32. La dame du Finistère

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

École Doctorale ED 268 - Langage et langues : description, théorisation, transmission

Thèse de doctorat
Discipline : Sciences du langage

L1 et et si et si tout à l'heure il y a une grande vague qui arrive - et qui nous emporte - hein - parce que ça ça s'est produit à quoi à cent mètres d'ici la Roche des Victimes c'était q ben oui euh c'est curieux naturelle d'où vous venez mais - mais moi je suis née ici à Saint-Guénolé et et et la la Roche des Victimes et ben c'est ça il y a le préfet du F visiter - les rochers de huit cent je sais pas combien et puis euh - et puis euh bon ben il il est venu avec sa famille puis tout d'un coup il y a eu une lame de fond et puis et puis il a été emporté avec sa famil regardez-moi cette mer is regardez ça mon mari a passé toute sa vie là-dessus - là j'ai dit que la plus e pouvais avoir dans la vie - ce n'était pas une minette c'était la mer madame regardez ça remue je suis attirée tous les jours - quand je fais mon footing je reviens et il faut

Noalig TANGUY

Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral

Thèse dirigée par M. Pierre LE GOFFIC,

Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Soutenue le 7 décembre 2009

Composition du jury :

M. Bernard COMBETTES, Professeur à l'Université de Nancy 2 (rapporteur)
M. José DEULOFEU, Professeur à l'Université de Provence (Aix-Marseille 1) (rapporteur)
Mme Florence LEFEUVRE, Maître de conférence habilitée à diriger des recherches à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
M. Pierre LE GOFFIC, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (directeur)
M. Frédéric SABIO, Maître de conférence à l'Université de Provence (Aix-Marseille 1)

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
École Doctorale ED 268 – Langage et langues : description, théorisation, transmission

Thèse de doctorat
Discipline : Sciences du langage

Noalig TANGUY

Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral

Thèse dirigée par M. Pierre LE GOFFIC,
Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Soutenue le 7 décembre 2009

Composition du jury :

M. Bernard COMBETTES, Professeur à l'Université de Nancy 2 (rapporteur)

M. José DEULOFEU, Professeur à l'Université de Provence (Aix-Marseille 1) (rapporteur)

Mme Florence LEFEUVRE, Maître de conférence habilitée à diriger des recherches à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

M. Pierre LE GOFFIC, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (directeur)

M. Frédéric SABIO, Maître de conférence à l'Université de Provence (Aix-Marseille 1)

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Pierre Le Goffic pour avoir encadré et dirigé mon travail avec tant de soin et d'efficacité. Sa grande disponibilité, sa rigueur scientifique, son enthousiasme et ses précieux conseils m'ont permis de travailler et de progresser dans des conditions idéales.

Je remercie sincèrement Bernard Combettes, José Deulofeu, Florence Lefeuvre, et Frédéric Sabio d'avoir accepté de juger ce travail.

J'adresse des remerciements tous particuliers à Florence Lefeuvre qui m'a suivie tout au long de ce parcours qui a débuté bien avant la thèse, pour toute la confiance qu'elle m'a accordée, ainsi que les nombreux conseils qui m'ont permis de progresser et de mieux appréhender les différentes facettes du métier d'enseignant-chercheur.

J'ai eu également le plaisir de travailler au sein du groupe de recherche sur la prédication averbale du laboratoire LATTICE avec Irmtraud Behr, Marie-Josèphe Gouesse, Éva Havu, Antoine Gautier, Yana Grinshpun, Mustapha Krazem, Florence Lefeuvre, Ilil Malibert, Estelle Moline et Daria Toussaint. Je leur suis reconnaissante de la sympathie qu'ils m'ont toujours témoignée.

Mes remerciements vont également au Centre de Linguistique Française, à l'équipe des enseignants, ainsi qu'à Hélène Sebagh.

J'exprime toute mon amitié à Camille Delon, Mathieu Avanzi, Julie Glikman et le reste de la petite équipe. Je les remercie pour leurs conseils amicaux et linguistiques. Un grand merci à Mathieu pour son aide précieuse, ses relectures attentives et critiques.

Je remercie vivement Valérie Soulet pour sa contribution appréciable de traductrice.

J'adresse mes remerciements à tous mes amis, et particulièrement à Babeth, Erell, FB, Cécile, Marion D, Mirelle et Mylène pour avoir toujours été là pour moi. Je remercie bien sûr Agnès, Antoine, Babeth, Camille, Cécile, Erell, Fanny, Julie, Ludo, Marie-Pierre, Mathieu, Mélanie, Morgane, Nadège, Nolwenn LM, Nolwenn LN, Olivier, Rozenn et Stéphanie pour le dernier travail de relecture. Je remercie également, pour leur aide technique, André, Benoît, Camille, Hoël, Jérémie, Laurence, Marion LP, Stéphanie et surtout Marion D. Merci aussi à JB.

Je tiens enfin à remercier ma famille, et en particulier mes parents et ma grand-mère, pour leur aide quotidienne.

Sommaire

Introduction 4

Avant-propos : Présentation du corpus du référence 8

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSUPPOSÉS THÉORIQUES, MODÈLE & APPLICATIONS 13

Chapitre 1 : Etat de la question : parcours d'approches du français parlé 14

Chapitre 2 : La séquence comme unité de traitement et de production 57

DEUXIÈME PARTIE : TYPOLOGIE DES SÉQUENCES AVERBALES EN LANGUE PARLÉE 98

Chapitre 3 : Les séquences averbales prédicatives en français parlé 100

Chapitre 4 : Les séquences averbales quasi-prédicatives en français parlé 162

Chapitre 5 : Les séquences averbales non prédicatives en français parlé 181

TROISIÈME PARTIE : LES SEGMENTS AVERBAUX « FLOTTANTS » À L'ORAL 209

Chapitre 6 : Les constituants périphériques 211

Chapitre 7 : Les ajouts de constituants symétriques 221

Chapitre 8 : Les compléments différés 237

Conclusion 291

Références bibliographiques 295

Tables des matières 309

Annexes : Index des exemples suivis 313

Introduction

L'oral est depuis plusieurs années maintenant un domaine d'étude prisé et convoité. Il est en même temps un terrain de jeu difficile avec des structures particulières échappant aux analyses traditionnelles. Différentes études sur de larges corpus de français parlé (notamment Blanche-Benveniste 1990 & 1997 ; Deulofeu 2003 ; Sabio 1995, 2006a, 2006b & 2007 ; Morel & Danon-Boileau 1998 ; Berrendonner 1990 ; etc.) ont permis ces dernières années de mettre en lumière des structures bien spécifiques trop souvent mal définies, comme par exemple des énoncés du type :

(1) *le déroulement de la guerre est-ce qu'il y avait des des informations qui circulaient* [CTFP : 29][1]

(2) *je sais pas comment ils font // les prévisions*[2] [oral]

(3) *quel métier c'était* [CTFP : 14]

qui présentent des structures non conventionnelles : un élément disloqué non régi en (1) (Blasco 1997), également appelé « nominativus pendens », comme premier fragment n'entretenant aucun rapport de dépendance syntaxique avec le reste de la phrase (Berrendonner 2003), une rupture prosodique entre le verbe et son objet en (2), une antéposition d'un complément régi en (3).

Devant la difficulté à traiter de telles données et pour décrire les différentes composantes de l'oral avec pertinence, de nombreuses terminologies ont vu le jour, remplaçant la notion de phrase pourtant bien établie dans la conscience linguistique (Seguin 1993). Le « cadre naturel de la grammaire » (Le Goffic 1993) a été pendant très longtemps un point d'ancrage théorique relativement stable en linguistique mais il se voit aujourd'hui fortement discuté, en particulier par les spécialistes de l'oral qui contestent la notion de phrase à plusieurs niveaux : critères définitoires non coextensifs, prise en compte de contraintes énonciatives, informatives ou pragmatiques, notion difficile, voire impossible à appliquer à l'oral, etc. L'article de Kleiber « Faut-il dire adieu à la phrase ? » (2003) dresse un état concis de ces désaccords.

Les différents analystes du français parlé ont alors élaboré différents modèles pour remplacer le concept phrastique, insaisissable (Béguelin 2000). Nous pensons en premier lieu à l'énoncé macro-syntaxique d'Aix-en-Provence avec une organisation en « préfixe + noyau + suffixe / postfixe » (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 ; 1997), à la clause et la période de l'école de Fribourg (Berrendonner 1990 ; Béguelin 2002 & 2003), au paragraphe oral de Morel et Danon-

---

[1] Pour une explication des codes de référencement, cf. infra p. 3.

[2] Les doubles barres obliques marque la fin d'une période intonative au sens de Lacheret-Dujouet Victorri (2002). Il y a donc ici rupture prosodique entre « je sais pas comment ils font » et « les prévisions ».

Boileau (1998) structuré en « préambule + rhème + postrhème », etc. Mais cette question des unités discursives reste très souvent débattue[3] et la phrase fait l'objet de nombreux travaux[4].

Parallèlement à ces discussions et propositions autour des unités opératoires en français parlé, de nombreux travaux sur la prédication averbale en français (Le Goffic 1993 ; Lefeuvre 1999, 2004 & 2007, Behr & Lefeuvre à par. & 2005, Behr et *al.* 2004, Behr 2004) ont vu le jour ces dernières années et l'existence de la phrase sans verbe n'est aujourd'hui plus à prouver.

Les segments[5] averbaux peuvent connaître de nombreux emplois et occuper différentes fonctions dans la phrase : des emplois de sujets, de compléments du verbe ou du nom, de circonstants, etc. Mais un segment averbal peut aussi constituer la base prédicative d'une phrase, c'est-à-dire qu'il fonctionne de manière autonome. Nous entendons par phrase, non pas une unité graphique ou prosodique, mais une unité d'ordre à la fois syntaxique et énonciatif, c'est-à-dire qu'elle réalise une prédication en acte assortie d'une modalité énonciative. Ce prédicat peut être verbal ou averbal.

Les divers travaux réalisés sur la prédication averbale ont été principalement centrés sur le système écrit. Nous notons toutefois l'apport de Lefeuvre qui expose brièvement les différentes possibilités des phrases averbales à l'oral (1999 : 127-129). Blanche-Benveniste (1990 & 2003) et Deulofeu (1977, 2000, 2001, 2004 & à par.) mentionnent à l'occasion quelques structures sans verbe.

Les segments averbaux en discours sont difficiles à appréhender, surtout dans le domaine de l'oral. Nous pensons justement qu'une des principales complexités d'analyse de l'oral provient de tout un ensemble de segments sans verbe difficiles à traiter en termes de fonctions grammaticales. Nous chercherons, à travers cette étude, à les analyser en termes de phrase.

L'objectif de ce travail sera de décrire et d'observer les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral à partir de corpus de français parlé spontané (Blanche-Benveniste *et al.* 2002). Nous affirmerons que la phrase est bien une unité opératoire pour traiter de l'oral mais qu'elle

---

[3] Nous pensons par exemple ici à Benzitoun 2008, Rossari 1996, Roulet *et al.* 1985, Gadet & Kerleroux 1988, Rey-Debove 1988.

[4] Nous renvoyons entre autres à Le Goffic 2005 & 2008, Neveu 2002, Charolles & Combetts 1999, Charolles, Le Goffic et Morel 2002, Charolles *et al.* 2007, Van Raemdonck 2008, Muller 2002a & 2002b, Marchello-Nizia 1979, Molinié 1993, Gardes-Tamines 2003, Léon 2003, Gineste 2003, Bosredon & Tamba 2003, Delesalle 1974, L'information grammaticale 98 (2003).

[5] Nous employons le terme de « segment » comme une sorte de « joker » syntaxique. Nous verrons tout au long de notre travail qu'un segment averbal peut être analysé comme un prédicat, une phrase, un élément périphérique, etc., selon ses emplois.

nécessite d'être perçue dans un dynamique temporelle de recatégorisation. Nous tâcherons, à partir d'un modèle théorique que nous aurons élaboré, de la définir avec des outils pertinents. Partant de l'idée que la phrase se repère selon des critères prédicatifs, syntaxiques, et non des indices graphiques ou prosodiques, nous travaillerons le moins possible avec l'intonation, quitte à revoir notre point de vue, si nécessaire.

Nous clarifierons plus particulièrement les différents emplois possibles pour un segment averbal à l'oral : prédicatif ? non prédicatif ? Nous verrons dans quels cas le texte privilégie une structure averbale plutôt qu'une structure verbale. Nous constaterons que l'identification et l'interprétation des segments sans verbe ne sont pas toujours sûres et que de nombreux segments averbaux sont dits « flottants », en marge des emplois canoniques.

La **première partie** constituera une introduction théorique à la question.

Le **chapitre 1** tiendra lieu d'état de l'art. Nous y présenterons et discuterons les principales approches actuelles du français parlé. Nous tâcherons de tirer profit de ces modèles tout en gardant à l'esprit que nous nous situons dans une approche syntaxique, articulée autour des notions de phrase et de grammaire. Nous démontrerons que le concept de phrase a peut-être été trop vite évincé du paysage linguistique. Nous verrons sur quels points celui-ci pose des problèmes théoriques que nous tâcherons de résoudre.

À partir des différentes conclusions que nous aurons tirées des observations du premier chapitre, nous définirons, au **chapitre 2**, notre point de vue dans le domaine de l'analyse grammaticale en proposant une définition remaniée et dynamique de la notion de phrase et des composantes de l'oral. Nous introduirons la notion de séquence, comme palier de traitement et de production à vocation phrastique, pour ainsi envisager la phrase (réalisée à partir du schéma « noyau + affixes ») dans une perspective dynamique de recatégorisation et de regroupement.

Nous constituerons dans notre **deuxième partie** une typologie des différentes séquences sans verbe en français parlé, c'est-à-dire les cas pour lesquels un segment sans verbe fonctionne comme une phrase, selon des degrés de prédicativité plus ou moins élevés. À partir du modèle de la phrase, nous proposerons un continuum entre prédication complète, quasi-prédication et non prédication averbale.

Le **chapitre 3** rassemblera les segments averbaux composant une prédication averbale pleine. Nous distinguerons trois types de phrases sans verbe : les phrases à deux termes à sujet

explicite, les phrases à un terme à sujet implicite et les phrases existentielles sans sujet. Nous les analyserons avec les différents outils du modèle que nous aurons au préalable établi.

Entre prédication et non prédication, nous rassemblerons dans le **chapitre 4** différents termes averbaux non prédicatifs mais fonctionnant comme tel : les termes interjectifs et les termes méta-communicatifs.

Le **chapitre 5** étudiera les réalisations averbales correspondant à une prédication verbale implicite, c'est-à-dire les phrases elliptiques uniquement constituées d'éléments non verbaux. Le verbe y est implicite et la phrase exprime exclusivement l'élément rhématique. Nous verrons dans quels cas ce fonctionnement intervient.

La **troisième partie** se situe aux limites de la phrase. Elle s'intéressera aux segments averbaux posant des problèmes d'analyse linguistique et cherchera à offrir une analyse juste des différents segments « flottants » en français parlé, entre phrase et non phrase.

Nous regrouperons dans le **chapitre 6** les termes périphériques en marge des emplois conventionnels. C'est la cas des apostrophes et des thèmes purs qui n'expriment pas de prédication et qui relèvent uniquement du niveau énonciatif.

Le **chapitre 7** rassemblera les répétitions et les reformulations. L'oral, à la différence de l'écrit, permet au locuteur de revenir sur ses propos pour y apporter corrections, rectifications et précisions. Nous proposerons une interprétation en temps réel de ces réalisations.

Enfin, nous tâcherons au **chapitre 8** de traiter la question difficile des compléments différés en français parlé oscillant entre trois interprétations : éléments intégrés, éléments détachés et éléments autonomes. Après avoir posé les problèmes que ce type de réalisations entraîne, nous suggérerons une combinaison des structures syntaxiques et prosodiques pour étudier cette question.

Avant-propos : Présentation du corpus du référence

Corpus d'étude

Notre corpus principal est l'ouvrage, dans son intégralité, de Blanche-Benveniste *et al.* (2002) : ***Choix de textes de français parlé***. Le corpus est constitué de 36 textes de français parlé. Les documents sont répartis suivant quatre catégories. Un premier ensemble regroupe les prises de parole d'enfants. Pour celles des adultes, nous distinguons les descriptions d'activités, les récits, et les témoignages.

L'ouvrage n'a pas pour ambition de proposer un échantillon représentatif de tous les types de locuteurs ou des diverses situations d'énonciation possibles, mais il a pour but de rendre accessibles des échantillons de français parlé. Les extraits sont néanmoins relativement variés, tant au niveau des situations énonciatives (dialogues, monologues) que des types de locuteurs interrogés (origines socioculturelles et géographiques diverses, débits de parole variables, âges, etc.).

Les exemples tirés de ce corpus seront mentionnés dans notre travail de la manière suivante :

Code de référencement : [CTFP : n° du texte]

Le corpus aixois de **1990**, cependant moins fourni, nous a également servi dans sa totalité. Il compte 11 extraits de corpus. La démarche est identique : les types de locuteurs, les situations et les sujets abordés sont variés. Les textes transcrits sont divers : conversations, exposés techniques, récits de vie, argumentations, descriptions, entretiens radiophoniques, etc.

Nous avons également consulté, mais de manière moins approfondie, différents corpus.

Le Corpus de Français Parlé Parisien, CFPP2000 (Branca *et al.* 2009), est composé d'un ensemble d'interviews sur les quartiers de Paris et de la proche banlieue à partir d'un questionnaire portant sur la ville.

Code de référencement : [CFPP2000 : référence du texte]

Le Corpus de Référence du Français Parlé, constitué par l'équipe DÉLIC, compte 134 enregistrements. Leurs situations sont différenciées et réparties selon des critères géographiques, la longueur de la transcription, la situation de parole, le nombre de locuteurs, leur âge, leur sexe et leur niveau de scolarité.

Code de référencement : [CRFP : référence du texte]

Le corpus GRE 03 a été constitué à l'université de Grenoble 3. Il compte 47 enregistrements dont 15 indexés dans la base CLAPI. Il s'agit d'entretiens semi-directifs entre des enfants (de 5 à 8 ans) et des étudiants. Les sujets abordés sont les suivants : récits de vie, activités ludiques, parodies, etc.

Code de référencement : [GRE03 : référence du texte]

Conventions de transcription

Les transcriptions de textes de productions orales du GARS ne mentionnent, bien entendu, aucun signe de ponctuation (parenthèses, guillemets, tirets, et tous types de points) par soucis de fidélité aux productions de langue parlée. Seules les majuscules aux noms propres sont transcrites. Les locuteurs, eux, sont indiqués par l'initiale L et un chiffre : L1, L2, L3, etc. Un système de codifications a été mis en place. Nous tenons à le mentionner pour faciliter la lisibilité des exemples choisis :

	Code	**Illustration**
Pause brève	-	*j'étais au travail - et euh - euh le midi* [CTFP : 23]
Pause longue	- -	*l'ensemble des fleurs forme une espèce de - - de cylindre* [CTFP : 8]
Interruption	///	*L1 il s'est fait écraser* *L2 bêtement – hum* *L1 voilà ///* [CTFP : 28]
Une syllabe non perçue	X	*faut X faut que le conseil s- syndical se réunisse* [CTFP : 9]
Une suite de plusieurs syllabes non perçues	XXX	*on mettait des azalées on mettait et puis après on XXX on ça faisait joli – des compositions florales* [CTFP : 14]
Amorces de mots	Trait d'union	*ça v- vous arrive* [CTFP : 10]
Cheuvauchements de paroles	soulignement	*L1 ça vous lance dans l'omoplate* *L2 <u>d'accord</u>* *L1 <u>je vais</u> vous donner des un rendez-vous à l'hôpital* [CTFP : 3]
Alternances	/ … , … /	*La S.P.A. /ouvre, a ouvert/ ses portes* [CTFP : 4]
Hésitations	parenthèses	*chaussure(s) plastique(s)* [CTFP : 10]

Figure 1 : Conventions de transcription du GARS

Par ailleurs, nous avons scrupuleusement recopié les exemples tels qu'ils étaient retranscrits dans le texte.

Principes d'analyse

Notre travail se situe dans une approche syntaxique. Nous écartons donc d'emblée, dans un premier temps, le recours à la prosodie dans notre travail de segmentation. Nous pensons que le repérage des unités syntaxiques d'un texte oral peut s'effectuer par des critères uniquement syntaxiques. Nous avons donc principalement travaillé à partir de la transcription du texte. Néanmoins, l'écoute du texte nous a parfois permis de discriminer certaines possibilités d'analyses.

Nous pensons par exemple à la phrase (3) :

(3) *quel métier c'était* [CTFP : 14]

qui peut être lu comme une exclamation avec antéposition du complément attributif ou comme une interrogation. Dans ce cas, seule l'intonation nous oriente dans l'interprétation.

Le recours à l'écoute du texte nous a également été d'un grand secours pour déterminer la portée de nombreux constituants périphériques pouvant porter sur la phrase de gauche comme sur celle de droite (Bilger *et al.* 1997), pouvant même fonctionner seuls comme prédicats locatifs à valeur temporelle :

(4) *eh ben c'était à cinq heures* ***le matin*** *au début je prenais le premier métro* [CTFP : 32]

Pour notre étude des segments sans verbe à l'oral, nous avons procédé de la manière suivante : lecture de la transcription écrite du texte sans enregistrement, pré-segmentation du texte en phrases, pré-relevé des segments averbaux, écoute de l'enregistrement du texte pour vérification, confirmation ou correction de la première segmentation effectuée, classement et analyses.

Résultats sur le corpus principal (Blanche Benveniste *et al.* 2002)

Nous avons relevé un peu moins de 700 segments averbaux fonctionnant comme des phrases selon des degrés plus ou moins élevés de prédicativité. Nous constatons que le taux d'apparition de phrases averbales est bien plus faible que celui des phrases avec un verbe.

À partir d'une étude de six textes, nous avons évalué à 10 % la part des phrases sans verbe. Le tableau ci-dessous résume cela :

Texte	Nb de mots	Type de textes	Phrase verbales	Phrases averbales
La fleuriste	8073	Récit de vie	95 %	5 %
Les vendeurs	1248	Conversation	60 %	40 %
Plongée	804	Récit de vie	93 %	7 %
Itinéraires	466	Indication d'itinéraire en milieu urbain	96 %	4 %
Doreur	1016	Récit de vie	95 %	5 %
Noroy	1246	Interview	96,5 %	3,5 %
		Total	**89, 25 %**	**10, 75%**

Figure 2 : Taux des phrases averbales et verbales dans un corpus oral constitué de six textes.

Nous avons immédiatement remarqué la difficulté à interpréter certains constituants sans verbe susceptibles de connaître plusieurs analyses : éléments intégrés, détachés ou autonomes. Dans un premier temps, ces cas douteux ont été rattachés à la phrase verbale qui précède et ont donc été considérés comme des constituants régis. Ces segments ambigus apparaissent dans 7% des phrases verbales.

Texte	Nb de mots	Phrases non problématiques	Phrases problématiques
La fleuriste	8073	94,4 %	5,6 %
Les vendeurs	1248	86 %	14 %
Plongée	804	94,4 %	5,6 %
Itinéraires	466	90 %	10 %
Doreur	1016	95,5 %	4,5 %
Noroy	1246	98 %	2 %
	Totaux	**93 %**	**7 %**

Figure 3 : Taux des phrases verbales problématiques ou non problématiques.

Ainsi, seulement 93 % des phrases verbales sont certaines. 7 % sont susceptibles d'être analysées différemment.

Remarque

Nous n'avons pas relevé les amorces de phrases, les abandons, c'est-à-dire toutes les productions inachevées, même si celles-ci correspondaient en apparence à des segments sans verbe du type :

(5a) *il a donné le virus à pas mal de gens* ***et si bien qu'un je*** *c'était en en cinquante-neuf l'hiver cinquante-neuf* [CRFP –DELIC 2004 - Plongée]

puisque la suite de la phrase aurait vraisemblablement abouti à une construction verbale, comme par exemple :

(5b) *il a donné le virus à pas mal de gens* ***et si bien qu'un jour j'ai eu envie de faire pareil*** *c'était en en cinquante-neuf l'hiver cinquante-neuf* [CRFP –DELIC 2004 - Plongée]

PREMIÈRE PARTIE :
PRÉSUPPOSÉS THÉORIQUES, MODÈLE & APPLICATIONS

Cette première partie constitue l'introduction théorique de notre travail. Avant d'entrer dans des discussions détaillées d'exemples, nous souhaitons déterminer ici le cadre de notre étude.

Pour ce faire, nous commencerons par établir un bilan des différentes approches existant pour le français parlé. Nous discuterons les principaux modèles, à savoir le modèle aixois, le modèle de Fribourg et celui élaboré par Morel et Danon-Boileau. Nous évoquerons plus rapidement ceux de Lambrecht, Le Goffic, Perrot et Cresti. Notre objectif sera de démontrer, à travers cet état de la question, que la notion de phrase peut tout à fait convenir pour une application sur des corpus oraux. Nous supposons tout de même que sa définition nécessite d'être assouplie et considérée de manière dynamique en tenant compte du facteur temporel dans l'existence et la réalisation de la phrase.

À partir de ces critiques, nous exposerons le modèle théorique dans lequel nous nous situons. Nous introduirons pour cela la notion de séquence comme unité de traitement et de production, palier de traitement à vocation de phrase. Pour vérifier la pertinence de notre modèle, nous procéderons à des applications textuelles. Cette première approche nous permettra d'observer la réalisation de la phrase à l'oral. Elle nous permettra également de dégager des premiers fonctionnements de segments sans verbe.

CHAPITRE 1
ÉTAT DE LA QUESTION : PARCOURS D'APPROCHES DU FRANÇAIS PARLÉ

Introduction

Pendant très longtemps, la phrase a été l'unique unité d'analyse opératoire des grammaires françaises. Or, depuis maintenant quelques années déjà, de nombreuses approches s'affranchissent du modèle grammatical de la phrase. La prise en compte de l'oral dans les études linguistiques a conduit de nombreux spécialistes à s'interroger sur les unités opératoires pertinentes pour la description et l'analyse du français parlé. L'équipe d'Aix-en-Provence (le GARS[6] puis le DÉLIC[7]) menée par Blanche-Benveniste est la première à ouvrir le bal. Mais l'étude de données orales a aussi attiré Berrendonner et Béguelin, Morel et Danon-Boileau (1998), Lambrecht (1994 & 2008), Hazaël-Massieux (1983, 1985, 1994 & 2000), Perrot (1978, 1994 & 1995), et plus récemment Mertens (1987, 2004 & 2006), Lacheret-Dujour et Victorri (2003 & 2007), Simon (2004), Delais-Roussarie (2005), etc[8].

La plupart s'accordent sur l'idée que la phrase n'est pas un concept pertinent pour traiter de l'oral (Berrendonner & (Reichler-)Béguelin 1989, Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987 & Morel 2003) :

> « Aujourd'hui, il existe un consensus (Blanche-Benveniste 2004, Berrendonner 2004) sur le fait que la phrase, en tant que notion héritée de la tradition grammaticale, ne constitue pas une unité opératoire pour le découpage de la chaîne parlée en unités discursives minimales » (Mertens 2006)

La structuration de l'énoncé a ainsi donné naissance à plusieurs terminologies tentant de suppléer le concept de phrase : « préfixe(s) – noyau – suffixe(s) – postfixe(s) » pour les études aixoises, « préambule – thème – rhème » pour Morel et Danon-Boileau, « clause – période » pour Berrendonner et Béguelin, pour les principales.

---

[6] **G**roupe **A**ixois de **R**echerches en **S**yntaxe
[7] **De**scription **L**inguistique **I**nformatisée sur **C**orpus
[8] Pour des observations générales sur l'oral, nous renvoyons à Blanche-Benveniste 1993a & 1997 ; Blanche-Benveniste *et al.* 1990 ; Bilger, Gadet & Van den Eynde 1998 ; Bilger *et al.* 1997 ; Esquenet-Bernaudin 1985 ; Sauvageot 1962 & 1972 ; Ambrose 1996 ; etc.

Cependant, ces nouvelles propositions font encore débat aujourd'hui et la question est toujours débattue (Charolles, Le Goffic & Morel 2002 ; Le Goffic 2005 & 2008 ; Kleiber 2003 ; Neveu 2002 ; Andersen & Nølke 2002 ; Charolles & Combettes 1999 ; Roulet 1994, 2002a et 2002b).

L'idée d'une double structuration du discours émerge. La structure discursive serait ainsi composée de deux niveaux. Le premier, celui des relations morphosyntaxiques, est défini en termes de rection, de dépendance. Le second niveau, qui lui est supérieur, articule les relations d'ordre sémantique et pragmatique qui lient les différents éléments discursifs entre eux. C'est ainsi que l'opposition entre micro- et macro-syntaxe est apparue (Berrendonner 1990 ; BlancheBenveniste 2002a & 2003 ; Deulofeu 1999 & 2009 ; Sabio 1996 & 2007).

Nous tâcherons à travers ce premier chapitre de présenter synthétiquement les principaux modèles, d'observer les unités employées pour traiter de la grammaire de l'oral, puis de les discuter afin de dégager les points qui semblent le mieux s'adapter à une application assouplie et dynamisée de la grammaire de la phrase.

I- MODÈLE AIXOIS

Comme nous venons de le mentionner, la notion de **phrase**, jugée inappropriée pour caractériser les données orales (Blanche-Benveniste 2002b), est d'emblée écartée des travaux aixois. L'équipe propose en guise de remplacement une unité centrale d'analyse, le **noyau**, en interaction entre deux domaines structurels.

1.1. Double structuration : micro- et macro-syntaxe

Le modèle aixois travaille autour de l'articulation entre les deux domaines structurels, micro- et macro-syntaxiques. Le niveau inférieur est dominé par **l'approche pronominale** (Blanche-Benveniste 2002a ; Van den Eynde & Blanche-Benveniste 1978 ; Blanche-Benveniste *et al.* 1984 ; Van den Eynde & Mertens 2003) et s'appuie sur les dépendances syntaxiques marquées morphosyntaxiquement. Le domaine de la macro-syntaxe regroupe les relations entre les éléments du discours, d'ordre supérieur, réalisées par des marques intonatives ou des regroupements sémantiques.

Le domaine de la **micro-syntaxe** rassemble donc les dépendances relevant des notions de **valence** et de **rection**. Ces unités micro-syntaxiques correspondent à des phrases complètes :

(6) *je pense à la Belle au Bois Dormant* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 114]

comme à des membres de phrases – groupes nominaux ou autre :

(7) *au secours*[9] [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 114]

Cependant le niveau micro-syntaxique ne suffit plus à rendre compte de toutes les structures possibles en langue parlée. Le modèle aixois propose alors un niveau supérieur à la syntaxe (désormais appelée « micro-syntaxe ») désigné par le terme de **macro-syntaxe** (Blanche-Benveniste 2003), terme repris de Berrendonner (1990), pour décrire certaines organisations grammaticales non régies par des règles de rection ou de valence, mais pour lesquelles s'opère une relation de dépendance ou d'interdépendance. Ce niveau supérieur va permettre de rendre compte d'énoncés simples, comme ceux précédemment cités, mais aussi d'énoncés plus complexes que les grammaires n'abordaient jusqu'alors que difficilement.

Les différents termes employés pour désigner l'organisation de ce niveau tirent leurs noms de la structure morphologique du mot analysé en « préfixe – base/radical – suffixe » (Blanche-Benveniste 1997). Ainsi, par analogie, chaque unité macro-syntaxique repose sur un élément central : le **noyau.** À ce noyau peuvent se greffer des **affixes**, c'est-à-dire des préfixes (pour tout élément précédant le noyau) et/ou des **suffixes** (pour tout élément qui suit le noyau). Le terme de **postfixe** sera employé pour tout élément émis en position post-finale.

Ainsi, l'énoncé macro-syntaxique d'Aix-en-Provence repose sur le schéma :

énoncé macro-syntaxique = noyau + affixes **= préfixe + noyau + suffixe + postfixe**

1.1.1. Le noyau comme unité centrale

L'unité centrale, minimale, de la macro-syntaxe est appelée « **noyau** » après avoir reçu diverses appellations comme par exemple les termes de « rhème », « prédicat » et même « comment » en sens de commentaire. Il est « doté d'une autonomie intonative et sémantique » (Blanche-Benveniste 1997 : 113). Il peut constituer à lui seul un énoncé autonome (Blanche-

[9] Cet énoncé ne constitue pas pour nous un membre de phrase mais au contraire une prédication averbale complète.

Benveniste 2002a : 115). Il est doté d'une modalité propre et d'une intonation conclusive finale (Mertens 1990).

Les différents noyaux

Les noyaux sont de nature relativement variable. Certains sont dits « spécialisés » (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 127) :

oui

non

d'accord

tant pis

tant mieux

pas question

puisqu'ils expriment avant tout une modalité, telle que l'assertion ou la négation.

Le noyau correspond à une phrase verbale en (6) :

(6) *je pense à la Belle au Bois Dormant* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 114]

mais il équivaut aussi à des unités averbales (nominales, adjectivales, prépositionnelles ou adverbiales) dans :

(8) *interdit de stationner* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 114]

Le noyau englobe également des structures plus complexes construites par exemple autour de réalisations binaires du type :

(9) *plus je joue mieux je joue* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 115]

Ici c'est l'ensemble de la construction qui constitue le noyau. Chaque élément, s'il était employé indépendamment, laisserait le sentiment d'une construction inachevée et laissée en suspend. Il ne peut ainsi pas fonctionner seul comme noyau. Nous pensons au contraire que dans ce type d'énoncé, nous avons deux prédications mais employées en corrélation.

Un élément modalisé

Chaque noyau est relié à une modalité qui l'actualise dans le discours. La modalité est la condition nécessaire pour qu'un énoncé minimal soit décrit comme noyau. Ainsi les éléments « oui » et « non » constituent des noyaux assertifs à valeur positive ou négative. De plus, chaque noyau véhicule un acte de langage. Il est question pour « oui » et « non » de confirmation et de dénégation.

Place du noyau dans l'énoncé

Le noyau peut occuper différentes places dans l'énoncé : il peut apparaître en début, en milieu ou en fin d'énoncé.

Le noyau en position initiale

La position initiale du noyau est une construction courante en français parlé. Cette mise en avant concerne tous types d'éléments : des constructions verbales (10), des compléments directs (11), indirects (12), des circonstants, etc.

(10) *Il fallait vendanger [noyau] même si les raisins n'étaient pas toujours tout à fait mûrs [suffixe]* [Blanche-Benveniste 1997 : 120]

(11) *plus de Blédine - toute la rangée [noyau] ils nous ont piqué [postfixe]* [Blanche-Benveniste 1997 : 114]

(12) *à la caisse [noyau] ils se pèsent [postfixe]* [Sabio 1995 : 114]

(13) *en colonie [noyau] il est [postfixe]* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 142]

En (13), (11) et (12), les ensembles « en colonie », « toute la rangée » et « à la caisse » constituent des noyaux. Le reste de l'énoncé est relégué au rang de postfixe. Cette organisation est conduite par des indices d'ordre prosodique et sémantique. Les segments initiaux sont énoncés avec une intonation caractéristique de fin d'énoncé, c'est-à-dire de fin de noyau (Blanche-Benveniste 1997 : 114). Les parties verbales sont quant à elles vues comme des suites post-finales. Le niveau informationnel intervient également dans l'analyse. L'apport essentiel de l'information est ainsi concentré dans la partie initiale de l'énoncé, c'est-à-dire dans les éléments régis et non dans le verbe lui-même. La partie verbale du reste de l'énoncé a un statut informatif et intonatif secondaire. C'est bien souvent le cas des éléments contrastants, quantifieurs ou intensifs :

(14) *huit cent trente [noyau] j'ai [postfixe]* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 142]

(15) *dix-sept ans [noyau] il a [postfixe]* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 142]

L'intonation est indispensable dans certains cas pour repérer le noyau. Pour les extraits :

(16) *ça je me rappellerai* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 143]

(17) *tout ce que je savais je lui ai appris* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 143]

les éléments sélectionnés n'indiquent pas de contraste, de quantification ou d'intensité. C'est alors uniquement l'intonation en tête d'énoncé qui va permettre de statuer sur les éléments.

Le noyau en position centrale

Le noyau occupe une position centrale dans les énoncés du type :

(18) *de toute façon [préfixe]* ***vous avez pas intérêt à me faire payer*** *[noyau] car ça pourrait vous coûter cher hein [suffixe]* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 143]

Le noyau en position finale

Le noyau peut enfin apparaître en position finale dans l'énoncé :

(19) ***Le lendemain*** *[préfixe], grande surprise [noyau].* [Blanche-Benveniste 1997 : 116]

1.1.2. Le préfixe

Tout élément intervenant avant le noyau et s'y rattachant est appelé « **préfixe** ». Ce premier élément fonctionne comme **thème** ou **topique** et marque le champ d'application du noyau (Blanche-Benveniste 1997 : 116). Il est un support d'information privilégié. Dans cette position, divers éléments sont recensés : des compléments de phrase, des compléments de verbe et des éléments disloqués (repris ou non par un pronom anaphorique à l'intérieur du noyau).

Les compléments de « phrase », qualifiés d'**associés**, portent sur l'ensemble du noyau ou sur l'énonciation même. C'est par exemple des éléments comme « selon moi », « d'après moi », « d'un côté », « finalement », etc. Ceux-ci apparaissent majoritairement en position initiale, même si la position finale n'est pas exclue, de même qu'une position à l'intérieur du noyau.

Les éléments disloqués en position de préfixe peuvent être repris ou non par un pronom dans le noyau :

(20) *déjà à l'achat* ***la pierre*** *on n'****en*** *trouve plus* [Blanche-Benveniste 2000 : 118]

(21) ***L'eau de toilette****, j'adore.* [Blanche-Benveniste 1997 : 119]

L'emploi du conditionnel permet aussi à certaines constructions verbales de tenir le rôle de préfixe :

(22) ***il me dirait qu'il m'a trouvé une place ailleurs*** *- je partirais de suite* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 132]

Enfin, les « cadres » fonctionnent parfaitement comme préfixes, avec des circonstants :

(23) ***chez mon père*** *il y avait des lattes sur les escaliers* [Blanche-Benveniste 1997 : 117]

ou des constituants nominaux sans lien prépositionnel avec le noyau mais formés par un lexème à valeur locative, temporelle ou spatiale :

(24) ***ce village*** *on reloge les harkis dans des H.L.M.* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 134]

En (24), la relation entretenue entre le préfixe et le noyau n'est pas entendue par des règles syntaxiques évidentes. Elle est au contraire induite par des liens qui peuvent s'établir entre les lexèmes du noyau et du préfixe (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 135).

1.1.3. Le suffixe

Le **suffixe** apparaît toujours en position finale après le noyau. Certains sont dits « spécialisés » comme les constituants introduits par « car », « de telle sorte », « tandis que », etc.

Cependant, nous observons que le modèle aixois considère comme un noyau une subordonnée en « parce que » du type de :

(25) *Loc2 - il faudrait faire un puisard*
Loc1 - oui pour la récupérer pardi
Loc1 - et mettre les cailloux dedans
Loc2 - oui pour que l'eau oui
Loc1 - des gros cailloux pour que pour faire écouler l'eau
Loc2 - voilà
*Loc1 - **parce que votre voisin est-ce qu'il va être d'accord - pour recevoir l'eau*** [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 138]

La subordonnée n'y est pas introduite par un préfixe ou par un noyau. Le modèle aixois y voit davantage une sorte de parenthèse au discours (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 138). Nous suivons sans problème l'analyse en noyau pour des subordonnées énoncées comme ici. Cependant sur ce point, le statut de noyau doit être développé. Son statut est totalement différent des noyaux précédemment énoncés qui constituaient des prédications. Ici, la subordonnée ne marque pas de prédication. C'est le verbe implicite auquel la subordonnée se rattache qui la porte. Les différents statuts d'un noyau gagneraient ainsi à être classés. C'est ce que nous tenterons de faire dans la deuxième partie de notre étude.

Une construction verbale (à verbe statif) peut ici aussi tenir un rôle de suffixe. Une relation hiérarchique s'instaure alors entre les deux éléments :

(26) *elle avait perdu son père **elle était enfant*** [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 140]

Ce type de constructions prend les noms de « petits modules autonomes » (Blanche-Benveniste 2002b : 18), de « greffes » (Deulofeu 1999), d'« association entre deux constructions verbales tensées » (Choi-Jonin & Delais-Roussarie 2006), ou encore de « couplages » (Avanzi 2010 à par. ; Deulofeu 1989), etc.

Blanche-Benveniste regroupe également dans cette position des éléments apposés et délicats tels que :

(27) *je suis obligée d'acheter beaucoup de médicaments - **qui ne sont pas remboursés*** [Blanche-Benveniste 1997 : 121]

(28) *on en a quelques uns **mais euh dans du rénové*** [Blanche-Benveniste 1997 : 121]

Ces éléments sont énoncés avec une mélodie finale d'énoncé.

1.1.4. Le postfixe

Le **postfixe** se situe après le noyau et il est doté d'une intonation particulière : basse ou sans intonation et sans syllabe accentuée (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 140). Les éléments en position post-finale sont formulés après-coup. Ils ne sont accompagnés d'aucun contour mélodique :

(29) *j'aime bien comprendre comme ça marche* ***les autres*** [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 140]

Le syntagme « les autres » est ici analysé comme un postfixe. Le noyau « j'aime bien comprendre comme ça marche » est émis avec une intonation basse sur son dernier terme « marche ». Le groupe nominal « les autres » est énoncé avec une intonation basse également et sans syllabe accentuée. Il est alors analysé comme un postfixe.

L'« intonation post-finale » (Blanche-Benveniste 1997 : 121) touche aussi des éléments rejetés hors de la position centrale comme les incises, certaines constructions verbales ou des thèmes postposés :

(12) *à la caisse* ***ils se pèsent*** [Sabio 1995 : 114]

(30) *intéressant* ***la Patagonie*** [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 141]

Les structures « noyau – suffixe » et « noyau – postfixe » se distinguent au niveau prosodique. La structure assertive « noyau – postfixe » se réalise par un contour mélodique B-B- terminant le noyau et un contour plat sur le postfixe. Dans une structure « noyau – suffixe », les deux éléments portent des contours de modalités indépendants. Le lien est alors syntaxique et non plus prosodique (Avanzi & Martin 2007 ; Martin 2006).

1.1.5. Une organisation intonative ?

L'organisation des différents éléments macro-syntaxiques relève principalement de l'intonation avec laquelle l'unité est énoncée. Par exemple, des éléments régis par un verbe en construction disloquée peuvent apparaître en position de préfixe ou de noyau suivant l'intonation qui les accompagne :

(31) ***du nom*** *[préfixe] / je ne me rappelle plus [noyau]* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 142]

(32) ***plus que deux*** *[noyau] / il t'en reste [postfixe]* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 142]

les premiers éléments occupent au niveau syntaxique la même fonction. Ils sont des compléments du verbe disloqués à gauche, repris ou non par la suite. Cependant, le modèle aixois ne leur attribue pas un statut identique. L'élément « du nom » est analysé comme préfixe tandis que « plus que deux » prend le statut de noyau.

1.2. Observations de quelques analyses

Nous proposons à présent d'observer et de discuter quelques analyses opérées par le modèle d'Aix-en-Provence. Nous évaluerons la pertinence de tel ou tel découpage pour une approche qui se voudrait essentiellement syntaxique.

Exemple 1

Notre premier exemple, énoncé relativement long et complexe, compose une seule et même unité macro-syntaxique :

(33) *il avait beau s'appliquer, comme il était myope, il était complètement perdu, le pauvre homme* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990: 126]

Le modèle aixois propose le découpage suivant :

préfixe 1	« il avait beau s'appliquer »
préfixe 2	« comme il était myope »
noyau	« il était complètement perdu »
postfixe	« le pauvre homme »

Notre analyse, grammaticale, avec des outils syntaxiques, aboutit à un découpage tout à fait similaire. Le segment « il était complètement perdu » comporte le sujet et le prédicat dans une structure canonique analysée comme noyau. Les deux éléments « il avait beau s'appliquer » et « comme il était myope », situés avant ce noyau, sont interprétés comme des circonstants extra-prédicatifs initiaux. Le premier circonstant est une construction verbale autour de « avoir beau » qui confère à son ensemble un caractère subordonné et dépendant. Le second circonstant est une proposition subordonnée intégrative adverbiale, introduite par « comme ». Le dernier élément « le pauvre homme » est un complément accessoire, un groupe nominal détaché en reprise. Ainsi, dans cet exemple, phrase et énoncé macro-syntaxique se confondent.

Exemple 2

L'énoncé (30) :

(30a) *finalement, vu l'importance de l'enjeu, intéressant, la Patagonie* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 126]

est analysé selon l'organisation :

préfixe 1	« finalement »
préfixe 2	« vu l'importance de l'enjeu »
noyau	« intéressant »
postfixe	« la Patagonie »

Du point de vue grammatical, l'ensemble « intéressant la Patagonie » correspond à une phrase averbale attributive à deux termes (Lefeuvre 1999) suivant l'ordre « prédicat – sujet » avec le prédicat adjectival « intéressant » et le sujet nominal détaché « la Patagonie ». À l'instar de Le Goffic (1993 : 510), nous parlerons davantage de « thème postposé » que de sujet au sens strict pour ces structures averbales en construction détachée. Le noyau est dans ce cas exprimé sans sujet. Celui-ci est alors implicite ou sous-entendu, et en même temps, paradoxalement disloqué. L'ensemble correspond alors à :

(30b) *Finalement, vu l'importance de l'enjeu, (c'est) intéressant, la Patagonie.*

Le segment « la Patagonie » serait un élément disloqué à droite, se rapportant au sujet « c' » non exprimé.

Notre découpage est ainsi identique à celui effectué par Blanche-Benveniste. Nous parlerons cependant de suffixe, par opposition au préfixe (le terme de postfixe n'ayant pas de contrepartie initiale) pour tout actant détaché en fin de phrase.

Exemple 3

L'exemple (34) :

(34) *ils sont arrivés à quelque chose / tant mieux* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 128]

compose une seule et même unité macro-syntaxique et suit le schéma :

préfixe « ils sont arrivés à quelque chose »

noyau « tant mieux »

Nous y voyons au contraire deux phrases distinctes, l'une verbale et la seconde averbale :

phrase 1 « ils sont arrivés à quelque chose »

phrase 2 « tant mieux / c'est tant mieux »

En discours, les phrases s'organisent ensuite entre elles et entretiennent différentes relations de type discursif. Ici la prédication « tant mieux » apparaît comme une conséquence de l'événement « ils sont arrivés à quelque chose », ce qui peut conduire à un regroupement en une seule unité si l'on s'appuie sur des critères sémantiques et éventuellement prosodiques. Mais sur un plan purement syntaxique, nous avons bien affaire à deux phrases distinctes, deux prédicats, c'est-à-dire deux noyaux. Si l'on envisage à un niveau supérieur des regroupements sémantico-discursifs et/ou intonatifs, nous pouvons penser qu'à leur tour les phrases se réorganisent entre elles. Nous pouvons ainsi analyser l'exemple (34) selon les deux niveaux de la manière suivante :

Niveau	Préfixe(s)	Noyau
Niveau syntaxique		*ils sont arrivés à quelque chose*
		tant mieux
Niveau sémantico-discursif et prosodique	*ils sont arrivés à quelque chose*	*tant mieux*

Notre analyse démontre bien que les regroupements textuels ne sont pas figés, que les unités discursives sont sans cesse réinterprétées. Les deux prédicats, donc les deux noyaux, se réorganisent immédiatement selon des indices sémantiques et/ou prosodiques en une hiérarchisation en « préfixe + noyau ». Notre approche s'écarte donc sur ce point du modèle aixois qui catégorise tout de suite la phrase « ils sont arrivés à quelque chose » comme un préfixe, unité qui aurait très bien pu être analysée comme un noyau dans un autre contexte.

Exemple 4

L'interprétation de l'énoncé (35a) :

(35a) *elle avait perdu son père elle était enfant* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 140]

s'appuie sur des critères à la fois syntaxiques et intonatifs. Si nous nous en tenons aux seules indications morphosyntaxiques, nous avons, pour chacun de ces deux énoncés, deux phrases. Nous pourrions alors conclure à l'existence de deux noyaux qui amènent chacun une nouvelle information dans le discours :

phrase 1 « elle avait perdu son père »

phrase 2 « elle était enfant »

Le modèle aixois met ici en évidence un regroupement signalé par l'intonation qui confère à l'ensemble postposé « elle était enfant » un caractère subordonné proche des circonstants extra-prédicatifs temporels :

(35b) *elle avait perdu son père lorsqu'elle était enfant*

La subordination est ici non marquée, c'est-à-dire asyndétique. Elle est secondée par des indices d'ordre phonique reléguant le segment postposé au rang de suffixe :

noyau « elle avait perdu son père »

suffixe « elle était enfant »

Exemple 5

Dans l'énoncé :

(36a) *tu as gagné une fois moi trois fois* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 151]

l'élément « moi trois fois » est analysé comme un système de projection (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 151) en « préfixe – noyau » sur la base de la structure verbale qui précède. Le segment « trois fois » est analysé comme un noyau. Il porte la modalité ou est susceptible d'être modalisé :

(36b) *tu as gagné une fois moi* ***que*** *trois fois*

Cette interprétation concorde parfaitement avec une analyse syntaxique. La forme pronominale forte « moi », de par sa forme, ne peut pas occuper la place de sujet au sens strict. Elle est ici un

élément détaché en prolepse. Il convient tout de même de préciser que le noyau « trois fois » est un noyau elliptique.

À nouveau, phrase et énoncé macro-syntaxique se recouvrent. C'est peut-être justement que la phrase est bien une unité opératoire en français parlé, même si elle nécessite quelques aménagements.

1.3. Une analyse pertinente au niveau de la syntaxe ?

Le modèle aixois offre de nombreux résultats au niveau de l'interprétation des productions orales, que ce soit dans le domaine de la syntaxe ou de l'intonation. Nous avons démontré, au travers d'exemples, que les énoncés macro-syntaxiques renvoyaient dans presque tous les cas à des phrases à part entière. La phrase peut donc convenir pour traiter de l'oral à condition bien sûr d'assouplir sa définition. Nous chercherons dans notre travail à approfondir davantage la catégorie du noyau qui renferme des éléments très variés : des phrases, des ellipses ou projections et même, nous le verrons plus loin dans notre démonstration[10], des compléments régis comme nous avions en (3).

L'énoncé macro-syntaxique connaît une organisation tripartite en « préfixe(s) + noyau + suffixe(s) ou postfixe(s) ». La phrase suit un même schéma avec un centre prédicatif et divers éléments qui lui sont extérieurs, nommés « extra-prédicatifs ». Le noyau, tout comme le prédicat, est l'élément porteur de la modalité, qu'il soit verbal ou averbal. Le modèle d'Aix-en-Provence distingue par ailleurs les unités « suffixe » et « postfixe » qui s'opposent au niveau de la prosodie. Pour notre étude, nous préférons ne pas faire de distinction entre ces deux éléments. Nous considérerons d'un côté les éléments précédant le prédicat et d'un autre côté ceux qui le suivent.

L'approche aixoise pointe de manière très juste sur les problèmes d'interprétation de certaines configurations bien délicates pour l'analyse plus traditionnelle de la phrase et elle propose des résultats pertinents. Même si la phrase est exclue de ses recherches, ses travaux complètent l'analyse syntaxique dans bien des domaines comme par exemple celui des figures dites « d'ajout » (Blanche-Benveniste 1997 : 121), phénomène difficile à traiter en termes phrastiques et pour lequel nous pouvons facilement hésiter entre une analyse en un ou plusieurs éléments. Tout élément fonctionnant comme un ajout au noyau est analysé comme un suffixe :

(27) *je suis obligée d'acheter beaucoup de médicaments - **qui ne sont pas remboursés*** [Blanche-Benveniste 1997 : 121]

[10] Cf. infra p. 3.

D'autres procédés différés (Blanche-Benveniste 1997 : 114) reçoivent une analyse différente :

(37) *il dépensait [noyau]* - ***tout ce qu'il avait*** *[noyau]* [Blanche-Benveniste 1997 : 114]

L'ensemble « tout ce qu'il avait » est formulé après-coup et il est doté d'un statut intonatif autonome. Blanche-Benveniste parle alors d'un « effet de syncope » (Blanche-Benveniste 1997 : 114). Nous aborderons ce phénomène plus loin dans nos travaux.

Ce modèle permet également de rendre compte de structures successives « dont on a le sentiment qu'elles forment un ensemble » (Blanche-Benveniste 1997 : 112). On entend par là les relations de dépendance et d'interdépendance que peuvent entretenir certains segments comme :

(38) *[on réduit] [on réduit] [il arrive un moment où on ne peut plus réduire]* [Blanche-Benveniste 1997 : 112]

La répétition des deux premiers éléments « on réduit on réduit » intensifie l'action dénotée par les prédicats « réduire ». La troisième construction « il arrive un moment où on ne peut plus réduire » est vue comme une conséquence des deux premières.

L'approche aixoise renouvelle de manière conséquente l'analyse de la langue parlée en offrant une analyse possible à certaines réalisations particulières de l'oral, en donnant une attention toute particulière aux effets intonatifs et informationnels et en proposant une structure macro-syntaxique souple en « préfixe(s) + noyau + suffixe(s) ou postfixe(s) ». Elle permet aussi de pointer sur le fait que c'est le noyau qui structure le discours même s'il n'est pas nécessairement la construction verbale de l'énoncé :

> « On vérifie que la macro-syntaxe ne suit pas ici la logique de la syntaxe, dans laquelle c'est bien évidemment le verbe qui est l'élément dominant. » (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 143)

L'énoncé s'appuie ainsi souvent sur un élément averbal. Le deuxième point de notre étude sera, à partir de là, de nous demander s'il s'agit d'un terme prédicatif dans tous les cas ou non.

II- MOREL ET DANON-BOILEAU : LE PARAGRAPHE ORAL

Morel et ses collaborateurs étudient plus spécifiquement le rôle de l'intonation dans l'échange langagier (Morel 2002, 2003a, 2003b & 2004 ; Morel & Danon-Boileau 1995 & 1998 ; Danon-Boileau *et al.* 1991). Selon eux, l'organisation de la structure orale du discours tient à deux

types d'indices : des indices segmentaux et des indices suprasegmentaux, complémentaires les uns aux autres.

Nous exposerons et discuterons le concept de « paragraphe oral » comme expression adoptée comme unité d'analyse de la parole spontanée (Morel & Danon-Boileau 1998 : 10 & 21).

2.1. Présentation du modèle : le paragraphe oral

La notion de **paragraphe oral** est définie comme l'unité maximale du discours oral. Elle est une unité d'analyse intonative et discursive, unité rhétorique de sens et de souffle, destinée à être dite (Morel 2003a : 39). Le paragraphe oral est également organisé autour d'un ou de plusieurs constituants : un préambule, un rhème et un postrhème.

Le **rhème** est l'élément indispensable à toute constitution de paragraphe. Il peut composer à lui seul un paragraphe. Cependant, il est bien souvent précédé d'un ou de plusieurs **préambules**. Ces préambules sont définis comme des « segments à valeur thématique et modale » (Morel & Danon-Boileau 1998 : 21). Enfin, le rhème peut éventuellement être suivi d'un **postrhème** (Morel 2001a).

La composition du paragraphe peut ainsi être schématisée :

paragraphe oral type = préambule + rhème + (postrhème)

Morel et Danon-Boileau reconnaissent cependant l'instabilité d'un tel schéma. Il faut au contraire interpréter les données orales comme des éléments dynamiques : une séquence « préambule + rhème » peut par exemple être recatégorisée en préambule pour ce qui suit (Morel & Danon-Boileau 1998 : 21). Nous partageons ce point de vue.

Le paragraphe est dit « binaire » quand il suit la structure « préambule – rhème ». Il est de type « ternaire » quand il présente une configuration à trois constituants en « préambule + rhème + postrhème ».

2.1.1. Délimitation suprasegmentale et organisation segmentale

L'organisation structurale des données parlées relève de **marqueurs suprasegmentaux** qui identifient les paragraphes et d'**indices segmentaux** qui déterminent la nature des constituants discursifs du paragraphe.

La cohésion du paragraphe oral et ses limites sont déterminées par des indices suprasegmentaux. Morel et Danon-Boileau (1998 : 161) distinguent deux types de marqueurs : les indices de **coupe** et les indices de **cohésion** : variations, intensité, durée, etc., mais pas la pause. Le paragraphe se définit par des indices de **démarcation finale** (Morel 2004 : 337-338) c'est-à-dire une chute conjointe de la mélodie et de l'intensité (Fo[11]- I-) sur la dernière syllabe. La pause silencieuse[12], quant à elle, n'est pas une indication de fin de paragraphe. La cohésion de tout paragraphe est assurée par des indices de **continuité** (remontée mélodique en finale de constituant) et de **déclinaison** (qui limite les remontées de la mélodie). La fin de chaque paragraphe est balisée par une chute conjointe de l'intensité et du fondamental Fo.

À l'opposé, les constituants du paragraphe (le préambule, le rhème et le postrhème) sont déterminés par des critères segmentaux, notamment par leur position et par la classe morphosyntaxique à laquelle ils appartiennent.

2.1.2. Le rhème

Le **rhème** est défini comme l'élément indispensable à tout paragraphe. Il s'agit généralement d'un segment très bref en français parlé. Cela tient en partie à la forme du préambule présenté comme « extrêmement décondensé » (Morel & Danon-Boileau 1998 : 21). Le rhème est rarement employé seul. Son émission est préparée et régulée dès le préambule.

Fréquemment introduit par le marqueur spécifique « c'est », le rhème est bien souvent composé d'un verbe conjugué suivi de son objet. Il est couramment accompagné des ponctuants-type « quoi », « hein » ou « voilà ». Il est parfois introduit par un présentatif existentiel du type « il y a ». Il est doté d'un contour intonatif spécifique : bas – haut – bas (Morel & Danon-Boileau 1998 : 45).

---

[11] Fo = Fréquence fondamentale

[12] Par opposition à la pause remplie, par exemple par l'item lexical « euh » (Campione 2004 ; Campione & Véronis 2004).

Sa structure n'est pas décrite en termes de construction transitive ni en termes de constituants immédiats mais en fonction de termes plus neutres, comme par exemple la configuration « pronom + verbe + X ». Ce pronom est d'ordre personnel, démonstratif ou relatif.

Morel et Danon-Boileau (1998 : 46-47) identifient plusieurs types de rhèmes :

Type 1 : « c'est X », dits « rhèmes purs »

(39) *eh ben: ah ben: c'est pas normal c'est des pervers* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 46]

Type 2 : « Y c'est X », type suivant la structure standard « préambule + rhème »

(40) *mais le DEA [préambule] c'est de la recherche hein* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 46]

Type 3 : « c'est X – Y »

(41) *[c'est un roman] [°la vie d'Gaston Gallimard°]* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 47]

Type 4 : « c'est X qui/que Y » avec une focalisation sur un élément particulier du rhème (argument ou constituant)

(42) *c'est à nous qu'elle disait tout ça* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 47]

Morel et Danon-Boileau soulignent certaines spécificités rhématiques : le sujet est principalement pronominal. Il est nominal dans moins de 1% des énoncés. De plus, l'absence de séquence après le verbe est très rare.

2.1.3. Le préambule

Le **préambule** est le premier constituant de tout paragraphe. Il est essentiel en français parlé. Il accorde une certaine valeur à son contenu sur lequel l'énonciateur base ses propos. Le préambule se réalise de différentes manières (Morel 2004 : 338 ; Morel & Danon-Boileau 1998 : 37) : des ligateurs, des indices de modalité (marqueurs de point de vue et modus dissociés à valeur épistémique et/ou appréciative), des cadres (délimitant une zone de sens) et des supports lexicaux disjoints (construisant des objets de discours).

Le ligateur

Deux types de **ligateurs** peuvent apparaître :

- des ligateurs de type énonciatif :

tu vois, écoute, bon, bah, eh bien, disons, en tout cas, etc.

- des ligateurs de type discursif :

  mais, et, donc, alors, parce que, etc.

Les indices de modalité

Les **indices de modalité** précisent certains paramètres du **modus** affectant l'énoncé. Cela peut concerner les marqueurs de point de vue touchant les rapports entre l'énonciateur et ses propos :

moi, à mon avis, pour moi, X m'a dit, selon X, etc.

ainsi que le **modus dissocié** « défini[ssant] le degré de certitude de l'information que l'on s'apprête à délivrer » (Morel & Danon-Boileau 1998 : 40) :

effectivement, bien sûr, peut-être, je crois, j'ai l'impression, évidemment, non, etc.

Le cadre

Le **cadre** définit la sphère des propos de l'énoncé. Il met en place des paradigmes de circonstances.

Le support lexical disjoint

Le **support lexical disjoint** sert de substrat à la prédication établie par le rhème. Il lui est désolidarisé, intonativement et syntaxiquement. Ce support est néanmoins repris dans le rhème par un pronom anaphorique.

2.1.4. Le postrhème

Le **postrhème** suit immédiatement le rhème, c'est-à-dire qu'aucune pause n'apparaît entre les deux constituants. Il est prononcé en intonation basse et non modulée. Il n'est pas accompagné de remontée de F0 à la finale. Il est généralement bref (pas plus de huit syllabes) et est employé par un locuteur pour appuyer ses propos sur un élément précis sur lequel il fonde sa prédication. Ses constituants sont uniquement de deux natures différentes (Morel 2002 : 125) :

- un argument nominal coréférent avec un pronom du rhème :

(43) *mais c'est encore très très rare quoi* ***les gens qui fonctionnent comme ça*** [Morel & Danon-Boileau 1995 : 193]

- une modalité épistémique ou un point de vue :

(44) *en fait il y avait le la cou*[leur] *ça amène un côté* [cru] *°moi je trouve°* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 29]

2.1.5. Les balises de l'oral

Morel et Danon-Boileau identifient un certain nombre de mots brefs (prépositions, adverbes, conjonctions, etc.) comme balisant les productions orales : les ligateurs et ponctuants.

Les **ligateurs,** nous l'avons vu, se situent à l'initiale du préambule. Ils assurent les liens entre les différents paragraphes et formulent la posture énonciative de l'énonciateur.

Les **ponctuants** apparaissent à la finale du rhème et assurent quatre principales fonctions (Morel & Danon-Boileau 98 : 94) :

- la régulation de la coénoncation :

  tu vois, en tout cas, ah ben, oh la la / hein, quoi
- la modulation de la qualification du référent :

  disons, enfin, je sais pas
- la restriction du champ référentiel :

  pour, sur, question, niveau, genre, style, etc.
- la scansion du discours :

  donc, alors, et puis, et, etc.

Les balises permettent ainsi, selon les cas, de gérer la coénoncation (ligateurs en plage haute), de structurer le discours (ligateurs en plage basse), de signaler une marque d'attention à l'autre, la surprise ou une relation à soi, d'articuler la pensée de l'autre, de ponctuer et de moduler le discours ou de le scander.

2.1.6. L'hyperparagraphe

La théorie de Morel et Danon-Boileau prend également en compte un autre plan d'analyse : la dimension mimo-gestuelle (Morel 2003a, 2003c & 2004). Elle accorde une place importante au geste et au regard qui participent à la gestion de la colocution et de la

coénonciation[13]. Les mouvements de la tête et du regard anticipent toujours sur les indices morphosyntaxiques voire sur les variations intonatives.

Ce modèle envisage ainsi une unité plus large que le paragraphe oral : **l'hyperparagraphe** comme unité de dialogue. Cette unité est caractérisée par la position et le mouvement du regard de l'énonciateur. Tête et regard accompagnent habituellement tout début de nouveau paragraphe. Le retour de la tête et du regard indique généralement la fin du rhème. Si à la fin du rhème ils restent fixés sur l'écouteur lors de l'émission de la séquence, alors les paragraphes s'enchaînent dans un même hyperparagraphe.

Ainsi, le modèle de Morel et Danon-Boileau propose une organisation de l'oral en :

Paragraphe oral = préambule + rhème + postrhème
Hyperparagraphe = ensemble fini de paragraphes

2.2. Observations de quelques analyses

Nous observerons et discuterons à présent différents extraits de textes oraux analysés selon l'approche en « préambule + rhème + postrhème ». Les quatre premiers paragraphes analysés que nous avons choisi d'observer coïncident parfaitement avec des structures phrastiques. Nous nous intéresserons donc plus particulièrement à l'organisation interne en constituants « préambule + rhème + postrhème ».

Exemple 1

Le découpage opéré en (45) :

(45) *par contre le Québec c'est vraiment magnifique hein* [Morel 2004 : 338]

dégage deux ensembles :

préambule « par contre le Québec »

rhème + ponctuant « c'est vraiment magnifique hein »

Cette analyse rejoint notre analyse grammaticale. La structure verbale « c'est vraiment magnifique » correspond tout naturellement à un noyau prédicatif. Ce noyau connaît des

[13] La coénonciation est chez Morel (Morel 2002 : 120-121) une construction abstraite par laquelle l'énonciateur anticipe la pensée de l'écouteur : attentes, convergences d'opinions, contestations éventuelles, etc. La colocution conduit le locuteur à anticiper une prise de parole possible de son interlocuteur.

éléments périphériques à sa gauche comme à sa droite. Il est ici précédé du marqueur de point de vue « par contre » ainsi que d'un constituant nominal disloqué à gauche « le Québec ». Il est suivi du marqueur énonciatif « hein ». Concernant le préambule, Morel analyse sous un même ensemble « par contre le Québec ». Pour notre part, nous préférons distinguer au contraire les deux éléments à analyser en deux préambules distincts.

Exemple 2

L'organisation en (46) :

(46) *lui il était petit l'grand-père hein* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 22]

présente également une structure en trois temps :

Préambule	Rhème	Postrhème
lui	*il était petit*	*l'grand-père hein*

Là encore, la structure prédicative est nettement identifiable et notre découpage syntaxique suit la même organisation que celle posée par Morel et Danon-Boileau. La structure prédicative « il était petit », de type canonique, correspond au rhème auquel s'ajoutent un élément pronominal thématisé « lui » en tête de phrase, un groupe nominal disloqué à droite « le grand-père » en fin de phrase, tous deux repris ou annoncés par le clitique « il », ainsi que le marqueur énonciatif « hein » en toute fin d'énoncé. Le postrhème comporte ici deux éléments : un argument nominal coréférent avec un pronom du rhème et le ponctuant « hein ». Ici encore nous distinguons deux éléments périphériques à droite.

Exemples 3 et 4

L'analyse des extraits (47) et (48) ne suit pas une organisation logique traditionnelle syntaxique :

(47) *moi j'aimerais vraiment pas être une fille qui a le cœur fermé qui pense pas à donner des cadeaux aux autres* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 22]

(48) *y a aussi des profs quelques profs qui ont suivi des stages de formation en France* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 22]

La subordonnée relative y occupe une position centrale et indispensable de rhème.

Ainsi pour (47), le découpage est le suivant :

Préambule	Rhème	Postrhème
moi j'aimerais vraiment pas être une fille	*qui a le cœur fermé* *qui pense pas à donner des cadeaux aux autres*	

Pour (48), l'organisation est binaire :

Préambule	Rhème	Postrhème
y a aussi des profs quelques profs	*qui ont suivi des stages de formation en France qu'on sent beaucoup plus proches de nous*	

Un même découpage est impossible en termes de grammaire traditionnelle de la phrase puisque le pronom relatif est un élément régi, dépendant de son groupe antécédent. Ainsi, pour nous, le noyau prédicatif en (47) correspond à l'ensemble « j'aimerais vraiment pas être une fille qui a le cœur fermé qui pense pas à donner des cadeaux aux autres ». Cette structure prédicative connaît cependant un élément périphérique à sa gauche : le pronom disloqué « moi ».

Nous proposons alors le découpage suivant :

Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
moi	*j'aimerais vraiment pas être une fille qui a le cœur fermé qui pense pas à donner des cadeaux aux autres*	

En (48), c'est l'ensemble de l'extrait qui compose le noyau. Aucun élément périphérique n'est exprimé :

Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
	y a aussi des profs quelques profs qui ont suivi des stages de formation en France	

La reformulation du groupe nominal « des profs » avec « quelques profs » mériterait d'être discutée. Nous le ferons plus loin dans notre troisième partie[14].

En (47) et (48), même si les énoncés analysés correspondent à des phrases, Morel et Danon-Boileau ne suivent pas une approche syntaxique puisque le verbe de l'énoncé (la tête du prédicat) est analysé dans le préambule.

[14] Cf. infra p. 3.

Exemples 5, 6 & 7

Les extraits (49), (50) et (51) diffèrent également d'une analyse en termes de phrase :

(49) *mais c'est bon elle est décapotable la bagnole* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 22]

(50) *bah non il vaut mieux que toi tu y ailles hein* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 22]

(51) *tu vois moi j'crois qu'c'est pas comme ça qu'ça doit marcher la société* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 22]

Les trois paragraphes regroupent chacun deux articulations phrastiques plutôt lâches. Il est cependant évident qu'un regroupement sur un plan sémantique et discursif peut s'effectuer pour ces deux phrases.

L'extrait (49) est analysé ainsi :

Préambule	Rhème	Postrhème
mais c'est bon	*elle est décapotable*	*la bagnole*

Notre approche syntaxique en fait deux phrases autour des structures prédicatives « c'est bon » et « elle est décapotable » :

Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
mais	*c'est bon*	
	elle est décapotable	*la bagnole*

Comme le proposent Morel et Danon-Boileau, ces deux phrases peuvent tout à fait ensuite être recatégorisées en une unité supérieure cimentée par des liens d'ordre sémantique. La première phrase pourrait servir d'introduction à la seconde. Mais en termes de phrase, nous avons bien deux unités.

L'énoncé (50) est analysé comme un paragraphe binaire :

Préambule	Rhème	Postrhème
bah non il vaut mieux que toi	*tu y ailles hein*	

Nous remarquons que la subordonnée « que toi tu y ailles hein » est ici à cheval entre le préambule et le rhème. Le subordonnant complétif « que » et le pronom tonique « toi » en prolepse sont analysés dans le préambule. Le reste de la subordonnée constitue le rhème, alors que la tête du prédicat principal est reléguée dans le préambule.

Notre approche syntaxique dégage ici aussi deux phrases :

Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
bah	*non*	
	il vaut mieux que toi tu y ailles	*hein*

L'interjection « bah » peut être analysée comme un élément initial. L'adverbe « non » fonctionne seul comme un prédicat adverbial à sujet implicite[15]. Si Morel et Danon-Boileau confèrent à l'ensemble « tu y ailles hein » le rôle de rhème, c'est qu'il peut occuper le rôle central d'une prédication, mais seulement pour la structure « toi tu y vas/ailles hein », de second niveau. En effet, toute phrase enchâssée peut reproduire à son tour le schéma en « sujet + prédicat + éléments périphériques ».

Ainsi, paragraphe oral et phrase ne coïncident pas sur ce type d'énoncé.

L'exemple (51) est présenté comme un paragraphe ternaire :

Préambule	Rhème	Postrhème
tu vois moi j'crois	*qu'c'est pas comme ça qu'ça doit marcher*	*la société*

Notre découpage phrastique est loin d'être identique. La complétive « qu'c'est pas comme ça qu'ça doit marcher la société » fonctionne comme le complément direct régi du verbe « croire ». Elle ne peut donc pas apparaître séparément de son verbe recteur. Par ailleurs, le segment « tu vois » correspond à un prédicat elliptique de son objet. Il est donc à analyser isolément du reste de l'extrait.

Nous proposons pour (51) le découpage suivant :

Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
	tu vois	
moi	*j'crois qu'c'est pas comme ça qu'ça doit marcher la société*	

La complétive connaît un schéma interne identique :

[15] Cf. infra p. 3.

Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
	c'est pas comme ça qu'ça doit marcher	*la société*

Le groupe nominal « La société » est bien un élément final mais il est détaché de l'ensemble « c'est pas comme ça qu'ça doit marcher » et non de tout l'extrait.

La prédication « tu vois » peut aussi très facilement, tout comme les expressions « je sais », « tu sais », « tu penses », « remarque », « voilà » ou « tu parles », être récupérée comme terme initial pour une unité supérieure ou perdre sa valeur prédicative pour ne fonctionner que comme un élément périphérique[16]. Elle fonctionne alors comme un connecteur phatique renforçant une affirmation (Davoine 1980). Dans ce cas, nous proposons l'analyse suivante avec deux éléments initiaux :

Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
tu vois *moi*	*j'crois qu'c'est pas comme ça qu'ça doit marcher la société*	

Exemples 8 & 9

Les extraits (52a) et (53a) offrent aux propositions subordonnées la possibilité de former un paragraphe :

(52a) *en tout cas y a une consigne c'est ne jamais enregistrer pour rien hein parce que après vous vous r'trouvez avec des heures d'enregistrement* [Morel & Danon-Boileau 1998 : 22]

(53a) *tu vois par exemple grégory moi pour moi c'est vraiment un ami e super parce que tu es avec lui il a vraiment le cœur ouvert envers tout le monde* [Morel & Danon-Boileau 1995 : 192]

Ils sont analysés ainsi :

(52a)

Préambule	Rhème	Postrhème
en tout cas y a une consigne *parce que après*	*c'est ne jamais enregistrer pour rien hein* *vous vous r'trouvez avec des heures d'enregistrement*	

[16] Cf. infra p. 3.

(53a)

Préambule	Rhème	Postrhème
tu vois [ligateur] *par exemple* [ligateur] *grégory* [cadre] *moi pour moi* [indice de modalité]	*c'est vraiment un ami e super*	
parce que [ligateur] *tu es avec lui* [mod. + cadre]	*il a vraiment le cœur ouvert envers tout le monde*	

Or, qui dit « proposition subordonnée en 'parce que' » dit « dépendance par rapport à un verbe ». Les deux subordonnées en (52a) et (53a) se distinguent cependant.

La première, en (52), est régie par le verbe « enregistrer ». Elle est un circonstant intra-prédicatif de type accessoire qui peut être clivé :

(52b) *C'est parce que après vous vous r'trouvez avec des heures d'enregistrement qu'il ne faut jamais enregistrer pour rien.*

Notre découpage est alors le suivant :

Niveau	Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
1	*en tout cas*	*y a une consigne*	
		c'est de ne jamais enregister pour rien hein parce que après vous vous r'trouvez avec des heures d'enregistrement	
2	*après*	*vous vous r'trouvez avec des heures d'enregistrement*	

La seconde subordonnée en (53) n'est pas régie par le verbe « être » qui précède. Elle ne peut pas ici être extraite dans une structure clivée :

(53b) * *c'est parce que tu es avec lui il a vraiment le cœur ouvert envers tout le monde que c'est vraiment un ami e super*

L'énoncé correspond davantage à :

(53c) [je dis ça] *parce que tu es avec lui il a vraiment le cœur ouvert envers tout le monde*

La subordonnée est donc régie par un verbe implicite.

Notre découpage est donc pour (53) :

Niveau	Périphériques initiaux	Sujet + prédicat	Périphériques finaux
1	*tu vois par exemple grégory moi pour moi*	*c'est vraiment un ami e super*	
		[je dis ça] *parce que tu es avec lui il a vraiment le cœur ouvert envers tout le monde*	
2	*tu es avec lui*	*il a vraiment le cœur ouvert envers tout le monde*	

La prédication « tu vois » peut être analysée comme une prédication première ou comme un élément périphérique comme prédication recatégorisée. Nous avons déjà mentionné cette possibilité pour l'exemple (51).

Phrase et paragraphe oral présentent donc ici encore des différences.

2.3. Une analyse pertinente au niveau de la syntaxe ?

Le concept de phrase est d'entrée exclu des descriptions du français parlé de Morel et Danon-Boileau. Leur position est clairement formulée :

« La notion de phrase est inopérante à l'oral. » (1995 : 190)

Le paragraphe oral est identifié par des indices intonatifs démarcatifs, c'est-à-dire par ses « bords », ses contours. La démarcation des unités des productions orales s'accomplit « par les variations de hauteur du fondamental de la voix à la finale des constituants prosodiques : la montée marque la continuation et donc la liaison avec ce qui suit, alors que la descente marque l'autonomisation du groupe par rapport à la suite » (Morel & Danon-Boileau 1995 : 190). La phrase, au contraire, doit être définie par son centre, prédicatif. C'est un premier point de discussion.

Ensuite, les découpages en paragraphes effectués par Morel et Danon-Boileau correspondent bien souvent à des phrases complètes, ce qui atteste que la phrase n'est pas totalement inopérante à l'oral. Ce n'est que le découpage interne en « préambule + rhème + postrhème » qui est discutable d'un point de vue syntaxique.

Les travaux de Morel et de Danon-Boileau permettent de rendre compte de certaines organisations typiques à l'oral. Leur approche accorde une place importante au premier constituant du paragraphe : le préambule. Celui-ci « garantit l'accordage des esprits avant

l'énonciation du rhème » (Morel & Danon-Boileau 1998 : 162). Avec le préambule, chaque locuteur anticipe sur ses propos et gère ses interventions. Il possède un degré élevé d'informativité. Le rhème, lui, permet au locuteur d'afficher sa particularité sur sa manière de considérer l'objet du discours présenté dans le préambule. Il serait intéressant d'examiner de près cette première position à l'initiale de la phrase.

Morel et Danon-Boileau mettent également l'accent sur l'étendue des petits mots balises qui permettent l'organisation et le découpage de l'oral. Ceux-ci occupent une certaine charge dans la structuration syntaxique et procurent au récepteur des repères fiables.

Morel et Danon-Boileau avancent enfin l'idée de la portée des données posturo-mimo-gestuelles accompagnant les niveaux morphosyntaxiques et intonatifs. Le langage oral ne doit donc pas se réduire à un seul de ces domaines, mais doit prendre en compte, dans une certaine mesure, toutes les données offertes par ces trois niveaux.

Ainsi, même si de nombreux points éloignent la phrase et le paragraphe oral, la théorie ici présentée permet de mettre en avant la complémentarité entre les indices intonatifs et les marqueurs morphosyntaxiques et lexicaux (Morel 2001b) et de prendre en compte les dimensions mimo-gestuelles et kinésiques de l'acte de communication (Bouvet & Morel 2001 ; Morel 2003c) qui combine plusieurs niveaux : syntaxique, énonciatif, prosodique, gestuel, etc.

III- LE MODÈLE DE FRIBOURG

Les termes de **clause** et **période** ont été introduits par le groupe de Fribourg (Berrendonner & Reichler-Beguelin 1989 ; Berrendonner 1990 & 1993b ; Béguelin 2000 & 2002) pour tâcher de relayer dans le discours, oral comme écrit, la catégorie grammaticale de la phrase, désapprouvée et jugée inopérante. Parallèlement à ces nouvelles notions de clause et de période, la théorie fribourgeoise introduit également le concept de **mémoire discursive** définie comme un état de connaissance existant entre locuteurs et impliquant des informations issues d'un savoir commun, transmises verbalement ou présentes lors de la situation énonciative.

3.1. La notion de phrase

Considérant la phrase comme une notion inadéquate, Berrendonner *et al.* remettent en cause l'idée que le texte, pour la langue parlée, s'organise suivant une succession de phrases.

Cette dernière est ainsi vue comme un instrument inefficace dans la segmentation du discours oral, voire pour certaines configurations de l'écrit telles que les appositions ou les détachements. Berrendonner reconnaît cependant le statut bien établi de la phrase mais il limite cette unité à une notion graphique et ne prend pas en compte l'aspect prédicatif de la phrase. Or nous savons que le critère définitoire de la ponctuation n'est pas pertinent pour la phrase, et qu'il l'est encore moins à l'oral (Leech *et al.* 1997 ; Seguin 2002 ; Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987 ; Blanche-Benveniste 1998). Pour Berrendonner, la phrase ne serait alors qu'une « unité de lettré » (1993b : 21) et non une unité de linguiste.

Berrendonner pose ainsi l'importance et l'urgence de procéder à un remplacement de la notion phrastique. Il se dirige alors vers un travail appuyé d'hypothèses pragmatiques et propose à la place deux unités formelles (Berrendonner & Reichler-Béguelin 1989 : 113) : la **clause** et la **période**. Il émet l'hypothèse que tout discours s'articule selon deux ordres de combinatoires superposés et irréductibles l'un à l'autre : un ordre micro-syntaxique et un ordre macro-syntaxique (Berrendonner 1990). À la différence des deux modèles précédents, l'approche fribourgeoise est non modulaire. Elle a uniquement pour but de capter les unités fonctionnelles.

3.2. Clause, période et mémoire discursive

3.2.1. La clause (ou énonciation), unité discursive minimale à fonction communicative

Au niveau micro-syntaxique, le groupe de Fribourg traite des relations de type rectionnel au sens large, comme les différentes formes de dépendance qu'entretiennent entre elles les unités lexicales.

La **clause** est vue comme l'unité maximale en micro-syntaxe. Au niveau macro-syntaxique, ces clauses, actualisées dans le discours, acquièrent une valeur différente, prennent le statut d'actions communicatives élémentaires et portent alors le nom d'énonciations.

Le discours s'analyse donc en une succession d'unités énonciatives. Il s'agit plus précisément de syntagmes actualisés par un acte de langage et soutenus par une courbe intonative. Berrendonner met ainsi en relation le signe prosodique (intonème) et le signe linguistique (clause) (Berrendonner 2002a : 24). La fonction de la clause ou de l'énonciation n'est plus seulement de signifier mais de communiquer. Les clauses ont pour rôle de modifier le savoir commun aux locuteurs appelé plus communément « **mémoire discursive** » notée (M). Berrendonner parle à propos d'**unités d'action langagière** ou d'**unités minimales à fonction communicative** (Berrendonner 1993b : 22). Ces unités comportent une et une seule fonction. Elles ne peuvent donc pas être segmentées en unités d'ordre inférieur. Chaque clause doit être envisagée comme une énonciation, un nouvel état de M (M^{i+n}) provoquant ainsi une

transformation conventionnelle de M (Berrendonner 2002b : 31). Par exemple, dans la phrase (54) :

(54) *Malgré la pluie, je vais arroser les fleurs. [Berrendonner & Reichler-Béguelin 1989 : 113]*

le modèle fribourgeois dénombre deux clauses. Le premier segment « malgré la pluie » accomplit un acte énonciatif de concession. Il s'agit donc bien d'une clause. Pour nous, l'énoncé ne se compose que d'une seule phrase. Il est ressenti comme un tout connexe et le constituant « malgré la pluie » dépend de la prédication « je vais arroser les fleurs ».

La clause verbale peut commuter avec un signe mimo-gestuel :

(55) *C'est le seul que je continue. Le reste, <Geste> (= j'ai jeté)* [Berrendonner 2002b : 31]

Le statut de la clause est donc bien celui d'un acte communicatif. L'acte énonciatif (Berrendonner & Reichler-Béguelin 1989 : 113) peut être à la fois verbal et/ou mimo-gestuel. Il touche ainsi le domaine langagier mais aussi le comportement.

Les clauses sont donc constituées de rapports rectionnels de sélections et d'accords (Berrendonner 1993b : 22). Elles s'articulent entre elles selon des relations pragma-syntaxiques (qui « laissent attendre ») (Berrendonner 2002b : 31) et selon des relations formelles de concaténation (x précède y) et/ou de rection (x implique la co-occurrence de y).

3.2.2. La période, unité d'intégration prosodique

À un niveau supérieur, ces clauses s'organisent entre elles pour former des **périodes** comme unités communicatives intégratives (Berrendonner 1993a : 50 ; 2003). Berrendonner définit chaque période comme « une suite d'énonciations formant un programme discursif complet, qui est marqué par la présence sur son dernier terme d'un intonème conclusif » (Berrendonner 1993b : 22). La période est définie en terme de structure intonative. Ainsi :

(56) *(j'ai un animal préféré)*^{S} *(c'est les coccinelles)*^{F} [Berrendonner 2002a : 25][17]

Les variations prosodiques jouent « un rôle important dans la *régulation interactive* de la communication » (Berrendonner 1993a : 51). L'intonème conclusif marque la fin d'une séquence discursive et il signale à tout interlocuteur qu'il peut prendre la parole. Toute période est ainsi un ensemble de clauses caractérisé par une intonation conclusive sur la dernière clause mais également par le trait complet et fini de l'état final de M.

17 La lettre « S » en exposant signifie « suite » tandis que le « F » signale une « fin ».

La période possède une structure de programme praxéologique, descriptible en termes de buts et de sous-buts. Les unités qui la composent sont reliées les unes aux autres par diverses relations « annonce → explication/précision » pour (56) :

(56) *(j'ai un animal préféré)*^{S} *(c'est les coccinelles)*^{F} [Berrendonner 2002a : 25]

« cause → conséquence » pour (57) :

(57) *Elle me résistait, je l'ai assassinée.*

etc.

La période se définit ainsi selon trois critères (Avanzi 2005) : (i) Elle est une unité interactive. (ii) Elle correspond à un programme praxéologique complet. (iii) Elle est structurée par la prosodie.

3.2.3. La notion de mémoire discursive

L'approche fribourgeoise s'articule autour de la notion de mémoire discursive (M), c'est-à-dire autour d'un savoir partagé. Chaque clause apporte une information nouvelle concernant ce savoir commun. Au fil du discours, cette mémoire discursive connaît donc différentes transformations (ou actions communicatives, verbales ou gestuelles) et subit alternativement divers états : M^{i}, M^{i+1}, M^{i+2}, … , M^{i+n}.

(57) *Elle me résistait, je l'ai assassinée.*

cause → *conséquence*

$$M^{i} \longrightarrow M^{i+1} \longrightarrow M^{i+2}$$

3.3. Clause, période *vs* phrase

D'après Berrendonner, la phrase, toujours considérée comme une unité graphique, coïncide selon les cas avec une période ou avec une clause. Nous avons vu qu'à l'inverse, certaines clauses coïncident avec des phrases mais aussi avec des syntagmes non prédicatifs comme « malgré la pluie » en (54).

En (58), clause et phrase se confondent :

(58) *Je m'attendais à des poignées de mains, il n'y en eut pas.* [Berrendonner 1993b : 23]

Berrendonner analyse l'extrait (58) comme une période binaire composée de deux clauses. Cette période binaire correspondrait à une seule phrase et c'est la présence des marques graphiques de

ponctuation qui appuierait cette lecture. Or nous savons qu'une phrase ne se caractérise pas par ses contours graphiques. Notre approche syntaxique relève deux unités prédicatives :

Phrase 1 « je m'attendais à des poignées de mains »

Phrase 2 « il n'y en eut pas »

L'exemple suivant témoigne une nouvelle fois du caractère inadéquat des marques graphiques pour délimiter syntaxiquement une phrase :

(59) *J'acquérais quelques objets dans les prix doux. Lesquels objets, d'ailleurs, je me faisais froidement rembourser le lendemain…* [Berrendonner 1993b : 23]

Berrendonner y voit également une période binaire correspondant à deux phrases. D'un point de vue grammatical, l'ensemble ne forme qu'un tout. La subordonnée relative introduite par « lesquels » ne saurait fonctionner seule. Nous avons donc une seule phrase. Ainsi, les notions de période et de phrase se confondent en (59). Ce cas de figure est cependant plus rare. La période correspond davantage à des regroupements de phrases.

3.4. Observations de quelques analyses

Afin toujours de vérifier la valeur opérationnelle des unités proposées par le modèle de Fribourg, nous observerons plusieurs découpages du discours en clauses et périodes.

Exemple 1

Nous discuterons en premier lieu l'extrait suivant :

(60) *il est 20h30 / vous avez 150 mètres à faire / vous sonnez au numéro 21 / une première fois / puis une seconde fois / Mariani descend et se trouve face à vous *[18]* [Berrendonner 1993b : 22]

La théorie fribourgeoise analyse cette période narrative en six clauses :

clause 1 « il est 20h30 »

clause 2 « vous avez 150 mètres à faire »

clause 3 « vous sonnez au numéro 21 »

clause 4 « une première fois »

clause 5 « puis une seconde fois »

clause 6 « Mariani descend et se trouve face à vous »

Les cinq premières clauses sont énoncées avec un intonème suggérant une suite. La dernière clause comporte un intonème conclusif marquant la fin de la période.

[18] Le signe / indique la fin d'une clause. Le signe \ marque la fin d'une période.

D'un point de vue prédicatif, ce découpage est discutable.

Les trois premières clauses correspondent parfaitement à des phrases verbales simples. Nous aurions opté pour un découpage identique. La sixième clause, quant à elle, marque deux prédications autour des verbes « descendre » et « se trouver ». Le découpage proposé par Berrendonner est étonnant car si c'est bien la présence d'une action langagière qui détermine la clause, deux ensembles auraient dû être distingués. Les deux extraits :

vous avez 150 mètres à faire / vous sonnez au numéro 21

*Mariani descend et se trouve face à vous *

devraient être analysés de manière identique. Or, la première construction « vous avez 150 mètres à faire / vous sonnez au numéro 21 » est constituée de deux clauses et la deuxième « Mariani descend et se trouve face à vous » d'une seule clause. Cela semble s'expliquer par la présence du coordonnant « et » et/ou l'ellipse du sujet « Mariani » en facteur commun aux deux verbes. Or Berrendonner affirme qu'un tel procédé peut s'étendre au niveau de la période. Un sujet peut ainsi être mis en facteur commun à deux clauses successives comme c'est le cas pour (61) :

(61) *Chantecler revint à la ferme après son effroyable capture _ raconta à Pinte son épouse comment il se délivra de son maître-trompeur.* [Berrendonner 1993b : 25]

Nous ne pouvons donc expliquer le découpage motivé en (60).

Le passage « vous sonnez au numéro 21 une première fois puis une seconde fois » est plus délicat. Il est construit autour d'un seul verbe « sonner ». Cependant l'organisateur discursif « puis » fonctionne comme un véritable préfixe introduisant une nouvelle unité. Cette dernière n'est malgré tout pas complète. Elle est elliptique du prédicat exprimé antérieurement « vous sonnez au numéro 21 ».

Ce dernier ensemble peut alors connaître différentes lectures. Syntaxiquement, il est perçu habituellement comme une seule phrase. Mais l'intonation pourrait possiblement modifier l'interprétation et faire du circonstant un élément périphérique, voire un élément autonome. Cette autonomie serait cependant relative puisque le circonstant appartient tout de même à la prédication qui précède. Nous proposerons une interprétation syntaxique plus détaillée de ces possibilités dans la troisième partie de notre travail.

Exemple 2

(62) *aussitôt que je me lève le matin / je sais pas ce qui se passe / j'en sais rien / ch'uis à la bourre * **et je cours** * et je me rappelle toujours ces arrivées sur les chantiers courant comme un fou…* [Berrendonner 1993b : 22]

La première est composée de quatre clauses :

Période 1

clause 1 « aussitôt que je me lève le matin »

clause 2 « je sais pas ce qui se passe »

clause 3 « j'en sais rien »

clause 4 « ch'uis à la bourre »

La deuxième et la troisième période se composent d'une seule et unique clause introduite par le ligateur « et » servant à marquer la continuité du récit :

Période 2

clause « et je cours »

Période 3

clause « et je me rappelle toujours ces arrivées sur les chantiers courant comme un fou… »

Notre analyse syntaxique de l'extrait est totalement différente pour les deux premières clauses. En effet, celles-ci sont liées syntaxiquement. La subordonnée « aussitôt que je me lève le matin » porte sur la prédication « je sais pas ce qui se passe » comme circonstant temporel. Elle joue ici un rôle d'élément extra-prédicatif détaché en tête de phrase comme terme périphérique. Il s'agit donc pour nous d'une seule et même phrase composée de deux propositions prédicatives, la première étant subordonnée à la principale.

Cependant, l'analyse de Berrendonner permet de soulever le problème de la portée de l'élément circonstanciel « aussitôt que je me lève le matin » que nous avons rattaché hâtivement au noyau « je sais pas ce qui se passe ». L'élément temporel peut en effet porter sur l'ensemble des trois prédications :

Préfixe(s)	**Noyau(x)**
aussitôt que je me lève le matin	*je sais pas ce qui se passe*
	j'en sais rien
	ch'uis à la bourre

Ce cas de figure souligne le fait que le discours oral ne peut pas se fixer dans des cases figées.

Les clauses qui suivent sont des phrases simples sans ambiguïté possible.

Notre analyse prédicative donne le résultat :

Phrase1 « aussitôt que je me lève le matin je sais pas ce qui se passe »

Phrase 2 « j'en sais rien »

Phrase 3 « ch'uis à la bourre »

Phrase 4 « et je cours »

Phrase 5 « et je me rappelle toujours ces arrivées sur les chantiers courant comme un fou... »

Exemple 3

Pour (63) :

(63) *Puis alors le deuxième air, j'ai eu des applaudissements assez nourris.* [Berrendonner 1993b : 22]

Berrendonner parle d'une période binaire composée de deux clauses suivant le schéma « support + apport ». Notre analyse aboutit ici au même découpage. La première unité « puis alors le deuxième air » correspondrait pour nous à une phrase averbale de type existentiel. La seconde est une phrase verbale type.

Phrase 1 « puis alors le deuxième air »

Phrase 2 « j'ai eu des applaudissements assez nourris »

Cependant cette interprétation peut être faussée selon l'intonation accompagnant l'ensemble « le deuxième air » qui peut être énoncé comme une unité autonome ou comme un terme périphérique introducteur. Le cas échéant, il n'y a qu'une seule phrase.

Exemple 4

L'exemple (64) est plus fourni. Il se compose d'une seule et même période rassemblant treize clauses.

(64a) *j'étais même pas à 50 à l'heure/* **(bas)** *même pas à 50 à l'heure/ j'arrive j'étais à : combien : pas tout à fait cent mètres du virage/ un gros camion semi-remorque qui arrive en face/ et puis la route était assez étroite/ il mordait complètement la ligne blanche/ il était pleins phares/ et puis c'était un camion très très long alors ch'ais pas il était peut-être même plus ou moins obligé de mordre cette ligne/ parce qu'autrement l'arrière se serait râclé contre la falaise/ ch'ais pas/ et moi quand j'ai vu ce camion j'ai commencé à freiner/ puis j'ai fait des appels de phares pour qu'il se mette en code/ je voyais absolument rien* \ [Berrendonner 1993a : 52]

Nous proposons pour ce passage un découpage relativement différent :

Phrase 1 « j'étais même pas à 50 à l'heure »

Phrase 2 « même pas à 50 à l'heure »

Phrase 3 « j'arrive »

Phrase 4 « j'étais à pas tout à fait cent mètres du virage »

Phrase 5 « un gros camion semi-remorque qui arrive en face »

Phrase 6 « et puis la route était assez étroite »

Phrase 7 « il mordait complètement la ligne blanche »

Phrase 8 « il était pleins phares »

Phrase 9 « et puis c'était un camion très très long »

Phrase 10 « alors ch'ais pas »

Phrase 11 « il était peut-être même plus ou moins obligé de mordre cette ligne - parce qu'autrement l'arrière se serait râclé contre la falaise »

Phrase 12 « ch'ais pas »

Phrase 13 « et moi quand j'ai vu ce camion j'ai commencé à freiner »

Phrase 14 « puis j'ai fait des appels de phares pour qu'il se mette en code »

Phrase 15 « je voyais absolument rien »

Nous relevons également la parenthèse « combien » comme unité averbale :

Phrase 16 « combien »

Il s'agit dans l'ensemble d'unités prédicatives simples et verbales.

La deuxième unité est peut-être la plus problématique. Il s'agit d'un noyau elliptique répétant un élément du contexte précédent pour souligner son importance. Nous pourrions la traiter comme une simple répétition, phénomène fréquent à l'oral, mais sa longueur et la rupture prosodique évidente (changement de ton) nous amènent à l'interpréter comme une unité distincte, elliptique d'une prédication non rédupliquée.

L'adverbe interrogatif « combien » fonctionne comme une parenthèse. Il est un prédicat locatif à sujet implicite.

La cinquième unité est analysée comme une phrase averbale existentielle construite autour d'un groupe nominal complété d'une relative de type événementiel.

La subordonnée en « parce que » est typiquement un circonstant intra-prédicatif régi pouvant être clivé :

(64b) *C'est parce qu'autrement l'arrière se serait râclé contre la falaise qu'il était peut-être même plus ou moins obligé de mordre cette ligne.*

Elle ne peut donc pas, *a priori*, constituer une unité indépendante.

Ainsi, les découpages en clauses ou phrases présentent des règles tout à fait différentes.

3.5. L'unité phrase efficacement remplacée ?

Berrendonner s'éloigne volontairement de l'approche syntaxique pour fonder une théorie informationnelle.

Il est évident que le duo « clause / période » et la notion de phrase ne peuvent pas coïncider. Berrendonner fonde ses deux notions sur des critères prosodiques alors que la phrase est définie selon un critère prédicatif. Il met l'accent sur la combinaison des clauses (ou énonciations) à l'intérieur d'un texte pour constituer un discours. Une clause, employée seule, se trouve non pertinente et bien souvent le lecteur (ou interlocuteur) attend la suite du discours. Cela touche le domaine communicatif, informationnel. Clause et période ne peuvent donc pas remplacer efficacement la phrase qui reste une unité syntaxique. Les unités clause et période ne remplissent pas les mêmes fonctions et n'interviennent pas dans le même domaine. En réfutant l'unité phrase, Berrendonner rejette l'unité syntaxique (qu'il considère du reste à tort comme une unité graphique) pour lui substituer des unités qui relèvent d'un autre niveau de description linguistique. Ainsi le découpage syntaxique de l'oral (ou de l'écrit) n'est pas résolu dans sa proposition.

Quelques flottements

Berrendonner reconnaît que l'analyse des rapports rectionnels n'est pas simple (Berrendonner 2002b : 28) et que pour certaines configurations sa théorie connaît quelques limites. Pour les tournures (65), (66), (67) et (68), relativement similaires, le découpage de Berrendonner est hésitant et l'observation oscille entre plusieurs analyses (Berrendonner 2002a : 26 ; Avanzi 2006) :

(65) *(de cette époque) (tout le monde se souvient)*[Berrendonner 2002a : 26]
(66) *(cette maison) (tout est à refaire)* [Berrendonner 2002a : 26]
(67) *(le parfum) (j'adore)* [Berrendonner 2002a : 26]
(68) *(cette maison)*^{S} *(elle n'a pas de jardin)*^{F} [Berrendonner 2002a : 26]

En (65), le segment « de cette époque » est introduit par la préposition « de » qui est régie par le verbe « se souvenir ». Il est donc « rectionnellement connexe » (Berrendonner 2002a : 26) avec la prédication « tout le monde se souvient ». Le tout forme une seule et unique clause.

Pour (66), l'absence de préposition devant « cette maison » conduit la théorie fribourgeoise à y voir deux clauses autonomes en période binaire, la premère correspondant à un

« nominativus pendens ». Néanmoins, nous pensons au contraire que l'ensemble « cette maison » n'est pas autonome et qu'il intervient ici comme un topique à la prédication « tout est à refaire ».

Pour (67) et (68), l'équipe de Fribourg hésite entre différents statuts : (i) deux clauses indépendantes en période binaire ou (ii) un constituant extraposé en tête de clause, d'où une interprétation en une seule clause (Berrendonner 2008).

Pour nous, il est certain que les premiers segments « le parfum » ou « cette maison » ne peuvent fonctionner indépendamment. Ils se rattachent syntaxiquement et énonciativement aux centres prédicatifs « j'adore » ou « elle n'a pas de jardin » sous une même unité.

Des apports notables

C'est principalement l'articulation en clauses que nous ne suivrons pas puisqu'elle s'éloigne considérablement des notions de grammaire et de phrase. L'organisation en clauses et périodes est cependant intéressante puisqu'elle porte un caractère informationnel. Les clauses sont unies selon différents niveaux (sémantique et prosodique) et non selon des relations d'ordre syntaxique.

Les travaux fribourgeois, comme ceux de Morel et de Danon-Boileau prennent également en compte une dimension importante des productions orales : la possibilité de recouper discours verbal et composants comportementaux ou mimo-gestuels (Berrendonner & Reichler-Béguelin 1989 : 114) pouvant occuper les mêmes rôles. Ainsi en (69) :

(69) *On l'a opéré, et trois mois après, « le tranchant de la main, paume vers le haut, coupe transversalement l'espace »* [Berrendonner & Reichler-Béguelin 1989 : 114]

le geste réalisé constitue une clause à part entière.

Cependant, le modèle fribourgeois ne remplace pas efficacement la notion de phrase par des unités plus justes, ou du moins au niveau de la syntaxe.

IV- DIVERS AUTRES MODÈLES

L'approche aixoise, celle de Fribourg et celle de Morel et Danon-Boileau ne sont pas les seules à s'être penchées sur la structuration discursive de l'oral. Nous évoquerons rapidement certains des autres modèles.

4.1. Perrot

Perrot (1978, 1994 & 1995) envisage la phrase comme le produit d'une double structuration : celle de l'**énoncé** et celle du **message**. La phrase est donc également pour lui une unité d'énonciation et une unité de communication organisant l'apport d'information. Tout message à communiquer se compose au maximum de trois éléments définis selon le principe de concomitance signifiant / signifié. À chaque forme, une fonction. La forme tient compte de la prosodie et de contraintes d'ordre tactique. La fonction relève de la valeur informationnelle. Perrot dégage ainsi trois éléments repris à Pottier (1967) : une information subordonnée (**support**), mise en avant, une information principale (**apport**) qui peut être suivie d'une information retardée (**report**).

4.2. Lambrecht

L'opposition micro- *vs* macro-syntaxe n'apparaît pas dans les approches constructionnelles grammaticales (Lambrecht 1994 ; Fillmore *et al.* à par.). C'est la structure référentielle et le degré de prégnance cognitive des référents qui vont servir à catégoriser les différentes unités appelées « **topic**, **comment** et **anti-topic** », terminologie américaine initiée par Hockett (1958) et qui équivaut en français aux éléments **thème**, **rhème** et **appendice**. Dans le modèle constructionnel, les différentes composantes tiennent moins des structures segmentales et suprasegmentales que les trois modèles décrits précédemment.

4.3. Cresti et la teoria de la lingua in atto

La **teoria de la lingua in atto** (théorie de la langue en actes) des chercheurs du LABLITA rassemblés sous la direction de Cresti (Florence, Italie) se situe dans le même courant européen que l'approche aixoise et le modèle fribourgeois, en adoptant le terme de macro-syntaxe (Cresti 2000 ; Scarano 2003). Le modèle applique également une structure tripartite à la segmentation de l'italien parlé en unités discursives pertinentes. Les chercheurs italiens concentrent leurs études sur la notion d'articulation informationnelle et sur la codification intonative des actes de langage au sens d'Austin.

Tout comme les trois principaux modèles précédemment cités, l'équipe de Cresti préfère à la phrase la notion d'énoncé comme unité d'analyse fondamentale.

L'énoncé

L'unité d'analyse fontamentale est l'**énoncé** défini comme l'accomplissement d'un acte de langage autonome (Cresti 1999) marqué de manière spécifique par l'intonation qui indique alors l'acte illocutoire réalisé par l'énoncé (interrogation, affirmation, injonction, etc.). Cet énoncé connaît lui aussi une organisation spécifique en « comment + topic + appendice ».

Le comment

Le **comment** se présente comme l'unité autonome, suffisante et nécessaire pour constituer un énoncé à elle seule. C'est le cas de l'exemple :

(70) *Carlo va a Roma. = Charles va à Rome.* [Cresti]

construit autour d'une seule unité tonale et informationnelle (comment = énoncé).

Le topic

Le **topic** précède le comment. Il est le champ d'application de la force illocutoire et est doté d'une forme intonative non conclusive :

(71) *Da domani/ dieta // = dès demain régime* [Cresti]

(72) *Carlo/ va a Roma // = Charles (il/ø) va à Rome.* [Cresti]

L'appendice

L'**appendice** complète le comment ou le topic qu'il suit, calquant le même profil intonatif, mais sur une plage plus basse.

L'exemple (73) présente un appendice du comment :

(73) *ce l'ho io [comment] / la ricetta [appendice du comment] // = C'est moi qui l'ai,* ***le reçu.*** [Cresti]

tandis que (74) présente un appendice du topic :

(74) *e dopo [topic] / quando la rimandarono via [appendice du topic] / l'ha preso a case sua [comment] // = Et après,* ***quand ils la renvoyèrent****, elle l'a pris chez elle.* [Avanzi 2007]

Autres unités informationnelles

Le modèle italien distingue également d'autres unités informationnelles mais secondaires selon plusieurs critères : place dans l'énoncé, fonction pragmatique, caractère répétitif ou non, etc. Il repère ainsi l'incipit, l'allocutif, le phatique, les incises, etc.

4.4. Le Goffic

À l'opposé des approches niant la fonction opérante de la phrase, Le Goffic défend le modèle de celle-ci et refuse de lui suppléer de nouvelles notions (2005 & 2008). Il reconnaît cependant la nécessité de revenir sur cette notion et proposer une définition plus souple. Ainsi, dans ses récents travaux (2008), il soumet un modèle de production et d'interprétation d'un texte de langue parlée appliqué à la phrase. Il reprend pour cela les termes introduits par Blanche-Benveniste mais il ne conserve des approches aixoises que la terminologie.

La séquence

Le Goffic introduit le terme de séquence comme unité de production (pour l'émetteur) et de traitement (pour le récepteur) comme essai de structuration de phrase, abouti ou non. Il rappelle par ailleurs sa définition de la phrase : une prédication en acte autonome et réalisé comme une assertion, une interrogation ou une injonction. À partir des termes macro-syntaxiques aixois, il redéfinit la phrase comme un noyau (canonique ou non) encadré d'affixes.

Le noyau

Le noyau comporte les éléments sujet et prédicat et peut prendre diverses formes :

(75) *il avait une voiture de fonction* [Le Goffic 2008 : 333]

(76) *attends* [Le Goffic 2008 : 334]

(77) *ouais* [Le Goffic 2008 : 334]

(78) *gracias* [Le Goffic 2008 : 334]

Les affixes

Les affixes, éléments à la périphérie du noyau, sont des compléments accessoires extra-prédicatifs : **préfixes** (antéposés au noyau), **suffixes** (postposés au noyau) ou **infixes** (insérés au noyau).

Les préfixes regroupent plusieurs ensembles : ligateurs, marqueurs de point de vue, apostrophes, circonstants cadratifs, termes nominaux disloqués à gauche. Ils s'ajoutent facilement les uns aux autres :

(79) *et [préf. 1] finalement [préf. 2] bon [préf. 3] on est allé boire un café ensemble [noyau]* [Le Goffic 2008 : 334]

Les suffixes, moins nombreux que les préfixes, rassemblent tout de même plusieurs éléments : marques énonciatives de point de vue ou de structuration du discours, gloses métalinguistiques, circonstants, termes nominaux disloqués à droite :

(80) *il avait pas un radis [noyau] quoi [suffixe]* [Le Goffic 2008 : 337]

La période

Le Goffic envisage également une unité de rang supérieur appelée « période » et envisagée comme un regroupement sémantico-discursif de séquences réalisé sur des bases informationnelles et non syntaxiques :

(81) *il y avait un mec pareil il faisait la queue* [Le Goffic 2008 : p]

Le modèle ainsi suggéré dynamise l'analyse linguistique. Chaque séquence, après émission, peut immédiatement être recatégorisée et réinterprétée comme noyau, préfixe ou suffixe d'une unité supérieure. L'approche aixoise se trouve ici systématisée pour essayer de faire fonctionner le modèle sur un texte réel.

La proposition ainsi décrite ne rompt pas avec le repère syntaxique qu'est la phrase. Elle la module, au contraire, pour pouvoir analyser avec des outils identiques, les différentes organisations plus ou moins lâches de la langue parlée.

V – CONFRONTATION DES DIFFÉRENTES APPROCHES

En guise de bilan comparatif, nous constatons que la plupart des modèles peuvent être ramenés à une structure ternaire. La seule approche vraiment déviante est l'articulation fribourgeoise. Les différents tableaux ci-dessous permettent de résumer cela :

Modèle aixois

<table>
<tr><th colspan="3">Niveau macro-syntaxique</th></tr>
<tr><td rowspan="2">préfixe</td><td rowspan="2">niveau micro-syntaxique
Noyau</td><td>suffixe</td></tr>
<tr><td>postfixe</td></tr>
</table>

Morel et Danon-Boileau

Paragraphe oral		
préambule	**rhème**	postrhème

Lambrecht

Topic	**Comment**	Anti-comment

Le Goffic

Préfixe	**Noyau**	Suffixe

Perrot

Apport	**support**	report

Modèle italien

énoncé			
topic	appendice du topic	**comment**	appendice du comment

Modèle fribourgeois

période			
clause^{C}	clause^{C}	clause^{C}	clause^{F}

Cependant, cette structure ternaire n'est pas nouvelle. Cette vision était déjà bien en place dans les grammaires fonctionnelles de Van Valin, Dik, Givon, de même que dans les travaux de Combettes (1993 & 1998b). Les perspectives fonctionnelles dégageaient un centre, une place frontale ou initiale, appelée LDP (Left Detachement Position) et une place finale, RDP (Right Detachement Position) (Van Valin et LaPolla 1997).

Si la phrase n'est pas une unité opératoire en langue parlée telle qu'elle est actuellement définie dans les grammaires françaises, les différentes unités proposées la suppléant coïncident dans bon nombre d'exemples avec une phrase telle que nous l'entendons. Ce sont les différentes organisations internes qui s'écartent de l'organisation grammaticale de la phrase.

Conclusion

Ce premier chapitre nous a permis de faire un bilan des différentes approches existant pour le français parlé et de confronter ces travaux à notre démarche grammaticale. L'observation et la critique de ces différents modèles ont d'ailleurs fait l'objet de nombreuses publications ces dernières années (Andersen & Nølke 2002 ; Kleiber 2003 ; Avanzi 2007 ; Rossi-Gensane 2007). Parmi ceux-ci, Kleiber (2003) s'attache à « dénoncer » les dysfonctionnements des unités censées substituer la notion phrastique.

Nous avons cherché tout au long de notre description à vérifier le fonctionnement possible de la phrase à l'oral. Celle-ci nous semble tout à fait convenir pour traiter d'unités parlées. Elle nécessite cependant d'être définie de manière plus précise et plus adéquate.

Ces considérations faites, nous élaborerons à présent notre modèle descriptif à partir de la notion de phrase dans une approche modulaire, non figée, tenant compte du paramètre du temps et des réinterprétations possibles des phrases en discours.

CHAPITRE 2
LA SÉQUENCE COMME UNITÉ DE TRAITEMENT ET DE PRODUCTION

Introduction

Afin de définir le cadre de notre approche syntaxique de l'oral, nous réfléchirons maintenant aux outils et unités syntaxiques opératoires pertinents pour traiter de la grammaire à l'oral, comme à l'écrit, que les unités observées soient verbales ou averbales. Nous tirerons profit des remarques et réflexions effectuées dans notre premier chapitre à propos des différentes approches du français parlé. Nous exposerons, à partir de nos réflexions, le modèle théorique dans lequel nous nous situons.

Nous l'avons déjà mentionné, la phrase est une notion fortement controversée et elle l'est en particulier par les spécialistes de l'oral.

Nous défendons au contraire l'idée que l'étude linguistique d'un texte ne doit pas s'affranchir du cadre privilégié de l'analyse syntaxique qu'est la phrase, comme cadre légitime et fondamental. Il nous paraît cependant important et inévitable de revenir sur cette notion et sur sa définition en tâchant de l'assouplir et de la réinterpréter pour pouvoir traiter d'énoncés moins conventionnels que l'on rencontre couramment en français parlé.

À l'instar de Le Goffic (2008), nous appelons **séquence** l'unité minimale de traitement (pour le récepteur) et de production (pour l'émetteur) dans la langue parlée. Cette proposition peut tout à fait s'appliquer au système écrit. Tout discours oral s'organise donc autour de séquences comme paliers de traitement et de production pouvant aboutir à des phrases mais aussi à des énoncés plus délicats, des phrases tronquées ou incomplètes, etc.

Toute séquence connaît une structure interne simple. Nous suivrons ici le modèle des grammaires fonctionnelles avec une organisation fixée autour d'un centre, une base, complétée d'éléments périphériques. Nous travaillerons à partir d'une grammaire de position : un centre et des éléments autour de ce centre (à gauche et à droite). Cela rejoint la conception de la phrase de Le Goffic qui voit en la phrase une prédication en acte autour de laquelle gravitent des éléments extra-prédicatifs (2008).

Pour nommer ces éléments satellites et le centre de nos séquences, nous reprendrons les termes introduits et employés par Blanche-Benveniste et également adoptés par Le Goffic (2008) et Muller (2002b), à savoir un noyau et des affixes (préfixes, suffixes ou infixes). Nous appliquerons cependant ce modèle à un niveau d'ordre purement syntaxique autour des notions de phrase et de prédicat. Nous ne retiendrons pas le terme de postfixe qui ne tient principalement qu'à des marques prosodiques.

Nous considérerons en bloc la catégorie des préfixes, c'est-à-dire tous les éléments apparaissant à gauche du noyau. De même, tout élément situé à droite du noyau sera vu comme un suffixe. Blanche-Benveniste distingue deux types d'éléments pouvant apparaître après le noyau : le suffixe et le postfixe. Nous considérerons uniquement la position à droite du noyau avec un seul terme : le suffixe.

Les préfixes et les suffixes sont globalement extérieurs au noyau, périphériques, et n'entretiennent idéalement avec le noyau aucun lien de type rectionnel. Ils sont dits « facultatifs » (au niveau de la syntaxe) par opposition au noyau. Certaines constructions échappent cependant à ce schéma. Dans ce cas, nous parlerons de préfixes ou de suffixes régis.

Nous dégagerons ainsi trois pôles : une place initiale, une place centrale et une place finale. Notre modèle s'articule ainsi autour d'une structure simple et organisée. Nous gardons tout de même à l'esprit que ce système n'est ni parfait ni figé et qu'il n'est valable qu'à un moment donné du temps.

I- LA SÉQUENCE : DESCRIPTION ET COMPOSITION

Notre travail de structuration du texte en unités syntaxiques autonomes dégage donc des unités que l'on nomme **séquences** qu'elles aboutissent ou non à des phrases (abandon, interruption, reformulation, etc.). La séquence est donc un palier de traitement à vocation de phrase.

Nous entendons par phrase une prédication en acte assortie d'une modalité d'énonciative, c'est-à-dire qu'elle exprime une assertion, une interrogation ou une injonction et qu'elle réalise un acte de discours. Elle est à la fois une unité énonciative et prédicative, c'est-à-dire qu'elle est le lieu d'une double articulation (Tutescu 1993). Une phrase se construit autour d'un noyau, complété éventuellement mais pas systématiquement, d'affixes : préfixe(s) et/ou suffixe(s).

La séquence correspond à une phrase si son noyau s'avère prédicatif. Dans le cas inverse, elle correspond à des énoncés inachevés, tronqués, ou incomplets.

Chaque phrase connaît une organisation interne en « préfixe(s) + noyau + suffixe(s) ». Les zones préfixales et suffixales peuvent être réalisées ou non. Le noyau, élément indispensable, constitue le centre organisateur de la séquence. Ainsi :

Séquence → phrase

Phrase = noyau (+ affixes)

Affixes = préfixes, suffixes, infixes

Le terme d'infixe désigne un affixe réalisé à l'intérieur du noyau comme une parenthèse.

1.1. Le noyau

Le noyau est défini comme l'élément central de la phrase. Il est le pivot organisateur qui ne peut pas être supprimé. C'est à partir de lui que vont se construire ensuite, à sa gauche et à sa droite, les différents affixes.

L'idée d'élément central est cependant à nuancer puisque le noyau peut constituer à lui seul un énoncé autonome. Il compose dans ce cas la totalité de la phrase. De même, lorsqu'il est énoncé avec un seul affixe, la notion de centre ne convient pas. La structure ternaire est ainsi un modèle sur lequel se fondent les phrases mais dont les zones périphériques ne sont pas toujours réalisées.

La phrase est donc l'association d'un prédicat et d'une modalité. C'est donc tout naturellement le noyau qui renferme le prédicat. Ainsi, le noyau réalise le prédicat et éventuellement (mais fréquemment) son sujet en structure liée.

Le prédicat est formulé par un constituant averbal ou exprimé par un groupe verbal, c'est-à-dire un verbe, les compléments verbaux et les circonstants intra-prédicatifs :

Noyau = prédicat (+ sujet lié) + (circonstant(s) intra-prédicatif(s))

Le sujet appartient le plus souvent au noyau (Fuchs 2006) dans lequel il précède le prédicat (Fuchs 1997).

Les différents noyaux

Bien souvent, le noyau est pleinement **prédicatif**. La séquence correspond alors à une phrase. Ce prédicat peut-être **verbal** avec une forme canonique :

(82) *et ben moi dans le magasin je réceptionnais les clients*

ou non canonique :

(83) *alors Nicolas tu vois son pull - - qu'est-ce qu'il y a là -* ***il y a un petit bonhomme*** *- - et il porte quels vêtements - tu peux un peu - me dire ce qu'il y a sur son pull*

Le prédicat peut aussi être un élément **averbal** :

(84) *très bien [prédicat] ta vie [sujet] très bien [prédicat] ce que tu as fait [sujet] très beau [prédicat]* [CTFP : 32]

Mais dans ce cas, il est toujours question d'une phrase complète.

Le rôle de noyau peut aussi être occupé par un élément interjectif :

(85) *puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui* ***blauf*** [CTFP : 36]

Le noyau est dit « elliptique » dans des phrases du type :

(86) *L2 il rest- u- elle restera à l'hôpital combien de jours*
L1 hum ***à peu près un jour***
L2 ça va [CTFP : 3]

La phrase est alors dite « incomplète », « tronquée ».

Le français parlé présente également de nombreux noyaux inachevés comme :

(87) *L2 oui qu'aurais-tu fait*
L1 ***j'aurais*** *- eux qui jetaient les papiers par terre ou qui mettaient du pétrole dans la mer je les renvoy- je les renvoyais*

Le prédicat y est ébauché et la séquence correspond ainsi à un essai de structure prédicative à partir du modèle d'échange que constitue la phrase et sa grammaire.

Ainsi, à partir du modèle de la phrase se réalisent différentes constructions possibles :

Noyau prédicatif → séquence = phrase

Noyau interjectif → séquence interjective, quasi-prédicative

Noyau elliptique → séquence elliptique = phrase non complète

Noyau inachevé → séquence incomplète = phrase inaboutie

Figure 4 : Continuum des différentes constructions phrastiques

C'est par le noyau que la structuration du discours se met en place et se structure. Les noyaux constituent des repères fiables, tant pour le récepteur que pour l'émetteur, et c'est à partir de ces noyaux que ces derniers préparent, construisent ou interprètent les différents

éléments du discours. Les phrases s'identifient donc par leur centre (ou du moins par leur noyau) et non par leurs bords, par des indices de début ou de fin, qu'ils soient syntaxiques ou prosodiques (Le Goffic 2001).

1.2. Le préfixe

Par définition, le préfixe apparaît avant le noyau. Il est un élément très fréquent en langue parlée, comme ouverture de phrase (Cervoni 1993). Il est également un repère important et clair dans la démarcation du discours oral.

Le début de la séquence est le lieu privilégié pour exprimer des éléments extérieurs au prédicat, nommés « éléments extra-prédicatifs ». L'émetteur est libre d'y produire différentes déterminations de l'énoncé : lien avec la ou les séquences qui précèdent, commentaire énonciatif, indication thématique, cadre circonstanciel, identification de l'allocutaire, etc. Le préfixe peut, mais pas systématiquement, apparaître en position détachée.

Les préfixes se répartissent en **huit ensembles** :

1) Les **adverbiaux relatifs à l'énonciation**, c'est-à-dire au **dire** :

(88) ***à mon avis*** *là il faut que je m'équipe* [CTFP : 22]

(89) ***eh bien*** *il fallait retirer - - trois ou quatre mètres pour le pont* [CTFP : 32]

2) Les **adverbiaux relatifs à l'énoncé**, c'est-à-dire au **dit**. Ils regroupent :

• les **ligateurs**, pour reprendre le terme de Morel, équivalents aux connecteurs pragmatiques (Berrendonner 1983) :

(90) ***et*** *c'est là que beaucoup de gens sont partis de Toulon* [CTFP : 29]

(91) ***mais*** *bon j'y étais allé* [CTFP : 30]

(92) ***or*** *je pense que actuellement dans dans la société où on vit - les gens euh ont tendance à fonctionner comme ça* [CTFP : 35]

(93) ***donc*** *je rentre à quatre heures* [CTFP : 35]

(94) ***d'ailleurs*** *ces ces messages étaient des fois – abrégés* [CTFP : 29]

• les **organisateurs du discours** :

(95) ***d'abord*** *comment tu as appris le métier* [CTFP : 10]

- les **modalisations appréciatives** :

(96) ***heureusement*** *aujourd'hui ils sont de retour dans leur pays* [CTFP : 4]

(97) ***généralement*** *il y a un ordre et une donnée derrière* [CTFP : 16]

- les **modalisations épistémiques** :

(98) ***évidemment*** *on est remonté à la source* [CTFP : 19]

3) Les **cadres**, ou **cadratifs** (Charolles & Vigier 2005), c'est-à-dire les adverbiaux de temps et de lieu :

(99) ***pendant deux trois heures*** *elles vous pleurent dans les bras* [CTFP : 33]

(85) *puis tout à coup* ***devant lui à quinze mètres devant lui*** *blauf* [CTFP : 36]

4) Les **topiques**, c'est-à-dire les participants anticipés, actants thématisés, détachés en prolepse (disloqués en tête de phrase) :

- avec reprise anaphorique dans le noyau :

(100) ***la Roche des Victimes c'****était quoi* [CTFP : 32]

(101) ***moi je*** *suis née ici à Saint-Guénolé* [CTFP : 32]

- sans reprise anaphorique dans le noyau :

(1) ***le déroulement de la guerre*** *est-ce qu'il y avait des des informations qui circulaient* [CTFP : 29]

5) Les **prédicats seconds** (appositions, …) :

(102) ***heureuse de sa journée*** *elle est rentrée chez elle*

6) Les sous-phrases (subordonnées, participiales, etc.) marquant des **relations logiques** diverses :

(103) ***si tu veux pêcher le saumon*** *je vais pas te laisser pêcher le saumon tout seul on va pêcher tous les deux* [CTFP : 36]

7) Les **noyaux recatégorisés en préfixe** :

- des prédicats modaux anticipatoires (Le Goffic 2008) :

(104) ***tu vois*** *un jour ou l'autre on y arrive* [CTFP : 36]

- des prédicats existentiels[19] :

[19] Cf. infra p. 3.

(105) ***trois coups de ligne*** *le moulinet la canne tout gelé* [CTFP : 36]

- des prédications temporelles verbales :

(106) ***il y a une heure*** *il est parti* [oral]

8) **divers** : apostrophe (identification de l'allocutaire), etc.

Les éléments préfixaux se cumulent entre eux très facilement. C'est d'ailleurs souvent le cas des ligateurs suivis d'organisateurs discursifs.

Globalement, ils se succèdent les uns aux autres selon leur degré d'extériorité par rapport au noyau :

énonciatifs > cadratifs > topiques > prédications secondes > noyau

Le préfixe porte idéalement sur l'ensemble du noyau de la phrase ou participe à la détermination de l'énonciation. Cependant, dans certains emplois, sa portée peut dépasser les cadres du noyau qui suit. Le préfixe peut alors se rattacher à plusieurs phrases.

Prenons un premier exemple (énoncé par un enfant) :

(107) *ma mère elle y serait elle jetterait elle jetterait les papiers à la poubelle*

L'exemple (107) se compose d'un noyau verbal « elle jetterait elle jetterait les papiers à la poubelle » précédé de la prédication conditionnelle « elle y serait » que nous analysons comme un préfixe. L'élément nominal « ma mère », en première position dans la phrase, est un actant thématisé et disloqué et repris ensuite dans le noyau par le pronom anaphorique « elle » en fonction de sujet. Cependant, ce premier préfixe peut porter sur l'ensemble « elle y serait » tout comme il peut porter sur l'ensemble de la structure paratactique « elle y serait elle jetterait elle jetterait les papiers à la poubelle ». Si le terme disloqué se rapporte au clitique de la prédication « elle y serait », il est alors un préfixe de second niveau. Un affixe peut tout à fait connaître à son tour une organisation en « noyau + affixes », mais de deuxième niveau. Ces deux possibilités peuvent être illustrées par les tableaux suivants :

Niveau	Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
2	*ma mère*	*elle y serait*	
1	*ma mère elle y serait*	*elle jetterait elle jetterait les papiers à la poubelle*	

ou :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
ma mère *elle y serait*	*elle jetterait elle jetterait les papiers à la poubelle*	

Mais la portée du préfixe peut aussi être envisagée comme plurielle, c'est-à-dire à la fois sur le second préfixe « elle y serait » et sur le noyau puisque les pronominaux « elle » et le constituant nominal « ma mère » sont coréférents :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
ma mère	*elle y serait* *elle jetterait elle jetterait les papiers à la poubelle*	

Cet examen témoigne de la difficulté à fixer le discours oral dans un découpage figé et non modulable.

Examinons un second extrait pour lequel la portée du préfixe mérite quelques attentions :

(108) ***eux qui z-aur- qui-z-auront fait ça*** *je les amène je les taperai(s) ou je les criera(s) ou je les renvoie ou je dirai(s) vous sortirez*

Nous repérons sans problème une série de noyaux assez brefs coordonnés les uns aux autres (avec ou sans marqueurs) :

je les amène

je les taperai(s)

je les crieras(s)

je les renvoie

je dirai(s) vous sortirez[20]

L'ensemble de ces cinq prédications est précédé du groupe pronominal « eux qui-z-auront fait ça » qui fonctionne tout à fait comme un actant thématisé disloqué à gauche et repris ensuite par le pronom anaphorique « les » complément direct du verbe « amener ». Cependant, ce même pronom est formulé dans les noyaux suivants construits à partir d'une structure verbale identique en « sujet + verbe + complément direct ». Nous sommes ainsi face à deux possibilités :

Analyse 1

La première possibilité voit le préfixe porter uniquement sur le premier noyau :

[20] La phrase « vous sortirez » apparaît ici en discours indirect en fonction de complément direct du verbe « dire ».

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
eux qui z-aur- qui-z-auront fait ça	*je les amène*	
	je les taperai(s)	
ou	*je les criera(s)*	
ou	*je les renvoie*	
ou	*je dirai(s) vous sortirez*	

Analyse 2

La seconde lecture offre au préfixe une portée plus importante sur l'ensemble des noyaux :

Préfixe 1	Préfixe 2	Noyau
eux qui z-aur- qui-z-auront fait ça		*je les amène*
		je les taperai(s)
	ou	*je les criera(s)*
	ou	*je les renvoie*
	ou	*je dirai(s) vous sortirez*

Ainsi, la structuration du discours ne peut dans certains cas se résoudre à une organisation stricte. Elle peut parfois uniquement formuler des hypothèses d'interprétations.

1.3. Le suffixe

Par définition, le suffixe apparaît à droite du noyau, c'est-à-dire en fin de phrase. Cette zone finale est cependant moins évidente à appréhender que la zone initiale. Il existe en effet peu ou pas de marques de fin de noyau. D'où, quelques ambiguïtés pour déterminer la portée des circonstants en fin de phrase après le groupe verbal : portée intra-prédicative (constituant à rattacher au noyau) ou extra-prédicative (suffixe) ? Un circonstant émis après le verbe peut en effet porter sur la phrase dans son ensemble ou sur le verbe. Certains types de suffixes, à l'inverse, offrent bien souvent une ponctuation au texte et fonctionnent alors comme des éléments démarcatifs importants. Le morphème « hein » par exemple est le suffixe par excellence :

(109) *tu en prends bien soin **hein** tu en prends bien soin*

Outre cette fonction de « ponctuant », le suffixe peut exprimer différentes complémentations cependant moins diversifiées que pour le préfixe : indications énonciatives, appréciatives, thématiques, précisions cadratives, identification de l'allocutaire, etc.

Les suffixes se répartissent en **sept ensembles** plus ou moins équivalents à ceux des préfixes :

1) Les **adverbiaux relatifs à l'énonciation**, c'est-à-dire au **dire** :

(110) *il est parti sans doute* [oral]

2) Les **adverbiaux relatifs à l'énoncé**, c'est-à-dire au **dit** (ponctuants, particules énonciatives, marqueurs, etc.) :

(111) *c'est ce qui nous différencie **d'ailleurs*** [CTFP : 33]

(112) *c'est vraiment dans la pratique qu'on apprend des trucs **hein*** [CTFP : 35]

(113) *mais pour elle pas du tout **quoi*** [CTFP : 33]

3) Les **circonstants extra-prédicatifs**

4) Les **rappels de topiques**, c'est-à-dire actants thématisés (éléments détachés en reprise, disloqués en fin de phrase) avec annonce cataphorique :

(114) *alors on est tous partis **mon père ma mère moi*** [CTFP : 27]

5) Les **prédications secondes** (appositions, gloses métalinguistiques, etc.)

(115) *vous pouvez verser sur toute la durée du PEP une somme pouvant aller jusqu'à six cent mille francs **ce qui est quand même assez considérable*** [CTFP : 7]

(116) *il prend l'avion à dix-sept heures euh quarante ou cinquante **quelque chose comme ça*** [CTFP : 20]

6) Les **noyaux recatégorisés en suffixe** (énoncés modaux, structures impersonnelles, etc.) :

(117) *il est parti **il y a une heure*** [oral]

(118) *je vais pas raconter tout ça comme ça **tu vois*** [CTFP : 28]

(119) *on va la toucher **non*** [CTFP : 5]

8) **divers** : apostrophe (identification de l'allocutaire), etc.

(120) *allo **maman*** [CTFP : 20]

1.4. L'infixe

À l'intérieur du noyau peuvent apparaître des éléments qui lui sont clairement extérieurs, extra-prédicatifs : les infixes. Ceux-ci sont moins répandus que les préfixes ou suffixes.

Apparaissent le plus souvent en position d'infixe :

1) Les **adverbiaux relatifs à l'énonciation**, c'est-à-dire au **dire** :

(121) *il faut que je me dissocie - euh de cet ordre médical - qui est **à mon avis** en partie idéologique* [CTFP : 35]

2) Les **adverbiaux relatifs à l'énoncé**, c'est-à-dire au **dit** (ponctuants, particules énonciatives, marqueurs, etc.) :

(122) *on a **donc** passé la nuit* [CTFP : 28]

3) Les **incises**

etc.

II- APPLICATIONS : ESSAIS DE STRUCTURATION DE TEXTES EN SÉQUENCES

Nous tâcherons à présent de mettre en application notre proposition de découpage séquentiel à deux textes issus de notre corpus oral.

2.1. Application n°1 : Essai de structuration syntaxique d'un texte oral

Nous examinerons tout d'abord un court extrait de texte oral. Nous en proposerons un découpage syntaxique et nous soulèverons les premiers problèmes que peut poser une analyse syntaxique basée uniquement sur la transcription écrite d'un texte oral avec pour seule indication prosodique la marque des pauses.

2.1.1. Texte

[I] *allo maman ouais c'est Julien - euh bon il est dix-huit heures trente là bon je rentre pas à la maison ce soir hein - euh je sais pas ce que je ferai ma foi j'irai manger au restaurant et après je verrai bien - ouais mais je pense que je rentrerai dormir quand même mais enfin ça ça dépendra de comment ça se passe* [CTFP : 20]

2.1.2. Conditions de production

Le passage, extrait du texte n°20 « Le répondeur téléphonique » composé de dix messages laissés sur un répondeur au moment des fêtes de Noël, a été transcrit en 1990. L'extrait que nous étudions ici est le dernier message enregistré. Le locuteur L2, nommé Julien, laisse un message à sa mère sur son répondeur. L'extrait compte 74 mots et dure 17 secondes. Le débit de parole est relativement élevé.

2.1.3. Structuration syntaxique du texte : résultats

Notre analyse de l'extrait nous conduit au découpage suivant structuré en dix séquences :

	Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
1		*allo*	*maman*
2	*ouais*	*c'est Julien*	
3	*bon*	*il est dix-huit heures trente*	*là*
4	*bon*	*je rentre pas à la maison ce soir*	*hein*
5		*je sais pas ce que je ferai*	
	ma foi	*j'irai manger au restaurant*	
7	*et*[1] *après*	*je verrai bien*	
8		*ouais*	
9	*mais*	*je pense que je rentrerai dormir*	*quand même*
10	*mais enfin ça*	*ça dépendra de comment ça se passe*	

Sur ces dix séquences, neuf d'entre elles correspondent à une phrase proprement dite, c'est-à-dire à une prédication en acte liée à une modalité énonciative. Huit phrases sur neuf sont des phrases verbales simples. Seul le premier énoncé « allo maman », structure autour de

l'interjection « allo », ne peut prétendre à un statut prédicatif au sens strict. Il constitue cependant une séquence et se rapproche du statut de phrase dans le sens où il est porteur d'un acte. Il indique une sorte de salutation et signifie une prise de contact.

2.1.4. Proposition de découpage et d'analyse syntaxique

Les structures prédicatives verbales associées à leur sujet (phrases canoniques) sont pour le récepteur des repères extrêmement solides. Ainsi, nous pouvons relever d'emblée comme noyaux les éléments :

c'est Julien
il est dix-huit heures trente
je rentre pas à la maison
je sais pas ce que je ferai
j'irai manger au restaurant
je verrai bien
je pense que je rentrerai dormir
ça dépendra de comment ça se passe

Soit huit noyaux.

Ces huit noyaux emploient un sujet clitique comme il en est d'usage en français parlé (Morel & Danon-Boileau 1998, Lambrecht 2008). Notons la succession de cinq noyaux introduits par le sujet « je » qui, à la suite, constitue une zone de repères importante dans la délimitation en séquences.

Les éléments :

et après
mais enfin

ne peuvent fonctionner que comme préfixes. Ils se rattachent alors aux noyaux qui les suivent.

Restent alors les éléments :

allo maman
ouais
euh
bon
là
bon
ce soir
hein

euh

ma foi

ouais

quand même

ça

dont l'identification est moins simple. Nous analyserons ces différentes difficultés selon leur ordre d'apparition dans le texte.

Le premier élément syntaxique autonome clairement identifiable dans le texte est donc ici le fragment « c'est Julien », lieu d'une prédication verbale à valeur d'identification.

Les deux éléments qui précèdent, les termes « allo » et « maman », demandent une attention toute particulière. Se rattachent-ils tous deux au centre prédicatif « c'est Julien » ou fonctionnent-ils au contraire séparément ? Et dans les deux cas, quel cadre syntaxique retenir ?

« allo »

La particule interjective « allo » sert d'ouverture, d'introduction, d'appel à toute conversation téléphonique.

Les interjections permettent généralement au locuteur d'exprimer une émotion spontanée (surprise, doute, hésitation, joie, colère, etc.) et véhiculent un message bref (salutation, dénégation, acquiescement, ordre, etc.). Leur statut syntaxique, nous le verrons, est délicat. Entre « mot-phrase » (Riegel *et al.* 1994) ou élément hors syntaxe, l'interjection est à rapprocher des formules de salutation (« bonjour », « bonsoir », « au revoir », « adieu », etc.).

Ce type de termes possède néanmoins une forte autonomie syntaxique. Même s'il ne constitue pas un groupe prédicatif au sens strict, l'interjection peut former dans certains cas – comme ici – un noyau, syntaxiquement et sémantiquement indépendant, auquel peuvent se rattacher des éléments périphériques tels que l'apostrophe.

« maman »

Le terme « maman » fonctionne ici comme un vocatif permettant l'identification de l'allocutaire. Ce type d'identifiants, soutenu par une intonation particulière, s'emploie toujours en position détachée, du fait de sa fonction d'appel. Il ne correspond jamais à un terme prédicatif, et par conséquent, ne peut pas former de phrase. Ici, aucune assertion n'est posée. Il s'agit donc d'un membre de phrase, d'un complément accessoire fonctionnant parfaitement comme un affixe. Néanmoins, l'apostrophe tend parfois à fonctionner seule. Le Goffic parle dans ce cas d'une « forte autonomie énonciative » (Le Goffic 1993 : 373).

Ici, l'apostrophe « maman » apparaît en position de suffixe au noyau interjectif « allo ».

Résultat 1

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	allo	*maman*

« ouais »

La forme « ouais » peut être vue en français parlé comme une sorte de balise de l'oral (Morel & Danon-Boileau 1998), marqueur conversationnel (Thomsen 2002), de même que les termes « quoi », « non », « hein », c'est-à-dire des sortes de ponctuants servant à la structuration des énoncés en discours. À ce titre, ces marqueurs seraient dépourvus de fonction syntaxique. Or, nous savons que l'adverbe « oui », tout comme sa forme dérivée « ouais », est susceptible d'assumer seul un rôle prédicatif. Il peut composer le noyau syntaxique d'un énoncé averbal comme en (123) :

(123) *L2 vous vous n'avez pas de d'horaire fixe vous vous organisez votre journée comme vous voulez*
L1 ***oui*** *euh - - j'organise ma journée moi-même* [CTFP : 9]

Il s'agit là d'une proposition affirmative répondant à une interrogation. Dans notre extrait, la possibilité pour l'adverbe « ouais » d'assumer un rôle prédicatif s'avère plus difficile. Nous n'avons en effet pas affaire à un dialogue mais à un texte énoncé par un seul locuteur. Dans ce type de configurations, « ouais » a tendance à s'assimiler à une interjection et sa valeur prédicative se voit diminuée, voire totalement réduite. La possibilité de composer une phrase ne semble pas ici assurée. De plus, la forme « ouais », variante de « oui », s'apparente facilement à une interjection familière. Son emploi est alors plus de l'ordre de l'affixe que du noyau. Nous parlerons cependant de noyau recatégorisé en position d'affixe, c'est-à-dire une prédication reléguée à un rang inférieur.

Il nous reste maintenant à déterminer si la particule « ouais » se rattache à l'ensemble « allo maman » ou à la structure phrastique « c'est Julien ».

1ère hypothèse : « allo maman ouais » forme une seule unité syntaxique.
L'élément « ouais » pourrait, à l'instar de l'interjection « hein », apparaître en fin d'énoncé pour renforcer la salutation ou pour marquer la véracité des propos, mais l'interjection « ouais » semble au contraire annoncer quelque chose, et cette première hypothèse est vite écartée.

2nde hypothèse : « ouais c'est julien » forme une seule unité syntaxique.

Le postulat prend dans cette configuration plus de sens. L'interjection « ouais » souligne ici l'affirmation « c'est Julien » qui constitue d'ailleurs le référent du sujet implicite du prédicat recyclé « ouais ». Elle ouvre l'assertion.

Nous obtenons une nouvelle séquence :

Résultat 2

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
ouais	*c'est Julien*	

« euh bon il est dix-huit heures trente là »

L'ensemble « il est dix-huit heures trente » constitue la deuxième véritable structure phrastique du texte. Entre celle-ci et la prédication précédente, nous avons les éléments « euh » et « bon ». Nous ne nous attarderons pas sur le morphème « euh » qui n'entre pas dans notre découpage syntaxique. Ce terme marque un léger arrêt du locuteur à la recherche de ses mots. Il apparaît ici entre deux structures syntaxiques et ne peut prétendre à un statut syntaxique particulier. Il est en effet prononcé hors syntaxe. Nous traiterons de son cas un peu plus loin dans notre étude. Il reste alors à statuer sur le terme « bon ». Un emploi de suffixe semble impossible :

**c'est Julien bon*

Une fonction de noyau est aussi à écarter dans cet extrait. L'interjection semble au contraire introduire une prédication. L'interjection évaluative « bon » (Jayez 2004) sert ainsi à marquer une certaine transition dans le discours. Elle souligne et renforce l'assertion. Nous pouvons alors évoquer ici le statut énonciatif de « bon » comme marqueur introducteur participant à la structuration du discours (Winther 1985 ; Jayez 2004). Il n'est d'ailleurs pas le seul à fonctionner de cette façon. Nombreux sont les marqueurs discursifs (Benzitoun *et al.* 2004 ; Chanet 2001 & 2004), « inserts » (Biber 1999) ou « appui du dicours » (Luzzati 1982 & 1985) : « hein », « bon », « ben », « tu vois », « tu sais », etc.

L'adverbe « là » est analysé comme un circonstant spatial mais il est difficile de dire si son statut est extra- ou intra-prédicatif. De plus, en l'absence d'informations prosodiques, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la portée de l'adverbe comme préfixe, ce qui aboutit au regroupement :

? là bon je rentre pas à la maison ce soir

ou comme suffixe offrant le regroupement :

bon il est dix-huit heures trente là

Nous parierons sur cette dernière lecture qui nous paraît la plus naturelle et dans laquelle « là » semble jouer un rôle de ponctuant.

Résultat 3

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
bon	*Il est dix-huit heures trente*	là

« bon je rentre pas à la maison ce soir hein »

Nous avons déjà repéré le noyau canonique « je rentre pas à la maison » auquel va se rattacher le marqueur énonciatif « bon », selon l'analyse précédente. Les ensembles « ce soir » et « hein » sont à distinguer, mais de l'interprétation du premier découlera celle du second. Ainsi le groupe nominal « le soir » fonctionne ici comme circonstant temporel. Seulement nous rencontrons encore là le problème des circonstants périphériques analysables comme préfixes du noyau qui suit :

ce soir hein - euh je sais pas ce que je ferai

ou comme suffixes du noyau qui précède :

je rentre pas à la maison ce soir

En position finale ou comme infixe, l'interjection « hein » est employée pour solliciter le consentement de l'interlocuteur, pour demander une approbation. Elle ne constitue pas de noyau syntaxique mais se rattache à ce qui précède. Cet élément suivra l'analyse de « ce soir » : second suffixe si « ce soir » est suffixal, infixe si « ce soir » est préfixal. Nous pouvons penser, au vu de la pause notée après « hein » et du morphème « euh » exprimé, que les deux indices démarqueraient les deux séquences « bon je rentre pas à la maison ce soir hein » et « je sais pas ce que je ferai ».

Résultat 4

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
bon	*je rentre pas à la maison ce soir*	*hein*

« je sais pas ce que je ferai »

L'ensemble forme une séquence assertive complexe avec proposition principale et proposition subordonnée en fonction de complément direct.

« j'irai manger au restaurant »

L'énoncé constitue ici une structure prédicative, simple, assertive. Le lien sémantique entre ce noyau et la séquence qui précède est néanmoins étroit puisque la phrase « j'irai manger au restaurant » développe l'action exprimée dans le verbe « faire » qui précède.

« ma foi »

La locution « ma foi » est ici employée comme particule énonciative. Elle ne peut s'employer seule, elle se rattache donc, soit à la structure qui précède, soit à l'ensemble qui suit. Elle s'emploie dans le cadre d'un raisonnement. Ici, « ma foi » apparaît davantage comme un connecteur argumentatif et semble introduire la décision prise d'aller manger au restaurant. L'expression « je sais pas ce que je ferai ma foi » semble moins acceptable, moins plausible que l'ensemble « ma foi j'irai manger au restaurant » où « ma foi » tient un rôle de circonstant extra-prédicatif de type énonciatif.

Résultat 5

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	je sais pas ce que je ferai	

Résultat 6

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
ma foi	*j'irai manger au restaurant*	

« et après je verrai bien »

Nous avons précédemment identifié les éléments « je verrai bien » et « et après » comme respectivement, noyau canonique assertif et comme préfixe. Le tout constitue une seule et même unité. Celle-ci est donc introduite par le coordonnant « et » qui assure la liaison. L'adverbe « après », connecteur temporel et circonstant extra-prédicatif, marque la succession chronologique des événements.

Résultat 7

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
et après	*je verrai bien*	

« ouais mais je pense que je rentrerai dormir quand même »

Le terme « ouais » pose ici difficulté. Nous ne reviendrons pas là-dessus, les éléments « oui » ou « ouais » ont susceptibles de connaître des emplois prédicatifs de noyaux (emploi autonome) ou des emplois d'affixes (valeur prédicative affaiblie recatégorisée en affixe), principalement préfixes. Ici, il est suivi de « mais je pense que je rentrerai dormir quand même » introduit par l'adverbe « mais » qui annonce une précision, une concession et qui introduit en tant que coordonnant une nouvelle unité. L'adverbe « ouais » ne peut apparaître dans ce cadre que comme un noyau à part entière. Il n'est en effet rattaché à aucun autre noyau qui lui serait supérieur. Il possède ici une valeur prédicative assurée. Le référent du sujet implicite est facilement identifiable dans le contexte linguistique antérieur. La paraphrase verbale serait :

le fait que je verrai bien est vrai mais je pense que je rentrerai dormir quand même

L'ensemble « quand même » est analysé comme un suffixe.

Résultat 8

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	ouais	

Résultat 9

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
mais	*je pense que je rentrerai dormir*	*quand même*

« *mais enfin ça ça dépendra de comment ça se passe* »

Nous relevons immédiatement dans cette séquence les adverbes énonciatifs « mais » et « enfin ». Le ligateur « mais » a déjà été présenté. L'adverbe « enfin » sert à organiser le discours en annonçant la fin du commentaire. Ces deux éléments s'analysent donc comme des particules énonciatives « ouvrant » la structure prédicative « ça ça dépendra de comment ça se passe ». Le redoublement du pronom sujet « ça » pose d'emblée un problème d'interprétation :

(i) Il s'agit d'une simple répétition, phénomène fréquent à l'oral (tout locuteur, en cherchant ses mots, se répète souvent avant de poursuivre son discours), auquel cas nous ne prenons pas en compte le redoublement du sujet.

(ii) Le premier pronom « ça » est anaphorique. Il est un élément détaché en début de phrase en prolepse. Le premier pronom « ça » prendrait ainsi une valeur de thème et serait ensuite repris par le second pronom « ça » sujet. Dans ce dernier cas de figure, emploi fort (thème, élément détaché) et emploi faible (sujet) coexistent alors que dans la première hypothèse, seule la forme faible dite « atone » est employée.

Les contours prosodiques peuvent nous orienter vers telle ou telle interprétation du passage. Nous voyons ici une première limite à l'analyse purement centrée sur la syntaxe. Une simple écoute de l'enregistrement confirmera la deuxième.

Résultat 10

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
mais enfin ça	*ça dépendra de comment ça se passe*	

2.1.5. Cas sensibles rencontrés

Le statut fragile de l'adverbe « ouais »

Les deux occurrences adverbiales de « ouais » dans ce passage soulèvent la question des possibilités prédicatives du terme.

En conversation, il est clair que « ouais » fonctionne comme l'adverbe « oui » dont il est une variante. Il est aussi relié par la modalité énonciative à un sujet implicite. Mais cet emploi prédicatif tend à se fragiliser, peut-être du fait qu'il s'agit d'un « mot-phrase » pour reprendre les termes de Riegel *et al.* (1994). Les adverbes « ouais » et « oui » ont ainsi tendance à se manifester dans des prédications plus ou moins atténuées.

En (124), le caractère prédicatif du terme semble assuré :

(124) *L1 quand on est débordé de travail il faut à tout instant poser son travail pour aller recevoir le client ça c'est le côté - un peu embêtant*
L3 ***oui*** [CTFP : 10]

Il est moins marqué mais néanmoins perçu pour (125) :

(125) *ma foi j'irai manger au restaurant et après je verrai bien -* ***ouais*** *mais je pense que je rentrerai dormir quand même* [CTFP : 20]

alors qu'il semble avoir totalement disparu en (120) :

(120) *allo maman* ***ouais*** *c'est Julien* [CTFP : 20]

L'adverbe ne semble plus posséder la capacité à constituer une phrase à part entière. Il tend davantage dans cet emploi à fonctionner comme une interjection et semble se réduire à un rôle de marqueur énonciatif. Nous avancerons l'idée qu'une prédication peut être réinterprétée en discours et prendre les fonctions d'un affixe comme ici. Ce phénomène touche d'autres termes prédicatifs comme par exemple le pronom « quoi » (Lefeuvre 2006).

Syntaxe vs intonation

Pour l'étude de ces quelques lignes, l'absence de données prosodiques n'a pas été totalement gênante dans le découpage des structures syntaxiques. Sur ce point, la syntaxe semble pouvoir – pour l'instant – se passer des contours intonatifs, du moins pour le repérage des noyaux. Pour la portée des éléments périphériques, cela est bien moins évident.

L'étude de ces quelques lignes démontre que pour l'instant – attendons de nous confronter à un texte plus diffus – la phrase est bien une unité opératoire dans la langue parlée. Sa place et sa légitimité ne nous semblent pas menacées.

2.2. Application n°2 : Essai de structuration syntaxique d'un texte oral

Nous allons maintenant nous confronter à un texte plus long, mais toujours énoncé par un seul locuteur. Celui-ci s'adresse à un énonciateur nommé L2 qui intervient très peu dans l'extrait.

2.2.1. Conditions de production

Le texte n°27 « La guerre de 39-45 » se présente comme un récit sur le thème de la seconde Guerre Mondiale. Un homme âgé de 70 ans évoque ses souvenirs sur cette période. Il se remémore l'exode puis son engagement dans l'armée. Ce locuteur nommé L1 est originaire de Paris mais habite le département des Bouches-du-Rhône (13) au moment de l'enregistrement. L'extrait a été recueilli en 1991. Le débit de parole est rapide et le récit est plutôt saccadé. De nombreuses pauses brèves notées (-) ponctuent le discours.

2.2.2. Texte

[II] *L1 voilà - juin mille neuf cent quarante - l'exode - voilà je tra- vaillais pour une usine - Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris - là on faisait des citernes - alors on est parti avec - quarante-deux citernes - pour faire l'exode soit-disant que les Boches quand ils allaient arriver ils allaient nous nous couper les vins tout ça enfin - alors on est tous partis mon père ma mère moi euh - puis chacun avait sa sa carriole c'est là que j'ai commencé à conduire - un camion - sans permis mais là - c'était l'exode on s'en foutait*
L2 d'accord
L1 alors en cours de route - il fallait voir c'était des milliers de gens - le premier bombardement - qu'on a eu droit c'était à Étampes - et c'est là que la première fois de ma vie que j'ai vu des tas de cadavres -des soldats belges tu sais les petits Belges là enfin tu as

pas connu toi hé soldats belges tu voyais les souliers les les souliers d- à à clous encore qu'ils avaient là - les bandes molletières /XXX, mais, ça/ on (n') était pas modernes nous les Français on ne on (n') était pas on (n') était pas comme les Boches hein - - après - on a eu un deuxième bom- bardement à Orléans - alors là c'était affreux il fallait voir les les paysans vous savez avec leurs grandes carrioles les pla- teaux – là les chevaux ils avaient les matelas là les sommiers – les cuisinières enfin tout tout dedans tu vois et puis – ça fuyait sur le sud euh sud-ouest - enfin - on passe à Tours - là - on est mitraillé par les avions du Comte Ciano là par les Italiens tu penses s'ils se régalaient - - en piqué – ils en faisaient des morts hein - et avec ma mère - peuchère - on tournait autour de l'arbre - au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là on tournait autour de l'arbre comme ça – pour se mettre à l'abri - tu vois pour se mettre à l'abri - enfin - en fin de compte - on arrive à Bordeaux - parce que on passe beaucoup - euh de de passages tragiques hein on arrive à Bordeaux – devine – qui c'est qui nous faisait la la circulation - - c'était des Allemands
L2 les Allemands
L1 ils nous avaient rattrapés en cours de route – de de là ils nous ont réquisitionné les citernes [CTFP : 27]

2.2.3. Structuration syntaxique du texte : résultats

Quarante-trois séquences se dégagent de cet extrait dont voici le découpage syntaxique proposé :

Loc.	Séq.	Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
L1	1		*voilà -*	
	2		*juin mille neuf cent quarante -*	
	3		*l'exode -*	
	4		*voilà*	
	5		*je travaillais pour une usine -*	*Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris -*
	6	*là*	*on faisait des citernes -*	
	7	*alors*	*on est parti avec - quarante-deux citernes - pour faire l'exode*	*soit-disant que les Boches quand ils allaient arriver ils allaient nous nous couper les vins tout ça enfin -*
	8	*alors*	*on est tous partis*	*mon père ma mère moi euh -*
	9	*puis*	*chacun avait sa sa carriole*	
	10		*c'est là que j'ai commencé à conduire - un camion - sans permis*	

	11	*mais là -*	*c'était l'exode*	
	12		*on s'en foutait*	
L2	13		*d'accord*	
L1	14	*alors en cours de route -*	*il fallait voir*	
	15		*c'était des milliers de gens -*	
	16	*le premier bombardement - qu'on a eu droit*	*c'était à Étampes -*	
	17	*et*	*c'est là que la première fois de ma vie que j'ai vu des tas de cadavres -*	*des soldats belges*
	18	*tu sais*[21]	*les petits Belges*	*là*
	19	*enfin*	*tu as pas connu*	*toi hé soldats belges*
	20		*tu voyais les souliers les - les souliers d- à à clous encore qu'ils avaient là - les bandes molletières*	
	21	*/XXX, mais, ça/*	*on (n') était pas modernes*	*nous les Français*
	22		*on ne on (n') était pas*	
	23		*on (n') était pas comme les Boches*	*hein - -*
	24	*après -*	*on a eu un deuxième bombardement à Orléans -*	
	25	*alors là*	*c'était affreux*	
	26		*il fallait voir les les paysans [vous savez] avec leurs grandes carrioles les plateaux - là les chevaux*	
	27		*ils avaient les matelas là les sommiers - les cuisinières*	
	28	*enfin*	*tout tout dedans*	*tu vois*
	29	*et puis -*	*ça fuyait sur le sud euh sud-ouest -*	
	30	*enfin -*	*on passe à Tours -*	
	31	*là -*	*on est mitraillé par les avions du Comte Ciano là par les Italiens*	
	32		*tu penses s'ils se régalaient - -*	

[21] La prédication « tu sais » est ici analysée comme un noyau recyclé en préfixe.

	33	*en piqué -*	*ils en faisaient des morts*	*hein -*
	34	*et avec ma mère - peuchère -*	*on tournait autour de l'arbre -*	
	35	*au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là*	*on tournait autour de l'arbre comme ça -*	*pour se mettre à l'abri – [tu vois] pour se mettre à l'abri -*
	36	*enfin - en fin de compte -*	*on arrive à Bordeaux -*	
	37		*parce que on passe beaucoup - euh de de passages tragiques hein*	
	38		*on arrive à Bordeaux -*	
	39		*devine qui c'est qui nous faisait la la circulation - -*	
	40		*c'était des Allemands*	
L2	41		*les Allemands*	
L1	42		*ils nous avaient rattrapés en cours de route -*	
	43	*de de là*	*ils nous ont réquisitionné les citernes -*	

Remarques

Les infixes, intérieurs au noyau, sont mentionnés entre crochets.

Pour l'analyse des séquences en gris, cf. infra p. 80

2.2.4. Cas particuliers : difficultés d'analyse

Syntaxe sans prosodie

Il est important de souligner une nouvelle fois ici les problèmes que pose un découpage de l'oral uniquement centré sur des données segmentales. De nombreux points du texte nécessiteraient une connaissance des contours prosodiques, tout d'abord quand il s'agit de fixer les limites entre les phrases. Ce sont principalement les segments périphériques (préfixes et suffixes) qui font difficulté. Ils peuvent en effet parfois se rattacher aussi bien au noyau d'avant qu'à celui d'après et leur rattachement ne peut être assuré qu'après avoir écouté attentivement le support sonore et original du texte. Différents passages du texte sont concernés comme par exemple :

[17] *et c'est là que la première fois de ma vie que j'ai vu des tas de cadavres - des soldats belges tu sais les petits Belges là*

[30-31] *enfin - on passe à Tours -* ***là*** *- on est mitraillé par les avions du Comte Ciano là par les Italiens*

[34-35] *et avec ma mère - peuchère - on tournait autour de l'arbre -* ***au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là*** *on tournait autour de l'arbre comme ça - pour se mettre à l'abri - tu vois pour se mettre à l'abri -*

Une connaissance des contours prosodiques serait aussi la bienvenue pour traiter du cas des compléments différés par la prosodie. Cela concerne tous les extraits pour lesquels nous trouvons des constituants sans verbe en apparence syntaxiquement dépendants des éléments qui précèdent mais qui pourraient être détachés prosodiquement. Nous les avons annotés en gris dans notre tableau. Il s'agit des ensembles :

[5] *je travaillais pour une usine -* ***Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris –***

[10] *c'est là que j'ai commencé à conduire* ***- un camion - sans permis***

[17] *c'est là que la première fois de ma vie que j'ai vu des tas de cadavres -* ***des soldats belges***

[35] *on tournait autour de l'arbre comme ça -* ***pour se mettre à l'abri - tu vois pour se mettre à l'abri***

Plusieurs possibilités d'analyse s'offrent à nous : (i) ne pas tenir compte des annotations de pause et regrouper les différents éléments sous une même séquence ou (ii), à partir d'indications prosodiques complémentaires, segmenter l'information en unités distinctes.

Ainsi, l'exemple « c'est là que j'ai commencé à conduire - un camion - sans permis » peut être vu comme une ou trois phrases.

Nous développerons les interactions entre syntaxe et prosodie dans notre dernier chapitre.

Examen de quelques séquences problématiques

Ensemble 1

	Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
1		*voilà -*	
2		*juin mille neuf cent quarante -*	
3		*l'exode -*	
4		*voilà*	

L'élément « voilà » qui introduit le texte, forme non canonique fréquemment usitée dans la langue parlée, peut être traité comme une phrase à lui tout seul sans argument, ou comme un affixe en tant que noyau recatégorisé. Le caractère bien mesuré de ce début de récit (Nous notons plusieurs pauses (-) : le locuteur L1 pose clairement ici trois syntagmes : « voilà », « juin mille neuf cent quarante » et « l'exode ») nous conduit à ne pas rattacher l'élément « voilà » aux segments suivants. Il serait donc employé seul comme formule d'annonce pour introduire un énoncé. Le noyau non saturé serait alors réduit au seul morphème prédicatif.

La difficulté porte davantage sur le statut des deux segments suivants « juin mille neuf cent quarante » et « l'exode ». Les indications temporelles semblent fonctionner ici comme des unités distinctes autonomes. Le locuteur L1 instaure par ce biais le cadre temporel de son discours (date et période) énoncé à la manière des didascalies de théâtre. Deux interprétations paraissent possibles : ces éléments peuvent être analysés comme des séquences autonomes ou comme des cadres aux circonstants extra-prédicatifs temporels. Cependant, ils ne se rattachent à aucun élément précis de l'entourage textuel. Nous les considérerons donc comme des noyaux distincts, assertifs, à valeur non prédicative, sûrement elliptiques :

[**c'était en**] *juin mille neuf cent quarante*

[**c'était**] *l'exode*

Enfin, le présentatif « voilà » semble fonctionner seul à la fois comme marqueur conclusif (Kerbrat-Orrechioni 1990) (après l'assertion qui précède) et comme formule d'introduction pour ce qui va suivre.

Ensemble 2

	Préfixe(s)	**Noyau**	**Suffixe(s)**
26		*il fallait voir les les paysans [vous savez] avec leurs grandes carrioles les plateaux - là les chevaux*	
27		*ils avaient les matelas là les sommiers - les cuisinières*	
28	*enfin*	*tout tout dedans*	*tu vois*

La séquence [28] doit être étudiée dans son contexte. Elle nous apparaît comme un noyau non canonique averbal mais c'est son statut prédicatif qui est délicat. Le noyau est ici précédé du préfixe énonciatif « enfin » et suivi de l'énoncé modal « tu vois » (autrement appelé « clause parenthétique réduite » chez Schneider (2004)) recyclé en fonction de suffixe. Il s'agit en effet pour ce dernier de noyau à « caractère second par rapport à la narration » (Le Goffic 2008 : 349). Cette séquence peut en effet être analysée de deux manières différentes.

(i) La première hypothèse, la plus probante, serait de voir l'énoncé comme un noyau elliptique, c'est-à-dire que pour le comprendre pleinement, nous devons recomposer le prédicat à l'aide du contexte linguistique antérieur :

	Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
27		*ils avaient les matelas là les sommiers - les cuisinières*	
28	*enfin*	[ils avaient] *tout tout dedans*	*tu vois*

(ii) Nous pourrions tout autant considérer le fragment « tout dedans » comme un noyau prédicatif composé du prédicat tout existentiel accompagné du circonstant spatial « dedans ». La paraphrase verbale serait alors :

enfin ***il y avait*** *tout dedans tu vois*

Mais l'énoncé « tout dedans » nous paraît trop dépendant de la séquence précédente dans laquelle apparaît le prédicat « ils avaient » auquel semble se rattacher le segment averbal. Dans ce cas, le noyau est considéré comme incomplet. Nous suivrons cette hypothèse.

2.2.5. Proposition de découpage et d'analyse syntaxique

Les noyaux

Les noyaux relevés dans cet extrait correspondent principalement à des phrases canoniques, ce qui peut paraître étonnant compte tenu des préjugés affirmés sur le caractère non phrastique des éléments de la langue parlée :

[5] ***je*** *travaillais pour une usine (…) à Paris*

[6] ***on*** *faisait des citernes*

[7] ***on*** *est parti avec - quarante-deux citernes - pour faire l'exode*

[8] ***on*** *est tous partis mon père ma mère moi*

[9] ***chacun*** *avait sa sa carriole* (pronom indéfini anaphorique)

[12] ***on*** *s'en foutait*

[19] ***tu*** *as pas connu toi hé soldats belges*

[20] ***tu*** *voyais les souliers (…) les bandes molletières*

[21] ***on*** *(n') était pas modernes nous les Français*

[22] ***on*** *ne on (n') était pas*

[23] ***on*** *(n') était pas comme les Boches*

[24] ***on*** *a eu un deuxième bombardement à Orléans*

[26] *[****vous*** *savez]*

[27] ***ils*** *avaient les matelas là les sommiers les cuisinières*

[31] ***on*** *passe à Tours*

[32] ***on*** *est mitraillé par les avions du Comte Ciano là par les Italiens*

[33] ***tu*** *penses s'ils se régalaient*

[34] ***ils*** *en faisaient des morts*

[35] ***on*** *tournait autour de l'arbre*

[36] ***on*** *tournait autour de l'arbre comme ça*

[37] [38] ***on*** *arrive à Bordeaux*

[39] *devine qui c'est qui nous faisait la la circulation* (séquence interrogative)

[42] ***ils*** *nous avaient rattrapés en cours de route*

[43] ***ils*** *nous ont réquisitionné les citernes*

Nous avons également relevé plusieurs noyaux non canoniques (tours impersonnels ou quasi-impersonnels, présentatifs, clivées, etc.) :

[10] ***c'****est là que j'ai commencé à conduire un camion sans permis*

[11] ***c'****était l'exode*

[14] ***il*** *fallait voir*

[15] ***c'****était des milliers de gens*

[16] ***c'****était à Étampes*

[17] ***c'****est là que la première fois de ma vie (…) des soldats belges*

[25] ***c'****était affreux*

[26] ***il*** *fallait voir les les paysans [vous savez] (…) là les chevaux*

[29] ***ça*** *fuyait sur le sud euh sud-ouest*

[40] ***c'****était des Allemands*

Les séquences sont très majoritairement assertives. Seule la séquence phrastique [39] est interrogative.

Nous avons relevé une phrase averbale :

[13] *d'accord*

Il s'agit ici d'une prédication averbale locative (localisation notionnelle) reliée à un sujet implicite. Le sujet est en effet absent de la phrase mais son référent est présent dans le contexte situationnel. Le sujet implicite renvoie ici au locuteur L2 et équivaut à la paraphrase verbale avec explicitation du sujet :

je suis d'accord

Trois séquences comportent un noyau incomplet et ne peuvent ainsi prétendre à un statut de phrase complète.

La séquence [28], tout d'abord, comme nous l'avons déjà mentionné dans notre quatrième point, se rattache trop fortement au contexte linguistique précédent pour pouvoir constituer un prédicat totalement autonome.

Nous avons également répertorié le syntagme « les Allemands » [41] comme un noyau, même s'il est difficile de le considérer comme un prédicat. Néanmoins l'ensemble est lié à une modalité énonciative – assertive ici – et est porteur d'un acte.

[39] *devine qui c'est qui nous faisait la la circulation - -*

[40] *c'était des Allemands*

[41] ***les Allemands***

Nous parlerons pour ce cas d'une reprise en écho. Celle-ci apparaît comme un marqueur phatique et se rapproche plus sous cet angle à une interjection.

Enfin, la séquence [18] comporte un noyau averbal :

[17] *et c'est là que la première fois de ma vie que j'ai vu des tas de cadavres - des soldats belges*

[18] *tu sais* ***les petits Belges*** *là*

Le locuteur L1 extrait de son énoncé antérieur un élément qui compose alors un noyau à lui tout seul, elliptique d'une prédication verbale :

tu sais [j'ai vu] les petits Belges là

ou prédicatif sans sujet à valeur attributive signifiant :

tu sais [c'était] les petits Belges là

Les préfixes

Les différents préfixes du texte relèvent :

- des ligateurs :

[17] *et*

[7] [8] [14] *alors*

[9] *puis*

[29] *et puis*

[21] /*XXX,* ***mais****, ça*/

- des marqueurs énonciatifs de point de vue (organisateurs du discours) :

[19] [28] [30] [36] *enfin*

[36] *en fin de compte*

- des compléments cadratifs :

[14] *en cours de route*

[33] *en piqué*

[34] *et avec ma mère - peuchère*

[35] *au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là*

[6] [31] *là*

[11] *mais là*

[35] *au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là*

[42] *de de là*

[24] *après*

[25] *alors là*

- des topiques, actants thématisés (éléments détachés en prolepse) avec reprise :

[16] *le premier bombardement qu'on a eu droit*

[21] /*XXX, mais,* ***ça****/*

- des noyaux recatégorisés (prédicats modaux anticipatoires) :

[18] *tu sais*

Les suffixes

Les suffixes du texte correspondent à :

- des ponctuants :

[18] *là*

[23] [33] *hein*

- des circonstants :

[35] *pour se mettre à l'abri - tu vois pour se mettre à l'abri*

- des gloses métalinguistiques :

[7] *soit-disant que les Boches quand ils allaient arriver ils allaient nous nous couper les vins tout ça*

- des rappels de topiques, actants thématisés (éléments détachés en reprise) avec annonce :

[8] *mon père ma mère moi*

[21] *nous les Français*

- des noyaux recatégorisés :

[28] tu vois

Les infixes

L'extrait présente une seule occurrence d'infixe, la sous-phrase « vous savez » en [26] comme énoncé modal recatégorisé en affixe :

[26] *il fallait voir les les paysans* ***vous savez*** *avec leurs grandes carrioles les plateaux – là les chevaux*

2.2.6. La mise en place du discours : production et réception des séquences

Dans l'ensemble, le locuteur produit son discours avec clarté et fluidité. Les séquences qu'il élabore s'enchaînent avec logique et la progression discursive s'opère naturellement. Les préfixes, et en particulier les ligateurs et les cadres circonstanciels, contribuent activement à la cohésion textuelle. Si en cours d'élaboration le locuteur juge ses propos incomplets, il peut reprendre une séquence syntaxiquement complète et y ajouter des informations :

[34] *et avec ma mère - peuchère -* ***on tournait autour de l'arbre***

[35] *au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là* ***on tournait autour de l'arbre comme ça - pour se mettre à l'abri - tu vois pour se mettre à l'abri***

Le discours progresse donc ici sans grand problème. Les différentes interventions de L1 sont néanmoins ponctuées de pauses, c'est-à-dire d'arrêts brefs du discours notés (-). Ces arrêts ne sont pas seulement des indications d'hésitation de l'émetteur. Ces marques peuvent aussi venir souligner et renforcer diverses relations interphrastiques. Ces arrêts ne se manifestent pas à n'importe quelle position. Ils surviennent essentiellement entre le préfixe et le noyau c'est-à-dire avant que le locuteur formule le centre prédicatif de sa phrase. Le locuteur peut en effet, volontairement, marquer ces temps d'arrêts pour diverses motivations :

- mise en relief du préfixe imposant un cadre temporel ou spatial à l'énoncé :

[11] *mais là - c'était l'exode*

[14] *alors en cours de route - il fallait voir*

[24] *après - on a eu un deuxième bombardement à Orléans*

[30] *enfin - on passe à Tours*

[31] *là - on est mitraillé par les avions du Comte Ciano*

[33] *en piqué – ils en faisaient des morts hein*

[34] *et avec ma mère - peuchère - on tournait autour de l'arbre*

[36] *enfin - en fin de compte - on arrive à Bordeaux*

- apposition :

[5] *je travaillais pour une usine - Coder la même qu'il y a à Marseille*

L'émetteur peut également, comme le témoigne le début du passage, marquer une brève pause entre les séquences :

voilà - juin mille neuf cent quarante - l'exode -voilà

On retrouve cela également à plusieurs points dans le reste du texte.

Aucune indication de pauses n'intervient à l'intérieur d'un syntagme. Cependant, certaines n'occupent pas de places stratégiques. Elles apparaissent à l'intérieur du noyau, entre une

préposition et le groupe nominal qu'elle introduit [7], entre un verbe et son complément direct [10], entre un groupe nominal et une qualification [10], etc.

Les séquences s'enchaînent majoritairement sans obstacle. Nous pouvons cependant noter quelques accroches, en particulier de nombreuses **répétitions** :

[7] *[…] ils allaient* ***nous nous*** *couper les vins*

[9] *puis chacun avait* ***sa sa*** *carriole*

[20] *tu voyais* ***les souliers les les souliers d- à à*** *clous […]*

[22] ***on ne on (n') était pas*** *(23)* ***on (n') était pas comme*** *les Boches hein*

[28] *enfin* ***tout tout*** *dedans tu vois*

[38] *devine qui c'est qui nous faisait* ***la la*** *circulation*

Ces répétitions témoignent bien souvent de l'hésitation du locuteur à la recherche de ses mots. Elles ne sont donc pas significatives pour la syntaxe. Cependant, la répétition peut être un moyen stylistique d'insistance ou d'introduction d'un nouvel élément. Par exemple, la séquence [20] peut être analysée en une seule unité comme ici, ou en deux temps :

tu voyais ***les souliers***

les les souliers d- à à *clous […]*

Nous observerons ce type de réalisations dans notre troisième partie.

Nous avons relevé une autre occurrence de **répétition avec reformulation**. Le marqueur « euh » renforce ici la « zone de trouble » :

[29] *et puis - ça fuyait* ***sur le sud euh sud-ouest***

Parfois une courte pause prosodique accompagne les répétitions et les marques d'hésitation comme ici :

[36] *[…] on passe beaucoup - euh de de passages tragiques*

À deux reprises, le locuteur L1 voit son discours interrompu par une brève intervention de L2 :

L1 […]mais là - c'était l'exode on s'en foutait
L2 ***d'accord***
L1 alors en cours de route - il fallait voir c'était des milliers de gens –

L1 devine – qui c'est qui nous faisait la la circulation - - c'était des Allemands
L2 les Allemands
L1 ils nous avaient rattrapés en cours de route

Il s'agit d'un prédicat à valeur phatique pour « d'accord » et d'une réaction de l'interlocuteur L2 pour « les Allemands ».

Dans l'ensemble, les séquences sont abouties. Seule la séquence [22] est inachevée mais celle-ci est reprise et reformulée, et cette fois bien formée, dans la séquence suivante. L'enchaînement est ainsi simple et naturel :

[22] ***on ne on (n') était pas***

[23] ***on (n') était pas comme*** *les Boches hein*

L'extrait semble également bien construit du point de vue des règles d'organisation textuelle. Cette cohérence est fondée par divers facteurs syntaxiques et sémantiques qui confèrent à l'ensemble une certaine unité.

Le locuteur pose très clairement, dès ses premières phrases, le cadre de son discours :

voilà - juin mille neuf cent quarante - l'exode

Les séquences qui suivent s'inscrivent dans cette continuité thématique.

La cohérence du texte est également apportée par la répétition d'éléments récurrents, anaphores, connecteurs, mais aussi par :

- la répétition de pronoms clitiques :

on	17 occurrences
ils	8 occurrences
tu	6 occurrences
nous	6 occurrences
je/j'	3 occurrences

- des répétitions lexicales :

l'exode	3 occurrences

des soldats belges / les petits Belges / soldats belges

les Boches / des Allemands / les Allemands

- la répétition de certaines constructions ou syntagmes :

c'est/c'était	6 occurrences
on (n') était pas	3 occurrences
on tournait autour de l'arbre	2 occurrences
on arrive à Bordeaux	2 occurrences
c'est là que…	2 occurrences
il fallait voir	2 occurrences
en cours de route	2 occurrences

Dans notre extrait, vingt-deux séquences sur quarante-deux (soit 52,38 %) se composent d'un noyau et d'au moins un préfixe, ce qui correspond bien aux structures typiques orales, marquées par une volonté de la part du locuteur d'organiser son discours. Les connecteurs constituent aussi des éléments de liaison importants entre les diverses unités successives du

texte. Ils marquent en effet des relations logiques et sémantiques entre les phrases et participent activement à la structuration du texte.

Les connecteurs s'organisent en deux ensembles :

- les connecteurs à réalité référentielle (marqueurs spatiaux et temporels)
- les connecteurs soulignant les diverses articulations du raisonnement (marqueurs argumentatifs, énumératifs, et de reformulation) (Riegel *et al.* 1994 : 618).

Les premiers sont particuliers aux récits narratifs comme ici.

Les **connecteurs temporels** soulignent essentiellement une succession chronologique. Ils servent à énumérer une série d'événements qu'ils situent dans le temps et la durée :

[7] [8] [14] [25] *alors*

[9] *puis*

[24] *après*

[29] *et puis*

Le connecteur « enfin » indique la clôture ou la conséquence des faits : séquences [19], [28], [30] et [36]. Le circonstant « en fin de compte » [36] joue ici le même rôle. Le marqueur additif « et » en [17] relie différents événements qui se succèdent.

Les **connecteurs spatiaux**, ici relativement réduits, charpentent ordinairement une description :

[6] [1] [25] [31] *là*

[42] *de là*

D'autres circonstants de lieu ou de temps, non-connecteurs, participent aussi sémantiquement à la structuration du texte :

[14] *en cours de route*

[35] *au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là*

fonctionnant comme des topiques (Charolles 2003).

L'adverbe « mais » exprime une concession et introduit une séquence plus forte que celle qui précède.

[10]*c'est là que j'ai commencé à conduire - un camion - sans permis [11]* ***mais là - c'était l'exode***

La conjonction « parce que » introduit la cause de l'événement énoncé dans le noyau :

[36] *en fin de compte - on arrive à Bordeaux –*

[37] *[je passe directement à l'épisode de Bordeaux]* ***parce que on passe beaucoup - euh de de passages tragiques hein***

Nous faisons remarquer au passage l'emploi particulier de la subordonnée en « parce que » qui présente une forme d'autonomie énonciative. Au niveau de l'interprétation, le récepteur la reçoit tout d'abord comme rattachée au verbe « arriver » pour finalement comprendre qu'elle

fonctionne différemment comme une unité autonome même si au niveau de la syntaxe, la subordonnée se rattache toujours à un verbe recteur, explicite ou implicite comme ici.

Les deux topiques en [6] et [11] permettent de réintroduire dans le discours un actant déjà énoncé dans le contexte antérieur. Ces dislocations à gauche témoignent de relations lexicales de type « anaphore infidèle » (Blasco 1995).

L'utilisation importante des connecteurs présents dans cet extrait narratif contribue donc à la linéarisation des événements cités. La succession chronologique est de ce fait naturelle. Les relations entre séquences sont marquées plus fortement et les connecteurs font apparaître très clairement les articulations du texte.

2.2.7. Organisation en unités textuelles supérieures

Notre analyse syntaxique s'effectue essentiellement dans le cadre de l'unité phrase. Textuellement, cette perspective doit être élargie. Les phrases se combinent en effet entre elles selon diverses relations et se regroupent en un ensemble organisé de phrases (d'un niveau donc supérieur à celle-ci). Les regroupements s'opèrent selon des indices sémantiques, discursifs, voire prosodiques. Ces regroupements sont cependant plus difficiles à saisir que la phrase. Il n'existe en effet aucune définition stricte pour une suite d'ordre supérieur. Pour notre texte, nous ne retiendrons que quelques regroupements qui semblent s'imposer plus naturellement.

Le premier regroupement qui nous apparaît introduit le texte :

[1] *voilà*

[2] *juin mille neuf cent quarante*

[3] *l'exode*

[4] *voilà*

L'ensemble semble être borné par la séquence « voilà » en [1] et [4] répétée en début et en fin de l'ensemble, servant ainsi d'introduction et de clôture aux séquences [2] et [3] qui renferment les informations sémantiquement dominantes. À une échelle toujours supérieure, ce fragment pourrait être analysé comme un ensemble introducteur à vocation cadrative pour l'ensemble du texte. Ce fragment fait figure d'annonce à la narration qui va suivre. Le locuteur concentre ici son énoncé sur les seuls éléments informationnels et chaque nouvelle donnée constitue une séquence entière. L'émetteur aurait pu tout autant énoncer :

c'était en juin mille neuf cent quarante / nous étions en juin mille neuf cent quarante / c'était l'exode / c'était pendant l'exode

Mais le message est centré sur les indications temporelles rhématiques. Ce type de séquences averbales est très fréquent dans le discours oral.

Nous regrouperons ensuite dans un même ensemble les trois phrases suivantes :

[10] *c'est là que j'ai commencé à conduire - un camion - sans permis*

[11] *mais là - c'était l'exode*

[12] *on s'en foutait*

La phrase [10] semble néanmoins se rattacher aux séquences précédentes. L'adverbe « là » se rapporte en effet à un cadre spatial précisé dans les phrases qui précèdent. Cependant, la première séquence de cette période apporte une première information. La seconde phrase [11] introduite par la conjonction « mais » apporte une nuance à ce qui est énoncé en [10]. La séquence [12] intervient comme conclusion. Le pronom anaphorique « en » reprend par anaphore l'ensemble de la séquence [11].

Le regroupement suivant rassemble deux phrases :

[14] *alors en cours de route - il fallait voir*

[15] *c'était des milliers de gens*

Il s'ouvre sur le ligateur « alors » et sur un apport préfixal temporel, suivis d'un noyau en construction impersonnelle avec un infinitif séquence en emploi absolu. Le verbe « voir » semble anticiper ce qui va suivre : l'objet de « voir » est exprimé dans la phrase [15].

Le quatrième ensemble relevé se compose de huit phrases. Nous avons hésité à les regrouper ainsi sous un ensemble aussi conséquent mais ces séquences s'appelaient les unes aux autres par divers indices syntaxiques ou lexicaux.

[16] *le premier bombardement - qu'on a eu droit c'était à Étampes –*

[17] *et c'est là que la première fois de ma vie que j'ai vu des tas de cadavres - des soldats belges*

[18] *tu sais les petits Belges là*

[19] *enfin tu as pas connu toi hé soldats belges*

[20] *tu voyais les souliers les - les souliers d- à à clous encore qu'ils avaient là - les bandes molletières*

[21] */XXX, mais, ça/ on (n') était pas modernes nous les Français*

[22] *on ne on (n') était pas*

[23] *on (n') était pas comme les Boches hein - -*

Le tout s'ouvre sur une phrase avec thématisation. Le syntagme « le premier bombardement qu'on a eu droit » est mis en avant, en construction détachée. Il prend ainsi une valeur de thème.

La phrase [17] est reliée par deux indices syntaxiques à la phrase précédente. Les deux séquences sont tout d'abord coordonnées par le ligateur « et » et l'adverbe locatif « là » posé comme thème en [17] reprend anaphoriquement le circonstant spatial « à Étampes » énoncé en [16]. Le rhème 1 devient ainsi thème 2.

La séquence [18] constitue ensuite une unité averbale elliptique. Il s'agit plus précisément d'une reprise d'un élément du rhème 2 « des soldats belges » pour lui attribuer une qualification : « les petits Belges ».

Le pronom « ils » sujet de la proposition relative « qu'ils avaient là » est anaphorique et fait référence une nouvelle fois au groupe nominal « les soldats belges ».

Les trois phrases suivantes pourraient composer un ensemble sémantico-discursif à elles trois. C'est exclusivement l'éventuel ligateur « mais » (mais sa présence n'est pas certaine – le transcripteur a en effet hésité entre l'adverbe « mais », le pronom « ça » ou tout autre morphème noté XXX) qui nous amène à relier les deux fragments ensemble. Ces trois phrases sont construites sur un modèle identique et suivent la même construction :

on (n') était pas…

Les trois phrases (complètes ou non) se placent ainsi en opposition avec la première partie de la période : Belges (1ère partie) / Français (2e partie).

Le dernier regroupement que nous avons pu enregistrer s'ouvre sur le circonstant temporel « après », préfixe de la séquence [24] mais couvrant également la phrase qui suit, c'est-à-dire l'ensemble :

[24] *après - on a eu un deuxième bombardement à Orléans -*

[25] *alors là c'était affreux*

L'adverbe anaphorique « là » reprend le complément locatif « à Orléans » énoncé dans la phrase qui précède.

Nous pourrions également regrouper les phrases [24] et [25] aux phrases [26], [27], [28] qui suivent et qui interviennent comme support explicatif à la situation énoncée en [24] et [25] : « Il y eut un bombardement, c'était affreux parce que… »

[26] *il fallait voir les les paysans vous savez avec leurs grandes carrioles les plateaux - là les chevaux*

[27] *ils avaient les matelas là les sommiers - les cuisinières*

[28] *enfin tout tout dedans tu vois*

L'ensemble s'achèverait sur le ponctuant « tu vois », marque modale épistémique, signalant une fin de séquence mais qui peut tout autant annoncer la fin d'un ensemble plus large.

III- LA SÉQUENCE ET LES RELATIONS DU DISCOURS

Nous avons délimité nos textes en séquences, comme unités minimales de traitement et de production à vocation phrastique, selon des critères syntaxiques et énonciatifs. À un niveau supérieur, ces séquences s'organisent entre elles et entretiennent des relations de type sémantique et discursif. Il existe en effet une continuité entre la phrase et le texte, un « au-delà de la phrase » (Charolles 2001 ; Charolles & Combettes 1999a & 1999b ; Combettes 1983 ; Adam 1990, 1992, 1999 & 2002 ; Halliday & Hasan 1976) voire un « transphrastique » (Nølke 2002 ; Stati 1990).

L'unité « texte » est régie par un principe de cohérence. Il assemble des unités liées les unes aux autres par des liens sémantiques et pragmatiques appelés « relations de discours » (Sperber & Wilson 1989). Ces rapports sont principalement temporels (Hobbs 1979) : antériorité, recouvrement, postériorité. Roulet (2002b), de son côté, distingue des relations de discours sémantiques, textuelles et praxéologiques.

L'étude des relations du discours a beaucoup gagné des travaux de la SRDT (Segmented Discourse Representation Theory) (Asher *et al.* 1995 : 17-20 ; Lascarides & Asher 1993 : 440) qui part du principe que tout segment textuel (donc pour nous, toute phrase) entretient avec un autre élément du texte au moins une des relations de discours. La SRDT, à partir des travaux de Hobbs, propose une liste de ces relations :

- narration
- élaboration
- mise en arrière plan
- explication
- résultat

liant deux phrases, que nous appellerons P1 et P2.

3.1. La relation de narration

La relation est dite « **de narration** » lorsque l'ordre textuel est le même que celui des événements décrits et lorsque les deux phrases renvoient à un même thème (ou topique). C'est par exemple :

(126) *alors on a mangé - - puis on s'est tout de suite couché assez tôt* [CTFP : 31]

3.2. La relation d'élaboration

Les phrases P1 et P2 entretiennent une relation d'élaboration lorsque P1 correspond à un topique développé immédiatement par P2, entraînant ainsi un rapport hiérarchique entre les deux, P1 dominant P2 :

(127) *on a changé d'avion et on a pris un Boeing sept cent quarante-sept* [CTFP : 31]

3.3. La relation de mise en arrière plan ou *background*

La relation est dite « de mise en arrière plan » lorsque P2 précise le contexte de P1, ou quand P1 est un élément de premier plan et P2 est un élément d'arrière-plan » (Ashler *et al.* 1995 : 20) :

(128) *Marie entra dans la librairie* [P1]*. Un homme lisait un journal près de la caisse* [P2]*. Elle s'approcha de lui* [P3]*.* [Terran 2002 : 172]

3.4. La relation d'explication ou *explanation*

On parle de relation dite « d'explication » lorsque l'événement auquel renvoie P2 correspond à la raison de l'événement de P1 :

(129) *Il est tombé. Un camion avait basculé. [Exemple fabriqué]*

3.5. Relation de résultat ou *result*

Dans une relation de type résultat, l'événement auquel renvoie P1 est la cause de celui auquel renvoie P2 :

(130) *un camion qui a basculé et il est tombé* [CTFP : 28]

L'ordre énonciatif coïncide avec l'ordre des événements.

Les cinq relations sélectionnées ont par la suite été revues dans une perspective pragmatique, en particulier par Moeschler (1998) et Gosselin (1996).

Les regroupements textuels s'opèrent donc sur des bases sémantiques et discursives, avec l'appui d'indices syntaxiques (structures répétées, emploi de pronoms, etc.). Ainsi, nous

pouvons envisager une unité de rang supérieur, c'est-à-dire un ensemble organisé, sémantique et discursif, de phrases, ordonnées les unes aux autres selon différentes relations de discours. Nous reprendrons pour cela le terme de **période** que nous emploierons dans un sens rhétorique, sémantico-discursif, et non dans une perspective uniquement discursive (Berrendonner 1990) ou prosodique (Lacheret-Dujour & Victorri 2002 ; Avanzi 2010 à par. ; Luzzati 1985) sauf mention contraire.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'exposer notre modèle théorique articulé autour de la notion de séquence comme unité minimale de traitement et de production pour la langue parlée destinée à devenir une phrase. En discours, la séquence aboutit ou non à une phrase. Nous avons tenté de légitimer la notion de phrase comme unité opératoire en français parlé. Différents éléments entrent dans la composition de l'unité construite autour d'un noyau et d'éléments périphériques facultatifs sur le plan syntaxique. Nous avons également démontré par nos applications au texte que l'organisation en phrases repose sur des principes dynamiques et non figés. Notre travail d'analyse ne peut se résoudre à être linéaire. Nous devons sans cesse garder à l'esprit l'idée d'enchâssement des différentes structures repérées. Le texte oral ne s'articule pas sur une seule dimension. Tout y est emboîtement. Le schéma « noyau + périphériques » se récupère de multiples fois et à plusieurs niveaux. Chaque phrase n'existe que temporairement dans l'acte de production du discours. Elle est immédiatement réinterprétée, reprise en charge « par des mécanismes d'élimination et de regroupement (intégration cognitive) d'un niveau supérieur » (Le Goffic 2008 : 330).

CONCLUSION À LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie, essentiellement théorique, nous a permis de faire un point sur les travaux actuels de structuration du français parlé. Les principaux modèles décrits proposent des points d'étude pertinents, mais les unités avancées ne remplacent pas adéquatement la notion de phrase qui convient tout à fait à l'oral, à condition bien sûr d'être mieux caractérisée selon des critères définitoires centrés sur les notions de prédication et de modalité énonciative. Même si la phrase est parfois gouvernée, dans une certaine mesure, par des niveaux qui lui sont extérieurs (prosodie, pragmatique, etc.), elle reste une unité syntaxique et énonciative et elle est opérationnelle pour travailler et segmenter un texte oral. C'est ce que nous avons démontré par nos applications. Nous avons adapté au niveau de la phrase, selon le modèle de Le Goffic (2008), une structure en « noyau + périphériques » en reprenant les termes employés par le modèle aixois. Cette structure plus souple peut être appliquée à toutes les réalisations de l'oral, construites tout de même à partir d'une compétence commune aux locuteurs, qu'est la phrase. Ainsi, le discours oral se construit autour de phrases complètes, de phrases tronquées, de phrases embryonnaires (Benveniste 1974 : 224), de phrases inachevées, etc.

DEUXIÈME PARTIE :
TYPOLOGIE DES SÉQUENCES AVERBALES EN LANGUE PARLÉE

Cette deuxième partie sera consacrée à une typologie des différentes séquences averbales possibles en français parlé. Dans ce cas, le segment averbal fonctionne de manière autonome et constitue le centre de la phrase. Nous établirons un continuum des séquences averbales en fonction du degré de prédicativité exprimé.

La prédication est pleine dans des énoncés du type :

(84) *quand je l'ai écouté dire ça j'ai dit* ***mais mais mon pauvre gars euh très bien ta vie très bien ce que tu as fait très beau*** *– mais mais mon mari il a vécu comme ça toute sa vie avec cinq autres bonhommes* [CTFP : 32]

Le constituant averbal « très bien » répété y tient le rôle de prédicat. Il y a assertion puisque l'énonciateur affirme que ce prédicat convient aux sujets « ta vie » et « ce que tu as fait ». Le sujet du prédicat « très beau » est implicite mais son absence n'empêche en rien la mise en place d'une prédication.

Nous étudierons les différents éléments entrant dans la composition d'une phrase sans verbe, à savoir le prédicat, l'éventuel sujet et les possibles périphériques. Nous nous attarderons plus particulièrement sur le terme sujet. Nous pensons qu'en position détachée il fonctionne comme un périphérique suppressible, extérieur au noyau. Nous serons alors amenée à relativiser la notion de sujet.

Nous parlerons de quasi-prédication pour des énoncés tels que :

(85) *il commençait à faire sombre on commence à pêcher puis tout à coup* ***blauf*** [CTFP : 36]

Certaines interjections, tout comme les termes méta-communicatifs, peuvent en effet constituer des noyaux, réduits alors à un seul terme. Ces éléments ne possèdent pas de valeur prédicative au sens strict mais leur valeur prédicative est néanmoins parfois évidente. Ces termes véhiculent en effet un acte et indiquent un événement, généralement formulé explicitement par le contexte de droite.

En marge des classes prédicatives averbales au sens strict, nous avons également les termes dits « de communication » du type :

(131) *bonjour madame* [CTFP : 22]

(120) *allo maman* [CTFP : 20]

(132) *merci* [CTFP : 3]

liés aux formules de salutation, de politesse, aux emplois relevant des conventions sociales pour lesquelles il est perçu une forte dérivation délocutoire.

Enfin, nous considérerons les séquences averbales qui ne marquent pas de prédication averbale comme l'exemple (86) :

(86) *L2 il rest- u- elle restera à l'hôpital combien de jours*
L1 hum ***à peu près un jour***
L2 ça va [CTFP : 3]

qui relève d'une prédication verbale implicite. Nous verrons que ce type de réalisations se rencontre dans de nombreux phénomènes oraux.

CHAPITRE 3
LES SÉQUENCES AVERBALES PRÉDICATIVES EN FRANÇAIS PARLÉ

Introduction

Nous consacrerons un premier chapitre aux séquences sans verbe et qui marqunt une prédication averbale, c'est-à-dire que la séquence repose sur un noyau averbal et que le constituant qui la compose possède un caractère prédicatif. La prédication est donc averbale et pleine. Nous pouvons alors parler sans problème de phrase averbale complète.

La phrase averbale : vue d'ensemble

La recherche sur la prédication averbale doit beaucoup à Lefeuvre (1999, 2000, 2004 & 2006) qui a publié de nombreux travaux sur la phrase sans verbe en français à la suite de Le Goffic (1993 : 509-523) qui, le premier, consacra un chapitre de sa grammaire à la phrase nominale. La phrase averbale se singularise par l'absence de verbe en tant que centre organisateur, pivot central de la phrase. La prédication averbale est donc basée, comme son nom l'indique, sur un prédicat non verbal. Il convient cependant de distinguer les véritables phrases averbales, prédicatives, des énoncés averbaux elliptiques tels que :

(133a) *L2 il faut se confondre avec la forêt alors*
L1 eh oui avec ***pour lever hum - - l'odeur de l'homme*** *parce que ça il le craint l'odeur de l'homme* [CTFP : 25]

qui peuvent être ramenés à des phrases verbales :

(133b) *L2 il faut se confondre avec la forêt alors*
L1 eh oui ***[il faut se confondre avec la forêt] pour lever l'odeur de l'homme*** *parce que ça il le craint l'odeur de l'homme*

que nous observerons au chapitre 4.

Parcours sur la phrase sans verbe

La phrase averbale a été dans de nombreuses études désignée par différentes appellations. Elle est nommée « phrase nominale pure » au début du siècle après un article de Meillet (1906-1908). L'appellation se réduit avec Hjelmslev (1971) et Benveniste (1966) en « phrase nominale » et cette terminologie semble convenir quelques temps, notamment à Le Goffic (1993), même si elle touche d'autres catégories syntaxiques non verbales et autres que le nom. Lefeuvre

emploiera ensuite l'expression de « phrase averbale », estimant celle de « phrase nominale » trop restrictive, plaçant ainsi la phrase sans verbe directement en opposition, par son appellation, avec la phrase verbale. La phrase averbale, ou non verbale, se définit donc en opposition avec la phrase verbale.

La phrase, telle que nous la définissons, est une structure syntaxique composée d'un prédicat et d'une modalité énonciative, avec ou sans expression du sujet.

Pour qu'un segment averbal soit considéré comme une phrase, il doit porter une prédication liée à une modalité d'énonciation. Des éléments extra-prédicatifs (préfixes ou suffixes) peuvent survenir dans l'organisation de la phrase.

Le prédicat averbal

Par définition, le **prédicat** est le seul terme « indispensable à la formation de la phrase » (Lefeuvre 1999 : 31). Les classes prédicatives averbales pouvant assumer le rôle de prédicat sont nombreuses. Ce rôle de prédicat peut en effet être rempli par différents groupes syntaxiques : un groupe nominal, un groupe pronominal, un groupe adjectival ou participial, un groupe prépositionnel ou un groupe adverbial. Une proposition subordonnée, qu'elle soit complétive, intégrative ou percontative, ne peut jouer de rôle prédicatif.

Le sujet

Contrairement au prédicat, le **sujet** n'est pas indispensable dans une phrase averbale.

Il se définit syntaxiquement par rapport au prédicat (Lefeuvre 1999 : 34). Le sujet, tout d'abord, donne ses marques, de nombre et/ou de genre, au prédicat :

(134) *je lis cette lettre tout ça à la suite d'un vol effectué le trente et un août - votre chèque se trouvant dans ma mallette* ***photocopie ci-joint****e puisqu'il a envoyé la photocopie - voilà alors d'autre part je vous serais reco- euh - reconnaissant de bien vouloir me refaire un nouveau chèque et je m'engage à vous retourner le premier s'il me - s'il me parvenait* [CTFP : 26]

Une hiérarchie s'installe entre les deux termes. Le sujet, rarement indéfini, a une plus forte valeur référentielle (Behr & Lefeuvre 2005).

Nous distinguerons trois types de phrases averbales (Lefeuvre 1999) :

(i) Les prédications avec expression du terme sujet, c'est-à-dire les phrases averbales « à deux termes », c'est-à-dire avec un prédicat et son sujet, telles que (135) :

(135) *L2 [...] c'était perdu alors on a un peu - arrêté les dégâts en faisant en ce que le maréchal Pétain a proposé -* ***la moitié de la France*** *[sujet]* ***occupée*** *[noyau]* ***l'autre moitié*** *[sujet]* ***libre*** *[noyau] - -*

L1 en parlant de de Gaulle est-ce que tu as entendu son appel à la radio [CTFP : 29]

Le sujet est dans ce cas **explicite**. Il peut apparaître en structure liée, avant ou après le prédicat.

(ii) Les prédications sans formulation explicite du sujet, c'est-à-dire les phrases averbales à un terme (le prédicat) à **sujet implicite**. La phrase ne comporte qu'un élément : le noyau, averbal et portant la prédication :

(136) *et et je peux te raconter une anecdote qui m'est arrivée* ***un sale tour*** *- - euh quand on arrivait je t'ai dit tout à l'heure qu'on (n') avait pas le droit de descendre en ville avec les armes* [CTFP : 28]

Le sujet n'est pas exprimé dans la phrase. Son référent est néanmoins présent dans le contexte, situationnel ou linguistique (Lefeuvre 1999 : 41).

(iii) Les prédications existentielles, c'est-à-dire les phrases averbales sans sujet. La phrase repose sur un noyau averbal prédicatif marquant une existence :

(137) *il reprend la descente ouh je dis ben c'est pas ça va faire comme l'autre* ***pas de problème*** *il redescend il se cale par le bord et puis je le pompe je le pompe je le pompe il remonte il remonte il remonte* [CTFP : 36]

La fonction sujet peut être assurée par différents constituants : un groupe nominal, un groupe pronominal, un groupe infinitival ou un groupe sous-phrastique (proposition subordonnée complétive).

L'assertion averbale

Un énoncé averbal comme :

(84) *très bien ta vie* [CTFP : 32]

est considéré comme une phrase puisqu'il émet un jugement enfermant une vérité et qu'il est lié à une modalité énonciative. Il est ici assertif. Deux « actes » sont ainsi réalisés. D'un côté, le locuteur affirme que le prédicat « très bien » convient au sujet « ta vie ». Son jugement renferme donc une vérité. D'un autre côté, il pose une assertion et présente ce qu'il dit comme certain. La phrase averbale a donc, tout comme la phrase verbale, « une fin déterminée : elle énonce quelque chose (prédicat) à propos de quelqu'un ou de quelque chose (thème) » (Dubois *et al.* 1994 : 365).

La prédication averbale ne nécessite pas systématiquement l'expression d'un sujet. Ainsi, en (138) :

(138) *enchanté* [oral]

le locuteur affirme qu'il est enchanté. Un jugement est émis via une assertion. C'est la situation qui permet de rapporter le prédicat au sujet.

Le prédicat, à la différence du sujet, ne doit pas être reconstitué à l'aide de la situation d'énonciation ou du contexte linguistique. Les segments averbaux relevant d'une prédication verbale elliptique ne peuvent prétendre à un statut de phrase complète. Nous devons donc bien distinguer les énoncés elliptiques ou tronqués des phrases complètes. Pour (139) :

(139) *L2 pourquoi ça existera plus*
L1 ***parce que plein de gens - m- malpolis jettent les papiers par terre*** [CTFP : 1]

il y a assertion, certes : quelque chose est asserté et le locuteur s'engage sur une vérité. Cependant, les segments averbaux ne composent pas pour autant des prédications complètes. Il s'agit en réalité d'énoncés averbaux correspondant à des prédications verbales incomplètes nécessitant un recours au contexte linguistique pour reconstruire le sens de l'énoncé.

Trois configurations sont encore possibles selon la valeur exprimée par les prédicats sans sujet. Nous reprenons ici la typologie introduite par Le Goffic (1993) qui distingue les prédications attributives, les prédications locatives et les prédications existentielles. Selon le modèle des phrases construites autour du verbe « être », les phrases averbales marquent ainsi une localisation, une attribution ou posent une existence.

Les **phrases attributives** comportent un prédicat nominal (136), pronominal ou adjectival (ou participial) (135) :

(135) *la moitié de la France* ***occupée*** *l'autre moitié* ***libre*** [CTFP : 29]

(136) *et et je peux te raconter une anecdote qui m'est arrivée* ***un sale tour*** *- - euh quand on arrivait je t'ai dit tout à l'heure qu'on (n') avait pas le droit de descendre en ville avec les armes* [CTFP : 28]

avec (135) ou sans sujet (136).

Les **phrases locatives** comptent un prédicat prépositionnel ou adverbial :

(140) ***à demain*** [CTFP : 20]

(141) ***heureusement*** *qu'elle a pas duré longtemps* [CTFP : 27]

avec (141) ou sans sujet (140).

Les **phrases existentielles** (ou d'existence) sont exprimées sans sujet. Celui-ci est dit « absent », « inexistant » :

(142) *donc euh euh premièrement euh remémoration ou éventuellement recherche des pronoms indéfinis [CTFP : 18]*

Nous entendons ici le terme de « localisation » au sens de Pottier (1987). La localisation n'est plus entendue uniquement comme spatiale ou temporelle mais s'étend, par métaphore, à diverses valeurs dérivées comme le notionnel.

Avec un prédicat attributif, la relation entre le prédicat et le sujet est dissymétrique. Le sujet est toujours l'élément le plus défini de la séquence. De plus, le prédicat averbal est majoritairement subjectif.

(84) ***très bien*** *ta vie* ***très bien*** *ce que tu as fait* ***très beau*** [CTFP : 32]

Les prédicats objectifs sont plus rares.

Ces considérations faites, nous étudierons le fonctionnement des trois types de phrases averbales en français parlé, à savoir les phrases à deux termes, les phrases à un terme à sujet implicite et les phrases sans sujet.

I- LES PHRASES AVERBALES À DEUX TERMES

Les phrases averbales dites « à deux termes » sont composées des deux éléments : le **prédicat** et le **sujet**. Nous distinguons encore, selon la valeur exprimée par le terme prédicatif, deux types de prédicats.

Le prédicat marque une **attribution** lorsque le segment est nominal ou adjectival. Il est alors dit « **attributif** ».

Le prédicat marque une **localisation** avec un groupe prépositionnel ou adverbial. Il est dans ce cas **locatif**, c'est-à-dire qu'il marque une expression temporelle, spatiale ou notionnelle.

Un premier point frappant dans notre étude : le nombre relativement limité de structures averbales à deux termes relevées dans notre corpus alors que nous avons pu constater, en conversations vécues ou observées hors étude, que les constructions à deux termes, en particulier celles qui suivent l'ordre « prédicat – sujet », sont monnaie courante en français oral spontané. Cela s'explique vraisemblablement par le caractère très subjectif, expressif et affectif d'une telle construction qui s'emploie en guise de commentaire en réaction à un événement, une annonce, un propos et moins dans des conversations suivies plus longues comme celles qui composent les différents corpus de français parlé.

1.1. La structure : « prédicat attributif + sujet »

Nous avons relevé dans notre corpus trois exemples composés de deux termes avec un prédicat attributif et suivant l'ordre privilégié à l'écrit « prédicat-sujet ». Nous avons complété ces trois exemples de trois autres extraits tirés de diverses lectures.

1.1.1. Les structures à prédicat nominal

Notre premier extrait comporte un prédicat attributif nominal employé avec un sujet également nominal :

(143a) *je dis moi le trente avril je pose trois semaines au mois de mai ah il me dit tu es fou* ***tes conneries ton truc*** *- c'est fini la saison* [CTFP : 36]

La difficulté est ici de repérer quel est le groupe nominal qui compose le prédicat et quel syntagme constitue le sujet. Les différents tests d'identification du sujet permettent de relever cette ambiguïté. Ainsi, à partir de notre exemple, nous pouvons encadrer le sujet dans la structure clivée « c'est [sujet] qui » :

(143b) *C'est ton truc qui est tes (des ?) conneries.*

ou le reconnaitre au moyen de questions du type « qui est-ce qui … ? » :

(143c) *Qu'est-ce qui est tes (des ?) conneries ? C'est ton truc.*

C'est donc le groupe nominal « ton truc » qui constitue le sujet et le syntagme « tes conneries » le prédicat. Nous sommes ici en présence d'une relation de type attributif et plus particulièrement d'une relation d'appartenance (Le Goffic 1993 : 207) signifiant que le sujet « ton truc » a les propriétés et les qualités de « conneries » et que ce « truc » est un élément de la classe des « conneries ».

Nous devons enfin pour cet extrait nous interroger sur l'élément « tes » transcrit ici comme adjectif possessif. L'usage aurait davantage vu ici un emploi avec l'article indéfini :

Des conneries, ton truc.

au sens de :

C'est des conneries, ton truc.

avec toujours une dissymétrie entre le prédicat attributif au pluriel et le sujet au singulier. Nous pouvons donc nous demander s'il s'agit d'une erreur de prononciation du locuteur ou d'une erreur de transcription. Nous ne pouvons malheureusement y répondre.

Quelle analyse pour le sujet ?

Nous nous sommes demandée très vite comment analyser ces énoncés à partir du modèle que nous avons élaboré en « noyau + affixes ». Il est certain que le prédicat, élément indispensable et base de toute phrase, appartient au noyau de la phrase mais l'analyse est plus délicate pour le terme sujet placé à droite du prédicat. La position suppose un décrochement, renforcé par la prosodie[22]. Cela rejoint donc ici l'idée que le sujet nominal jouit bien souvent en français d'une certaine liberté de position (Fuchs & Fournier 2003). Cette construction rappelle les dislocations (« projection » à l'arrière de la phrase) avec cataphore (Le Goffic 1993 : 510) que connaissent les séquences verbales pour mettre en relief un élément de la phrase, comme pourrait l'être :

(143d) *C'est des conneries, ton truc.*

Nos exemples s'éloignent cependant de ce schéma dans le sens où le sujet n'est pas formulé une première fois par un pronom cataphorique. Nous savons par ailleurs que le sujet peut être implicite dans certaines configurations. Il est alors toujours présent dans le contexte ou dans la situation : un prédicat non existentiel renvoie toujours à un sujet, précisé ou non. Nous pouvons ainsi supposer que pour ces structures à deux termes, l'élément dit « sujet » est en réalité une dislocation à droite d'un sujet non formulé, implicite :

> *je dis moi le trente avril je pose trois semaines au mois de mai ah il me dit tu es fou* ***(c'est) tes conneries ton truc*** *- c'est fini la saison*

La construction averbale ferait ainsi l'impasse sur la copule « être » ainsi que sur le réel sujet syntaxique pronominal et le moins référentiel. Le « sujet » formulé sera alors analysé ici comme un suffixe en tant qu'actant thématisé à droite, sans annonce.

Ainsi, nous proposerons pour l'extrait (143) le découpage suivant :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	tes conneries	*ton truc*

1.1.2. Les structures à prédicat adjectival

Notre deuxième extrait attributif semble correspondre à une structure averbale autonome à deux termes suivant l'ordre « prédicat-sujet » :

(144a) *vous lavez vous coupez mais* ***fin fin vos poireaux*** *- vous m- m- vous euh mettez votre ail coupé fin fin* [CTFP : 11]

[22] Cf. infra p.3

Mais l'analyse n'est pas si évidente. Nous avons ainsi en 0 un prédicat adjectival – donc attributif – constitué des éléments répétés « fin fin » auxquels semble s'ajouter le sujet nominal « vos poireaux ». Nous constatons immédiatement ici que la transcription n'accorde pas le prédicat au sujet pluriel comme nous aurions pu le supposer :

fins fins vos poireaux

L'adjectif « fin » semble au contraire connaître un emploi adverbial, d'où l'invariabilité de l'adjectif.

L'ensemble averbal semble également se détacher de la séquence de gauche par sa modalité énonciative. Le segment averbal ne semble pas assertif comme les phrases qui l'entourent mais il paraît davantage injonctif. Il correspond plus à une structure verbale injonctive telle que :

*vous lavez vous coupez mais **qu'ils soient fins fins vos poireaux** - vous m- m- vous euh mettez votre ail coupé fin fin*

touchant une personne de la délocution plutôt qu'une assertion :

*vous lavez vous coupez mais **ils sont fins fins vos poireaux** - vous m- m- vous euh mettez votre ail coupé fin fin*

qui ne paraît pas convenir ici du point de vue sémantique. Les propos y seraient modifiés.

Le sujet « vos poireaux », à droite du prédicat, est analysé comme un suffixe. Le découpage de l'ensemble aboutit au schéma :

Préfixe(s)	**Noyau**	**Suffixe(s)**
mais	*fin fin*	vos poireaux

À un niveau supérieur d'ordre sémantique, l'ensemble « mais fin fin vos poireaux » précise la prédication « vous coupez » qui précède, en la détaillant. Cette précision est introduite par le marqueur discursif « mais » en position de préfixe signalant un changement de plan dans le discours et l'ouverture d'une nouvelle séquence. Le locuteur nuance par là l'action de couper. La présence du « mais » modalise ainsi l'information « fin vos poireaux ». L'absence de l'adverbe énonciatif aurait induit une analyse tout à fait différente :

Vous coupez fin vos poireaux.

dans laquelle le groupe nominal « vos poireaux » tiendrait le rôle de complément direct du verbe « couper » et « fin » celui de locatif ou d'attribut de l'objet « poireaux ». Cette perspective est d'ailleurs à retenir puisque l'énoncé peut connaître une interprétation tout à fait différente.

Si le caractère plus ou moins autonome de l'ensemble « mais fin fin vos poireaux » est assuré par le marqueur discursif « mais » qui marque un changement de plan énonciatif, l'énoncé peut connaître néanmoins deux interprétations différentes. Nous avons retenu une analyse en phrase averbale à deux termes, analyse que nous venons d'exposer, mais l'énoncé peut aussi être

lu comme une prédication verbale avec réduplication implicite d'une prédication déjà formulée antérieurement, c'est-à-dire que dans ce cas, l'ensemble correspondrait à :

(144b) *vous lavez vous coupez mais [vous coupez]* ***fin fin vos poireaux***

Les éléments « fin fin » et « vos poireaux » ne sont alors plus considérés comme un prédicat suivi d'un sujet mais ils correspondent respectivement à une localisation (ou attribution) de l'objet et à un complément essentiel direct du verbe « couper ». Le découpage est dans ce cas :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
mais	*fin fin vos poireaux*	

Le prédicat est également adjectival avec un sujet nominal pour les extraits :

(145) *pas frais mon rouget* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 144]

(30) *intéressant la Patagonie* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 141]

Les groupes nominaux sont ici définis. Le prédicat objectif « frais » en (145) est employé avec le marqueur prédicatif « pas » qui connote subjectivement et négativement l'énoncé. Notons l'absence d'accord en (30) entre le prédicat « intéressant » et le groupe nominal sujet « la Patagonie » qui confirme une lecture segmentée en « noyau + suffixe » équivalant à :

(30a) *C'est intéressant, la Patagonie.*

avec effacement de la structure « c'est » identifiante, à opposer à :

(30b) *Elle est intéressante, la Patagonie.*

Cet exemple montre bien que l'on ne peut parler, pour l'élément détaché, de sujet syntaxique au sens littéral, le marqueur d'identification « c'est » tendant à devenir une tournure invariable (Le Goffic, 1993 : 211).

Le sujet est également substantival dans :

(146a) ***très difficile jouer violoncelle*** *lui disait Rostro* [Rostro <Valibel/Pršir]

où la phrase averbale apparaît en discours rapporté. L'indice de l'infinitif « de » n'est pas exprimé comme l'aurait suggéré un emploi plus conventionnel :

(146b) *très difficile de jouer du violoncelle*

La structure est donc segmentée en « noyau + suffixe ». L'inversion des deux termes est possible, ainsi que l'omission du sujet.

Nous observons enfin un emploi en structure liée à opposer aux cinq énoncés précédents :

(147) *L1 […] voilà on a sauvé vingt citernes et puis alors* ***inutile en cours de route - qu'on mangeait pas souvent hein*** *- on mangeait pas souvent*
L2 bien sûr [CTFP : 27]

L'emploi est ici particulier. Le prédicat est attributif avec l'adjectif « inutile » et le sujet est formulé à sa droite. Cependant, ce dernier n'est pas complet. Il correspond en réalité à :

inutile de vous préciser/dire qu'en cours de route on mangeait pas souvent

ou :

inutile de vous préciser/dire en cours de route qu'on mangeait pas souvent

Le sujet du prédicat « inutile » y est donc en partie elliptique. La tête de groupe est ici non formulée. Le sujet est donc à l'origine un groupe à l'infinitif précédé de l'indice « de » qui relie fortement le sujet au prédicat. Dans ce cas, la lecture en « sujet » détaché est impossible et l'ensemble est analysé sous un même noyau :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	inutile en cours de route - qu'on mangeait pas souvent	hein

1.2. Structure : « sujet + prédicat attributif »

Alors que la structure attributive suivant l'ordre le plus usuel « prédicat-sujet » ne se réalise que dans six extraits dans notre étude, l'ordre inverse avec un sujet antéposé se retrouve dans onze occurrences : dix phrases de premier niveau et une sous-phrase averbale fonctionnant comme une parenthèse à l'intérieur d'une phrase verbale. Les prédicats possibles sont ici aussi nominaux, participiaux ou adjectivaux. Les sujets sont de nature nominale ou pronominale.

1.2.1. Les structures à prédicat adjectival ou participial

Lorsque le prédicat est attributif, il est de nature principalement participiale avec des participes passés issus des verbes « occuper » et « geler » ou adjectivale avec « libre », « magnifique » et « nickel ».

(135) *c'était perdu alors on a un peu - arrêté les dégâts en faisant en ce que le maréchal Pétain a proposé -* ***la moitié de la France*** *[sujet]* ***occupée*** *[prédicat]* ***l'autre moitié*** *[sujet]* ***libre*** *[prédicat] - -*
L1 en parlant de de Gaulle est-ce que tu as entendu son appel à la radio [CTFP : 29]

(105) *le lendemain matin premier mai on descend là non plus on (n')était pas tard on arrive il avait gelé moins huit - X - on avait bien mis le cache-nez le passe-montagne et tout le tremblement mais c'était pas la joie -* ***trois coups de ligne le moulinet la canne tout*** *[sujet]* ***gelé*** *[prédicat] bon on trempe le scion dans l'eau pour faire tomber les glaçons je t'explique pas* [CTFP : 36]

(148) *votre livre [sujet] magnifique [prédicat]* [Deulofeu 2002]

(149) *ce matin [circonstant] la voiture [sujet] nickel [prédicat]* [Deulofeu à par.]

(150) *mais [ligateur] le voyage [sujet] nickel [prédicat]* [Deulofeu & Benzitoun 2004]

Les prédicats participiaux employés ici paraissent davantage objectifs que subjectifs contrairement à l'usage écrit (Lefeuvre 1999 : 150). Ils décrivent la situation objectivement sans y apporter de jugement.

Les prédicats adjectivaux sont eux, subjectifs, avec des adjectifs de type positif :

(148) *votre livre [sujet] magnifique [prédicat]* [Deulofeu 2002]

(149) *ce matin [circonstant] la voiture [sujet] nickel [prédicat]* [Deulofeu à par.]

(150) *mais [ligateur] le voyage [sujet] nickel [prédicat]* [Deulofeu & Benzitoun 2004]

Le prédicat est plus objectif en (135) :

(135) *l'autre moitié **libre*** [CTFP : 29]

Le sujet est presque dans tous nos exemples un groupe nominal :

(135) *la moitié de la France occupée l'autre moitié libre* [CTFP : 29]

(148) ***votre livre** magnifique* [Deulofeu 2002]

(149) *ce matin **la voiture** nickel* [Deulofeu à par.]

(150) *mais **le voyage** nickel* [Deulofeu & Benzitoun 2004]

Le groupe nominal y est défini. L'article défini (ou le possessif) présume ainsi que les éléments ont été introduits précédemment dans le discours ou qu'ils sont connus des inter-actants.

Le sujet est pronominal en (105) :

(105) *trois coups de ligne le moulinet la canne **tout** gelé* [CTFP : 36]

Le pronom indéfini « tout » tient le rôle de sujet, reprenant les groupes nominaux « le moulinet » et « la canne » disloqués en tête de phrase. Nous obtenons ainsi une structure binaire en « préfixe – noyau » mais avec un sujet lié au prédicat et intégré au noyau[23] :

Préfixe(s)	**Noyau**	**Suffixe(s)**
le moulinet la canne	*tout gelé*	

Dans nos cinq extraits, le sujet est antéposé au prédicat. Il peut alors connaître deux interprétations possibles : (i) Le sujet peut constituer un élément intégré au noyau comme c'est le

[23] Pour une analyse du premier préfixe « trois coups de ligne », cf. infra p. 3.

cas dans une structure verbale canonique. (ii) Le sujet peut également apparaître en construction disloquée. Pour opter pour telle ou telle interprétation, nous pouvons opposer structure averbale et structure verbale, et comparer les constructions simples liées avec les constructions dites « disloquées ». Pour faciliter la lecture et l'observation, nous donnerons aux extraits une ponctuation que nous jugerons la plus fidèle possible aux découpages syntaxiques et nous épurerons le texte des répétitions, hésitations, ou amorces.

L'extrait (135) est délicat, acceptant davantage la modalité injonctive qu'assertive :

(135b) *? C'était perdu. Alors on a un peu arrêté les dégâts en faisant ce que le maréchal Pétain a proposé : **La moitié de la France est occupée. L'autre moitié est libre**.*

(135c) *? C'était perdu. Alors on a un peu arrêté les dégâts en faisant ce que le maréchal Pétain a proposé : **La moitié de la France, elle est occupée. L'autre moitié, elle est libre**.*

(135d) *C'était perdu. Alors on a un peu arrêté les dégâts en faisant ce que le maréchal Pétain a proposé : **Que la moitié de la France soit occupée. Que l'autre moitié soit libre**.*

Il est ainsi difficile de statuer sur le sujet : préfixe ou élément du noyau. La structure averbale ne semble pas connaître de strict équivalent verbal.

En (105) cependant, seule la structure assertive verbale liée semble possible :

(105b) *Le lendemain matin premier mai, on descend là. On (n')était pas tard. On arrive. Il avait gelé : moins huit. On avait bien mis le cache-nez le passe-montagne et tout. (le tremblement ?) Mais c'était pas la joie. **Trois coups de ligne, le moulinet, la canne, tout était gelé.** Bon, on trempe le scion dans l'eau pour faire tomber les glaçons. Je t'explique pas.*

Le découpage serait ainsi le suivant :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
trois coups de ligne *le moulinet la canne*	*tout gelé*	

Pour l'exemple (135), l'organisation séquentielle est plus délicate. Puisqu'il n'y a pas de séparation nette entre les deux éléments, il nous est difficile de choisir entre une lecture préfixale du sujet ou une analyse qui ferait du sujet un des deux éléments du noyau :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	la moitié de la France occupée	
	l'autre moitié libre	

ou

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
la moitié de la France	*occupée*	
l'autre moitié	*libre*	

Le lien entre les deux termes est plus ou moins fort selon les exemples. L'inversion des deux termes est évidente pour :

(150b) *nickel le voyage*

(149b) *nickel la voiture*

(146b) *magnifique votre livre*

Elle est plus difficile mais toujours possible pour l'exemple (135):

(135e) *? c'était perdu alors on a un peu - arrêté les dégâts en faisant en ce que le maréchal Pétain a proposé -* ***occupée la moitié de la France libre l'autre moitié*** *- -*
L1 en parlant de de Gaulle est-ce que tu as entendu son appel à la radio

Elle est irréalisable pour (105) :

(105c) *le lendemain matin premier mai on descend là non plus on (n')était pas tard on arrive il avait gelé moins huit - X - on avait bien mis le cache-nez le passe-montagne et tout le tremblement mais c'était pas la joie -* ***trois coups de ligne tout gelé le moulinet la canne*** *bon on trempe le scion dans l'eau pour faire tomber les glaçons je t'explique pas*

Enfin, nous avons une sous-phrase averbale attributive en (151) :

(151a) *je lis cette lettre tout ça à la suite d'un vol effectué le trente et un août - votre chèque se trouvant dans ma mallette* ***photocopie ci-jointe*** *puisqu'il a envoyé la photocopie - voilà alors d'autre part je vous serais reco- euh - reconnaissant de bien vouloir me refaire un nouveau chèque et je m'engage à vous retourner le premier s'il me - s'il me parvenait* [CTFP : 26]

Le prédicat est participial tandis que le sujet est composé du terme nominal « photocopie » employé sans déterminant. L'ensemble est ici lié et prononcé en un seul ensemble intonatif. Cela provient de la brièveté du segment, de l'absence d'article devant le nom « photocopie », ainsi que du caractère relativement figé de l'expression. L'inversion des deux termes ne semble pas acceptable ici. Cela entraînerait automatiquement l'apparition de l'article défini devant le nom « photocopie » ainsi qu'une dislocation à droite du sujet en position alors de suffixe (et non un emploi lié et postposé) :

(151b) *ci-joint(e) la photocopie*

Cela entraînerait aussi la disparition de la marque du féminin sur le participe.

Ainsi, l'ensemble « photocopie ci-jointe » compose une sous-phrase averbale, c'est-à-dire une phrase de second niveau, constituée uniquement de l'élément noyau renfermant le sujet et le prédicat.

1.2.2. Les structures à prédicat nominal

Le groupe nominal prédicatif peut être employé sans déterminant :

(152) *Pouvoir choisir son fiancé : **premier acte d'indépendance.*** [Blanche-Benveniste 2002a : 15]

La relation est alors dite « **purement attributive** » (Le Goffic 1993 : 206 ; Lefeuvre 1999 : 160).

La relation entre le prédicat et le sujet exprime une **identification** (Le Goffic 1993 : 209 ; Lefeuvre 1999 : 162) lorsque le groupe nominal est défini :

(153) *œufs d'estragon **quelle horreur*** [Blanche-Benveniste 1991]

(154) *Quinze ans et demi, **juste la date limite.*** [Blanche-Benveniste 2002a : 95]

Enfin, la relation entre le prédicat et le sujet est de type **appartenance** (Le Goffic 1993 : 207 & Lefeuvre 1999 : 161) avec un groupe nominal indéfini :

(155) *alors le voyage **une éternité*** [Deulofeu & Benzitoun 2004]

(156) *L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça*
L2 euh
L1 et ça
*L2 là - - **et ça - des skis***
L1 c'est des skis [CTFP : 5]

Le sujet est toujours employé en structure disloquée. Cela est confirmé en (156) par la présence d'une pause entre les deux termes. Le sujet est ainsi dans tous nos exemples perçu comme un préfixe en tant qu'actant thématisé à gauche.

Le constituant sujet correspond à un pronom dans :

*et **ça** - des skis*

à un groupe nominal dans :

***œufs d'estragon** quelle horreur*

***Quinze ans et demi**, juste la date limite.*

*alors **le voyage** une éternité*

ou à un groupe infinitival :

***Pouvoir choisir son fiancé** : premier acte d'indépendance.*

1.3. La structure : « prédicat locatif + sujet »

Les structures locatives selon l'ordre « prédicat – sujet » se distinguent encore entre les groupes prépositionnels d'une part, et les adverbes ou groupes adverbiaux d'autre part.

1.3.1. Les structures à groupe prépositionnel prédicatif

Le groupe prépositionnel prédicatif se compose d'une préposition simple ou complexe (locution prépositionnelle) suivie d'un groupe nominal, pronominal, infinitival ou d'une sous-phrase. La localisation est apportée par la préposition à valeur prédicative (Leeman-Bouix 1998).

Nous avons repéré dans nos textes quatre occurrences de prédicat prépositionnel avec expression du sujet.

Deux des groupes prépositionnels sont nominaux :

(157) ***en sa possession*** *hein le chèque* [CTFP : 26]

(158) *à savoir qu'il y a un vieux chien qui est qui est pas loin de la mort qui ne peut plus marcher qui est complètement aveugle mais elle veut pas s'en défaire elle veut pas s'en détacher euh* ***hors de question de le piquer*** *et elle le nourrit tous les jours chaque jour elle l'oublie pas* [CTFP : 33]

Les deux autres sont infinitivaux :

(159) *c'est la personne la plus pauvre que nous avons euh à l'Organisation c'est-à-dire qu'elle touche euh environ deux mille quatre cents francs par mois pour vivre* ***à savoir qu'elle vit dans une cabane accompagnée de une diversité euh de d'animaux des chats des chiens des oiseaux*** *euh c'est une femme qui a souvent qui a vécu autrefois en Yougoslavie dans les campagnes qui était habituée à la vie euh de la ferme* [CTFP : 33]

(160) *et c'est sympathique à voir car elle tient énormément à à tous ses animaux même si ils sont pas tous en très bon état* ***à savoir qu'il y a un vieux chien qui est qui est pas loin de la mort qui ne peut plus marcher qui est complètement aveugle*** *[CTFP : 33]*

En (157) :

(157a) *L1 non j'avais pensé lui téléphoner pour lui demander des explications mais je me suis dit après tout - pourquoi faire le rappeler - étant donné qu'il y avait ce ce - cette photocopie du chèque ça me paraissait louche - comment*
L2 XXX ***en sa possession hein le chèque*** *il a pu en faire XXX*
L1 voilà c'est ça - ce qui m'a paru bizarre c'est que quand je lui ai dit je vous le mets à l'ordre de - quel ordre monsieur - il m'a dit non non non laissez laissez j'ai l'habitude je le ferai moi-même [CTFP : 26]

le groupe prépositionnel nominal prédicat est employé avec un groupe nominal défini sujet, situé à sa droite et analysé comme un suffixe.

Nous apporterons cependant un bémol à notre analyse en phrase averbale puisque l'ensemble averbal est ici précédé de la transcription « XXX » employée pour une suite de plusieurs syllabes non perçues. Ainsi, le locuteur peut très bien avoir pu énoncer une phrase verbale englobant « en sa possession hein le chèque » du type :

(157b) *il est en sa possession hein le chèque*

A l'inverse, le locuteur peut aussi avoir émis une intervention du type :

(157c) *mais euh en sa possession hein le chèque*

Nous envisageons donc cette séquence comme une prédication averbale à deux termes tout en gardant à l'esprit que cette analyse peut être très bien faussée, faute de clarté dans l'enregistrement du texte oral.

Le prédicat locatif a ici une valeur notionnelle exprimant clairement la possession, valeur renforcée par l'emploi du terme nominal « possession » et de l'adjectif possessif « sa ».

La structure semble fortement disloquée avec l'insertion de l'affixe « hein » entre le terme prédicat et le terme sujet. Le noyau prédicatif « en sa possession » serait ainsi suivi de deux suffixes de natures différentes : un premier suffixe « hein », ponctuant type, et un second suffixe pour le sujet en position disloquée à droite, la première expression du sujet dans la phrase étant implicite et effacée :

(157d) **(il est)** *en sa possession hein le chèque*

L'inversion des deux termes est possible :

(157e) *le chèque en sa possession*

Ainsi, nous proposons pour (157)le découpage suivant :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	en sa possession	*hein* (ponctuant) le chèque (actant thématisé)

Pour (159) et (160), le prédicat est un groupe prépositionnel infinitival lié à une proposition subordonnée complétive (sous-phrase) sujet :

(159a) *à savoir qu'elle vit dans une cabane accompagnée de une diversité euh de d'animaux des chats des chiens des oiseaux* [CTFP : 33]

(160a) *à savoir qu'il y a un vieux chien qui est qui est pas loin de la mort qui ne peut plus marcher qui est complètement aveugle* [CTFP : 33]

La structure est ici fortement liée : les deux termes sont prononcés sans détachement. Il serait donc malvenu d'analyser ce type de sujets comme un suffixe, comme c'était le cas précédemment. Ici, même si le sujet est postposé au prédicat, il est impossible d'envisager une lecture en deux éléments. Les deux ensembles sont fortement liés et ils composent tous deux le noyau.

De plus, l'inversion des deux termes est impossible – ce qui confirme le lien très étroit entre le prédicat et le sujet :

(159b) **qu'elle vit dans une cabane accompagnée de une diversité euh de d'animaux des chats des chiens des oiseaux à savoir*

(160a) **qu'il y a un vieux chien qui est qui est pas loin de la mort qui ne peut plus marcher qui est complètement aveugle à savoir*

L'équivalent verbal aurait préféré un tour impersonnel :

Il est à savoir que P.

qui mettrait la subordonnée complétive en position de séquence.

La valeur locative ici véhiculée est également d'ordre notionnel.

Ainsi, pour (159) et (160), nous proposons les découpages séquentiels suivants :

(159)

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	à savoir qu'elle vit dans une cabane accompagnée de une diversité euh de d'animaux des chats des chiens des oiseaux	

(160)

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	à savoir qu'il y a un vieux chien qui est qui est pas loin de la mort qui ne peut plus marcher qui est complètement aveugle	

Pour (158), le sujet est un groupe infinitival précédé de l'indice « de » qui sert à relier le sujet au prédicat :

(158a) *à savoir qu'il y a un vieux chien qui est qui est pas loin de la mort qui ne peut plus marcher qui est complètement aveugle mais elle veut pas s'en défaire elle veut pas s'en détacher euh* ***hors de question de le piquer*** *et elle le nourrit tous les jours chaque jour elle l'oublie pas* [CTFP : 33]

Le sujet est facilement suppressible :

(158b) *hors de question*

Et l'inversion des deux termes est possible :

(158c) *le piquer hors de question*

mais en structure disloquée et en supprimant l'indice de l'infinitif « de ».

Nous ne pouvons donc envisager qu'une lecture liée de l'ensemble sous un même noyau

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	hors de question de le piquer	

L'équivalent verbal aurait ici aussi préféré un tour impersonnel :

(158d) *Il est hors de question de le piquer.*

1.3.2. Les structures à groupe adverbial prédicatif

Les emplois avec un groupe adverbial prédicatif sont bien plus développés dans notre corpus que ceux avec un groupe prépositionnel en fonction de prédicat.

Le prédicat

Le prédicat adverbial peut être composé d'un seul terme adverbial tels que :

heureusement

peut-être

pourquoi

ou d'un groupe adverbial (adverbe expansé) comme :

très bien

Le sujet

Le rôle du sujet est dans nos exemples assuré par un groupe nominal :

(84) *quand je l'ai écouté dire ça j'ai dit mais mais mon pauvre gars euh* ***très bien*** ***ta vie*** *très bien ce que tu as fait très beau – mais mais mon mari il a vécu comme ça toute sa vie avec cinq autres bonhommes* [CTFP : 32]

(168) *L2 euh enfin il y a plein d'applications avec les algues hein diverses et variées*
L1 hum
L2 puis ***pourquoi pas*** ***l'alimentation humaine***
L1 oui
L2 parce que - c'est quand même [CTFP : 8]

(162) *pas si mal* ***cette conf*** [oral]

un groupe pronominal :

(84) *quand je l'ai écouté dire ça j'ai dit mais mais mon pauvre gars euh très bien ta vie* ***très bien*** ***ce que tu as fait*** *très beau – mais mais mon mari il a vécu comme ça toute sa vie avec cinq autres bonhommes* [CTFP : 32]

une sous-phrase (ou proposition subordonnée complétive) :

(163) *donc euh si il com- si il recommence à être malade euh je préfèrerais rester avec mon mari le soigner bien et si ça va bien s'il a rien euh on demanderait au docteur si ça ça ça peut marcher* ***et peut-être*** ***qu'on en fera un*** [CTFP : 4]

(164) *oui quand même elle l'a réalisé il lui a fallu du temps mais je pense que non en fait bon elle a - je sais pas comment elle a pu - elle a pu voir ça* ***peut-être*** ***qu'elle m- qu'elle a pas vraiment réalisé que j'étais passée dessous*** ***quoi*** *mais euh bon elle m'a elle m'a ramassée* [CTFP : 23]

(165) *c'est que je me suis engagé volontaire pour la durée de la guerre -* ***heureusement*** ***qu'elle a pas duré longtemps*** *un an et demi après c'était fini* [CTFP : 27]

(166) *les couronnes aussi - le patron il livrait pas - alors - il voulait pas prendre un taxi parce que ça coûtait cher alors il y avait les autobus dans ce temps-là - qui étaient ouverts derrière où il y avait une plate-forme - alors on montait derrière* ***heureusement*** ***que les les receveurs étaient gentils*** *on accrochait la couronne derrière à l'endroit où il y a l'écriteau qui marque le numéro de - du - de l'autobus* [CTFP : 14]

ou encore n'importe quel segment mis en mention, lorsque l'énonciateur rapporte un élément énoncé auparavant :

(167) *et après ils bourrent avec de l'argile - - et il y a le détonateur aussi bien sûr dedans*
L2 ***pourquoi*** **avec de l'argile**
L1 de l'argile pour pas que la dynamite s'en va - - pour boucher - vraiment le trou - ça c'est des boute-feux [CTFP : 17]

Valeur sémantique

La valeur exprimée en (167) est causale avec le prédicat adverbe interrogatif « pourquoi ».

Les groupes prédicatifs « très bien » et « pas si mal » en (84) et (162) expriment la qualité en :

(84) ***très bien*** *ta vie* ***très bien*** *ce que tu as fait* [CTFP : 32]

(162) *pas si mal cette conf* [oral]

Les structures en :

heureusement que P

véhiculent une valeur affective qui implique le locuteur.

L'adverbe modalisateur « peut-être » dans :

peut-être que P

marque le degré d'adhésion de l'énonciateur par rapport à l'énoncé.

Structure liée, structure disloquée

Le sujet est ici formulé après le prédicat. Il peut là encore être rattaché au noyau ou être détaché de ce dernier en composant un suffixe. Nous avons vu plus haut que les structures employant un sujet complétif étaient liées. C'est également le cas pour les prédicats adverbiaux « heureusement » et « peut-être » pour lesquels l'inversion entre les termes sujet et prédicat paraît très difficile, voire impossible, ou alors avec une construction très fortement disloquée et avec changement de mode (indicatif → subjonctif) pour (163) :

(163b) *?qu'on en fera un peut-être*

(165b) *?qu'elle a/ait pas duré longtemps heureusement*

Le sujet complétif fait donc partie intégrante du noyau :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	peut-être que P	

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	heureusement que P	

A l'inverse, la structure est disloquée en (84) avec une inversion possible des deux termes :

(84b) *ta vie très bien || ce que tu as fait très bien*

Le sujet est donc ici un constituant disloqué suffixal qui équivaut à la structure verbale :

(84c) *Elle est très bien, ta vie. C'est très bien, ce que tu as fait.*

Le caractère averbal permet une symétrie parfaite des deux prédicats successifs, un emploi binaire que la construction verbale ne permet pas puisque celle-ci fait apparaître une dissymétrie des sujets « elle/c' ». Notons que ces deux séquences sont suivies d'une autre séquence averbale reprenant le prédicat « très bien » mais alors employé seul sans sujet. Dans ce cas, ce dernier est dit « implicite ». Ainsi :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	très bien	*ta vie*
	très bien	*ce que tu as fait*
	très bien	

Il en est de même pour (162) :

(162) *pas si mal cette conf* [oral]

L'analyse du sujet est plus délicate pour les exemples interrogatifs (168) et (167) :

(168a) *L2 euh enfin il y a plein d'applications avec les algues hein diverses et variées*
L1 hum
L2 puis ***pourquoi pas*** ***l'alimentation humaine***
L1 oui
L2 parce que - c'est quand même [CTFP : 8]

(167) *L1 [...] et après ils bourrent avec de l'argile - - et il y a le détonateur aussi bien sûr dedans*
L2 ***pourquoi*** ***avec de l'argile***
L1 de l'argile pour pas que la dynamite s'en va - - pour boucher - vraiment le trou - ça c'est des boute-feux [CTFP : 17]

La structure semble davantage liée. L'inversion des deux termes est impossible pour (25) mais tout à fait envisageable pour (168) :

(168b) *l'alimentation humaine pourquoi pas*

Mais cela tient essentiellement à la présence de la négation « pas ».

Le sujet peut être supprimé sans provoquer un énoncé agrammatical :

Pourquoi ? Pourquoi pas ?

Ainsi, nous hésiterons entre les deux analyses :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	pourquoi pas	l'alimentation humaine

ou

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	pourquoi pas l'alimentation humaine	

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	pourquoi	avec de l'argile

ou

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	pourquoi avec de l'argile	

Au niveau discursif, l'insertion dans le texte est marquée par l'emploi de divers préfixes en début de séquences averbales, les reliant étroitement au contexte de gauche. En position de préfixe, nous pouvons retrouver le coordonnant « et » :

(169) *L2 [...] je dis mes adieux au public et peut-être qu'on se reverra le trois janv- - - le trente et un janvier au revoir*
L1 au r- euh /// voici la fin de ce journal [CTFP : 4]

l'adverbe « alors » :

(170) *euh il prend l'avion à dix-sept heures euh quarante ou cinquante quelque chose comme ça* ***alors peut-être que qu'on pourrait s'y retrouver*** *- hein - tu me rappelles - bisous ma belle* [CTFP : 20]

D'autres séquences sont reliées fortement au contexte de droite, comme par exemple (171) :

(171) *il y avait pas une route - bon -* ***les gens peut-être qu'ils bouffaient /m-, mal/ un peu moins qu'aujourd'hui*** *mais en tout cas ils bouffaient assez - pour se sentir bien dans leur peau et sans cette misère insensée - qu'on voit un peu partout dans les villes* [CTFP : 34]

où la séquence qui suit complète la séquence averbale. L'extrait (171) est intéressant puisqu'il présente, au sein de la phrase averbale une dislocation, en tout début de phrase, de l'actant sujet de la complétive, se rapportant également à la phrase qui suit. On pourrait ainsi découper la phrase en (171) de la manière suivante :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
les gens	*peut-être qu'ils bouffaient /m-, mal/ un peu moins qu'aujourd'hui*	

Ce groupe nominal est donc un « sujet » disloqué, non pas du prédicat « peut-être » (premier niveau) mais de la sous-phrase. Il est donc un actant thématisé de second niveau.

1.4. La structure : « sujet + prédicat locatif »

Les phrases locatives à deux termes selon l'ordre « sujet-prédicat » sont moins répandues que celles formées selon l'ordre inverse, ce qui correspond parfaitement ici à la tendance de la langue écrite.

Le prédicat locatif peut ici aussi être un groupe prépositionnel ou un groupe adverbial.

1.4.1. Les structures à groupe prépositionnel prédicatif

Nous avons rencontré un prédicat prépositionnel nominal dans une sous-phrase en fonction de localisation accessoire du sujet, exprimant la manière :

(172a) *je suis tombé comme un con* ***le cul dans les orties*** *j'en aurais pleuré - ah vrai j'en aurais pleuré - mais j'étais dégoûté - trois ans pour en arriver là j'étais écœuré* [CTFP : 36]

Le sujet employé est un groupe nominal défini. La structure est liée et l'inversion des deux termes est impossible :

(172b) *******je suis tombé comme un con* ***dans les orties le cul*** *j'en aurais pleuré*

Le prédicat exprime ici la manière.

Nous avons également trois occurrences de premier niveau :

(173a) *L2 tu avais quoi avant comme machines*
L1 /mais, ben/ le même genre mais moins puissant moins moins - XXX
L2 quand quand tu as commencé avec ton père par exemple
L1 ben à la main ***tout à la main***
L2 tout à la main même l'ai- l'aiguille comment [CTFP : 10]

(174a) *Votre livre, sur l'étagère.* [Deulofeu 2002]

(175a) *le reste pour la prochaine fois* [Deulofeu & Benzitoun 2004]

Le prédicat exprime en (173) la manière, en (174a) une valeur spatiale et en (175) une valeur temporelle.

Le sujet est pronominal en (173) avec le pronom indéfini « tout ». Il peut facilement être supprimé, comme c'est le cas dans la phrase qui précède celle à deux termes :

(173b) *ben **à la main** tout à la main* [CTFP : 10]

Par contre, les deux termes ne peuvent pas être inversés :

(173c) ***à la main tout*

L'enregistrement de l'extrait semble cependant faire apparaître une pause entre les deux termes. Ainsi, le « sujet » fonctionnerait comme un préfixe :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
tout	*à la main*	

En (174) et (175), les sujet sont nominaux. Ils peuvent être omis :

(174b) *Sur l'étagère !*

(175b) *pour la prochaine fois*

et déplacés en fin de phrase :

(174c) *Sur l'étagère, votre livre.*

(175c) *Pour la prochaine fois, le reste*

Enfin, ils sont énoncés avec détachement et font ainsi office de préfixes :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
votre livre	*sur l'étagère*	

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
le reste	*pour la prochaine fois*	

1.4.2. Les structures à groupe adverbial prédicatif

Le prédicat adverbial exprime avec « oui » et « non » une modalisation portant le trait évaluatif vrai ou faux :

(176) *L1 ah malgré malgré les frayeurs que tu a eues tu as eu le temps de de voir la couleur de la voiture de voir euh qu'il y avait deux dames dans la voiture - de de sentir que ta soeur te relevait de sentir que tu avais glissé enfin qu'il fallait que tu enlèves les jambes et tout malgré - enfin m- malgré euh le le la peur*
*L2 ben - disons que - **la peur non** la peur elle vient après* [CTFP : 23]

(177) *L2 [...] et quand j'ai eu des difficultés avec Hachette en soixante-dix - ou soixante-douze je sais plus*
L1 soixante-douze oui
L2 il m'a téléphoné et puis il m'a dit euh viens travailler avec moi [CTFP : 34]

Le prédicat adverbial peut aussi marquer une localisation spatiale comme en (34) :

(178) *c'était un dimanche on commence le matin on s'installe au bistrot on prend notre carte et puis nous voilà partis hop on monte là-haut au milieu des gorges de l'Allier et puis on commence premier coup psst* ***l'Allier soixante mètres plus bas*** *et hop on descend à travers tout le bataclan on arrive ça pêche le coup psst zéro bon on remonte* [CTFP : 36]

où l'adverbe de lieu « bas » est employé avec le marqueur prédicatif « plus ».

Les sujets utilisés ici sont des groupes nominaux définis :

(176a) ***la peur*** *non* [CTFP : 23]

(178) ***l'Allier*** *soixante mètres plus bas* [CTFP : 36]

ou équivalent :

(177a) ***soixante-douze*** *oui* [CTFP : 23]

L'inversion des deux termes est impossible ou difficile pour les adverbes modalisateurs :

(176b) **non la peur*

(177b) **soixante-douze oui*

Elle est cependant possible pour (34) :

(178b) *soixante mètres plus bas l'Allier*

La structure est disloquée pour ces trois exemples. Les sujets fonctionnent donc comme des préfixes :

(176)

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
la peur	*non*	

(177)

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
soixante-douze	*oui*	

(178)

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
l'Allier	*soixante mètres plus bas*	

L'extrait (179) fonctionne différemment :

(179a) *L3 c'était une une une étrangère je crois aussi - et elle était très très bonne - je crois que c'était Jean-Pierre qui la qui la connaissait je crois*
L1 /XXX, ah je m'en rappelle plus/

L3 euh - elle elle assurait
L1 oui ah ouais ***elle non*** *mais elle est bien hein Carole* [CTFP : 22]

Le pronom personnel « elle » apparaissant avant l'adverbe prédicatif « non » ne peut pas être considéré ici comme le sujet du modalisateur :

(179b) ***elle est non***

L'adverbe renvoie au contraire à la prédication « elle assurait ». Ainsi, le pronom « elle » fonctionne bien comme un préfixe, mais pas comme « sujet » du prédicat. Il fonctionne tout de même comme un thème énonciatif.

1.5. Propriétés

1.5.1. Le sujet dans les structures à deux termes

Nous avons proposé pour le sujet deux types d'analyses : (i) un sujet élément du noyau et (ii) un « sujet » en position d'affixe – préfixe ou suffixe. L'interprétation du sujet est liée à la structure de la construction à deux termes : une **structure liée** ou une **structure disloquée**. Ces différentes constructions sont marquées par l'intonation (présence ou absence de pause et/ou variation prosodique), par une inversion des deux termes et/ou une suppression du sujet possibles. En structure disloquée, ces deux derniers tests sont possibles. En structure liée, ils ne peuvent être effectués. Néanmoins, pour quelques exemples, certains sujets apparaissent détachés de l'élément prédicatif mais n'acceptent pas pour autant l'inversion des deux termes et/ou une omission du sujet, et inversement. Nous retiendrons, à l'instar de Lefeuvre (1999 : 181-188), trois types de thématisations du sujet : une **thématisation faible**, une **thématisation forte**, et entre ces deux pôles, une **thématisation moyenne**.

La thématisation faible du sujet

Le sujet est faiblement thématisé en **structure liée**. La solidarité avec le prédicat est bien marquée. Elle est renforcée par l'intonation. Le sujet et le prédicat (ou le prédicat et le sujet) forment un même ensemble intonatif et aucune pause n'apparaît entre les deux termes.

Cela est marqué dans la sous-phrase attributive averbale qui suit l'ordre sujet-prédicat :

(151a) *photocopie ci-jointe* [CTFP : 26]

La forte solidarité entre le sujet et le prédicat semble provenir de l'absence de déterminant devant le nom sujet. De plus, le segment fonctionne comme une parenthèse.

La structure est aussi étroitement liée avec une faible thématisation du sujet dans les structures locatives acceptant une proposition subordonnée complétive dans le rôle du sujet :

à savoir que P

peut-être que P

heureusement que P

Le sujet est alors analysé comme un élément du noyau, au même titre que le prédicat. Il l'est également en (105) :

(105a) *tout gelé*

L'inversion des termes est impossible :

(151b) **ci-jointe photocopie*

(180) **que P à savoir*

(181) **que P peut-être*

(182) **que P heureusement*

(105b) **gelé tout*

tout comme *a priori* l'omission du sujet :

(151c) **ci-jointe*

(183) **à savoir*

même si elle est possible pour :

(184) *Heureusement !*

(185) *Peut-être…*

(105c) *gelé*

La thématisation forte du sujet

Le sujet est fortement thématisé en **structure disloquée**. La solidarité avec le prédicat est plus lâche. L'inversion du prédicat et du sujet est tout à fait envisageable et le sujet peut très facilement être supprimé sans entacher la bonne compréhension de l'énoncé.

La structure disloquée est très répandue pour les structures à deux termes, en langue parlée comme en langue écrite. Elle se retrouve aussi bien dans des structures attributives :

(143a) *tes conneries ton truc* [CTFP : 36]

test 1 - inversion des termes : *ton truc tes conneries*

test 2 - omission du sujet : *tes conneries*

que locatives :

(84) *très bien ta vie || très bien ce que tu as fait* [CTFP : 32]

test 1 - inversion des termes : *ta vie très bien || ce que tu as fait très bien*

test 2 - omission du sujet : *très bien*

Dans ces exemples, le sujet est toujours défini : groupe nominal, groupe pronominal, groupe infinitival. Dans ce cas, le sujet est analysé comme un affixe : préfixe (s'il est formulé avant le prédicat) ou suffixe (s'il est postposé au terme prédicatif).

De plus, les deux termes sont énoncés en deux temps. L'énoncé (84), par exemple, est analysé en deux groupes intonatifs.

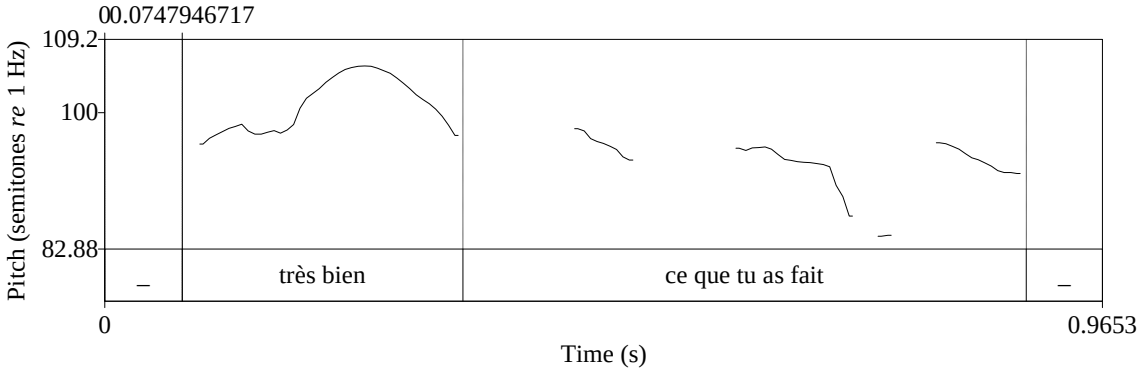

Figure 5 : Tracé mélodique de la phrase (84) : « très bien ce que tu as fait » [CTFP : 32]

Le tracé prosodique ci-dessus a été obtenu à l'aide du logiciel Praat (Boersma et Weenick 2009). Il montre bien deux groupes intonatifs sur les deux termes de la phrase. Le premier terme est porteur d'une intonation modale (intonation qui véhicule une modalité énonciative) qui le rend autonome. Le second terme est prononcé comme un appendice. Il est prononcé sur une plage plus basse que le contour qui précède et duquel il constitue en quelque sorte le prolongement. Une pause apparaît entre les deux éléments.

La thématisation moyenne du sujet

On parle de thématisation moyenne du sujet dans trois cas de figure.

La thématisation est tout d'abord moyenne lorsque les deux termes semblent prosodiquement détachés mais que l'inversion de ces deux termes est impossible comme en (176) :

(176) *la peur non* [CTFP : 23]

test - inversion des termes : *****non la peur*

Ensuite, le sujet est dit « moyennement thématisé » lorsque la structure est liée (aucune pause entre les deux termes) même si l'inversion est envisageable :

(168) *pourquoi pas l'alimentation humaine* [CTFP : 8]

test - inversion des termes : *l'alimentation pourquoi pas* (avec une structure fortement disloquée)

(158) *hors de question de le piquer* [CTFP : 33]

test - inversion des termes : *le piquer hors de question* (en structure disloquée et en supprimant l'indice de l'infinitif « de »)

Enfin, le sujet est interprété comme moyennement thématisé dans un énoncé de structure non liée avec une omission possible de l'élément sujet :

(168) *le cul dans les orties* [CTFP : 36]

test - inversion des termes : *dans les orties* (énoncé en situation)

Récapitulatif

		« rupture » intonative	inversion des deux termes	omission du sujet
thématisation faible		-	-	-
thématisation moyenne	a	+	-	+
	b	-	+	+
	c	-	-	+
thématisation forte		+	+	+

Figure 6 : Paramètres de thématisation du sujet dans les phrases averbales

1.5.2. Les marqueurs de prédication

Le terme prédicatif peut être accompagné d'éléments appuyant par leur présence le caractère prédicatif du terme averbal. Ils servent à renforcer la prédication. Pour nos phrases averbales à deux termes, nous distinguons les marqueurs négatifs de certains constituants internes à la classe prédicative.

La négation

Le marqueur prédicatif de la négation par excellence est la négation syntaxique « pas » :

(168) *pourquoi **pas** l'alimentation humaine* [CTFP : 8]

L'adverbe apparaît ici après le terme prédicatif « pourquoi » alors qu'habituellement, le marqueur de prédication survient à gauche du prédicat comme pour :

(145) ***pas*** *frais mon rouget* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 144]

La négation peut aussi être d'ordre morphologique avec le préfixe « in- » dans « inutile » :

(147) ***in****utile en cours de route - qu'on mangeait pas souvent hein* [CTFP : 27]

Les constituants internes

Certains constituants internes au prédicat averbal tiennent le rôle de marqueurs prédicatifs. Il s'agit d'adverbes intensifs ou de comparaison :

(84) ***très*** *bien ta vie* ***très*** *bien ce que tu as fait* [CTFP : 32]

(178) *l'Allier soixante mètres* ***plus*** *bas* [CTFP : 36]

(154) *quinze ans et demi* ***juste*** *la date limite* [Blanche-Benveniste 2002a : 95]

(162) *pas* ***si*** *mal cette conf* [oral]

Nous avons également dans cette catégorie l'adverbe exclamatif et intensif « quel » :

(153) *œufs d'estragon* ***quelle*** *horreur* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990]

1.6. Les phrases averbales à deux termes à l'oral : bilan

Phrases attributives à deux termes : ordre prédicat-sujet			
		sujet	
		GN	Ginf
Prédicat	GN	*tes conneries ton truc*	
	G adj	*pas frais mon rouget*	*très difficile jouer violoncelle*

Phrases attributives à deux termes : ordre sujet-prédicat			
		Prédicat	
		G adj. ou part.	GN
sujet	GN	*la moitié de la France occupée l'autre moitié libre*	*alors le voyage une éternité*
	G pron	*tout gelé*	*et ça des skis*
	Ginf		*pouvoir choisir sa fiancé : premier acte d'indépendance*

Phrases locatives à deux termes : ordre prédicat-sujet					
		sujet			
		GN	G pron.	Complétive	Segment mis en mention
Prédicat	G prep.	*en sa possession hein le chèque*		*à savoir que P*	
	G adv.	*très bien ta vie*	*très bien ce que tu as fait*	*heureusement que P*	*pourquoi avec de l'argile*

Phrases locatives à deux termes : ordre sujet-prédicat			
		Prédicat	
		G prep.	G adv.
sujet	GN	*votre livre sur l'étagère*	*l'Allier soixante mètres plus bas*
	G pron		*elle non*

1.7. Focalisation averbale *vs* focalisation verbale en français parlé dans les constructions binaires

Les constructions averbales à deux termes suivant l'ordre « prédicat – sujet » sont à rapprocher des constructions binaires du type :

(3) *quel métier c'était* [CTFP : 14]

Ces deux types de réalisations résultent en effet d'une même opération de focalisation visant à placer en tête de phrase un argument à vocation rhématique. Nous pensons ainsi qu'elles sont deux variantes combinatoires d'un même procédé, construites sur le même moule intonosyntaxique avec des effets informationnels similaires.

La structure « prédicat – sujet »

Dans le cas des structures disloquées en « prédicat – sujet » comme (84) :

(84a) *très bien ce que tu as fait* [CTFP : 32]

nous avons vu précédemment que le sujet qui d'ordinaire représente le point de départ de la construction sémantique est, dans ce type de phrases, énoncé « après-coup ». La thématisation est alors dite « maximale » (Lefeuvre 1999 : 185). La suppression du sujet est possible. On perçoit une forte rupture intonative entre les deux éléments. L'inversion des termes « prédicat » et « sujet » est facilement réalisable. Cependant, cette position en fin de phrase s'apparente aux dislocations à droite du type :

(84b) *c'est très bien ce que tu as fait*

Nous pouvons donc penser que la structure averbale serait le résultat d'un effacement du verbe « être » et d'un sujet pronominal clitique. Nous rappelons d'ailleurs à ce propos que les phrases sans verbe se construisent à partir du modèle des énoncés avec « être »[24].

La structure verbale à complément antéposé

Une construction particulière en français parlé consiste à employer en tête de phrase un complément essentiel sous la dépendance syntaxique d'un verbe recteur. Elle réalise en effet en tête de phase un complément détaché et antéposé au verbe, mais obligatoire. Ainsi, dans l'énoncé exclamatif (3) :

(3a) *quel métier c'était* [CTFP : 14]

la valence du verbe « être » (si on peut encore parler de valence pour un verbe attributif) appelle nécessairement la réalisation d'un complément attributif ou locatif. Cette construction peut surprendre puisque les compléments du verbe sont habituellement « non mobile[s] à l'intérieur du groupe verbal » (Riegel *et al.* 1994 : 222).

Ce procédé a reçu diverses appellations et interprétations : « clause disloquée » (Béguelin 2003) ou noyau pour le premier élément, postfixe (Blanche-Benveniste 1997) ou postnoyau (Sabio 2007) pour le second, position spécifique des éléments dits « after-thought » (Blanche-Benveniste 2002a : 115).

D'après la définition de la phrase que nous avons adoptée, c'est le verbe, base du prédicat, qui constitue le noyau de toute phrase. Nous aurions ainsi pu dans un premier temps analyser ce type de structures en « préfixe-noyau » puisque d'un point de vue syntaxique, c'est le noyau qui renferme l'élément verbal, prédicatif, et que tout élément formulé avant est interprété comme un préfixe. Nous pensons au contraire qu'ici, c'est le syntagme averbal qui porte la véritable prédication. La partie verbale, quant à elle, est recatégorisée en position de suffixe. Cette dernière s'assimile alors plus à une sorte de sujet, tel qu'ils sont formulés dans les prédications averbales :

(12a) *à la caisse ils se pèsent* [Sabio 1995 : 114]

(12b) *à la caisse la pesée*

Le contenu lexical faible du verbe permet cette analyse. De plus, cette partie verbale n'est pas strictement nécessaire, à l'inverse de son complément. Le complément antéposé peut très bien fonctionner seul comme réponse à une question par exemple :

(12c) *Où les fruits se pèsent-ils ? À la caisse.*

---

[24] Cf. supra p. 3.

Cette construction s'oppose ainsi radicalement aux dislocations à gauche avec reprise par un pronom anaphorique dans le noyau, c'est-à-dire avec un double-marquage (Blasco-Dulbecco, 1999), et pour lesquelles le complément thématisé en tête de phrase, en prolepse, est facultatif.

L'élément focalisé peut également porter des modalités différentes de celle du verbe dont il dépend (Blanche-Benveniste 2002a : 106).

Nous reconnaissons tout de même le caractère délicat d'une telle interprétation offrant la qualité de prédicat à un élément rectionnel et reléguant la partie verbale à un statut périphérique.

Deux variantes combinatoires

Nos deux structures comparées partagent les mêmes propriétés intonatives. Ainsi pour :

(84) *très bien ce que tu as fait* [CTFP : 32]

(186) *1 rue Pascal Marie Agasse ça s'appelle* [PFC]

Nous obtenons les résultats suivants :

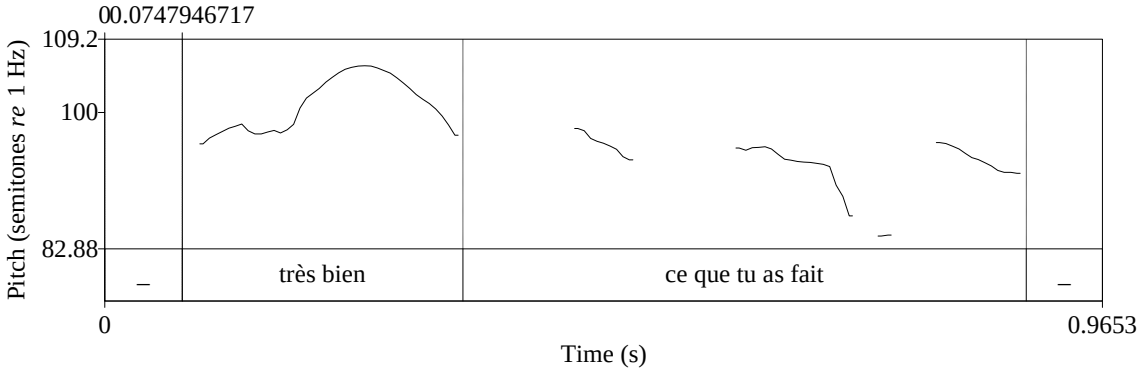

Figure 7 : Tracé mélodique de l'énoncé (84) « très bien ce que tu as fait » [CTFP : 32]

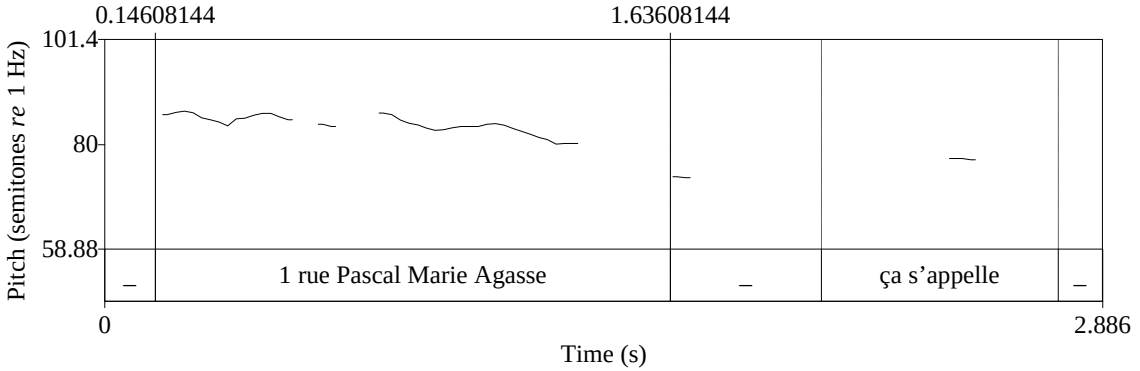

Figure 8 : Tracé mélodique de l'énoncé (186) « 1 rue Pascal Marie Agasse ça s'appelle » [corpus PFC]

Les tracés prosodiques ci-dessus, obtenus à l'aide du logiciel Praat (Boersma et Weenick 2009) montrent que ces deux constructions sont prononcées en deux groupes intonatifs. Le premier élément est porteur d'une intonation modale, autonome. Le second élément est énoncé comme un appendice sur une plage plus basse que le contour précédent.

Ensuite, ces deux modèles de constructions résultent d'un même processus d'extraction interférant sur l'organisation phrastique.

Dans la construction averbale, le sujet est exprimé après-coup, en fin d'énoncé. Le locuteur accentue ainsi avec insistance l'énonciation de l'élément prédicatif jugé essentiel sur le plan informatif. La structure canonique aurait été moins affectée sur le plan expressif puisqu'une construction liée et l'emploi du verbe « être » limitent les effets stylistiques :

(84a) *très bien ce que tu as fait* [CTFP : 32]

(84b) *ce que tu as fait est très bien*

Pour reprendre les termes de Lambrecht (2008), nos constructions permettent de marquer comme [foc+] un élément qui serait autrement interprété comme [foc-].

C'est le même principe pour l'antéposition d'un complément essentiel. Lambrecht parle de « focus sur argument ». La construction binaire permet de coder un argument focal dans une proposition présupposée.

Nous sommes ici très proches du principe des constructions clivées (Lambrecht 2003) qui permet également de mettre en valeur tel ou tel élément selon son degré d'importance :

(12a) *à la caisse ils se pèsent*

(12c) *c'est à la caisse qu'ils se pèsent*

Nous sommes ainsi ici dans une même stratégie de la part du locuteur, une stratégie à la fois énonciative, discursive, informative, voire rhétorique. Plutôt qu'une construction standard, l'énonciateur choisit une structure spécialisée de focalisation (Muller 2008) pour marquer un élément du prédicat comme ayant un rôle de focus et simultanément, d'inscrire le sujet et la partie verbale si celle-ci est explicite comme présupposés (Lambrecht 2008). Et ces motivations communicatives entraînent des contraintes sur la structuration syntaxique de l'énoncé. Nous parlons alors de phrases disloquées, non liées, binaires. Pour reprendre les termes de Bossong (1981), nous pouvons évoquer l'idée de rhèmes antéposés (ou extra-posés) émotifs.

Enfin, les deux types d'énoncés se révèlent être deux variantes contextuelles d'un même procédé si l'on observe leurs équivalents canoniques :

(12a) *à la caisse ils se pèsent* [Sabio 1995 : 114]

(12d) *ils se pèsent à la caisse*

(84a) *très bien ce que tu as fait*

(84b) *ce que tu as fait est très bien*

Nous remarquons très rapidement que les énoncés verbaux ne sont jamais structurés avec le verbe « être ». Nous notons cependant une exception mais avec un sujet pronominal et indéfini :

(3) *quel métier c'était* [CTFP : 14]

Ainsi, si la structure liée (neutre) correspond à une phrase avec « être », la mise en relief aboutira à une structure sans verbe avec effacement du verbe « être » :

(84b) *Ce que tu as fait est très bien.*

(84c) *C'est très bien, ce que tu as fait.*

(84d) *Très bien, ce que tu as fait.*

Ces structures produisent un effet de focalisation et sont exprimées sans le matériau morphologiques typiques de ces tournures (structures pseudo-clivées et clivées) (Blanche-Benveniste 2002a : 102-103).

Lorsque la construction liée contient un verbe autre que « être », la mise en relief avec effacement du verbe est impossible :

(11a) *ils nous ont piqué toute la rangée*

(11b) ***toute la rangée*** *ils nous ont piqué* [Blanche-Benveniste 1997 : 114]

et non :

(11c) **toute la rangée ils*

Cela s'explique d'une part par le type de verbe et d'autre part par le caractère toujours pronominal du sujet. La structure avec « être » et un sujet pronominal ne pourrait d'ailleurs pas aboutir, par focalisation, à une phrase averbale à deux termes :

(3b) *c'était un sacré métier*

(3a) *quel métier c'était* [CTFP : 14]

(3c) ** quel métier ce*

alors que :

(3d) *Enseigner était un sacré métier.*

(3e) *Quel métier enseigner !*

Nous pouvons résumer cela par le tableau suivant :

Sujet pronom clitique ou indéfini	**Verbe « être »**	**Résultat**	**Exemple**
-	+	Focalisation averbale (phrase à deux termes)	*très bien ta vie*
+	+	Focalisation d'un complément verbal	*quel métier c'était*
+	-	Focalisation d'un complément verbal	*huit cent trente j'ai*

Figure 9 : Contraintes syntaxiques des structures focalisantes à rhème extra-posé.

Ainsi, structuration verbale et structuration averbale ne sont pas deux systèmes totalement différents quand il s'agit de focaliser un argument nominal. Ils sont dans ce cas des variantes non libres. Elles ne peuvent pas découler d'un même environnement syntaxique et sont contraintes par le type de verbe et la nature du sujet qui sous-tendent la construction grammaticale.

II- LA PRÉDICATION À UN TERME À SUJET IMPLICITE

Un second ensemble de phrases averbales rassemble les prédicats à sujet implicite. Un prédicat averbal peut en effet être employé seul, sans l'expression explicite d'un sujet. On parle alors de phrase à un terme à sujet implicite. Seul le terme prédicatif (donc le noyau) est exprimé et il est relié, par la modalité énonciative, à un sujet implicite présent dans le contexte linguistique ou dans la situation.

Tout comme les phrases averbales à deux termes étudiées plus haut, le prédicat à sujet implicite peut être **attributif**. Il est alors constitué d'un groupe adjectival ou participial :

(187) *mais je vais quand même faire un tour à mon Père Lachaise hein parce que je l'aime bien - hein au columbarium aux tombes voir un peu -* ***toujours bien fleuri toujours bien beau hein bien bien entretenu*** *- vraiment - c'est un beau métier hein - c'était pas - c'était pas toujours rigolo hein mais enfin c'était bien* [CTFP : 14]

ou d'un groupe nominal ou pronominal :

(136) *et et je peux te raconter une anecdote qui m'est arrivée* ***un sale tour*** *- - euh quand on arrivait je t'ai dit tout à l'heure qu'on (n') avait pas le droit de descendre en ville avec les armes* [CTFP : 28]

Le prédicat est **locatif** avec un groupe prépositionnel :

(135) *L1 tu sais la chanter*
L4 oui mais pas toute entière

*L1 non **mais en partie** - hein - allez vas-y*
L4 je me rappelle plus - - [CTFP : 5]

ou avec un groupe adverbial :

(83) *L1 tu /peux, veux/ me le décrire /ton, son/ pull*
*L2 **où** - - je vois pas où c'est écrit* [CTFP : 5]

Nous observerons ces différentes classes syntaxiques avant de poser les particularités de ces constructions, à savoir le repérage du sujet implicite et la présence à nouveau de marqueurs prédicatifs.

2.1. Les structures à prédicat attributif et sujet implicite

Nous distinguons, pour les prédicats attributifs, les prédicats adjectivaux (ou participiaux) et les substantivaux.

2.1.1. Prédicat adjectival ou participial à sujet implicite

Nous rappelons ici aussi que les prédicats basés sur un participe passé ou sur un adjectif expriment à l'écrit une valeur subjective tandis que les prédicats à la base adjectivale sont au contraire subjectifs (Lefeuvre 1999 : 231). Nous verrons que cela ne se vérifie pas tout à fait dans notre corpus oral.

Le prédicat est objectif en (188) :

(188) *et - on s'aperçoit - que c'est - à mon avis au moins égal - sinon supérieur à Baudelaire **en tout cas tout à fait différent** - et nous aurons en nous en reparlerons un peu dans le bulletin à propos de commentaires de textes* [CTFP : 19]

Parmi les prédicats subjectifs, nous retrouvons les adjectifs évaluatifs axiologiques avec une évaluation positive pour :

(189) *L2 et vous devez entretenir tous les bâtiments euh combien de cages d'escalier en tout euh*
*L1 huit cages d'escalier - - euh je le fais l- lundi je fais le bâtiment un - le deux - - et par la suite je fais le trois et le quatre - **impeccable** bon les gens euh ils n'ont rien à me reprocher c'est toujours impeccable les étages* [CTFP : 9]

(190) *et puis euh - quand le jour s'est levé - en face de nous je vois un saumon - qui marsouine **mais alors impeccable** - hein un saumon bien mordeur qui marsouine bien comme il faut je le vois passe* [CTFP : 36]

(191) *alors on descend et puis je dis houp j'avais pris deux poissons j'en avais loupé un deuxième lui il était encore à blanc hein - je dis - **royal** j'y fais passe devant* [CTFP : 36]

Certains participes expriment également l'accord du locuteur :

(192) *et puis il lui fait tu en prends bien soin hein tu en prends bien soin - euh oui oui* ***promis promis*** *- tu jures je jure mais tu en es certain je suis certain* [CTFP : 2]

Le trait positif peut aussi être amené par certains marqueurs prédicatifs également de type positif, comme par exemple les constituants internes du groupe prédicatif :

(187) *mais je vais quand même faire un tour à mon Père Lachaise hein parce que je l'aime bien - hein au columbarium aux tombes voir un peu -* ***toujours bien fleuri toujours bien beau hein bien bien entretenu*** *- vraiment - c'est un beau métier hein - c'était pas - c'était pas toujours rigolo hein mais enfin c'était bien* [CTFP : 14]

Les adjectifs (ou participes) évaluatifs axiologiques portent également une valeur négative dans :

(193) *L1 [...] en arrivant là-bas euh il y en a un qui m'a appelé qui m'a dit ben non tu vas pas en ville toi tu montes la garde tu montes les tu gardes ah - tu imagines un peu le truc*
L2 déçu
L1 j'ai j'ai j'ai été plus que déçu j'ai j' j'ai commencé à gueuler [CTFP : 28]

(194) *alors là je commençais à préparer mon coup je posais mes congés et hop j'arrivais deuxième année je pêche j'ai eu une touche -* ***encore - loupé - bon loupé loupé*** *- troisième année pareil je commence à pêcher - et puis euh - - je me souviens c'était c'était un poisson /que, Ø/ j'avais vu un soir* [CTFP : 36]

Le marqueur négatif « pas » peut également apporter à un participe objectif une valeur négative :

(135) *L1 tu sais la chanter*
L4 oui ***mais pas toute entière***
L1 non mais en partie [CTFP : 5]

Le participe passé prend une valeur positive dans l'expression proverbiale :

(195) *L1 c'est bien c'est bien vous avez commencé alors*
L2 ouais
L1 ah ben c'est bien - avec la dame que je vous ai dit
L2 aussitôt dit aussitôt fait
L1 c'est bien elle [CTFP : 22]

qui comprend deux noyaux en corrélation.

Nous distinguons enfin, pour nos prédicats subjectifs, les adjectifs modalisateurs qui expriment l'adhésion de l'énonciateur par rapport à ce qu'il est en train d'énoncer. Ces prédicats ont une portée anaphorique : ils apportent à un segment de gauche une validation de type vrai / non vrai. Cela concerne les adjectifs « sûr » :

(196) *L2 une fois que c'était réparé ça devait être - solide*
L1 ah ouais
L2 plus solide qu'avant
L3 bien sûr
L2 c'était cousu comme ça [CTFP : 10]

(197) *L2 vous êtes en plein plein milieu du bois*
L1 en plein champ en bordure de route n'importe où où le sanglier lui il te voit pas - s'il te sent pas - il te voit pas le sanglier - - ***sûr*** *si tu fais la java au milieu de la route il te voit* [CTFP : 25]

et « vrai » :

(172) *je suis tombé comme un con le cul dans les orties j'en aurais pleuré -* ***ah vrai*** *j'en aurais pleuré - mais j'étais dégoûté - trois ans pour en arriver là j'étais écœuré* [CTFP : 36]

Nous pouvons hésiter pour ce dernier exemple entre une lecture à portée anaphorique et une portée cataphorique puisque le segment auquel se rapporte le prédicat est répété à la fois à gauche du prédicat ainsi qu'à sa droite.

2.1.2. Les structures à prédicat nominal et sujet implicite

La phrase averbale nominale à sujet implicite exprime très majoritairement une valeur attributive. La valeur du poids est plus rare mais possible :

(198) *j'ouvre la fen- la fenêtre de la salle-de-bain je regarde il me dit té grand couillon - il me sort un truc oh bon Dieu* ***seize livres et demie*** *- eh ben je dis bien alors non seulement je loupe celui du matin mais en plus l'autre couillon qui avait bêché son jardin toute la journée hein - X il arrive* [CTFP : 36]

tout comme celle de la quantité :

(199) *les frais de dossier à l'ouverture sont faibles -* ***cent francs seulement*** *- de plus si vous êtes non-imposable vous allez bénéficier donc de cette prime qui s'ajoutera à votre capital* [CTFP : 7]

Nous étudierons successivement les différents pôles de l'attribution : une **relation purement attributive** pour les groupes nominaux employés sans déterminant, une **relation d'appartenance** lorsque le groupe nominal est indéfini et enfin une **relation d'identification** pour les groupes substantivaux définis.

Prédicat nominal sans déterminant : relation purement attributive

Lorsque le groupe substantival est employé sans article, la relation entre le prédicat explicite et le sujet implicite est proprement attributive. La seule paraphrase verbale possible est celle avec le verbe « être ».

Le prédicat nominal attributif peut être neutre, objectif :

(200) *et en psychiatrie euh soigner des sidas déclarés c'est difficile on (n') a pas les structures euh - - tout le matériel - bon il faut déjà bon les accueillir - pour leur toxicomanie donc les isoler -* ***première façon de travailler*** *- et puis après quand vraiment euh - on a de gros gros problèmes cliniques par rapport à leur sida - on est bien obligé de les diriger à ce moment-là sur l'hôpital général en médecine* [CTFP : 15]

(201) *et je j'allais en m'engouffrant euh dans un sas c'est-à-dire une porte avec un - derrière lequel se situait un bac avec de l'eau où il fallait essuyer ses bottes avant de rentrer* ***question d'hygiène*** *- avant de retraverser un rideau de plastique* [CTFP : 30]

ou présenter un point de vue positif ou négatif. Le point de vue négatif peut-être amené par un adjectif affectif négatif :

(202) *j'ai senti cette pesée au bout de cette canne - j'ai dit ça y est c'est lui - oh j'y en ai mis un coup par la gueule* ***pauvre poisson*** *- tout ce que j'avais dans les bras j'ai senti ses gros coups de tête su- dans cette eau* [CTFP : 36]

Le point de vue positif peut être amené par un adjectif évaluatif axiologique :

(203) *L2 ça ça v- vous arrive*
L1 ça nous est arrivé ouais ouais ouais
L3 XXX
L1 ouais des clients agressifs des clients jamais contents - mais enfin je dans l'ensemble non dans l'ensemble c'est bon
L2 dans l'ensemble c'est à peu près correct
L1 ***bonne clientèle*** *oui on a eu un mauvais passage a- avec les chaussures plastiques là - bon tout ça c'est* [CTFP : 10]

Prédicat nominal indéfini : relation d'appartenance

Lorsque le prédicat nominal à sujet implicite est introduit par un déterminant indéfini, on parle de relation d'appartenance. Pour expliquer cela, prenons l'exemple :

(204a) *ah les défilés je les voyais ça durait des heures entières il y a eu des artistes j'ai vu m comment elle s'appelle* ***une artiste là || une qui est morte qui chantait - || Édith Piaf je crois bien*** *elle est enterrée au Père Lachaise on a vu son enterrement - il y avait un monde fou* [CTFP : 14]

La première occurrence averbale que l'on peut paraphraser par la phrase verbale avec « être » :

(204b) *C'était une artiste.*

signifie ici deux choses :

Elle avait les qualités, les propriétés d'une artiste.

et :

Elle est un élément, une personne de la classe des artistes.

On est ainsi entre l'attribution (première signification) et l'identification (seconde signification).

Le sujet, même s'il est implicite, est le « terme » le plus concret, le plus défini.

Le prédicat nominal indéfini est très rarement composé uniquement d'un nom et de l'article indéfini comme en (205) :

(205) *puis mon patron il me dit ben tu vas aller livrer chez ben je me souviens plus du nom vous voyez quand on devient plus vieux hein - et arrivée là c'était au troisième étage - puis j'avais un truc qui était lourd* ***une corbeille*** *- j'ai vu un ascenseur - je suis montée dedans* [CTFP : 14]

ou (206) :

(206) *le saumon était presque aussi fatigué que moi je l'ai ramené jusqu'à mes pieds - il est monté comme une serpillière parce que lui aussi il en avait plein les bottes - je l'ai gaffé il y avait un talus qui faisait ouh quinze mètres de haut* ***des espèces d'éboulis*** *je sais pas comment j'ai*

fait je l'ai monté mon pauvre la queue levée - le saumon devant moi au bout de la gaffe la canne tout [CTFP : 36]

si l'on considère le segment « des espèces de » comme un déterminant complexe.

Bien plus souvent, le nom connaît diverses expansions qui précisent le nom. Nous pouvons ainsi retrouver diverses complémentations au nom comme un groupe adjectival ou participial (ou équivalent) épithète :

(136) *et et je peux te raconter une anecdote qui m'est arrivée* ***un sale tour*** *- - euh quand on arrivait je t'ai dit tout à l'heure qu'on (n') avait pas le droit de descendre en ville avec les armes* [CTFP : 28]

(161) *je mouline le truc je te chope ce moulinet - hum - l'autre il est monté droit comme un i le Paul était là crac un coup de gaffe par les reins dehors - treize livres -* ***un poisson tout blanc*** *- il était - je sais pas comme si tu l'avais peint au au Tôlémail il était ces couleurs mauves ces ce gros œil cette espèce de bec puissant cette grande queue large* [CTFP : 36]

Le nom peut aussi être déterminé par un complément du nom – groupe prépositionnel :

(207) *tu veux tuer un sanglier le matin tu vois tu fais la toilette euh du chat -* ***une poignée d'eau à la figure*** *et tu vas prendre le poste tu prends la douche le soir* [CTFP : 25]

La proposition subordonnée relative permet aussi de déterminer un nom :

(208) *c'est c'était quand même assez spécial - c'était une échelle - disons triangulaire - c'est-à-dire que les les les les les marches du bas - étaient très très larges - et ça partait et ça ça partait en se rétrécissant - pff* ***une échelle qui qui a la forme d'un triangle***

L2 et les deux montants se rejoignent en en haut [CTFP : 6]

(209) *et une fois enfin sur une route j'ai vu un de ces camions j'étais très émue euh c'était très curieux parce qu'en fait on ne les voyait ja- jamais - c'était d'énormes camions qui étaient destinés plus particulièrement - à des très gros travaux* ***donc euh pas des des des camions qu'on voit sur route pour faire des transports*** *- et puis euh c'était un travail énorme mais euh peu à peu euh - - la société a eu des problèmes* [CTFP : 21]

Enfin, ces différentes expansions peuvent tout à fait se cumuler entre elles :

(210) *L1 [...] et est-ce que vous pensez que ce document - avait une vocation politique quelque part - celui justement de répandre la langue française par rapport ou par opposition à l'anglais* ***une certaine***
L2 tout
L1 manière de gagner du terrain [CTFP : 24]

Prédicat nominal défini : relation d'identification

Lorsque le prédicat nominal est déterminé, c'est-à-dire introduit par un article défini, la relation entre le prédicat exprimé et le sujet implicite prend une valeur d'**identification** : deux instances distinctes renvoient à un même référent. Notre corpus offre de nombreux exemples :

(211) *L2 c'est-à-dire qu'elle retienne le moins possible le su- le support qu'il traverse*
L1 oui
L2 enfin pas le support || mais l'énergie qu'elle traverse
L1 et c'est pas encore trouvé [CTFP : 13]

(212) *j'aimais les fleurs je voulais faire les fleurs ah les fleurs ça c'était mon dada hein ça j'étais contente dans mon métier -* ***mais quelle rigolade - qu'on a fait quelquefois c'était*** *puis après les Halles sont parties à Rungis alors là c'était moins rigolo* [CTFP : 14]

(213) *mais la plus mauvaise fête c'est le muguet parce que le muguet ça tourne tout de suite - Noël Jour de l'An - ça allait à peu près - Fête des mères ça allait à peu près aussi parce que*

c'était des plantes hein alors ça allait mais la fleur coupée hein - oh là là ***quel boulot*** *- c'était un travail terrible* [CTFP : 14]

Le nom propre connaît le même emploi et véhicule également une valeur d'identification :

(204) *ah les défilés je les voyais ça durait des heures entières il y a eu des artistes j'ai vu m- comment elle s'appelle une artiste là une qui est morte qui chantait -* ***Édith Piaf je crois bien*** *elle est enterrée au Père Lachaise on a vu son enterrement - il y avait un monde fou* [CTFP : 14]

avec la prédication « je crois bien » en position de suffixe comme noyau recyclé.

2.2. Les structures à prédicat locatif et sujet implicite

Le prédicat locatif peut être un groupe prépositionnel ou un ensemble adverbial. Ceux-ci véhiculent encore diverses valeurs de localisation : localisation spatiale, temporelle, ou notionnelle.

2.2.1. Les structures à prédicat prépositionnel locatif et sujet implicite

Un groupe prépositionnel peut être nominal :

(214) *à* ***vingt ans*** [CTFP : 10]

pronominal :

(215) *L1 [...] le capot étant relevé de la voiture il a regardé la voiture il a dit oui en effet il a dit il y a eu un*
L2 mais mais il fait ça devant toi ou
L1 oui ***devant moi*** [CTFP : 26]

adverbial :

(140) *à demain* [CTFP : 20]

Dans un seul cas, la préposition est employée sans constituant régi, celui-ci étant implicite :

(216) *L3 XX /tu es, tu étais/ payé pour ça*
L2 oui enf- oui oui j'étais payé huit francs huit francs par mois
L3 non non mais maintenant dis-lui combien
L1 hein
L3 maintenant combien
L1 pour
L3 /ce que, Ø/ tu perçois
L1 ah oui oh la la oui comme remerciement de mes dix-huit mois de guerre je re- je reçois une caisse complémentaire [CTFP : 27]

La localisation exprimée peut être de valeur **spatiale** :

(217) *L2 puis pourquoi pas l'alimentation humaine*
L1 oui
L2 parce que - c'est quand même
L1 et on a commencé de faire quoi pour - l'alimentation
L2 euh pas

L1 XX
L2 ***pas au sein du C.E.A. mais oui euh dans le en Bretagne - à XX -***
L1 hum -
L2 il y a des ce qu'on appelle des fermes aquacoles [CTFP : 8]

(218) *mais enfin quand on aime son métier qu'est-ce qu'il faut faire hein - c'était tellement un joli métier vous savez* ***toujours dans les fleurs et tout*** *- c'est froid - on a les mains dans l'eau mais - c'est c'est - quand même - c'est - j'y repen- quand j'y repense des fois je dis quand même tu as appris un beau métier hein* [CTFP : 14]

Le prédicat à localisation spatiale peut être précédé de préfixes cadratifs, circonstants extra-prédicatifs, temporels en (219) :

(219) *L2 et est-ce que vous employez des chiens pour euh pour la chasse aux sangliers*
L1 ah ben sûr - /Ø, si/ tu as pas de chien - /comme, comment/ tu vas chasser le sanglier - tandis que tu es euh - à l'affût la nuit où il vient manger - ***l'été dans les champs de blé euh au mois d'octobre dans les champs de vignes*** *- maintenant - - au mois de novembre décembre - il vient manger les glands parce que il y a plus que les glands pour manger dans la colline maintenant* [CTFP : 25]

ou suivi d'un suffixe explicatif à valeur causale en (220) :

(220) *alors ben quand il traverse la route c'est là qu'on le tue*
L2 et si vous allez à
L1 ***pas sur la route parce que c'est interdit*** *- avant qu'il saute la route -*
L2 et vous venez de tuer un sanglier comment vous faites à ce moment-là [CTFP : 25]

En (221) :

(221) *et puis il a ouvert ce bec oh nom d'un chien ce devon est monté comme une balle paf* ***dans la vergne*** *au-dessus - ah je te mens pas* [CTFP : 36]

le prédicat locatif à sujet implicite explicite le noyau interjectif « paf » qui précède et fonctionne comme une conséquence. Le prédicat averbal apporte, à la suite de l'interjection, un caractère dynamique au récit.

La localisation peut ensuite être temporelle :

(222) *je te fais un gros bisou* ***à tout à l'heure*** [CTFP : 20]

(140) */j'ai, je sais/ pas l'heure d'arrivée ça doit être autour de vingt heures - voilà bisous* ***à demain*** *– ciao* [CTFP : 20]

avec expression de la durée :

(223) */c'est, Ø/ fatigant de pêcher le saumon douze heures par jour -*
L2 ***pendant trois semaines***
L1 pendant trois semaines oui tous les ans à peu près du premier avril jusqu'à - jusqu'au vingt-cinq avril je pêchais le saumon sans arrêt [CTFP : 36]

ou de l'âge :

(224) *comment j'ai appris le métier eh ben - mon père était cordonnier et je me suis mis à à vingt ans à faire la la cordonnerie - /hein, X/* ***à vingt ans*** [CTFP : 10]

La localisation peut enfin être notionnelle :

(225) *L1 c'est bien Pearl*
L3 ah ouais
L1 c'est des flûtes américaines - c'est très très bien
L2 non non ***dans les prix qu'on avait dit***

L1 eh voilà [CTFP : 22]

(184) *L1 et toi tu connais l'histoire - tu connais une autre histoire - - l'histoire de Blanche-Neige tu connais*
L4 je sais que la chanter
L1 tu sais la chanter
L4 oui mais pas toute entière
L1 non ***mais en partie*** *- hein - allez vas-y*
L4 je me rappelle plus - - [CTFP : 5]

Le prédicat locatif peut aussi, tout comme les modalisateurs, exprimer l'adhésion de l'énonciateur par rapport à ce qu'il énonce avec une portée anaphorique :

(226) *L1 [...] je sais ce que vous avez euh vous avez un petit bout de du coccyx qui s'est un peu déplacé - donc ça vous fait ces douleurs et ça vous lance dans l'omoplate*
L2 d'accord
L1 je vais vous donner des un rendez-vous a l'hôpital - Saint-Joseph [CTFP : 3]

On retrouve également la valeur dativale, c'est-à-dire la valeur d'actance en (227) et (228) :

(227) *ils vont y aller dans une autre maison parce que il a soufflé d- dans leur maison - -* ***à Nicolas*** *– Nicolas* [CTFP : 5]

(228) *alors j'en ai pas encore m'en acheté puis j'en achèter- achètera - mais ça peut faire des traces - on peut suiver - -* ***mais euh à Nicolas*** *m- je préfère* [CTFP : 5]

Le prédicat locatif peut exprimer l'accompagnement, le moyen :

(229) *L1 c'est bien c'est bien vous avez commencé alors*
L2 ouais
L1 ah ben c'est bien - ***avec la dame que je vous ai dit***
L2 aussitôt dit aussitôt fait
L1 c'est bien elle [CTFP : 22]

Enfin, la localisation peut indiquer la manière :

(230) *L2 tu avais quoi avant comme machines*
L1 /mais, ben/ le même genre mais moins puissant moins moins - XXX
L2 quand quand tu as commencé avec ton père par exemple
L1 ***ben à la main*** *tout à la main*
L2 tout à la main même l'ai- l'aiguille comment
L1 on cousait à la main [CTFP : 10]

Le prédicat averbal est ici introduit par le préfixe interjectif et énonciatif « ben ».

2.2.2. Les structures à prédicat adverbial locatif et sujet implicite

Lorsque le prédicat locatif à sujet implicite est de nature adverbiale, il est constitué d'un seul adverbe :

(231) *oui*

(232) *vraiment*

d'un groupe adverbial plus étoffé tel que :

(84) *très bien* [CTFP : 32]

ou d'une subordonnée adverbiale elliptique :

(233) *comme ça*

Les valeurs sémantiques exprimées par le prédicat locatif adverbial sont les mêmes que pour les groupes prépositionnels prédicatifs, à savoir une indication de lieu :

(83) *L1 tu /peux, veux/ me le décrire /ton, son/ pull*
L2 ***où*** *- - je vois pas où c'est écrit* [CTFP : 5]

(161) *je mouline le truc je te chope ce moulinet - hum - l'autre il est monté droit comme un i le Paul était là crac un coup de gaffe par les reins* ***dehors*** *- treize livres - un poisson tout blanc - il était - je sais pas comme si tu l'avais peint au au Tôlémail il était ces couleurs mauves ces ce gros œil cette espèce de bec puissant cette grande queue large* [CTFP : 36]

La location est temporelle en (234) :

(234) *L1 alors vous avez flûté ou pas encore*
L2 oui
L1 ***ah déjà*** *c'est bien* [CTFP : 22]

Le prédicat locatif peut aussi marquer la quantité avec l'adverbe interrogatif « combien » :

(216) *L3 XX /tu es , tu étais/ payé pour ça*
L2 oui enf- oui oui j'étais payé huit francs huit francs par mois
L3 non non mais maintenant dis-lui combien
L1 hein
L3 ***maintenant combien***
L1 pour
L3 /ce que, Ø/ tu perçois
L1 ah oui oh la la oui comme remerciement de mes dix-huit mois de guerre je re- je reçois une caisse complémentaire [CTFP : 27]

Il est ici précédé de l'adverbe temporel « maintenant » en position préfixale.

La cause peut aussi être exprimée avec l'adverbe interrogatif « pourquoi » :

(235) *on a eu un mauvais passage a- avec les chaussures plastiques là - bon tout ça c'est*
L2 pourquoi
L1 ben XX chaussure(s) plastique(s) ça faisait baisser le travail hein [CTFP : 10]

L'emploi d'adverbes de manière est très répandu. Il s'agit principalement d'axiologiques de type positif exprimant la qualité :

(236) *L3 ah oui euh je sais pas quand je ah le cinq janvier je je ferai mon a- mon dernier mariage*
L1 ***bien*** *félicitations c'est bien*
L3 merci [CTFP : 4]

(237) *L2 […] et dessus ces tartinettes vous mettez cette -*
L1 rouille
L2 cette rouille - en sorte c'est une rouille de chez nous - pas la
L1 parce qu'elle a la couleur de la rouille ***très bien***
L2 voilà - vous met- [CTFP : 11]

Le point de vue négatif devient positif lorsque l'adjectif négatif est employé avec un autre adverbe négatif :

(238) *L2 elle m'avait dit plutôt - de taper sur Yamaha*
L1 ma foi
L1 /c'est, Ø/ ***pas mal***
L3 c'est très bien [CTFP : 22]

Les adverbes de type axiologiques peuvent également avoir une portée négative comme (122) :

(239) *ensuite nous avons des personnes qui elles sont totalement dépendantes c'est des personnes qui se retrouvent en maison - en maison de retraite ou alors dans des foyers quand elles n'ont pas assez d'argent pour se payer euh euh la le mois la mensualité de de la maison de retraite ça on en reviendra le du problème financier car c'est quand même un problème important -* ***malheureusement*** *- et ensuite nous avons à la traîne les situ- les les personnes âgées qui sont en situation précaire en dans des situations de détresse totale qui ont énormément de de crédits énormément de dettes* [CTFP : 33]

(240) *ce soir pour le ciné* ***tant pis*** [Deulofeu à par.]

La manière peut aussi être exprimée par des propositions subordonnées adverbiales elliptiques comme c'est le cas en (241) et (476) :

(241) *L2 ça fait que son doigt en fait il est il est t- tordu ouais ça fait que moi je me suis quoi /je lui, j'y/ ai dit tu viendras pas tu restes à la maison faire tes devoirs bien que moi c'etait pour vous voir vous pouvez me le dire maintenant parce que vous savez ce que c'est ou il faut que je vous l'amène demain*

(476) *L1 il est tordu comme ça*
L2 non en haut ***comme ça***
L1 oui
L2 le doigt
L1 ah
L2 l'index plus précisément
L1 euh - demain vous l'emmenez à l'hôpital et ils vous diront que ce sera un doigt cassé [CTFP : 3]

Enfin, nous repérons aussi les adverbes modalisateurs « oui », « non » et leurs équivalents (« ouais », « si », etc.) qui portent le trait évaluatif « vrai / faux ». Ceux-ci sont très répandus dans le langage oral :

(242) *L2 [...] moi j'ai quand je l'ai vue la voiture c'était déjà un peu tard quoi*
L1 ouais parce que tu avais trop bu
L2 ***non*** *j'avais pas trop bu -* ***non*** *j'ai j'ai vu la voiture - je l'ai vue pff mais* ***si*** *je l'ai vue elle était blanche hein je m'en rappelle - c'était mais je veux dire* ***si*** *je l'ai vue je me suis arrêtée* [CTFP : 23]

Nous avons vu pour les phrases averbales locatives à deux termes que les adverbes « oui » et « non » pouvaient s'employer dans une structure binaire en « préfixe – noyau » avec un sujet antéposé et disloqué[25]. Ces adverbes modalisateurs s'emploient le plus souvent seuls et le sujet y est alors implicite. C'est ce que nous avons en (242). L'adverbe modalisateur peut cependant connaître une structure binaire en thème-rhème avec un préfixe de nature tout à fait différente.

[25] Cf. supra p. 3

Le préfixe n'est alors pas un sujet thématisé mais un circonstant extra-prédicatif cadratif comme en (243) :

(243) *j'allais à cinq heures le matin - parce qu'avant là à la fin bon on avait - toutes les matières étaient prédécoupées - hein toutes les semelles coupées à l'avance les talons coupés à l'avance dans toutes les grandeurs dans toutes les mesures tandis qu'**avant non** - avant on se coupait tout dans les grandes feuilles* [CTFP : 10]

Nous rencontrons enfin dans ce type d'emploi des adverbes de modalité, essentiellement épistémique, tels que :

(244) *L2 et ils la majorité des des gens ils sont des des étudiants ou euh - -*
*L1 oui euh **exactement** il y a beaucoup d'étudiants ici* [CTFP : 9]

(245) *L1 [...] vous vous intéressez euh - à ce qui se passe dans le monde*
*L2 oui **ben forcément** je m'intéresse à ce qui se passe dans le monde* [CTFP : 35]

(246) *L1 pourquoi elle a- elle avait trop bu*
*L2 elle avait légèrement bu oui un peu plus que moi - **certainement** - et hum - elle a - elle a elle a pas du tout réalisé euh - que que je continuais à courir* [CTFP : 23]

Il n'est pas rare que les prédicats à sujet implicite s'additionnent les uns aux autres en discours, comme le témoigne l'extrait suivant :

(247) *L1 c'est bien la personne qu'on pensait*
*L2 **tout à fait ouais***
*L1 **ah d'accord très bien*** [CTFP : 22]

Les prédicats locatifs s'emploient principalement sans affixes, c'est-à-dire qu'ils constituent des séquences à un élément avec uniquement l'élément noyau exprimé. Cependant, l'ajout de préfixes à valeur cadrative est néanmoins possible :

(248) *avant non* [CTFP : 10]

(216) *maintenant combien* [CTFP : 27]

(249) *moi le soir jamais* [Blanche-Benveniste 2003 : 56]

(240) *le soir pour le ciné tant pis* [Deulofeu à par.]

2.3. Propriétés

Nous terminerons cette partie par un exposé des caractéristiques propres aux prédicats à sujet implicite, attributifs ou locatifs. Nous expliquerons comment s'opère, dans le discours et dans la situation, le repérage du sujet. Nous terminerons par une étude des marqueurs de prédication rencontrés dans ce type de configurations averbales.

2.3.1. Le repérage du sujet implicite

Pour les phrases averbales à terme, seul le terme prédicatif est exprimé et explicite. Le sujet est implicite. Le prédicat lui est relié par la modalité (assertive, interrogative ou injonctive). Le repérage du référent du sujet s'effectue de deux manières différentes. Le référent du sujet peut être repéré dans la **situation** – **contexte situationnel** – ou bien dans le **contexte linguistique** environnant, c'est-à-dire dans les phrases qui encadrent le prédicat, à gauche ou à droite.

Le contexte situationnel

Premièrement, le référent du sujet peut être identifié par des indices présents dans le contexte situationnel. Le référent du sujet est alors présent dans la situation. En énonçant le prédicat averbal à sujet implicite l'énonciateur est assuré de la bonne compréhension de son énoncé par son ou ses interlocuteurs qui rattacheront naturellement le prédicat au sujet qui lui convient. En situation, le sujet peut renvoyer à trois personnes : (i) au locuteur, (ii) à l'allocutaire et (iii) à la non-personne, c'est-à-dire à une personne extérieure à l'énonciation (Lefeuvre 1999 : 255).

(i) Les emplois pour lesquels le sujet implicite représente le **locuteur** – ou l'énonciateur – sont assez limités. Nous en avons repéré très peu dans notre corpus :

(218) *mais enfin quand on aime son métier qu'est-ce qu'il faut faire hein - c'était tellement un joli métier vous savez* ***toujours dans les fleurs et tout*** *- c'est froid - on a les mains dans l'eau mais - c'est c'est - quand même - c'est - j'y repen- quand j'y repense des fois je dis quand même tu as appris un beau métier hein* [CTFP : 14]

(226) *L1 [...] je sais ce que vous avez euh vous avez un petit bout de du coccyx qui s'est un peu déplacé - donc ça vous fait ces douleurs et ça vous lance dans l'omoplate*
L2 d'accord
L1 je vais vous donner des un rendez-vous a l'hôpital - Saint-Joseph [CTFP : 3]

(ii) Le référent du sujet peut ensuite correspondre à l'**allocutaire** – ou l'interlocuteur :

(193) *en arrivant là-bas euh il y en a un qui m'a appelé qui m'a dit ben non tu vas pas en ville toi tu montes la garde tu montes les tu gardes ah - tu imagines un peu le truc*
L2 ***déçu***
L1 j'ai j'ai j'ai été plus que déçu j'ai j' j'ai commencé à gueuler [CTFP : 28]

(140) */j'ai, je sais/ pas l'heure d'arrivée ça doit être autour de vingt heures - voilà bisous* ***à demain*** *– ciao* [CTFP : 20]

(iii) Le référent du sujet implicite peut enfin renvoyer à la **non-personne**, c'est-à-dire à aucune personne participant à l'énonciation.

(227) *ils vont y aller dans une autre maison parce que il a soufflé d- dans leur maison - -* ***à Nicolas*** *– Nicolas* [CTFP : 5]

(136) *un sale tour* [CTFP : 28]

Le contexte linguistique

Deuxièmement, le référent du sujet implicite peut être repéré grâce à des indices présents dans le contexte linguistique. Cela concerne une grande majorité de nos exemples.

Le référent du sujet peut être indiqué par un seul terme ou par un ensemble plus vaste de mots. Pour reprendre les termes introduits par Maillard (1974 : 57) et employés par Lefeuvre (1999 : 259-260 ; 2007), nous parlerons de référence **segmentale** pour une référence indiquée par un terme et nous parlerons de référence **résomptive** lorsque la référence est dénotée par un groupe de mots.

Dans la plupart des cas, le prédicat est énoncé après les indices indiquant le référent du sujet. Dans ce cas, la référence est dite « **anaphorique** ». Plus rarement, le prédicat renvoie à un élément postérieur dans le texte. La référence est alors **cataphorique**. Cette possibilité semble davantage réservée à l'écrit.

Un exemple présente aussi une portée à la fois anaphorique et cataphorique puisque l'ensemble « j'en aurais pleuré » auquel se rapporte le prédicat est énoncé deux fois :

(172) *je suis tombé comme un con le cul dans les orties **j'en aurais pleuré** - **ah vrai** **j'en aurais pleuré** - mais j'étais dégoûté - trois ans pour en arriver là j'étais écœuré* [CTFP :36]

avant et après le groupe prédicatif.

La portée est moins fréquemment « segmentale » :

(250) *L1 donc les puces ils cherchent une **matière** qui serait encore plus conductrice que le*
L2 voilà encore plus conductrice
L1 que le silicium
*L2 voilà exactement **alors plus conductrice** mais euh - voilà **encore plus conductrice** **finalement tu vois** euh*
L1 et avec le plus de capacité de
L2 non non pas de capacité non non non pas de capacité puisque finalement la capacité euh tu v- c- ça n'a rien à voir [CTFP : 13]

(83) *L1 tu /peux, veux/ me le décrire /ton, son/ **pull***
*L2 **où** - - je vois pas où c'est écrit* [CTFP : 5]

Elle est plus souvent de portée « résomptive » :

(192) *et puis il lui fait tu en prends bien soin hein **tu en prends bien soin** - euh oui oui **promis** **promis** - tu jures je jure mais tu en es certain je suis certain* [CTFP : 2]

(251) *L1 ouais mais si tu as enlevé ta si tu as enlevé tes jambes c'est que tu as réalisé que tu allais passer sous la voiture*

*L2 ah ben oui **bien sûr** mais je l'ai vue sur moi* [CTFP : 2]

(136) *et et je peux te raconter **une anecdote qui m'est arrivée** **un sale tour** - - euh quand on arrivait je t'ai dit tout à l'heure qu'on (n') avait pas le droit de descendre en ville avec les armes* [CTFP : 28]

(252) *L1 [...] /c'est, Ø/ fatigant de pêcher le saumon douze heures par jour -*
L2 pendant trois semaines
L1 pendant trois semaines oui tous les ans à peu près du premier avril jusqu'à - jusqu'au vingt-cinq avril je pêchais le saumon sans arrêt [CTFP : 36]

(253) *L1 vous allez bien*
L2 oui
L1 alors vous avez flûté ou pas encore
*L2 **oui*** [CTFP : 22]

2.3.2. Les marqueurs prédicatifs

Tout comme les phrases averbales à deux termes, les prédicats sans verbe à sujet implicite peuvent être renforcés par des marqueurs de prédication. Ces marqueurs prédicatifs se répartissent en trois ensembles : (i) les marqueurs négatifs, (ii) les constituants internes aux classes prédivatives et (iii) les adverbes aspectuels.

(i) La **négation** avec l'adverbe « pas » est très répandue :

(135) ***pas** toute entière* [CTFP : 5]

(217) ***pas** au sein du C.E.A.* [CTFP : 8]

(254) ***pas** mal* [CTFP : 11]

(ii) Les constituants internes regroupent des adverbes d'intensité ou de comparaison précédant le prédicat adjectival ou participial. Il s'agit des adverbes « bien » :

(167) ***bien** sûr* [CTFP : 17]

(187) *toujours **bien** fleuri toujours **bien** beau hein **bien bien** entretenu* [CTFP : 14]

« tout » :

(135) *pas **toute** entière* [CTFP : 5]

« plus » :

(250) *alors **plus** conductrice* [CTFP : 13]

(250) *encore **plus** conductrice* [CTFP : 13]

« très » :

(84) ***très** bien* [CTFP : 32]

Les constituants internes rassemblent aussi certains déterminants fonctionnant comme marqueurs de prédication. Le déterminant intensif et exclamatif « quel » joue ce rôle :

(212) ***quelle** rigolade - qu'on a fait quelquefois* [CTFP : 14]

(213) *oh là là **quel** boulot* [CTFP : 14]

(iii) On distingue enfin les adverbes aspectuels (Fuchs 1988 ; Martin 1980 ; Tutescu 1993) comme « encore » :

(194) ***encore*** *- loupé* [CTFP :36]

(250) ***encore*** *plus conductrice* [CTFP : 13]

« toujours » :

(218) ***toujours*** *dans les fleurs* [CTFP : 14]

(187) ***toujours*** *bien fleuri* ***toujours*** *bien beau hein bien bien entretenu* [CTFP : 14]

« tout à fait » :

(188) *en tout cas* ***tout à fait*** *différent* [CTFP : 19]

ou encore l'adverbe « aussitôt » dans l'expression proverbiale en emploi paratactique et corrélatif :

(195) ***aussitôt*** *dit* ***aussitôt*** *fait* [CTFP : 22]

Il n'est pas rare non plus qu'un prédicat soit marqué de plusieurs marqueurs de prédications qui s'additionnent sans problème :

(135) *pas toute entière* [CTFP : 5]

(250) *encore plus conductrice* [CTFP :13]

(187) ***toujours bien*** *fleuri* ***toujours bien*** *beau hein bien bien entretenu* [CTFP : 14]

2.4. Les phrases averbales à un terme à sujet implicite à l'oral : bilan

	Sujet				
	situation			contexte linguistique	
	locuteur	allocutaire	non-personne	référence segmentale	référence résomptive
Prédicat adjectival	/	*déçu*	*royal*	*alors plus conductrice*	*promis*
Prédicat nominal	/	/	*pauvre poisson*	*une artiste là*	*première façon de travailler*
Prédicat pronominal	/	/	/	/	*quelque chose comme ça*
Prédicat prépositionnel	*toujours dans les fleurs*	*à demain*	/	/	*dans la vergne*
Prédicat adverbial	*d'accord*	/	/	*là*	*oui /non*

III- LA PRÉDICATION EXISTENTIELLE SANS SUJET

Le troisième ensemble de phrases averbales concerne les phrases sans sujet, également appelées « phrases averbales existentielles ». La phrase est uniquement constituée du noyau prédicat sans aucune présence du sujet, même implicite. La relation entre le sujet et le prédicat, à la différence des exemples précédemment étudiés, est inexistante ici. Le prédicat averbal est uniquement posé par la modalité, assertive :

(137a) *il reprend la descente ouh je dis ben c'est pas ça va faire comme l'autre* ***pas de problème*** *il redescend il se cale par le bord et puis je le pompe je le pompe je le pompe il remonte il remonte il remonte* [CTFP : 36]

ou interrogative :

(189a) *L2 et vous devez entretenir tous les bâtiments euh* ***combien de cages d'escalier en tout*** *euh*
L1 huit cages d'escalier [CTFP : 9]

pour nos exemples. Il marque une existence. En (137), l'énonciateur affirme la non-existence du référent du prédicat « un problème ». En (189), le locuteur interroge sur l'existence du référent du prédicat exprimé.

L'exemple (189) peut connaître une seconde interprétation en phrase elliptique :

(189b) *et vous devez entretenir tous les bâtiments euh [et vous devez entretenir] combien de cages d'escalier en tout*

Dans ce cas, le groupe prépositionnel ne correspond pas à une prédication averbale.

Les séquences existentielles averbales sont paraphrasables par des structures verbales en « il y a » posant l'existence :

(137b) *Il n'y a pas de problème.*

(189c) *Combien y a-t-il de cages d'escalier en tout ?*

Mais même en l'absence de sujet, la phrase averbale existentielle recherche assez souvent une structure binaire comme nous l'avions pour les constructions à deux termes : en « sujet + prédicat » ou en « prédicat + sujet ». Mais ici, pour les séquences existentielles, le premier (ou second) élément n'est pas le sujet mais un circonstant extra-prédicatif, cadratif, en position d'affixe – préfixe ou suffixe – tels que :

(251) *L1 au r- euh /// voici la fin de ce journal mes fidé- mes fidélités*
L2 nous aujour- /// ***tout de suite*** ***la météo d'Évelyne Dhél- Dhélia suivie de La Boum***
L1 au revoir [CTFP : 4]

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
tout de suite	*la météo d'Évelyne Dhél- Dhélia suivie de La Boum*	

avec une très large préférence pour les circonstants en tête de séquence.

Ainsi, sur le modèle des phrases à deux termes, la séquence existentielle est donc souvent construite selon le schéma « thème-rhème » même si elle ne comprend que le terme prédicatif sans sujet. Lorsque le prédicat n'est pas accompagné de circonstants extra-prédicatifs, la structure thématique est similaire mais avec uniquement le terme prédicatif. Le thème est dit « implicite », c'est-à-dire qu'il s'inscrit naturellement dans les conditions spatiales et temporelles de l'énonciation. Ainsi, pour (137) :

(137c) *Ici et maintenant, il n'y a pas de problème.*

La séquence existentielle peut également renforcer son caractère prédicatif et rhématique avec divers marqueurs de prédication comme la négation, certains constituants internes au groupe averbal prédicatif et quelques adverbes aspectuels :

(252) *et le soir ben je quittais à sept heures et demie huit heures ça dépendait du travail qu'il y avait à faire* ***pas de*** ***Noël*** ***pas de*** ***Jour de l'An*** ***pas de*** ***premier mai*** ***pas de*** ***Fête des mères*** *parce que c'est les jours où on travaillait le plus alors même on passait la nuit pour faire les commandes hein* [CTFP : 14]

3.1. Les classes averbales prédicatives sans sujet

Le prédicat existentiel est soit pronominal, soit nominal. Nous différencierons les prédicats nominaux selon le déterminant employé pour introduire le groupe nominal : absence de déterminant, article indéfini ou pronom indéfini, article défini ou pronom indéfini. Le prédicat est, pour la très grande majorité de nos exemples un groupe nominal. Il est plus rarement pronominal.

3.1.1. Les structures à prédicat pronominal

Nous avons relevé peu d'occurrences de prédicats pronominaux existentiels. Nos exemples sont limités au pronom indéfini « rien » :

(253) *L1 […] j'ai attendu et je suis retournée au à ma banque - et j'ai été encore demander j'ai dit est-ce que vous avez eu euh il m'a dit non non non*
L2 voir si le chèque a été retiré
L1 ouais ouais il m'a dit non non non il m'a dit aucune nouvelle ***rien*** *il m'a dit de toute façon - cette affaire elle était un peu louche* [CTFP : 26]

(254) *alors on descend et puis je dis houp j'avais pris deux poissons j'en avais loupé un deuxième lui il était encore à blanc hein - je dis - royal j'y fais passe devant et pêche donc hop il donne un coup de canne ptt* ***rien*** **||** ***deux coups de canne rien*** **|** *trois coups de canne ouh moi j'étais cool hein* [CTFP : 36]

3.1.2. Les structures à prédicat nominal sans article

Peu d'exemples ne présentent pas d'article devant le nom existentiel. Nous n'en avons enregistré que six. Deux sont extraits du même texte, un récit de pêche dans lequel un locuteur y fait un récit, une énumération d'événements successifs, relativement brefs, ce qui favorise l'absence de déterminant pour nos prédicats existentiels :

(255) *il commençait à faire sombre on commence à pêcher puis tout à coup blauf - je dis au père tu as entendu ah mon père comme il a quarante ans de chaudronnerie il avait pas entendu grand-chose - on continue à pêcher blauf ah je dis -* ***saumon quelque part*** *et puis bon il me dit ah bah bah bah bah il voulait pas me croire puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui blauf - je lui dis celui-là oh merde il me fait ah ben je dis ben oui je lui dis c'est le troisième quand même* [CTFP : 36]

(178) *c'était un dimanche on commence le matin on s'installe au bistrot on prend notre carte et puis nous voilà partis hop on monte là-haut au milieu des gorges de l'Allier et puis on commence premier coup psst l'Allier soixante mètres plus bas et hop on descend à travers tout le bataclan on arrive ça pêche le coup psst zéro bon on remonte on fait sept huit cent mètres* ***deuxième coup en descendant*** *on redescend au fond là-bas de la vallée on pêche le coup on remonte zéro et puis nous voilà partis* [CTFP : 36]

Les prédicats averbaux sont ici insérés dans le récit. Ils rapportent, au même titre que toute phrase, un événement, indispensable pour la suite du récit. Nos deux prédicats existentiels sont ici mentionnés avec à leur droite un circonstant de lieu « quelque part » ou de manière « en descendant ». Il est ici moins facile que pour les circonstants détachés en tête de séquence tous extra-prédicatifs de déterminer leur portée : intra- (analyse en élément du noyau) ou extra-prédicative (analyse en suffixe).

En (178), le nom prédicatif sans déterminant est dérivé d'un verbe. Lefeuvre (1999 : 278-279) relevait que beaucoup de groupes subsantivaux sans déterminant et existentiels étaient formés par dérivation et essentiellement par des nominalisations comme en (236) :

(236) *L3 ah oui euh je sais pas quand je ah le cinq janvier je je ferai mon a- mon dernier mariage*
L1 bien ***félicitations*** *c'est bien*
L3 merci [CTFP : 4]

où le nom est issu du verbe « féliciter » avec suffixation en « -ation » et fonctionne comme un terme conventionnel de communication

Nous avons en (256) :

(256) *bon ça c'est une consigne qui te permet d'utiliser les pronoms indéfinis -* ***donc euh euh premièrement euh remémoration ou éventuellement recherche des pronoms indéfinis*** *deuxièmement comment peut-on les utiliser dans tel ou tel contexte etc. etc.* [CTFP : 18]

deux prédicats existentiels coordonnés, le premier provenant du verbe pronominal « se remémorer » avec suffixation en « -ation », le second issu de « rechercher » et formé par dérivation régressive (suppression du suffixe « -er »)

Le prédicat « coup » énoncé en (178) relève également d'une action dénotée par un verbe. Seul le nom « saumon » est concret.

Enfin, dans certaines expressions particulières, le prédicat existentiel est employé sans déterminant :

(257) *ce matin pas moyen* [Blanche-Benveniste]

(258) *autres temps* ***autres mœurs*** [proverbe]

3.1.3. Les structures à prédicat nominal avec déterminant indéfini

Lorsque le groupe nominal existentiel est introduit par un déterminant indéfini (article indéfini (*un, une, des*), pronom indéfini ou déterminants numéraux), les noms sont dits « comptables » (Lefeuvre 1999 : 282). Dans les noms existentiels recensés, une seul est abstrait avec une expression de temps :

(259) *je suis tombé comme un con le cul dans les orties j'en aurais pleuré - ah vrai j'en aurais pleuré - mais j'étais dégoûté -* ***trois ans pour en arriver là*** *j'étais écœuré* [CTFP : 36]

Nous avons relevé à l'inverse bien plus de noms concrets :

(260) *L3 [...] et aussi j'espère bien que le public euh ne sera pas déçu de moi que je pars*
L1 oui ***une dernière question*** *euh*
L3 oui
L1 euh - vous vous avez dit que vous referez un mariage à Las Vegas avec tous vos amis [CTFP : 4]

(261) *L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici*
L2 ***alors là un bonnet***
L1 oui
L2 ***là une écharpe*** *- - euh -* ***là un pantalon*** *- chaud*
L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça [CTFP : 5]

(262) *ils ont une autre cage ils ont un autre trou parce que dans les mines il y a toujours deux trous -* ***un trou de secours - un puits - pardon pas deux trous - un puits - un puits - où le ca- où le personnel descend*** *- et le charbon remonte et tout c'est le même puits -* ***et un puits de secours plus petit où - normalement il y a que les boute-feux*** *les boute-feux ce sont les personnes qui font exploser* [CTFP : 17]

(263) *à Dijon pas une goutte d'alcool* [Blanche-Benveniste]

Certains groupes nominaux existentiels indéfinis peuvent s'employer avec une proposition subordonnée relative dite « événementielle » (Lefeuvre 1999 : 286) que l'on rencontre ordinairement avec un groupe nominal défini. Mais cet emploi semble également possible à l'oral avec un article indéfini :

(264) *j'ai eu deux copains av- avec qui j'avais fait mes classes en Allemagne qui sont pas revenus ils sont été tués - un qui a été tué euh en en marchant - et un autre qui a été tué accidentellement il a eu son - on circulait avec des camions sur les pistes -* ***un camion qui a basculé*** *et il est tombé des il est tombé /de, du/ camion il s'est fait écraser* [CTFP : 28]

(265) *j'ai eu deux copains av- avec qui j'avais fait mes classes en Allemagne qui sont pas revenus ils sont été tués -* ***un qui a été tué euh en en marchant - et un autre qui a été tué accidentellement*** *il a eu son - on circulait avec des camions sur les pistes - un camion qui a basculé et il est tombé des il est tombé /de, du/ camion il s'est fait écraser* [CTFP : 28]

Les séquences comportant une proposition relative de type « événementiel » répondent aux questions : « Qu'est-ce qu'il y a ? », « Que se passe-t-il ? ». La séquence averbale perd alors son caractère statique pour prendre une valeur dynamique proche des séquences verbales avec des verbes d'action. Et c'est dans cette relative que se trouve le dynamisme communicatif autrement appelé « rhème ». La relative serait analysée comme le « rhème propre » et son antécédent comme le « reste du rhème » (Lefeuvre 1999 : 287). Le thème est non formulé et implicitement situé dans les conditions spatiales et temporelles de l'énonciation : ici et maintenant.

La subordonnée est équivoque en (266) par le sens véhiculé non événementiel :

(266) *alors mon premier poste ce fut euh le conditionnement euh du poulet - soit je m'installais à ma machine euh et à ma droite il y avait un distributeur de barquettes -* ***en face de moi un tapis roulant euh qui menait directement euh à des jolies demoiselles qui mettaient de b-belles étiquettes de toutes les couleurs sur nos sur nos petits poulets*** *- donc devant moi il y avait un bac* [CTFP : 30]

C'est également le cas en (267) :

(267) *j'ai vu deux livres qui sont ici que je peux vous montrer - les voilà - -* ***un livre*** *- - qui était fait comme Bouquins - alors je me suis dit ben - comme j'essayais depuis longtemps de trouver ce livre - et que je l'avais jamais trouvé je suis tombé là-dessus - puis je l'ai pris puis j'ai pris un taxi et puis je suis allé à Aylesbury à trente kilomètres quarante kilomètres de Londres - pour aller voir les imprimeurs* [CTFP : 34]

où le groupe nominal « un livre » est présenté, désigné, et auquel s'ajoute après-coup une relative descriptive.

Notons l'expression du thème spatial extra-prédicatif « en face de moi » pour (266).

3.1.4. Les structures à prédicat nominal avec déterminant défini

Lefeuvre (1999 : 285) fait remarquer à propos de la phrase averbale existentielle que l'emploi du groupe substantival avec déterminant défini est plus rare qu'un emploi indéfini. Le groupe nominal défini renvoie alors à un référent connu mais pas encore mentionné :

(251) *L1 au r- euh /// voici la fin de ce journal mes fidé- mes fidélités*
L2 nous aujour- /// ***tout de suite la météo d'Évelyne Dhél- Dhélia suivie de La Boum***
L1 au revoir [CTFP : 4]

(268) *alors la première chose à faire c'est le vocabulaire puisque - Bertrand en plus emploie pas mal de mots euh rares ou curieux - c'est l'époque où on aime le pittoresque alors -* ***toujours Le Petit Robert*** *et si Le Petit Robert ne suffit pas parce qu'il y a des cas où il est insuffisant ben il faut passer au Grand Robert ou à une encyclopédie* [CTFP : 19]

(269) *après la pluie le beau temps* [proverbe]

En (251) et (269), le thème est explicite avec les circonstants extra-prédicatifs temporels « tout de suite » et « après la pluie » en tête de séquence (préfixes).

L'emploi d'une relative « événementielle » est plus assuré avec les groupes définis :

(270) *L1 ouais on est revenu à la belle chaussure que les gens font réparer /enfin, XX/ - c'est bien - voilà* ***et le matériel /on a, X/ le matériel qui a évolué euh***
L2 ah oui c'est vrai parce qu'avant euh tu avais pas toutes ces machines en fait [CTFP : 10]

Le déterminant peut aussi être démonstratif :

(271) *à Lille il fera un peu de brouillard la tempête s'est un peu calmée en Bretagne aussi à Paris* ***et toujours ce grand brouillard euh dans le Jura*** *et dans les Vosges il fera toujours beaucoup de pluie* [CTFP : 4]

Le déterminant possessif permet d'introduire certaines formules de politesse :

(251) *L1 au r- euh /// voici la fin de ce journal* ***mes fidé- mes fidélités***
L2 nous aujour- /// tout de suite la météo d'Évelyne Dhél- Dhélia suivie de La Boum
L1 au revoir [CTFP : 4]

3.1.5. Les structures à prédicat nominal avec déterminant « complexe »

De nombreux exemples sont introduits par un déterminant complexe quantificateur comme « combien de » :

(189) *L2 et vous devez entretenir tous les bâtiments euh* ***combien de cages d'escalier en tout*** *euh*
L1 huit cages d'escalier [CTFP : 9]

« beaucoup de » :

(272) *les tremblements de terre en Turquie ont lieu lieu en août septembre il y a eu - des m- des m- plus de vingt mille morts et des milliers de blessés* ***des familles détruites et beaucoup de dégâts*** *comment vont-ils passer Noël* [CTFP :4]

ou « pas de » :

(137) *il reprend la descente ouh je dis ben c'est pas ça va faire comme l'autre* ***pas de problème*** *il redescend il se cale par le bord et puis je le pompe je le pompe je le pompe il remonte il remonte il remonte* [CTFP : 36]

qui peut alterner avec le déterminant négatif « aucun » :

(273) *L1 […] j'ai attendu et je suis retournée au à ma banque - et j'ai été encore demander j'ai dit est-ce que vous avez eu euh il m'a dit non non non*
L2 voir si le chèque a été retiré
L1 ouais ouais il m'a dit non non non il m'a dit ***aucune nouvelle*** *rien il m'a dit de toute façon - cette affaire elle était un peu louche* [CTFP : 26]

3.2. Les noyaux existentiels recatégorisés en préfixe

Une prédication existentielle peut être recatégorisée en préfixe dans une structure paratactique. Nous retrouvons cela en (105) :

(105a) *on arrive il avait gelé […]* ***trois coups de ligne le moulinet la canne tout gelé*** *bon on trempe le scion dans l'eau pour faire tomber les glaçons* [CTFP : 36]

Le premier élément correspond à une prédication existentielle paraphrasable en « il y a » ou « il y eut » :

(105b) *il y eut trois coups de ligne….*

Dans ce type d'emploi, nous remarquons que le premier élément de la structure paratactique, donc notre noyau existentiel est toujours réalisé par un groupe nominal dénombrable avec des noms concrets et comptables. C'est le cas avec « coup » énoncé ci- dessus. C'est aussi le cas du nom « tour » dans :

(274) *trois tours de manivelle blauf*

Les deux termes existentiels correspondent à des nominalisations.

Dans ces structures complexes, les prédicats existentiels sont recatégorisés en préfixe. C'est-à-dire que leur valeur prédicative est reléguée à un niveau inférieur par rapport à la prédication première que nous aurons dans le noyau. La première prédication en préfixe sert alors de cadre, de relation logique à la seconde structure prédicative dans le noyau.

D'un point de vue sémantique, la valeur temporelle du préfixe existentiel est perceptible. Ce dernier est relativement proche des circonstants du type « après trois coups de ligne ». Mais ce qui peut distinguer l'emploi circonstanciel et l'emploi prédicatif recatégorisé en préfixe, c'est la possibilité d'un emploi avec « et » :

(105a) *trois coups de ligne le moulinet la canne tout gelé*

(105b) *trois coups de ligne **et** le moulinet la canne tout gelé*

(105c) ***après** trois coups de ligne le moulinet la canne tout gelé*

(105d) ****après** trois coups de ligne **et** le moulinet la canne tout gelé*

Si le préfixe est toujours équivalent à un prédicat existentiel, le noyau connaît par contre plusieurs structures possibles. Il peut renfermer une structure averbale prédicative à deux termes comme en (105) ou être interjectif comme (274). Il peut encore employer un prédicat lié à un sujet implicite :

(254) *deux coups de canne rien*

Ou un autre prédicat existentiel :

(161) *un coup de gaffe par les reins dehors*

Au niveau prosodique, la complexité de la construction s'obtient avec l'intonation où le préfixe appelle le noyau.

3.3. Caractéristiques et propriétés de la phrase existentielle.

3.2.1. Repérage du prédicat existentiel

Les segments existentiels paraphrasables en « il y a » se distinguent des segments prédicatifs à sujet implicite qui renvoient à un référent non formulé. Pour vérifier l'« existentialité » d'un prédicat, il suffit de rétablir la formule en « il y a » :

pas de problème → il n'y a pas de problème

combien de cages d'escalier en tout → il y a combien de cages d'escalier en tour

aucune nouvelle → il n'y a aucune nouvelle

toujours Le Petit Robert → il y a toujours Le Petit Robert

et toujours ce grand brouillard dans le Jura → et il y a toujours ce grand brouillard dans le Jura

et le matériel qui a évolué → et il y a le matériel qui a évolué

etc.

Cependant, tous les exemples ne sont pas si facilement identifiables. La proximité avec des énoncés elliptiques est très étroite. La difficulté est encore plus grande quand la séquence qui précède est elle-même existentielle avec expression de « il y a » :

(272a) *les tremblements de terre en Turquie ont lieu lieu en août septembre il y a eu - des m- des m- plus de vingt mille morts et des milliers de blessés* ***des familles détruites et beaucoup de dégâts*** *comment vont-ils passer Noël* [CTFP : 4]

Le fait d'ajouter plusieurs groupes nominaux successifs obscurcit l'analyse. S'agit-il d'une suite ? La juxtaposition en une seule et même séquence est tout à fait envisageable :

(272b) *Il y a eu plus de vingt mille morts et des milliers de blessés, des familles détruites et beaucoup de dégâts.*

Cependant, l'emploi du coordonnant « et » avant « des milliers de blessés » suggère la fin de la séquence. L'ensemble « des familles détruites et beaucoup de dégâts » constituerait alors une séquence autonome : existentielle ou elliptique. Compte tenu de l'étroite proximité avec la séquence verbale existentielle de gauche, l'exemple sera préférentiellement lu comme un énoncé elliptique.

Le repérage du prédicat existentiel est aussi délicat dans d'autres configurations comme en (275) :

(275a) *et puis après ben quand j'ai été plus grande alors on m'a appris à faire des bouquets - à faire des couronnes - à faire des gerbes de mariée c'était un métier dur mais c'était un joli métier mais c'était froid -* ***toujours les mains dans l'eau*** *et puis travailler le dimanche - travailler à Noël - travailler au Jour de l'An - mais enfin ça me plaisait alors j'ai continué* [CTFP : 14]

qui peut connaître une interprétation existentielle :

(275b) *il y avait toujours les mains dans l'eau (pour nous)*

ou une interprétation elliptique du sujet et du verbe « avoir » :

(275c) *[nous avions] toujours les mains dans l'eau*

C'est également le cas pour l'extrait (189) comme nous l'avons évoqué plus haut[26] :

(189a) *L2 et vous devez entretenir tous les bâtiments euh* ***combien de cages d'escalier en tout*** *euh L1 huit cages d'escalier* [CTFP : 9]

qui peut se lire comme un prédicat averbal existentiel :

(189b) *il y a combien de cages d'escalier en tout*

ou comme un énoncé elliptique :

(189c) *[vous devez entretenir] combien de cages d'escalier en tout*

Le problème se pose aussi pour (276) :

(276a) *L1 passons aux faits-divers la nappe de pétrole s'approche de la Vendée - - d'ici samedi la nappe de pétrole aura touché la côte -* ***un appel aux bénévoles pour une opération de sauvetage des oiseaux*** */// nous avons peur pour la survie des animaux* [CTFP : 4]

qui peut connaître deux lectures :

(276b) *il y a un appel aux bénévoles pour une opération de sauvetage des oiseaux*

ou :

(276c) *[nous lançons] un appel aux bénévoles pour une opération de sauvetage des oiseaux*

Ainsi, le repérage des prédications averbales n'est peut-être pas toujours si évident.

3.2.2. Les marqueurs de prédication

Une caractéristique essentielle de la prédication existentielle – et de la prédication averbale en général – est l'acceptation de marqueurs de prédication à gauche du prédicat et appuyant le caractère prédicatif du terme nominal.

L'emploi de la **négation** est très développé dans les emplois existentiels. Plutôt que de poser l'existence d'une chose, l'énonciateur pose à l'inverse l'inexistence d'un référent prédicat, ce qui peut sembler paradoxal.

La négation est totale dans les exemples (287) et (252) :

(287) ***pas de*** *problème* [CTFP : 36]

(252a) ***pas de*** *Noël* ***pas de*** *Jour de l'An* ***pas de*** *premier mai* ***pas de*** *Fête des mères* [CTFP : 14]

L'adverbe négatif et le nom sont reliés par la préposition « de », l'ensemble « pas de » pouvant être analysé comme un déterminant complexe. La préposition est employée ici comme « marque d'un prélèvement de l'élément qu'elle introduit » (Lefeuvre 1999 : 296). L'ensemble signifie :

---

[26] Cf. supra, p. 3.

(252b) *En fait de Noël, de Jour de l'An, de premier mai, de Fête des mères, il n'y en avait pas.*

Et les éléments « pas de » sont alors à rapprocher des quantifieurs « beaucoup de » ou « combien de ». Cependant, l'ensemble « pas de » semble plus lâche que les deux autres puisqu'il accepte le détachement que les autres n'autorisent pas :

Je n'ai pas vu de chat.

La négation est simple dans :

(257) *ce matin **pas** moyen* [Blanche-Benveniste]

La négation est partielle avec le déterminant « aucun » :

(253) *il m'a dit **aucune nouvelle rien*** [CTFP : 26]

exprimant la non-existence de « une nouvelle ».

Le pronom négatif « rien » exprime la négation du pronom positif « quelque chose » qui lui correspond :

(253) *il m'a dit aucune nouvelle **rien*** [CTFP : 26]

= il n'y avait pas quelque chose

Le terme « rien » concentre à la fois l'élément prédicatif et le marqueur de cette prédication. Nous parlons alors d'amalgame.

D'autres éléments peuvent jouer le rôle de marqueurs de prédication. Certains constituants internes au groupe nominal peuvent se charger de cela comme les déterminants complexes portant sur la quantification :

(189) *L2 et vous devez entretenir tous les bâtiments euh **combien de cages d'escalier en tout** euh L1 huit cages d'escalier* [CTFP : 9]

(272) *les tremblements de terre en Turquie ont lieu lieu en août septembre il y a eu - des m- des m- plus de vingt mille morts et des milliers de blessés **des familles détruites et beaucoup de dégâts** comment vont-ils passer Noël* [CTFP : 4]

Enfin, nous notons la présence de l'adverbe aspectuel « toujours » avec :

(268) *alors la première chose à faire c'est le vocabulaire puisque - Bertrand en plus emploie pas mal de mots euh rares ou curieux - c'est l'époque où on aime le pittoresque alors - **toujours Le Petit Robert** et si Le Petit Robert ne suffit pas parce qu'il y a des cas où il est insuffisant ben il faut passer au Grand Robert ou à une encyclopédie* [CTFP : 19]

(271) *à Lille il fera un peu de brouillard la tempête s'est un peu calmée en Bretagne aussi à Paris **et toujours ce grand brouillard euh dans le Jura** et dans les Vosges il fera toujours beaucoup de pluie* [CTFP : 4]

3.2.3. Les circonstants extra-prédicatifs

La prédication existentielle connaît tout particulièrement l'emploi de circonstants extra-prédicatifs placés en début ou en fin de phrase, en construction disloquée ou liée.

La phrase existentielle, sur le modèle des phrases à deux termes, va développer une structure binaire, non pas en prédicat-sujet ou sujet-prédicat puisque nous avons vu que le sujet est inexistant, mais elle va favoriser la mise en place de structures doubles en thème-rhème. Ainsi, le prédicat existentiel se voit souvent employé avec un circonstant extra-prédicatif à valeur cadrative, le plus souvent de lieu ou de temps. Lorsque que le prédicat existentiel est employé seul, le thème est alors dit « implicite » :

(253) *ouais ouais il m'a dit non non non il m'a dit* ***aucune nouvelle*** *rien il m'a dit de toute façon - cette affaire elle était un peu louche* [CTFP : 26]

Sa localisation est néanmoins possible au travers les conditions spatiales et temporelles de l'énonciation : le plus souvent, « ici » et « maintenant ». Avec un circonstant de lieu ou de temps, le thème est explicite :

(142) *bon ça c'est une consigne qui te permet d'utiliser les pronoms indéfinis -* ***donc euh euh premièrement euh remémoration ou éventuellement recherche des pronoms indéfinis*** *deuxièmement comment peut-on les utiliser dans tel ou tel contexte etc. etc.* [CTFP : 18]

(261) *L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici*
L2 ***alors là un bonnet***
L1 oui
L2 ***là une écharpe*** *- - euh -* ***là un pantalon*** *- chaud*
L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça [CTFP : 5]

En tête de phrase, les circonstants extra-prédicatifs sont analysés comme des préfixes cadratifs. Ils offrent à l'énoncé un cadre locatif, tantôt spatial :

(261) *L2* ***alors là*** *un bonnet*
L1 oui
L2 ***là*** *une écharpe - - euh -* ***là*** *un pantalon - chaud* [CTFP : 5]

(263) *À Dijon, pas une goutte d'alcool.* [Blanche-Benveniste 2003]

tantôt temporel :

(251) ***tout de suite*** *la météo d'Évelyne Dhél- Dhélia suivie de La Boum* [CTFP : 4]

(269) ***après la pluie*** *le beau temps* [proverbe]

(258) ***autres temps*** *autres mœurs* [proverbe]

(257) ***ce matin*** *pas moyen* [Blanche-Benveniste]

En fin de phrase, les circonstants servent à recadrer après-coup l'énoncé. Ils véhiculent diverses valeurs sémantiques allant de la localisation spatiale :

(255) *saumon* ***quelque part*** [CTFP : 36]

(193) *des gros chênes* ***là*** [CTFP : 25]

à la manière :

(178) *deuxième coup* ***en descendant*** [CTFP : 36]

D'autres préfixes se révèlent importants au niveau de l'énoncé pour la continuité discursive. Nous observons la présence de la conjonction « et » :

(271) ***et*** *toujours ce grand brouillard euh dans le Jura* [CTFP : 4]

des adverbes énonciatifs « alors » :

(261) ***alors*** *là un bonnet* [CTFP : 5]

et « donc » :

(142) ***donc*** *euh euh premièrement euh remémoration ou éventuellement recherche des pronoms indéfinis* [CTFP : 18]

ainsi que de l'adverbe aspectuel « toujours » :

(268) ***toujours*** *Le Petit Robert* [CTFP : 19]

(271) *et* ***toujours*** *ce grand brouillard euh dans le Jura* [CTFP : 4]

CHAPITRE 4
LES SÉQUENCES AVERBALES QUASI-PRÉDICATIVES EN FRANÇAIS PARLÉ

Introduction

Ce second ensemble rassemble les séquences averbales entre prédication et non prédication, c'est-à-dire les séquences pour lesquelles le statut prédicatif est affaibli. Le noyau de ces séquences ne réalise pas une prédication en tant que telle mais présente un fonctionnement similaire en véhiculant un acte. C'est pourquoi nous parlerons de quasi-prédication.

Nous distinguerons deux types de séquences quasi-prédicatives.

Il s'agit tout d'abord des **séquences interjectives** pour lesquelles l'interjection constitue un noyau réduit à un seul terme :

(277) *il va mettre en mémoire vive tout ce qui tout ce qui lui permet de fonctionner et après* ***hop*** *- il va se placer dans un état d'attente - il va attendre tes ordres* [CTFP : 16]

Le noyau ne possède pas ici de valeur prédicative au sens strict mais il véhicule un acte, indique un événement et alterne sans difficulté avec un noyau prédicatif, averbal ou non.

Cela concerne ensuite toute une série des **termes dits « communicatifs »**, figés dans un emploi conventionnel tels que :

(278) *bonjour* [CTFP : 3]

(279) *merci* [CTFP : 3]

I- LES SÉQUENCES INTERJECTIVES

Les séquences interjectives constituent un premier ensemble de séquences quasi-prédicatives : le noyau de la séquence est basé sur une interjection au sens large du terme (interjections pures, onomatopées, etc.). Ces interjections (au sens large du terme) constituent une catégorie syntaxique hétérogène avec des emplois très diversifiés. Elles sont très nombreuses à l'oral et leur apparition est plus particulièrement fréquente dans un registre

courant spontané ou dans les dialogues dans lesquels elles fonctionnent très souvent comme des ponctuants.

Certaines interjections constituent de parfaits préfixes de type énonciatif :

(280) *oh ben c'est-à-dire que pour être - ailleurs -* ***bon*** *au début j'ai travaillé avec un maçon de quatorze ans* [CTFP : 17]

en introduisant une prédication.

D'autres sont spécifiées dans un rôle suffixal de ponctuant :

(281) *oh qu'est-ce que j'ai pu rigoler oui ça m'en fait rire encore maintenant et cependant il y a longtemps* ***hein*** *et ça m- quand j'y pense je me dis ben quand même j' c'était quand même un beau métier* [CTFP : 14]

Une interjection peut également, et c'est ce qui nous intéresse dans notre étude, constituer un noyau, réduit alors à un seul terme comme en (282) :

(282) *eh ben je dis bien alors non seulement je loupe celui du matin mais en plus l'autre couillon qui avait bêché son jardin toute la journée hein - X il arrive* ***tchoc*** *bon je dis allez laisse tomber* [CTFP : 36]

Même si elles ne possèdent pas de valeur prédicative au sens plein, certaines interjections peuvent porter une valeur quasi-prédicative. Certes, leur « morphogenèse est inexistante » (Moignet 1981 : 12), mais leur valeur prédicative est néanmoins parfois évidente. Ces termes véhiculent en effet un acte énonciatif. Ils indiquent un événement, généralement formulé explicitement par le contexte de droite. Et comme tout noyau, ces éléments peuvent recevoir des affixes essentiellement préfixes. Nous rejoignons ici le point de vue de Muller (1998) qui envisage le prédicat comme le noyau de relations entre les actants et qui traite les énoncés tels que « ouf », « bravo » ou « silence » comme des prédicats à valeur zéro. Swiatkowska (1998) traite également les interjections comme étant à la fois des lexèmes et des phrases, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent comme des prédicats : Elles disent quelque chose du référent qu'elles identifient dans l'énonciation.

Nous aborderons les interjections selon différents points de vue : morphologique, syntaxique, et sémantique. Nous observerons leurs emplois autonomes dans notre corpus.

1.1. Approche morphologique

D'un point de vue morphologique, les interjections constituent une classe syntaxique bien particulière. Il s'agit pour l'ensemble de termes courts, réduits à un seul morphème, voire deux, parfois répétés, et invariables. Dans cette catégorie hétérogène, nous distinguons cependant plusieurs sous-ensembles.

Parmi les interjections, certaines sont spontanées, d'autres sont plus conventionnelles. Elles se composent d'une ou deux syllabes, plus rarement d'un ensemble consonantique :

pff

psst

Certaines interjections sont polysémiques et prennent leur signification en contexte. C'est le cas par exemple des interjections :

ah là là

oh là là

hé hé

qui peuvent donner lieu à diverses interprétations et marquer selon les situations : la surprise, la colère, la déception, la joie, la crainte, l'étonnement, la satisfaction, etc.

D'autres sont plus spécialisées comme « hep hep hep » servant à interpeler, « aïe » exprimant la douleur, « ouah » la surprise, etc.

Certaines renvoient aux fonctions communicatives mises en évidence par Jakobson (1981), à savoir la fonction expressive avec « pff ouah aïe aïe », la fonction conative avec « psst », ou encore la fonction phatique avec « hum hum » ou encore « hein », servant à tout énonciateur à demander à son allocutaire de répéter ou de reformuler l'énoncé précédent.

Nous distinguons enfin les interjections issues d'onomatopées (Riegel *et al.* 1994 : 462). Ces créations lexicales sont bien souvent de formes simples et reproduisent un cri ou un bruit particulier. Elle sont codifiées, comme « toc toc toc », ou naturelles comme « baf », « hop », « paf », « tchoc », « blauf », « vlan », « crac », « tac », « houp », etc.

Certaines grammaires, comme celle de Riegel (1994) par exemple, rassemblent également sous la vaste étiquette « interjection » des noms employés seuls ou des formes figées spécialisées dans ce type d'emploi, mais également des groupes de mots, tous fixés comme interjection dans une forme unique et appartenant à des classes grammaticales variées, comme par exemple les termes :

Pronoms : *Ça ! Quoi !*

Substantifs : *merci, attention, silence, pardon*

Groupe prépositionnel : *au secours*

Adverbes : *oui, non, si*

Locutions figées : *Bon Dieu ! Ciel ! Parbleu ! Bonjour. Adieu.*

etc.

Pour nous, ces constituants ne relèvent pas de la catégorie des interjections. Nous distinguons parmi ces éléments cités des prédications averbales à sujet implicite. Les pronoms « ça » et « quoi » fonctionnent seuls comme des prédicats attributifs. Les adverbiaux « oui », « non », « si » ou « secours » sont de véritables prédicats locatifs. Les termes dits « de communication », comme « merci » ou « bonjour », figés dans une formulation de type conventionnel, seront analysés comme des quasi-prédications[27].

La formule « allô » est aussi très souvent rangée parmi les interjections :

(120) ***allo*** *maman c'est Julien ça va - passé de bonnes fêtes -* [CTFP : 20]

Certaines grammaires classent également l'apostrophe parmi les interjections :

(283) *ils vont y aller dans une autre maison parce que il a soufflé d- dans leur maison - - à Nicolas –* ***Nicolas*** [CTFP : 5]

(120) *allo* ***maman*** *c'est Julien ça va - passé de bonnes fêtes -* [CTFP : 20]

Or l'apostrophe ne peut connaître d'emploi autonome de noyau[28].

1.2. Approche sémantique

D'un point de vue sémantique, l'interjection est liée à l'affectivité et apparaît fréquemment dans des séquences à valeur exclamative. Les valeurs affectives qu'elles expriment sont très diversifiées. Elles vont de l'incompréhension à l'embarras, de la stupeur à l'étonnement, de la surprise à la stupéfaction, etc. Et il n'est pas rare que le contexte, situationnel ou linguistique, confirme ces connotations affectives, comme par exemple :

(213) ***oh la la*** *quel boulot* [CTFP : 14]

où le prédicat qui suit est exclamatif.

L'interjection se rapporte ainsi aux fonctions expressive et phatique de la communication : signes purement émotifs (l'émotion sera renforcée par le ton de la voix), ou messages servant à maintenir le contact entre un émetteur et un récepteur, à établir et à prolonger la communication, fonctionnant alors comme de simples « accusés de réception ». D'autres s'en éloignent en indiquant un événement :

(85) *il voulait pas me croire puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui* ***blauf*** *- je lui dis celui-là oh merde il me fait ah ben je dis ben oui je lui dis c'est le troisième quand même* [CTFP : 36]

---

[27] Cf. infra p.3.
[28] Cf. infra p. 3.

2.3. Approche syntaxique

Étymologiquement, l'interjection est un « terme jeté entre deux éléments du discours » (Dubois *et al.* 1994 : 342). Elle peut être syntaxiquement autonome et c'est ce qui nous intéresse ici tout particulièrement. Elle peut également apparaître liée à une construction verbale ou averbale en position de préfixe :

(284) *L2 qu'est-ce qui t'est arrivé*
L1 ***eh ben*** *une f- une fois oh là là une fois il rentrait c'était un lundi parce qu'on fermait le lundi hein j'étais en gérance à cette époque-là et le lundi c'était fermé alors on mettait un rideau derrière la glace derrière la vitrine pour que personne nous voie* [CTFP : 14]

de suffixe :

(285) *oh qu'est-ce que j'ai pu rigoler oui ça m'en fait rire encore maintenant et cependant il y a longtemps* ***hein*** *et ça m- quand j'y pense je me dis ben quand même j' c'était quand même un beau métier* [CTFP : 14]

ou d'infixe :

(286) *je faisais des livraisons fallait des fois monter au sixième étage c'était dur* ***hein*** *pour un une petite fille de quatorze ans* [CTFP : 14]

Nous envisagerons ici la possibilité pour certaines interjections de constituer la base d'une séquence. Contrairement à certaines grammaires qui considèrent l'interjection comme un « mot-phrase », nous réserverons aux noyaux interjectifs un statut distinct de celui des phrases averbales à prédication assurée. Nous parlerons de quasi-prédicativité.

Lefeuvre écarte des phrases averbales la classe syntaxique des interjections, considérant que « les constituants, pour former une phrase, doivent bénéficier d'une « morphogenèse » suffisamment avancée » (Lefeuvre 1999 : 19). Liés à l'expressivité et à l'émotion, ces morphèmes (ou vocables) ont tendance à perdre, dans le discours, leurs composants sémantiques et morphologiques. Moignet écrit à propos de l'interjection que « sa lexigénèse n'est faite que d'émotions ressenties et sa morphogénèse est inexistante » (Moignet 1981 : 12). Il entend par lexigénèse l'« opération de discernement aboutissant à la formation d'une idée particulière » (Moignet 1981 : 11), comme le chat par exemple. Il appelle « morphogénèse » l'« opération d'intellection, aboutissant à la formation d'une partie de la langue » comme le substantif « chat ».

Les interjections ont certes une morphogénèse insuffisante pour composer une véritable prédication, mais elles véhiculent tout de même un acte et ont des emplois similaires aux prédications complètes.

Nous verrons plus loin que certains noyaux interjectifs apparaissent à la place d'une prédication verbale et que leur omission dans le discours est impossible. C'est le cas par exemple de l'extrait (85) :

(85) *il voulait pas me croire puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui* ***blauf*** *- je lui dis celui-là oh merde il me fait ah ben je dis ben oui je lui dis c'est le troisième quand même* [CTFP : 36]

Cependant, toutes les interjections ne fonctionnent pas systématiquement à la place d'une séquence verbale. Parfois l'interjection s'ajoute simplement à un noyau verbal auquel il correspond pour renforcer l'information. Sa valeur quasi-prédicative est alors ici moins évidente. Ainsi, en (287) :

(287a) *alors - Trois Petits Cochons - il y avait un loup - le loup il a frappé - dans la porte -* ***toc toc toc*** *- - ouvrez-moi les petits cochons* [CTFP : 5]

l'ensemble interjectif ternaire et figé « toc toc toc » exprime le même événement que celui énoncé avec la phrase verbale qui lui précède :

le loup il a frappé dans la porte = toc toc toc

L'interjection ne fait que « donner vie » à cette action en lui « donnant » un son. Nous aurions tout à fait pu avoir ce même extrait sans l'interjection :

(287b) *alors - Trois Petits Cochons - il y avait un loup - le loup il a frappé - dans la porte - - ouvrez-moi les petits cochons*

ou sans la phrase verbale « le loup il a frappé dans la porte » :

(287c) *alors - Trois Petits Cochons - il y avait un loup - toc toc toc - - ouvrez-moi les petits cochons*

L'extrait reste dans ces deux cas sémantiquement inchangé. Ainsi, nous pouvons nous demander ici si l'ensemble interjectif correspond à un noyau puisqu'il fonctionne en étroite relation avec une phrase verbale.

Les interjections « oh là là », « ah là là » et « hou là là » se rattachent par leur droite à une phrase verbale ou averbale à valeur exclamative ou intensive :

(288a) *L2 il y en a qui sont agressifs*
L3 ***hou là là*** *oui* ***beaucoup*** [CTFP : 10]

(3) *ben c'était c'était pas toujours rigolo hein* ***ah là là*** ***quel*** *métier - c'était - mais enfin c'est ça c'est ça la vie hein - mais c'est joli quand même* [CTFP : 14]

L'ensemble marque le haut degré. Le noyau averbal qui suit ici porte également des marques exclamatives avec le déterminant « quel » en (3) ou avec l'adverbe d'intensité « beaucoup » en (288).

La question que nous nous poserons sera donc de savoir si l'on doit voir ces locutions interjectives comme des préfixes introduisant un noyau, verbal ou non, ou comme des noyaux indépendants. Nous examinerons ces possibilités en opérant sur nos exemples différents tests. Si nous supprimons le noyau averbal qui suit, nos énoncés semblent tout de même possibles, sauf peut-être en (288) où l'interjection reste en suspens :

(288b) *L2 il y en a qui sont agressifs*
L3 ***hou là là***

(289) *ben c'était c'était pas toujours rigolo hein* ***ah là là*** *- mais enfin c'est ça c'est ça la vie hein - mais c'est joli quand même*

En (288), l'interjection « hou là là » paraît être un synonyme de « oui » avec en plus un degré élevé d'intensité. Mais il semble ici difficile de l'employer seule. On attend à sa suite une explicitation à cette interjection. L'interjection n'est qu'une réaction affective du locuteur L3 par rapport à l'énoncé interrogatif amené par L2. Elle ne répond pas à la question « il y en a qui sont agressifs ? ». La réponse est formulée par « oui ». L'interjection renforce juste cette réponse.

L'exemple (289) fonctionne sans problème si l'on supprime la phrase immédiate de droite puisque le contexte permet d'expliciter l'interjection. C'est le contexte qui donnera à l'interjection tout son sens. Ainsi, nous pouvons poser l'idée que ce type d'interjection ne peut pas totalement s'employer seul même s'il possède une certaine autonomie.

L'hypothèse d'une lecture en préfixe :

Préfixe(s)	**Noyau**	**Suffixe(s)**
oh là là	*quel métier*	c'était

serait à écarter au profit d'une lecture en noyaux distincts en précisant toute fois que cette interjection s'inscrit dans un ensemble sémantico-discursif en se rattachant aux séquences verbales environnantes[29] :

Préfixe(s)	**Noyau**	**Suffixe(s)**
	oh là là	
	quel métier	c'était

L'interjection « euh » dans l'extrait suivant :

(261) *L1 il porte un bonnet et quoi encore*
L3 ***euh - -***
L1 tu /peux, veux/ me le décrire /ton, son/ pull [CTFP : 5]

constitue à elle seule l'intervention. Mais peut-on réellement ici parler de séquence ? L'interjection « euh » marque, dans tous ses emplois, l'hésitation, l'embarras, le doute, et plus spécifiquement la difficulté. Elle peut apparaître à l'intérieur d'une séquence :

(290) *et si toi tu avais la possibilité* ***euh*** *- qu'aurais-tu fait contre ça* [CTFP : 1]

ou constituer le centre d'une intervention, comme en (261) où elle est l'unique élément émis, comme ici. Cependant, l'interjection ne constitue en aucun cas une quasi-prédication. Elle ne correspond à aucun équivalent phrastique du type :

[29] Pour l'analyse de « quel métier c'était », cf. supra p. 3.

je ne sais pas

je réfléchis

Nous écarterons donc le marqueur « euh » des emplois quasi-prédicatifs.

L'extrait (291) est composé de trois éléments interjectifs :

(291) *L2 et /est-ce que, Ø/ c'était la moyenne c'était combien un ouvrier euh*
L1 ***<u>oh ben</u> pff*** *les ouvriers je peux pas je m'en rappelle plus* [CTFP : 17]

Nous nous sommes demandée si ces trois « termes » possèdent le même statut, suivent la même analyse, s'ils fonctionnent différemment comme des préfixes au noyau verbal « je peux pas »[30] ou s'ils adoptent un tout autre fonctionnement.

Tout d'abord l'onomatopée « oh » marque la surprise. Elle peut apparaître seule :

Oh !

ou introduire un noyau:

oh mince

oh non

Dans ce cas, l'interjection fonctionne comme un préfixe énonciatif.

À la suite du « oh », survient l'élément « ben ». Celui-ci est spécialisé dans un emploi de préfixe énonciatif pour renforcer ce qui suit, ce qui va être dit. Il indique, tout comme « eh », « he », « eh ben », « eh donc », « un décrochement du texte ascendant » (Auchlin 1981 : 100).

Après ces deux premiers préfixes, nous pouvons rencontrer soit un noyau, soit un autre préfixe. Le noyau le plus proche, et assurément noyau, est l'ensemble prédicatif canonique « je peux pas » précédé du groupe nominal « les ouvriers », actant thématisé disloqué à gauche et analysé comme un préfixe. Il ne nous reste que l'élément « pff » à déterminer. Ici, il semble véhiculer un acte comme toute prédication : le soupir, explicité par la suite par les phrases verbales qui suivent : « les ouvriers je peux pas » d'une part et « je m'en rappelle plus » d'autre part. Il semble alors fonctionner comme un noyau à part entière. Ainsi, à l'analyse en :

Préfixe(s)	**Noyau**	**Suffixe(s)**
oh *ben* *pff* *les ouvriers*	*je peux pas*	

nous préférons :

[30] Le segment « les ouvriers » apparaît ici comme un autre préfixe, terme disloqué à gauche et non repris dans le noyau « je peux pas ».

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
oh ben	*pff*	
les ouvriers	*je peux pas*	

L'interjection apparaît également dans un récit pour y apporter dynamisme et naturel. Elle imite alors un bruit – de chute :

(292) *alors j'ai posé ma corbeille par terre puis j'ai s- tiré cette corde - mais l'ascenseur il voulait pas monter - d'un seul coup je tire la corde plus fort - **baf** je tombe en arrière je casse une fleur dans la corbeille* [CTFP : 14]

(293) *et puis il a ouvert ce bec oh nom d'un chien ce devon est monté comme une balle **paf** dans la vergne au-dessus - ah je te mens pas* [CTFP : 36]

un déplacement :

(294) *il va mettre en mémoire vive tout ce qui tout ce qui lui permet de fonctionner et après **hop** - il va se placer dans un état d'attente - il va attendre tes ordres* [CTFP : 16]

un bruit naturel :

(255) *il commençait à faire sombre on commence à pêcher puis tout à coup **blauf** - je dis au père tu as entendu ah mon père comme il a quarante ans de chaudronnerie il avait pas entendu grand-chose - on continue à pêcher **blauf** ah je dis - saumon quelque part et puis bon il me dit **ah bah bah bah bah** il voulait pas me croire puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui **blauf** - je lui dis celui-là oh merde il me fait ah ben je dis ben oui je lui dis c'est le troisième quand même* [CTFP : 36]

un coup :

(274) *je dis bon ben c'est raté je secoue un peu le bastringue ça démiaule je le reprends tss je te balance ça là-bas le long de cet arbre de l'autre côté de l'Allier trois tours de manivelle blauf - oh nom d'un chien je dis c'est pas possible - alors là **vlan** je t'y empile un coup dans la ganache* [CTFP : 36]

(161) *je mouline le truc je te chope ce moulinet - hum - l'autre il est monté droit comme un i le Paul était là **crac** un coup de gaffe par les reins dehors - treize livres - un poisson tout blanc - il était - je sais pas comme si tu l'avais peint au au Tôlémail il était ces couleurs mauves ces ce gros œil cette espèce de bec puissant cette grande queue large* [CTFP : 36]

Dans ce type de récit, les séquences sont brèves et l'énonciateur raconte une suite d'événements. L'interjection apporte vivacité au récit. Le locuteur reproduit avec le plus de réalité possible les événements. L'allocutaire est ainsi « tenu en haleine » et « vit » le récit avec l'énonciateur.

L'interjection est dans certains cas indispensable au discours et sa suppression entraînerait la perte d'un élément sémantiquement important. Ainsi, pour (295) :

(295a) *je le lève le saumon monte il arrive en surface **crac** - il le ramasse - il me le sort - il me le tue* [CTFP : 36]

L'interjection indique ce qui se passe une fois le saumon arrivé en surface. L'interjection ne souligne pas ici un noyau verbal exprimé. Il exprime à lui seul un événement. Si on omet l'interjection du récit, l'extrait n'est pas complet :

(295b) ***je le lève le saumon monte il arrive en surface - il le ramasse - il me le sort - il me le tue***

L'interjection apporte ainsi, au même titre qu'une séquence verbale, une information :

information 1 : *je le lève*

information 2 : *le saumon monte*

information 3 : *il arrive en surface*

information 4 : *crac*

information 5 : *il le ramasse*

information 6 : *il me le sort*

information 7 : *il me le tue*

L'interjection porte la même valeur informationnelle que n'importe quelle structure prédicative. Elle pourrait très bien alterner avec une prédication verbale du type « il l'assomme ». Ainsi, l'interjection constitue bel et bien un noyau à valeur quasi-prédicative.

Le caractère indispensable de l'interjection est davantage assuré lorsque celle-ci est précédée de préfixes annonçant un noyau. Ainsi, il est impossible de voir dans l'interjection un appui facultatif à une prédication d'ordre supérieur dans les extraits :

(277) *il va mettre en mémoire vive tout ce qui tout ce qui lui permet de fonctionner* ***et après*** ***hop*** *- il va se placer dans un état d'attente* [CTFP : 16]

(85) *on commence à pêcher* ***puis tout à coup*** ***blauf*** *- je dis au père tu as entendu [...] il voulait pas me croire* ***puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui*** ***blauf*** *- je lui dis celui-là oh merde il me fait ah ben je dis ben oui je lui dis c'est le troisième quand même* [CTFP : 36]

(274) *je te balance ça là-bas le long de cet arbre de l'autre côté de l'Allier trois tours de manivelle blauf - oh nom d'un chien je dis c'est pas possible -* ***alors là*** ***vlan*** *je t'y empile un coup dans la ganache* [CTFP : 36]

L'interjection constitue bien un noyau sur lequel portent les préfixes énoncés.

Dans certains emplois onomatopéiques, l'interjection sert à annoncer la séquence verbale qui suit. L'interjection « imite » l'événement que la séquence suivante exprime verbalement. L'omission de l'élément interjectif modifierait juste le style du récit :

(292) *d'un seul coup je tire la corde plus fort -* ***baf*** *je tombe en arrière* [CTFP : 36]

baf ↔ je tombe en arrière

(221) *ce devon est monté comme une balle* ***paf*** *dans la vergne au-dessus* [CTFP : 36]

paf ↔ dans la vergne au-dessus

(277) *il va mettre en mémoire vive tout ce qui tout ce qui lui permet de fonctionner et après* ***hop*** *- il va se placer dans un état d'attente* [CTFP : 16]

hop ↔ il va se placer dans un état d'attente

(161) *Paul était là* ***crac*** *un coup de gaffe par les reins dehors* [CTFP : 36]

crac ↔ un coup de gaffe par les reins dehors

(296) *il tourne la gaffe à l'envers* ***tac*** *il l'assomme* [CTFP : 36]

tac ↔ il l'assomme

L'interjection possède alors une portée cataphorique.

Inversement, l'interjection peut « reprendre » – mais moins souvent – la séquence verbale qui précède :

(282) *il arrive* ***tchoc*** *bon je dis allez laisse tomber* [CTFP : 36]

il arrive ↔ tchoc

La portée de l'interjection est alors dite « anaphorique ».

La valeur est également quasi-prédicative pour l'extrait suivant :

(461) *L1 [...] donc voilà va falloir m'expliquer maintenant - comment faire si je loue ou tout ça*
L1 alors si vous louez - ***ah ah ah***
L2 alors voilà alors voilà ce qu'elle m'a dit
L1 écoutez-moi je vous explique moi [CTFP : 22]

L'adverbe « alors » placé en début d'intervention ne peut constituer qu'un préfixe énonciatif ligateur. La proposition subordonnée adverbiale intégrative conditionnelle « si vous louez » a ici une fonction circonstancielle en tant que préfixe cadratif. On attend alors la conséquence qui n'est ici formulée que par l'interjection triple « ah ah ah », analysée alors comme noyau. Toute autre séquence verbale prédicative aurait pu être exprimée, mais le locuteur a fait le choix de l'interjection. Le rapport entre les deux types de noyaux (verbaux et interjectifs) est encore ici très étroit.

Comme n'importe quelle prédication, nous avons vu que le noyau interjectif peut être employé avec des affixes, préférentiellement préfixes comme :

(278a) *c'était un dimanche on commence le matin on s'installe au bistrot on prend notre carte et puis nous voilà partis hop on monte là-haut au milieu des gorges de l'Allier et puis on commence* ***premier coup psst*** *l'Allier soixante mètres plus bas et hop on descend à travers tout le bataclan on arrive ça pêche le coup psst zéro bon on remonte* [CTFP : 36]

(85a) *il voulait pas me croire puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui* ***blauf*** *- je lui dis celui-là oh merde il me fait ah ben je dis ben oui je lui dis c'est le troisième quand même* [CTFP : 36]

(274a) *je dis bon ben c'est raté je secoue un peu le bastringue ça démiaule je le reprends tss je te balance ça là-bas le long de cet arbre de l'autre côté de l'Allier trois tours de manivelle blauf - oh nom d'un chien je dis c'est pas possible - alors là* ***vlan*** *je t'y empile un coup dans la ganache* [CTFP : 36]

Les préfixes apportent un cadre locatif au noyau interjectif généralement temporel.

L'omission des interjections est quasi-impossible ici :

(178b) *?puis on commence premier coup l'Allier soixante mètres plus bas*

(85b) ***il voulait pas me croire puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui je lui dis celui-là oh merde il me fait***

(274b) *?oh nom d'un chien je dis c'est pas possible - alors là vlan je t'y empile un coup dans la ganache*

De même, certaines interjections apparaissent en structure paratactique[31] :

(275) *je dis bon ben c'est raté je secoue un peu le bastringue ça démiaule je le reprends tss je te balance ça là-bas le long de cet arbre de l'autre côté de l'Allier* ***trois tours de manivelle blauf*** *- oh nom d'un chien je dis c'est pas possible* [CTFP : 36]

(297) *alors moi je prends ma canne je mets mes pieds exactement où il avait mis les siens j'ai pas mis deux coups de ligne j'en ai mis un - pof je jette mon truc* ***trois tours de manivelle crac*** *- je fais XX bon Dieu mais c'est pas possible* [CTFP : 36]

L'interjection « hein » à fonction phatique a un emploi typiquement suffixal de ponctuant dans une majorité d'exemples tels que :

(298) *je l'ai vue pff mais si je l'ai vue elle était blanche* ***hein*** *je m'en rappelle* [CTFP : 23]

Cependant, le morphème « hein » peut également composer à lui seul une intervention comme en (216) :

(216) *L3 non non mais maintenant dis-lui combien*
L1 ***hein***
L3 maintenant combien
L1 pour
L3 /ce que, Ø/ tu perçois [CTFP : 27]

ou constituer le premier noyau de l'intervention, c'est-à-dire apparaître en position initiale, comme en (299) :

(299) *L1 entrer le fil dans /les, la/ main(s) parce qu'il faut que le trou soit petit et le fil gros si le trou est gros et le fil petit ça tient pas*
L3 et ouais XXX
L1 ***hein*** *il faut que le fil soit bien coincé dans la - dans le /coin, X/ dans le cuir* [CTFP : 10]

Il peut encore être émis après-coup, après une pause comme en (300) :

(300) *euh il prend l'avion à dix-sept heures euh quarante ou cinquante quelque chose comme ça alors peut-être que qu'on pourrait s'y retrouver -* ***hein*** *- tu me rappelles - bisous ma belle* [CTFP : 20]

Nous traiterons dans notre troisième et dernière partie de ces segments périphériques émis après-coup comme des ajouts[32]. Nous nous soucierons donc ici uniquement des cas où « hein » apparaît en position unique. Énoncé seul, le morphème interjectif est équivalent aux prédications averbales à un terme comme « comment » ou « quoi » ou à toute autre prédication verbale analogue du type « qu'as-tu dit ? ». L'interjection est ainsi énoncée avec la modalité interrogative et correspond à un acte de langage défini, celui d'une demande de reformulation. L'emploi en position « unique » (c'est-à-dire le fait que l'interjection constitue le seul élément de l'intervention), l'alternance avec une prédication solide, la présence d'une modalité énonciative et l'expression d'un acte énonciatif sont de sérieux indices appuyant une lecture quasi-prédicative du terme « hein » dans ce type d'emploi.

---

[31] Cf. supra, p. 3.
[32] Cf. infra, p. 3.

Nous avons un emploi similaire avec l'interjection « hum », qui peut être doublée. Elle marque alors un acquiescement :

(301) *L2 une adresse c'est comme le numéro de case du ruban*
L1 ***hum hum***
L2 et il y a quelque chose dans cette mémoire et il y a il y a il y a une donnée il y a il y a quelque chose qui est inscrit - à chaque adresse de la mémoire [CTFP : 16]

Cependant ici, l'interjection ne connaît que des emplois autonomes. Elle n'apparaît jamais en position préfixale ou suffixale. Elle équivaut à la prédication locative « d'accord » avec laquelle elle alterne naturellement. Nous les retrouvons d'ailleurs tour à tour dans un même texte :

(302) *L2 [...]le l'ordinateur il ne peut pas fonctionner*
L1 ***hum***
L2 donc une fois que le système d'exploitation existe - - hum après les programmes quand tu programmes en fait tu tu produis une séquence - sur un ruban - de m- dans une mémoire - il va avoir va là-bas prends A mais par exemple après il y a des registres des registres c'est des des - c'est A B C D E F sur le le petit processeur
L1 ***ah d'accord***
L2 c'est des des tiroirs des cases qui sont différentes des cases mémoires c'est des petites mémoires à part - et c'est et quand il lit un ordre il lit par exemple mettre cinq dans le registre A [CTFP : 16]

Le statut syntaxique est plus délicat pour les interjections « houp » et « hep hep hep » en discours rapporté dans :

(303) *alors on descend et puis je dis* ***houp*** *j'avais pris deux poissons j'en avais loupé un deuxième lui il était encore à blanc hein* [CTFP : 36]

(304) *l'autre il était à cinq mètres il s'en allait je dis* ***hep hep hep*** *Paul je lui dis reviens reviens il me dit pourquoi je lui dis c'est au bout* [CTFP : 36]

Elles expriment ici la surprise et l'interpellation et constituent les seuls éléments rapportés en fonction de compléments directs des verbes « dire ». Elles ne sont donc pas suppressibles et seront analysées comme des noyaux quasi-prédicatifs (de second niveau ici). Comme tout noyau, l'interjection peut être reliée à un suffixe comme en (304) avec « Paul » en fonction d'apostrophe à droite du noyau auquel il s'ajoute.

Ces deux exemples sont à rapprocher de :

(305) *c'était les gens de bouche à oreille qui disaient tiens - on a dit ça on a dit ça ça voulait dire ça XX - - et - ils pouvaient pas dire* ***hé hé*** *ils pouvaient pas s'exprimer clairement parce que les Allemands écoutaient* [CTFP : 29]

qui marque une forme de surprise, de rire.

L'adjectif « bon » apparaît également comme une interjection dans les emplois figés tels que :

(306) *il y avait pas une route - bon - les gens peut-être qu'ils bouffaient /m-, mal/ un peu moins qu'aujourd'hui mais en tout cas ils bouffaient assez - pour se sentir bien dans leur peau et sans cette misère insensée - qu'on voit un peu partout dans les villes* [CTFP : 34]

Nous savons que l'interjection « bon » connaît spécifiquement des emplois préfixaux tels que :

(280) *oh ben c'est-à-dire que pour être - ailleurs -* ***bon*** *au début j'ai travaillé avec un maçon de quatorze ans* [CTFP : 17]

Cependant ici, l'énonciatif « bon » est prosodiquement détaché de la séquence de gauche ainsi que de la séquence de droite. Il semble ainsi doté d'une certaine autonomie et semble composer une séquence quasi-prédicative comme les autres interjections étudiées plus haut. Pour vérifier cela, nous pouvons observer quelques apparitions de l'interjection « bon ».

Précédé de « ah », « bon » fonctionne comme noyau :

(307) *L1 […] mais c'est rare qu'ils se trompent hein quand même*
L2 ***ah bon*** *et ou sinon euh - euh et comment on voyait que la la mine était épuisée ou que ça ça ne valait rien* [CTFP : 17]

et équivaut alors à la prédication « ah d'accord » avec toujours une valeur affective marquée par « ah ».

« Bon » peut aussi apparaître en position finale dans une intervention :

(308) *et puis de ce temps-là il m'écoutait il a fait la petite pêche il a pratiqué la petite pêche*
L2 de ce temps-là
L1 oui de ce temps-là madame - oui parce que pendant une période oh mais la vie c'est ça hein - ***bon*** [CTFP : 32]

Il est alors impossible d'y voir un éventuel préfixe. Il fonctionne plutôt ici comme un noyau à valeur conclusive et non comme un suffixe.

Cependant, pour :

(309) *L3 il faut il faut les cracher les noyaux hein*
L2 c'était pas génial
L3 tout tout
L2 ***mais bon***
L1 ah oui
L2 eh oui [CTFP : 22]

l'analyse est plus délicate. La conjonction « mais » y est un préfixe ligateur, mais l'interjection peut être analysée comme un noyau conclusif ou comme un second préfixe, le noyau n'étant pas exprimé. Nous parlerons dans ce cas phrase inachevée. Ainsi, pour « bon », des emplois variés et contextuels.

Il n'est pas rare non plus que les interjections s'additionnent. Cependant, chaque élément interjectif constitue bien un noyau distinct puisqu'il véhicule un acte énonciatif qui lui est propre. Ainsi, en (310) :

(310) *L2 […] il y avait combien de mines ouvertes dans le Pas-de-Calais*
L1 ***pff ouah aïe aïe aïe*** *- il y en avait il y en avait il y en avait* [CTFP : 17]

nous avons trois séquences interjectives avec expression du soupir pour « pff », de l'étonnement pour « ouah » et de la douleur pour « aïe aïe aïe ». Les interjections répétées ne sont comptées que comme un seul noyau :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	pff	
	ouah	
	aïïe aïe aïe	
	il y en avait	
	il y en avait	
	il y en avait	

Nous observerons les cas de répétitions dans notre troisième partie[33].

Ainsi, l'interjection peut constituer le noyau d'une séquence. Elle n'est pas purement prédicative puisque sa morphogenèse n'est pas suffisante mais elle véhicule un acte, comme toute prédication complète et connaît une structure similaire avec l'adjonction d'affixes préférentiellement préfixes. De plus, l'omission de l'interjection est le plus souvent impossible. Nous dirons donc qu'elle connaît un emploi quasi-prédicatif. Au niveau discursif, l'interjection apporte au récit une vitalité que la prédication verbale ou averbale ne peut pas rendre.

II- LES TERMES AVERBAUX CONVENTIONNELS, MÉTA-COMMUNICATIFS

Les expressions averbales liées à la communication ou aux conventions sociales constituent un ensemble en marge des classes prédicatives averbales au sens strict. Il s'agit d'un ensemble hétérogène mais néanmoins limité. Il englobe les différents termes de formules de politesse, de salutation, de conventions sociales tels que :

bonjour, bonsoir, au revoir

merci

bienvenue

etc.

Lefeuvre relève pour ces expressions qu'une forte « dérivation délocutoire est ressentie » (Lefeuvre 1999 : 60). Ces éléments ne peuvent ainsi prétendre à une valeur prédicative au sens strict.

[33] Cf. infra, p. 3.

Nous appellerons donc « séquence communicative » toute séquence typiquement conventionnelle relevant de la catégorie des termes inconditionnels de toute conversation orale.

Du fait d'avoir été employées fréquemment, ces expressions sont perçues avec le temps comme affaiblies voire comme « amputées » de leur valeur prédicative. Letoublon (1988) écrit à ce propos :

> « Un mot, à partir de son usage « illocutoire » dans une locution ou une formule conventionnellement affectée à un rite social particulier, change de sens et acquiert un sens nouveau, qui fait allusion à cet usage. » (Letoublon 1988 : 100)

Ces tours très usités ont ainsi « perdu leur valeur sémantique initiale et se trouvent en marge des classes prédicatives averbales originelles » (Lefeuvre 1999 : 61). Cela est davantage marqué pour les termes :

bonjour (bon + jour)
bonsoir (bon + soir)
adieu (à + dieu)

qui ont connu un « rapprochement ». Nous parlerons donc, pour ces occurrences, de prédications affaiblies.

3.1. Des unités de traitement et de production

Même si ces expressions averbales ne sont pas perçues comme des prédicats au sens strict, elles fonctionnent néanmoins parfaitement comme des séquences autonomes dont elles constituent le noyau et possèdent les propriétés de tout noyau : (i) capacité à accepter des éléments affixaux, (ii) expression d'une modalité énonciative et (iii) expression d'un acte de langage.

Capacité à accepter des éléments affixaux

Les termes averbaux conventionnels fonctionnent comme des noyaux, c'est-à-dire comme des centres organisateurs auxquels peuvent s'ajouter des affixes, typiquement des apostrophes suffixales :

(120) ***allo*** ***maman*** *c'est Julien ça va - passé de bonnes fêtes* [CTFP : 20]

(311) *euh il prend l'avion à dix-sept heures euh quarante ou cinquante quelque chose comme ça alors peut-être que qu'on pourrait s'y retrouver - hein - tu me rappelles -* ***bisous*** ***ma belle*** [CTFP : 20]

suffixes privilégiés de ce type de constructions.

Certaines expressions peuvent également, mais plus rarement être reliées au contexte de gauche via le ligateur coordonnant « et » :

(312) *pour plus de renseignements vous aur- vous a- vous avez les numéros de téléphone zéro quatre quatre-vingt onze soixante et douze zéro deux quarante et pour le minitel trente-six quinze code météo point F R* ***joyeux Noël et bonne soirée***
L1 ***et bonne soirée*** [CTFP : 4]

L'impératif conclusif « allez » à valeur prédicative affaiblie (puisqu'il ne constitue plus ici le noyau de la séquence) peut également apparaître en position initiale (noyau recyclé en préfixe) :

(313) *bon enfin écoute je t'appellerai* ***- allez bisous*** [CTFP : 20]

Nous avons déjà abordé les cas de « perte de prédicativité » avec les noyaux recyclés du type « tu vois », « vois-tu », « tu sais », etc.

Les expressions conversationnelles relèvent de codes sociaux et apparaissent ainsi dans toute conversation à des moments stratégiques. Et selon leur sémantisme, elles occupent, toujours à un niveau supérieur, des places initiales ou finales.

En position initiale, c'est-à-dire en début d'intervention, elles servent d'introducteurs au discours. En position finale, c'est-à-dire en fin d'intervention, elles fonctionnent comme des marqueurs typiques de fin de conversation, de prise de congé.

Vers une modalité énonciative

Si l'on observe la « modalité énonciative » de ces éléments, il s'agit dans presque la quasi totalité des cas d'éléments « assertifs ».

Nous pouvons tout de même extraire la séquence :

(120) *allo maman* [CTFP : 20]

qui nous apparaît davantage « interrogative », phatique. Nous parlerons de modalité interrogative avec prudence. Même si l'énoncé appelle plus ou moins une réponse (positive) de la part de l'interlocuteur, il ne s'agit que d'un terme phatique servant à maintenir (ouvrir) la conversation.

Expression d'un acte de langage

La liste des actes de langage (Austin 1970 & 1972), bien souvent indirects, que peut exprimer ce type d'éléments est relativement restreinte. L'acte de salutation est le plus courant avec les termes :

bonjour / bonsoir / bonne soirée / ciao

Ensuite, sont plus spécifiés les termes :

merci → remerciement

félicitations → félicitations

joyeux noël → vœu

etc.

3.2. Séquences communicatives *vs* séquences prédicatives

Les termes regroupés ici se situent donc en marge des classes prédicatives averbales originelles. Ainsi, ils ne prédiquent pas au sens littéral du terme. La proximité avec des séquences prédicatives – verbales ou averbales – est néanmoins étroite.

Ainsi, aux termes :

salut

bonjour

bonsoir

pardon

correspondent successivement les phrases :

Je te salue.

Je te souhaite un bon jour.

Je te souhaite une bonne soirée.

Excuse-moi.

Aussi, l'emploi est très proche entre les éléments :

bisous

et

Je t'embrasse.

Or le premier élément sera considéré comme non prédicatif ou quasi-prédicatif tandis que le second constituera une prédication verbale complète.

Nous devons également mentionner la proximité entre cette classe d'éléments et les termes prédicatifs averbaux à un terme à sujet implicite qui eux, correspondent à une classe averbale prédicative suffisamment importante pour pouvoir être classés parmi les énoncés prédicatifs au sens strict :

Oui.

Non !

Si…

Quoi ?

Comment ?

Pourquoi ?

Il existe en effet toute une série de termes ou de groupes de mots prédicatifs et méta-communicatifs, participant activement à lancer, relancer, orienter la conversation, les éléments méta-communicatifs passant davantage par le non-verbal que le verbal.

Enfin, si nous comparons :

(140) *à demain* [CTFP : 20]

et :

(314) *au revoir* [CTFP : 35]

il est difficile d'admettre que deux éléments fonctionnant de manière identique ne puissent être analysés pareillement. Alors que (b) est perçu comme un élément non prédicatif, (a) au contraire sera analysé sans problème comme un prédicat locatif à sujet implicite. Le référent de ce sujet renvoyant à l'allocutaire. C'est pourquoi nous parlons de quasi-prédicativité pour (b).

CHAPITRE 5
LES SÉQUENCES AVERBALES NON PRÉDICATIVES EN FRANÇAIS PARLÉ

Introduction

Ce troisième ensemble regroupe les séquences sans verbe ne réalisant pas de prédication averbale. Nous parlons ici de segments non prédicatifs au sens où la prédication n'est pas exprimée par un constituant sans verbe. Les énoncés que nous décrirons dans ce chapitre ne relèvent pas d'une prédication averbale comme les énoncés décrits au chapitre 3, mais d'une prédication verbale non formulée.

Un segment averbal ne constitue une phrase complète que s'il est prédicatif. Les énoncés sans verbe de ce chapitre ne forment pas de prédication averbale complète mais relèvent d'une prédication verbale incomplète puisque le verbe, moteur de la prédication, est effacé, implicite ou elliptique au sens large du terme.

C'est le contexte linguistique ou situationnel qui permet de restituer la prédication (Jespersen 1971). Les éléments averbaux sont suffisamment définis par le contexte pour être énoncés seuls sans leur structure complète. L'effacement dû à la non-répétition est ainsi un moyen d'épurer le discours, d'énoncer directement l'essentiel.

Les énoncés averbaux elliptiques du verbe, tout d'abord, ne peuvent prétendre à un statut de prédicat complet :

(86) *L2 il rest- u- elle restera à l'hôpital combien de jours*
L1 hum ***à peu près un jour***
L2 ça va [CTFP : 3]

Il s'agit tout de même d'une prédication, même incomplète. Cependant, si on rétablit la prédication, on obtient une phrase verbale. Il s'agit donc d'une réalisation averbale d'un prédicat verbal non complet. Une partie du noyau est néanmoins réalisée en (86).

Nous traiterons également ici des séquences non complètes, avec effacement total du noyau, base de toute séquence, comme par exemple :

(156) *L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça*
L2 euh
L1 ***et ça***
L2 là - - et ça - des skis
L1 c'est des skis [CTFP : 5]

où seul le préfixe à valeur thématique est exprimé, le noyau étant implicite ou développé plus loin dans les phrases qui suivent.

Nous dissocierons dans deux ensembles ces deux types de réalisations non complètes : les phrases avec **effacement partiel** du noyau d'une part et les phrases avec **effacement total** du noyau d'autre part. Le premier ensemble comporte des éléments prédicatifs, même si la prédication n'est pas complète alors que le second est avorté de tout élément prédicatif explicite.

I- LES ELLIPSES PARTIELLES DU NOYAU

Nous étudierons ici dans un premier temps les phrases non complètes avec effacement d'un élément constitutif (non facultatif) du noyau. Le prédicat verbal y est en partie formulé mais sous une forme averbale.

Langue parlée et ellipse syntaxique sont deux aspects fortement liés. Le discours oral facilite en effet l'ellipse. Le locuteur se base sur la mémoire de son interlocuteur pour ne pas répéter certains éléments déjà mentionnés et pour ne structurer ses énoncés que sur les éléments les plus pertinents et informatifs.

> « L'ellipse syntaxique n'est qu'un cas particulier d'effacement où l'élément non exprimé est un syntagme récupérable – syntaxiquement et sémantiquement – à partir du contexte linguistique. Nos réponses, par exemple, sont presque toujours des phrases tronquées qui font l'économie de segments déjà exprimés par la question. » (Riegel *et al.* 1994 : 111)

C'est à l'interlocuteur de reconstituer les rapports implicites entre les éléments en s'appuyant sur l'information contextuelle et situationnelle qu'il détient.

Ce phénomène se rencontre dans un certain nombre de réalisations. Cela concerne bien sûr les énoncés tronqués en discours, tels que par exemple les réponses elliptiques, contenant uniquement une partie rhématique, du type :

(86) *L2 il rest- u- elle restera à l'hôpital combien de jours*
L1 hum ***à peu près un jour***
L2 ça va [CTFP : 3]

L'ellipse touche aussi des énoncés assertifs en discours. Le ou les éléments manquants sont alors récupérables dans le contexte linguistique immédiat comme par exemple :

(315) *L2 et tu as appris comment alors* ***sur le tas***
L1 et j'ai appris après tout seul [CTFP : 10]

→ ***[tu as appris] sur le tas***

L'élément non exprimé peut aussi ne pas apparaître dans le contexte linguistique. C'est alors la situation qui permet de restituer l'intégralité du prédicat :

(120) *allo maman c'est Julien ça va - **passé de bonnes fêtes** – bon moi ça va* [CTFP : 20]

→ ***[tu as] passé de bonnes fêtes***

L'ellipse apparaît également fréquemment en cas de juxtaposition (coordination non marquée) :

(316) *L2 alors pour faire ça il vous faut - euh d'ailleurs une marmite ça va de soi **un peu d'huile d'olive** - il vous faut /de, deux/ des poireaux deux - à la rigueur –* [CTFP : 11]

et de coordination :

(317) *ensuite il va vous d- vous prenez de du baudr- de la baudroie pour manger pour manger quoi - **et des pommes de terre** - alors - dans cette grande marmite vous mettez votre huile d'olive* [CTFP : 11]

Le phénomène de la coénonciation entraîne aussi une lecture en phrase elliptique pour la seconde intervention :

(318) *L1 et les deux montants se rejoignaient*
*L2 **juste en haut*** [CTFP : 6]

Les reprises en écho, ensuite, usent aussi de ce procédé :

(319) *L3 pour avoir une bonne clarinette il faut compter combien à peu près Nicole*
L1 une bonne clarinette –
L3 normale
L1 une bonne Buffet eh Gaston hein dans quelque chose
*L3 **une bonne Buffet***
L1 oui une bonne Buffet - six mille six mille trois
L3 ah quand même [CTFP : 22]

Un énonciateur extrait du discours de son interlocuteur un constituant sans verbe et la valeur prédicative n'est plus pleinement assurée.

Enfin, nous parlerons d'ellipse pour traiter de certains énoncés émis après une interruption du discours d'autrui :

(320) *L2 […] dans les assiettes de chaque convive vous mettez des - tranches de pain grillé*
L1 oui
*L2 **râpées d'ail - - hein râpées d'ail - - avec du fromage si vous en voulez** - et dessus ces tartinettes vous mettez cette -*
L1 rouille [CTFP : 11]

Nous étudierons successivement ces différents aspects avant d'étudier le lien entre les séquences elliptiques et les prédications complètes à un terme.

1.1. L'ellipse en discours

La séquence elliptique se constitue principalement à partir de termes précédemment énoncés. La séquence tronquée renvoie alors au contexte linguistique. Mais dans un sens plus large, la séquence elliptique peut également dépendre d'un verbe implicite ou d'éléments présents dans la situation. La séquence tronquée renvoie alors au contexte situationnel.

1.1.1. Le schéma « question / réponse elliptique »

Le système des « questions / réponses » use volontiers du procédé elliptique. La réponse y est structurée sur la question. L'élément exprimé correspond en (321) à un complément direct d'un verbe elliptique « avoir » :

(321) *L2 tu avais quoi avant comme machines*
L1 /mais, ben/ ***le même genre*** *mais moins puissant moins moins – XXX* [CTFP : 10]

En (322) à un attribut de l'objet :

(322a) *je me rappelle un jour on avait un client qui demeurait dans l'immeuble au quatrième étage et il nous avait fait livrer des fleurs à un grand danseur comment qu'il s'appelait déjà ce grand -* ***Renaud*** *je crois - et il voulait absolument qu'on lui livre à minuit* [CTFP : 14]

Les énoncés font l'économie du sujet et du verbe déjà énoncés :

(322b) *[j'avais] le même genre*

(322c) *[il s'appelait] Renaud*

Ces emplois elliptiques sont à distinguer des réponses en « oui » ou « non » qui ne se structurent pas sur un verbe exprimé dans la question. Il s'agit, nous l'avons vu, de prédicats adverbiaux à sujet implicite dont le référent se situe dans l'énoncé précédent.

Nous remarquons enfin l'emploi elliptique de la subordonnée en (323) :

(323) *L1 mais - autrement la pollution la pollution pour moi ça existera plus*
L2 pourquoi ça existera plus
L1 ***parce que plein de gens - m- malpolis jettent les papiers par terre***
L2 hum hum [CTFP : 1]

qui correspond à la prédication complète :

ça n'existera plus parce que plein de gens malpolis jettent les papiers par terre

1.1.2. Renvoi au contexte linguistique

Lorsque la séquence elliptique est construite à partir d'éléments précédemment énoncés dans le contexte de linguistique, deux cas sont à étudier.

(i) La phrase tronquée se base sur une phrase antérieure sans pour autant la juxtaposer (phrases non contigües).

(ii) Une coordination (marquée ou non) entraîne une ellipse syntaxique (phrases contigües).

Le lien entre ellipse syntaxique et coordination est étroit. La coordination, marquée ou non, relie des propositions ou des constituants de propositions. Les deux éléments gardent cependant une autonomie catégorielle (Riegel *et al.* 1994 : 519) puisqu'ils sont censés pouvoir fonctionner tels quels comme des propositions indépendantes. Cependant, lorsque le second élément est elliptique (un constituant commun aux deux propositions y est effacé), l'autonomie du segment est menacée.

Dans notre premier regroupement et pour la plupart des extraits, le noyau elliptique n'avoisine pas directement la prédication antérieure qui lui sert de modèle.

(324) *L2 […] pour plus de renseignements* ***vous aur- vous a- vous avez*** *les numéros de téléphone zéro quatre quatre-vingt onze soixante et douze zéro deux quarante* ***et pour le minitel trente-six quinze code météo point F R*** *joyeux Noël et bonne soirée*
L1 et bonne soirée [CTFP : 4]

→ et pour le minitel [vous avez le] le 3615 code météo point fr
ou → et pour le minitel [faites] le 3615 code météo point fr[34]

(325) *L1 oh* ***tu peux me raconter*** *Robin des Bois alors puisque* ***tu l'as vu*** *dix fois l'année dernière*
L2 non non non non non
L1 non ***pas Robin des Bois*** *- euh qu'est-ce que je pourrais te demander de raconter* [CTFP : 2]

→ **[je ne peux] pas [raconter] Robin des Bois**
ou → **[je n'ai] pas [vu] Robin des Bois**

(326) *le poème en prose doit être court sinon c'est un - c'est une page de prose -* ***est divisé en livres*** ***et chaque livre en poèmes*** *et enfin au total il y en a - euh environ euh enfin une c- une bonne cinquantaine - la plupart ne dépassent pas une page une page et demie* [CTFP : 19]

→ **et chaque livre [est divisé] en poèmes**

(327) *bon je rentre* ***je roule*** ***deux fois trois fois*** *je vais au travail avec et tout* [CTFP : 26]

→ **[je roule] deux fois [je roule] trois fois**

L'ellipse permet, pour notre dernier exemple, de concentrer l'information. Ainsi, les différentes séquences qui se succèdent sont brèves, ce qui contribue à la dynamique du récit :

Séquence 1 « je rentre »

Séquence 2 « je roule »

Séquence 3 « [je roule] deux fois »

Séquence 4 « [je roule] trois fois »

[34] Dans ce cas, le verbe est implicite.

Séquence 5 « je vais au travail »

Nous pouvons poser pour ces exemples certaines remarques. Tout d'abord, nous pouvons noter qu'il est difficile de repérer le syntagme support dans le contexte antérieur. Bien souvent nous pouvons hésiter entre deux possibilités. Toutefois, même sans cette identification, l'ensemble est sémantiquement cohérent.

Nous pouvons ensuite observer que les segments elliptiques ont conservé les marqueurs de prédication :

(325) ***pas*** *Robin des Bois* [CTFP : 2]

ce qui confirme le caractère prédicatif, même affaibli, de la séquence.

Enfin, nous devons mentionner que les extraits (341) et (362) semblent construits selon une structure binaire en « thème-rhème » ou « préfixe-noyau » comme favorise la prédication averbale :

(341) *et pour le minitel trente-six quinze code météo point F R*

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
et pour le minitel	*trente-six quinze code météo point F R*	

(326a)*et chaque livre en poèmes*

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
et chaque livre	*en poèmes*	

C'est ce que suggère l'intonation de l'extrait. Cependant, si on recompose la prédication, on obtient une structure tout à fait différente pour (322) :

(322b)*et chaque livre [est divisé] en poèmes*

qui regrouperait le sujet et le prédicat dans le noyau :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
et	*chaque livre [est divisé] en poèmes*	

Ellipse syntaxique et coordination

Une coordination peut être réalisée par un marqueur ou non. Elle peut être marquée en présence d'un élément conjonctif analysé comme préfixe ligateur. La démarcation peut également être indiquée simplement par des indices prosodiques (pause, mélodie, etc.).

(163) *L3 donc euh si il com- si il recommence à être malade euh je préfèrerais rester avec mon mari* ***le soigner bien*** *et si ça va bien s'il a rien euh on demanderait au docteur si ça ça ça peut marcher et peut-être qu'on en fera un* [CTFP : 4]

(327) *d'autres c'était des bouquets aux - ça dépendait ce que la mariée voulait il fallait savoir tout faire hein -* ***et puis les monter sur fil de fer*** *et - et les liliums vous savez comment que c'est c'est une fleur qui a cinq pétales comme une étoile de mer* [CTFP : 14]

→ coordination de compléments directs

→ et puis [il fallait] les monter sur fil de fer

Deux lectures s'offrent alors à nous : soit nous rassemblons le tout sous une même phrase complexe, soit nous distinguons deux phrases, l'une complète, la seconde tronquée, tout en envisageant la possibilité d'une lecture en période prise dans un sens sémantique. Ainsi, pour (163), nous pourrions hésiter entre les deux découpages suivants :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	je préfèrerais rester avec mon mari *le soigner bien*	

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	je préfèrerais rester avec mon mari	
	le soigner bien	

1.1.3. Renvoi au contexte situationnel

Certains énoncés peuvent dépendre d'un verbe implicite non formulé précédemment. C'est alors la situation qui va permettre de recomposer l'intégralité du prédicat, tout à fait compréhensible même en l'absence des éléments manquants. Ainsi, pour (120) :

(120) *allo maman c'est Julien ça va -* ***passé de bonnes fêtes*** *– bon moi ça va 20*

c'est le contexte situationnel qui permet d'une part de récupérer les éléments élidés « tu as ». L'intonation, d'autre part, confirme cette lecture puisque l'énoncé participial est énoncé avec l'intonation propre à la modalité interrogative, ce qui exclut de traiter la phrase elliptique comme une assertion pouvant alors correspondre à « j'ai passé de bonnes fêtes ».

Plus fréquemment ce sont les emplois quasi-impersonnels en « ce », « cela » ou « ça » qui sont omis. Le noyau est alors uniquement concentré sur l'élément le plus informatif. Et cela n'est possible qu'avec des verbes usuels « être », « avoir » ou « faire » implicites :

(328) *bon je te - confirme mon arrivée -* ***alors jeudi soir*** *- alors bon l'avion il part de Paris à dix-huit heures cinquante* [CTFP : 20]

→ **alors [c'est] jeudi soir**

(329) *Julien c'est encore Karine décidément j'ai pas de chance deux fois que je t'appelle aujourd'hui deux fois que je tombe sur cette satanée machine dont - je déteste parler à l'intérieur - euh je reviens des courses* – [CTFP : 20]

→ **[cela fait] deux fois que je t'appelle…**

(330) *alors quand j'ai débuté mon métier du reste c'est moi qui livrais comme j'étais arpète - alors je montais haut -* ***mais des fois un caramel de pourboire*** *j'aimais mieux les sous parce que je m'achetais ce que je voulais* [CTFP : 14]

→ **mais des fois [j'avais] un caramel de pourboire**

1.2. L'ellipse et la coénonciation

Les cas de coénonciation présentent un segment averbal en apparence isolé mais rattaché syntaxiquement à une séquence antérieure émise par un énonciateur distinct. Ainsi, une seule construction syntaxique peut à l'oral être composée par deux locuteurs, comme par exemple :

(331) *L1 non dans le temps c'était plus difficile que maintenant - il fallait coudre à la main il fallait faire pas mal de trucs - et maintenant euh enfin après c'est tout collé c'est de la colle c'est c' c'est plus facile disons -* ***c'est beaucoup plus facile***
L2 parce que avant c'était des chaussures en cuir et puis euh pas que
L1 c'était les chaussures c'était ressemelé cousu à la main [CTFP : 10]

L'élément émis par L2 est ici constitué d'une proposition subordonnée, c'est-à-dire, par définition, un élément non autonome. *A priori*, la construction syntaxique :

c'est beaucoup plus facile parce que avant c'était des chaussures en cuir

semble constituer sans problème une seule et même construction syntaxique. Mais c'est sans tenir compte du changement de locuteur qui soit n'influe pas sur le découpage (ainsi, nous obtenons une seule unité phrastique), soit entraîne une analyse en deux unités distinctes.

Ainsi, nous nous demanderons si nous avons deux phrases ou une même unité phrastique relevant d'un exercice collectif. Si nous optons pour une lecture en deux unités, quel sera alors le statut à accorder au second segment averbal en apparence dépendant ?

Nous chercherons ainsi à apporter une réponse à ce type d'élaboration, en tâchant d'étudier le poids et le rôle du locuteur dans ce type d'occurrences. Nous nous demanderons si le changement de locuteur doit être pris en compte et si une même occurrence, émise par un unique énonciateur, sera décrite de manière identique si cette même réalisation est émise par deux locuteurs différents.

Après avoir présenté et examiné attentivement la théorie de Jeanneret (1999, 2002) qui a publié de nombreux travaux sur le concept de la **coéonciation**, nous observerons différents extraits de coénonciation tirés de notre corpus et nous les discuterons pour tirer nos conclusions.

1.2.1. Considérations analytiques

Pour plus de clarté dans nos explications, nous appellerons S1 (pour « segment n°1 ») le premier segment énoncé par le premier locuteur et S2 (pour « segment n°2 ») le second segment émis pour le second énonciateur – les deux assemblés pouvant ou non composer une seule et unique phrase. Ainsi, pour l'exemple qui précède en (331) :

S1 = « c'est beaucoup plus facile »

S2 = « parce que avant c'était des chaussures en cuir »

Nous devons également différencier deux cas d'apparition de coénonciation relativement différents.

(i) Dans un premier cas de figure, S1 peut correspondre à une séquence indépendante ne réclamant pas la présence de S2 pour être étudiée comme une phrase complète et autonome. En (332) :

(332) *L1 et les deux montants se rejoignaient*
L2 ***juste en haut*** [CTFP : 6]

le premier élément « et les deux montants se rejoignaient » constitue une phrase complète avec ou sans le syntagme prépositionnel S2 « juste en haut ».

(ii) La seconde configuration concerne les occurrences où S1 est une phrase qui semblerait inachevée si S2 ne la complétait pas. En (333) :

(333) *James 2- /--/ c'est quand même bizarre*
Prof 5- /-/ bah oui c'est bizarre et puis surtout e ::: on s'dit quoi /---/ ***on s'dit***
James 3- ***qu'on est fou***
Prof 6- bah oui [Corpus Candea]

le premier élément « on s'dit » appelle nécessairement, par la valence du verbe, un complément direct, formulé en S2 par la subordonnée complétive « qu'on est fou ».

1.2.2. Jeanneret et la théorie de la coénonciation

Jeanneret définit la coénonciation comme la production d'une unité discursive – de discours et de sens – énoncée par au moins deux locuteurs (Jeanneret 1999 : 1). La coénonciation serait une construction associée de deux unités produites par deux locuteurs différents et qui donne l'apparence d'avoir été émise par un seul locuteur. C'est donc la construction à deux d'une intervention, le second élément (nommé S2) correspondant le plus souvent à un énoncé incomplet s'il est considéré indépendamment de S1 (premier segment).

Dans une approche plus syntaxique, Jeanneret pose la nécessité d'envisager une syntaxe dont les unités de base devraient pouvoir être compatibles avec les contextes interactionnels (Jeanneret 1999 : 4).

Il s'agirait ainsi d'une unité syntaxique complète à cheval sur deux interventions et produite par deux locuteurs. L'organisation syntaxique ne coïnciderait pas avec l'activité énonciative qui dégage clairement deux énoncés. Il importerait donc peu qu'une phrase soit le fait d'un seul ou de plusieurs locuteurs. Ce serait au contraire la structure phrastique, le déroulement syntaxique, qui prédominerait.

Nous pouvons résumer cela par le schéma :

syntaxe :	**énonciation :**
une construction syntaxique	deux énoncés

Jeanneret distingue deux types de coénonciations : la coénonciation **par attachement** et la coénonication **en réparation**.

La coénonciation **par attachement** concerne les cas pour lesquels un tour de parole vient s'attacher à un premier tour pour prolonger ce dernier, le second élément étant dépendant du premier (Jeanneret 1999 : 232). Cette dépendance s'observe en deux points, au niveau de l'interprétation et de la syntaxe. Le second tour ne peut pas être interprété seul et syntaxiquement, il porte différentes marques de rattachement : un rattachement par coordination avec des éléments tels que « et », « mais », « d'ailleurs », par subordination, par parataxe, par ajout d'un groupe prépositionnel, d'un syntagme nominal, d'un adjectif (apposition).

Jeanneret constate également que bien souvent, les éléments énoncés en S2 sont repris ensuite par le premier locuteur dans son nouveau tour de parole, comme c'est le cas pour l'exemple :

(334) *5BP André Chamson parce que he . tous les spectateurs ne savent pas donc c'était un écrivain*
6FH ***très engagé***
7BP ***très engagé à gauche*** *on dit un intellectuel de gauche* [Jeanneret 1999]

On pourrait ainsi avancer l'idée d'un segment « pivot » c'est-à-dire jouant un rôle dans l'organisation textuelle du récit.

Dans les cas de la coénonciation **en réparation**, à l'inverse, aucun des deux segments (ou du moins, le premier segment S1) ne peut apparaître comme indépendant :

(335) *1A on n'aura plus besoin de demander à quelqu'un* ***parce que***
2B ***tu y seras déjà allé*** [Jeanneret 1999 : 239]

Dans ce cas, c'est principalement le caractère inaccompli du segment S1 qui permet l'achèvement et la suite de la structure par un autre locuteur.

Nous avons relevé dans notre corpus ces deux types de constructions.

Clause et coénonciation

Jeanneret s'appuie dans ses travaux et pour sa démonstration sur la notion de « clause », base autour de laquelle elle conçoit le concept de la coénonciation.

Nous rappelons que la notion de clause a été introduite par les chercheurs de Fribourg (Berrendonner & Béguelin 1989 ; Berrendonner 1990, 1993a, 1993b, 2002a, 2002b & 2003) pour désigner une unité langagière et gestuelle accomplissant un acte énonciatif, unité à la fois syntaxique et pragmatique. Cela permet de privilégier le tour de parole (analysé en un nombre fini de clauses) à une construction à cheval sur deux interventions. Ainsi S2 serait étudié comme une clause mettant l'accent sur une nouvelle donnée. Mais cette approche n'est possible qu'avec le premier type de coénonciation relevé, c'est-à-dire la coénonciation par attachement, le concept de rection étant trop fort pour la coénonciation en réparation. Rappelons qu'une clause est définie comme une unité n'entretenant aucun lien de type rectionnel avec son entourage. Jeanneret avance également l'idée que ces clauses (donc ces segments coénoncés) doivent être identifiées, comme le soumet Berrendonner, comme des programmes d'énonciation, ce qui renvoie à unité de niveau supérieur : la période, unité d'ordre sémantique.

La notion de coconstruction « sous-entend que les locuteurs se livrent « en direct » à une analyse syntaxique de ce qu'ils sont en train de dire pour pouvoir reprendre la construction «au vol» » (Jeanneret 1999 : 236). La complétude d'une construction syntaxique serait un moyen pour le locuteur de prendre la parole tout en inscrivant ses paroles dans celles de son interlocuteur. Sur le plan syntaxique, le changement de locuteur n'est pas prévisible mais il peut l'être au niveau prosodique en étant annoncé par des pauses ou par des hésitations.

Jeanneret (1999 : 240) amène également l'idée d'une construction « pivot ». Bien souvent, l'élément S2 est repris et répété par le premier locuteur dans son second tour de parole. Jeanneret aborde alors l'idée d'unités syntaxiques intermédiaires.

Blanche-Benveniste partage le point de vue selon lequel l'alternance des locuteurs n'est pas prise en compte. Elle s'attache en effet à « négliger le changement de locuteurs » (Blanche-Benveniste 1991 : 35). Elle ajoute : « Nous faisons le pari que, avec ou sans perturbation apportée

par le groupe des locuteurs, la production reste grammaticalement cohérente, à condition d'y reconnaître les effets de liste paradigmatique et les allées et venues sur l'axe syntagmatique » (Blanche-Benveniste 1991 : 35).

À l'inverse, Culioli (1990) dégage une vision différente de celle de Jeanneret et de Blanche-Benveniste. Il insiste davantage sur le « fait qu'une énonciation produite dans une intervention n'est jamais indépendante des énonciations qui l'environnent » (Jeanneret 1999 : IX) et préfère analyser ce type de réalisations comme deux énoncés distincts mais devant être étudiés dans leur contexte.

La prise en compte des conditions de production nous paraît également indissociable de l'analyse syntaxique. Nous rappelons que la phrase est à la fois une unité syntaxique et énonciative.

1.2.3. Observations

Dans notre corpus, nous remarquons la prédominance des emplois en attachement (seize occurrences) par rapport aux éléments coénoncés en réparation (5 occurrences).

Les coénonciations par réparation n'y sont pas « parfaites ». Bien souvent, le dernier élément de S1 est repris en S2. C'est le cas des déterminants en (336) :

(336) *L2 à côté - vous préparez - une bonne une bonne - - euh ai- euh* ***une***
L1 ***une sauce***
L2 une bonne aïoli
L1 ah d'accord [CTFP : 11]

ou des coordonnants en (337) :

(337) *L1 c'est bien Pearl*
L3 ah ouais
L1 c'est des flûtes américaines - c'est très très bien
L2 non non dans les prix qu'on avait dit
L1 eh voilà
L2 c'est-à-dire - ***ou***
L1 ***ou Yamaha là*** *on vient de recevoir la nouvelle Yamaha*
L3 ouais moi je trouve moi actuellement je /m'énerve avec, connais Yamaha/ XX c'est c'est un bon matériel de toute façon Yamaha [CTFP : 22]

Vers une fonction syntaxique

Le segment S2 réalise différentes fonctions se rattachant à S1. La fonction prédominante, et de loin, est celle de circonstant :

(338) *L2 ils servaient qu'à ça ces paniers*
L1 euh oui
L2 alors tu m'as dit qu'ils étaient pas fait exprès

L1 euh ben ben oui mais enfin à ce moment-là ils servaient qu'à ç- ils ils ils c'est-à-dire que - ils ils pouvaient pas avoir une grande - une grande utilité ailleurs eh
L2 ***parce que des paniers à deux anses ovales euh je vois pas ce qu'on peut en faire d'autre que de se les mettre sur euh - sur la poitrine eh - -***
L1 à ce moment-là à quoi à quoi à quoi il fallait s'en servir - les gens ils vivaient que pour l'olivier d'abord [CTFP : 6]

Nous retrouvons aussi des compléments directs :

(336) *L2 à côté - vous préparez - une bonne une bonne - - euh ai- euh* ***une***
L1 ***une sauce***
L2 une bonne aïoli
L1 ah d'accord [CTFP : 11]

des compléments indirects :

(332) *L1 et les deux montants se rejoignaient*
L2 ***juste en haut*** [CTFP : 6]

des épithètes d'un nom :

(340) *L1 : parce que vous comprenez que ça fait quand même une somme je* ***j'ai acheté des lunettes*** *euh*
L2 : oui ***qui sont très peu remboursées*** *hein* [Sabio 2006a : 130]

etc.

1.2.4. Segments coénoncés : une ou deux phrases ?

Le phénomène de la coénonciation est d'autant plus courant dans les textes de langue parlée que l'oral s'inscrit dans l'interaction. Dans son étude, même syntaxique, l'oral ne peut pas être analysé sans une prise en compte à un moment donné de son contexte d'apparition. Très souvent, nous n'avons pas affaire à des séquences syntaxiques (ou phrases) totalement parfaites car la structure interactionnelle modifie, interfère sur la construction et sur l'organisation syntaxique.

Selon notre approche, nous posons deux possibilités :

(i) L'élément S2 est analysé comme un segment régi par un élément de S1 (complément direct, subordonnée, etc.) ou par S1 entièrement, et dans ce cas S1 et S2 composent une seule et même phrase. Le changement de locuteur n'intervient pas dans l'analyse syntaxique. Les conditions d'apparition du segment averbal importent donc peu.

(ii) Nous considérons l'élément S2 comme une unité à part entière et alors son statut reste à spécifier.

Nous privilégierons le côté énonciatif au déroulement syntaxique coupé du contexte. Nous optons ainsi pour une lecture en deux séquences plutôt qu'une, parce qu'il nous semble important de tenir compte du changement de locuteur. Même si ce dernier construit ses paroles sur celles de son interlocuteur et suit ainsi la structure syntaxique développée par ce dernier, chaque locuteur prend à sa charge son intervention. Ainsi, tout changement de locuteur entraînerait la mise en place d'une nouvelle séquence de production et de traitement. Rattacher d'emblée les segments S2 à S1 pour ne les analyser qu'en une seule unité syntaxique nous paraît être une démarche un peu trop rigide. Certes, une lecture en phrase est possible, mais ce serait ignorer les formes particulières d'apparition de ces éléments. À l'inverse, à l'oral, tout comme à l'écrit, il serait inopportun de présumer que chaque tour de parole possède une autonomie parfaite. En effet, toute intervention n'est jamais totalement indépendante des phrases qui l'environnent.

Quel statut syntaxique pour S1 et S2 ?

Si nous prenons le parti d'analyser ces phénomènes coénoncés en deux séquences, nous devons préciser rigoureusement le statut des deux segments – S1 et S2.

Le premier segment noté S1 coïncide très souvent avec une phrase complète. C'est le cas ici des extraits (332), (340) et (331) :

(332) *L1 et les deux montants se rejoignaient*
L2 ***juste en haut*** [CTFP : 6]

(340) *L1 : parce que vous comprenez que ça fait quand même une somme je* ***j'ai acheté des lunettes*** *euh*
L2 : oui ***qui sont très peu remboursées*** *hein* [Sabio 2006a : 130]

(331) *L1 non dans le temps c'était plus difficile que maintenant - il fallait coudre à la main il fallait faire pas mal de trucs - et maintenant euh enfin après c'est tout collé c'est de la colle c'est c' c'est plus facile disons -* ***c'est beaucoup plus facile***

L2 ***parce que avant c'était des chaussures en cuir*** *et puis euh pas que*
L1 c'était les chaussures c'était ressemelé cousu à la main [CTFP : 10]

c'est-à-dire tous les segments S1 qui connaissent un élément coénoncé par attachement.

Plus rarement, le premier élément S1 correspond à un noyau inachevé, interrompu comme ici :

(333) *James 2- /--/ c'est quand même bizarre*
Prof 5- /-/ bah oui c'est bizarre et puis surtout e ::: on s'dit quoi /---/ ***on s'dit***
James 3- ***qu'on est fou***
Prof 6- bah oui [Corpus Candea]

Il s'agit alors des premiers éléments d'une coénonciation en réparation.

Ainsi, pour toute coénonciation par attachement, S1 correspond à une phrase verbale complète tandis que pour toute coénonciation en réparation, S1 correspond à une phrase verbale non complète, c'est-à-dire à une phrase inachevée.

Si le premier segment S1 est facilement analysable, ce n'est pas le cas du second élément. C'est en effet principalement le segment S2 qui fait difficulté à l'examen : un prédicat ? un élément non prédicatif ? elliptique ? Sur ce point, il y a peut-être autant de résultats possibles que d'occurrences. L'étude doit donc se faire au cas par cas.

Exemple 1

(332a) *L1 et les deux montants se rejoignaient*
L2 ***juste en haut*** [CTFP : 6]

Deux possibilités d'analyse sont à envisager ici :

1ère possibilité : Le segment « juste en haut » comme prédicat locatif

Le segment « juste en haut » peut être analysé sans problème comme un noyau averbal locatif à sujet implicite (le référent du sujet serait dans ce cas équivalent à un groupe nominal du type « le point d'intersection »). La présence de l'adverbe « juste » comme marqueur de prédication peut d'ailleurs renforcer cette hypothèse.

2e possibilité : Le segment « juste en haut » comme structure elliptique équivalente à :

(332b) *et les deux montants se rejoignaient*
[et les deux montants se rejoignaient] juste en haut

où seul le complément indirect locatif et rhématique est exprimé.

Nous privilégierons la seconde interprétation compte tenu de la proximité très étroite avec la prédication antérieure.

Nous devons toutefois faire attention à l'emploi du verbe pronominal « se rejoindre ». Cet extrait peut en réalité être vu comme une coénonciation par attachement, ce que nous avons privilégié ici, mais il peut aussi correspondre à une coénonciation par réparation. Dans le premier cas, le verbe « se rejoindre » est énoncé en emploi absolu et n'appelle plus la réalisation d'autres actants. Le sens du verbe est alors bien « se retrouver ». Dans le second cas de figure, si l'on comprend le verbe « se rejoindre » au sens de « aboutir à un endroit », ce qui correspondrait au

schéma de valence « quelqu'un rejoint quelqu'un quelque part », le groupe prépositionnel « juste en haut » fonctionne alors comme complément indirect essentiel. S1 serait alors inachevé.

Exemple 2

Les propositions subordonnées relatives peuvent également apparaître dans de tels contextes interactionnels. C'est ce que Jeanneret nomme « relatives coénoncées » (1999 : 245). Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une construction à deux locuteurs d'une proposition relative, l'antécédent étant compris dans S1 et la subordonnée composant S2. Traditionnellement, les propositions relatives sont de deux types : restrictives (déterminatives) ou appositives (explicatives, descriptives). Chez Jeanneret, l'analyse en clauses diffère selon ces deux regroupements : une seule clause pour les relatives restrictives et leur antécédent, et deux clauses pour les relatives appositives (première clause) et leur antécédent (seconde clause). Les appositives sont principalement touchées par la coénonciation puisque le détachement ou le changement de locuteur paraît davantage possible avec les relations appositives.

En (340) :

(340a) *L1 : parce que vous comprenez que ça fait quand même une somme je **j'ai acheté des lunettes** euh*
*L2 : oui **qui sont très peu remboursées** hein* [Sabio 2006a : 130]

L'analyse en deux séquences distinctes semble s'imposer si l'on observe le contexte d'apparition de S2. Le second segment, même s'il s'agit d'une proposition relative (rection forte entre S1 et S2), semble constituer à lui seul un noyau auquel se rattacherait le suffixe « hein » servant d'appui à ce noyau. L'élément « oui » qui précède S2 peut être interprété de deux manières : comme un préfixe (nous avons vu précédemment que le statut prédicatif de l'adverbe « oui » avait tendance à se fragiliser selon les emplois) ou comme un noyau averbal prédicatif à sujet implicite. Il peut aussi apparaître comme préfixe ou comme noyau. Peu importe ici son statut, la subordonnée relative « qui sont très peu remboursées » est dans les deux cas séparée de son antécédent par l'élément « oui ». Nous sommes donc amenée à lire la relative comme une séquence distincte. La phrase est alors elliptique :

(340b) *L1 : j'ai acheté des lunettes*
L2 : oui [ce sont] des lunettes qui sont très peu remboursées hein

Pour renforcer l'hypothèse d'une lecture en deux phrases, nous pouvons tester l'emploi des pronoms personnels et proposer une légère modification du contenu de ces propositions :

(340c) *L1 : je **me** suis acheté des lunettes*
*L2 : oui qui **te** sont très peu remboursées hein*

Avec ces changements, la lecture en une seule phrase est impossible ou alors, le sens véhiculé y est modifié :

** je me suis acheté des lunettes qui te sont très peu remboursées*

Cela est également visible dans l'extrait :

(342) *L1 pourquoi elle a- elle avait trop bu*
L2 elle avait légèrement bu oui un peu plus que moi - certainement - et hum - elle a - elle a elle a pas du tout réalisé euh - que que je continuais à courir et que - que je n'avais pas vu la voiture donc - euh - - b- bon moi j'ai quand je l'ai vue la voiture c'était déjà un peu tard quoi
L1 ouais ***parce que tu avais trop bu***
L2 non j'avais pas trop bu - non j'ai j'ai vu la voiture - je l'ai vue [CTFP : 23]

qui ne peut être lu qu'en deux unités distinctes.

Test d'autonomie modale

Le second segment S2 peut par ailleurs être accompagné d'une modalité énonciative différente de celle du premier tour. Nous pouvons effectuer ainsi sur nos énoncés différents tests :

(332b) *L1 Et les deux montants se rejoignaient.*
L2 Juste en haut ?

(331b) *L1 C'est beaucoup plus facile.*
L2 Parce que avant c'était des chaussures en cuir ?

(340d) *L1 : j'ai acheté des lunettes.*
L2 : qui sont très peu remboursées ?

L'extrait (344) présente d'ailleurs S2 sous une modalité interrogative, ce qui renforce son caractère autonome :

(344) *L1 une heure c' c' c'est très long hein - et puis c'est dur hein - c'est très dur – ouais*
L1 ***parce que en fait bon toi tu tu les tu les réparais*** *mais tu tu*
L2 voilà
L2 mais tu savais les faire entièrement quand même non les chaussures [CTFP : 10]

Des segments rhématiques

D'un point de vue informationnel, les éléments énoncés en S2 ont bien souvent une valeur rhématique importante. Ils sont porteurs d'une information essentielle. Les extraits (332) et (331) équivalent à des structures à processus d'extraction :

(332c) *C'est juste en haut que les deux montants se rejoignaient.*

(331c) *C'est parce que avant c'était des chaussures en cuir que c'est beaucoup plus facile.*

Une énonciation stratégique

Il nous apparaît également que le phénomène de la coénonciation ne se manifeste pas à n'importe quel endroit dans la structure phrastique de S1. Les constituants en S2 sont toujours complets (circonstants, propositions subordonnées, compléments directs ou indirects, etc.) et ils se produisent généralement après un prédicat ou un constituant complet, fini. Nous n'avons par exemple pas rencontré d'occurrences du type :

(332c) ***L1** *et les deux montants se*
L2 rejoignaient juste en haut

(340e) ***L1** *: j'ai acheté des lunettes qui*
L2 : sont très peu remboursées

Ces « coupures de parole » se manifestent donc en des lieux privilégiés où l'intervention d'un locuteur est possible sans gêner le flux énonciatif du locuteur parlant. Ces tours si particuliers expriment en différé une éventuelle complémentation du prédicat énoncé dans les segments qui les précèdent.

1.3. Les reprises en écho

Nous entendons par l'expression « reprise en écho » l'énonciation d'un syntagme (sans verbe en l'occurrence) précédemment émis par un locuteur et repris à l'identique par un autre locuteur, comme :

(345a) *L3 alors vous avez combien de - un mois deux mois de flûte là*
L1 une leçon
L3 ***une leçon***
L2 mon pauvre beau - j'ai fait - trois quarts d'heure [CTFP : 22]

Le syntagme répété constitue alors pour nous une séquence à part entière et il correspond assez souvent à l'unique élément du tour de parole. Mais c'est le type de séquences qui est plus difficile à préciser. Il semble s'agir ici de segments émis hors syntaxe correspondant aux paraphrases du type :

(345b) *L3 alors vous avez combien de - un mois deux mois de flûte là*
L1 une leçon
L3 ***tu as bien dit « une leçon »***
L2 mon pauvre beau - j'ai fait - trois quarts d'heure

(345c) *L3 alors vous avez combien de - un mois deux mois de flûte là*
L1 une leçon
L3 ***c'est bien « une leçon » que tu as bien dit***
L2 mon pauvre beau - j'ai fait - trois quarts d'heure

Dans ce cas, l'élément repris est dit « en mention » et l'énonciateur fait l'économie du reste de la phrase.

D‘un point de vue informationnel, c’est également uniquement un élément rhématique qui constitue la reprise. Le locuteur ne choisit pas de reprendre l’intégralité de la phrase mise en doute mais il sélectionne l’information sur laquelle il interroge :

(339) *et puis de ce temps-là il m’écoutait il a fait la petite pêche il a pratiqué la petite pêche*
L2 ***de ce temps-là***
L1 oui de ce temps-là madame [CTFP : 32]

≠ « il t’écoutait de ce temps là ? »

Un énoncé modalisé

Comme pour toute phrase, les reprises en écho associent une modalité énonciative – assertive ou interrogative – et véhiculent un acte de langage au sens d’Austin – confirmation, vérification, invitation à la reformulation. Elles marquent une réaction de la part du locuteur et se rapprochent sous cet angle des interjections « quoi » ou « comment ».

L’élément répété peut être « asserté » :

(343) *L2 c’était des paniers tressés là pour les hommes*
L1 des paniers tressés en osier - le panier des femmes avait une anse sur le dessus le panier des femmes avait une anse sur le dessus alors que le panier
L2 ils étaient ronds
L1 ***ronds*** *- avec une anse par-dessus et les paniers pour les hommes étaient ovales* [CTFP : 6]

même s’il ne porte pas directement la modalité.

Il est lié à la modalité interrogative en (362) :

(362) *L1 […] maintenant il se nourrit des glands alors tu vas euh sous les chênes - des gros chênes là où où ils viennent la nuit en troupeau manger les glands*
L2 hum
L1 avec la lune
L2 et vous vous leur amenez des fois des à manger ou quoi
L1 ***à manger***
L2 oui
L1 non [CTFP : 25]

La reprise correspond dans ce cas à une vérification, une demande de confirmation, voire de précision, et équivaut aux phatiques tels que « hein » ou au prédicat « vrai ». Il est alors attendu que l’énonciateur auquel s’adresse la reprise confirme à nouveau sa version avec des éléments comme « oui » ou « voilà », éventuellement renforcés par le constituant mis en doute, une nouvelle fois formulé.

Prise en charge de l’énonciateur

Plusieurs indices peuvent confirmer et renforcer l’idée de la prise en charge de l’énoncé par le locuteur. La reprise n’est alors pas vue uniquement comme un énoncé répété mis en

mention hors syntaxe, mais comme un énoncé à part entière avec sa propre syntaxe et une implication du locuteur. Nous avons vu plus haut que le locuteur s'impliquait déjà dans son énoncé en assertant quelque chose ou en interrogeant sur quelque chose. Le locuteur peut aussi compléter son énonciation en y inscrivant explicitement son destinataire :

(339) *L1 [...] et puis de ce temps-là il m'écoutait il a fait la petite pêche il a pratiqué la petite pêche*
L2 ***de ce temps-là***
L1 oui ***de ce temps-là*** ***madame*** [CTFP : 32]

L'énonciateur peut aussi étoffer le constituant qu'il met en question ou qu'il appuie en lui ajoutant diverses complémentations :

(463) *L2 le panier des hommes c'était quoi c'était une cagette une [...] une*
L1 oh pff
L2 c'était des paniers tressés là pour les hommes
L1 ***des paniers tressés*** ***en osier*** *- le panier des femmes avait une anse sur le dessus* [CTFP : 6]

Enfin, si nous comparons reprises averbales et reprises verbales, nous remarquons que l'implication du locuteur dans l'énoncé qu'il reprend est évidente :

(464) *L2 ben j'ai envie de commencer par vous demander te demander d'abord comment tu as appris le métier*
L1 ***comment j'ai appris le métier*** *eh ben - mon père était cordonnier et je me suis mis à à vingt ans à faire la la cordonnerie - /hein, X/ à vingt ans* [CTFP : 10]

où il y a modification des pronoms clitiques.

Approche syntaxique

La catégorie syntaxique du segment repris importe peu et ne révèle rien de particulier. Tout type de constituants peut être ainsi repris : un groupe adjectival, un groupe nominal, un groupe prépositionnel, une proposition subordonnée, etc.

Lorsque la reprise est renforcée par l'adverbe prédicatif « oui », comme pour :

(465) *L2 avec combien de temps tu - - alors dans dans le temps autrefois tu y passais tu passais plus de temps que*
L1 ***plus de temps euh oui*** *mais on était moins imposé on était moins - il y avait plus de contact(s) avec le client aussi* [CTFP : 10]

trois interprétations sont alors possibles.

1ère possibilité

La reprise compose une phrase. Le prédicat « oui », qui précède ou qui suit, constitue une autre unité. Le lien entre les deux est néanmoins existant puisque le référent du sujet implicite du prédicat « oui » est l'énoncé repris.

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	plus de temps	
	oui	

2e possibilité

Le prédicat « oui » occupe la place centrale de noyau et l'élément repris constitue un « sujet », terme en mention disloqué à gauche en position de préfixe.

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
plus de temps	*oui*	

3e possibilité

Le noyau est constitué de l'élément repris suivi du prédicat « oui » recyclé en suffixe.

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	plus de temps	*oui*

Cela est différent lorsque la reprise apparaît après le modalisateur prédicatif « oui » :

(339) *et puis de ce temps-là il m'écoutait il a fait la petite pêche il a pratiqué la petite pêche*
L2 ***de ce temps-là***
L1 oui ***de ce temps-là madame*** [CTFP : 32]

Dans ce cas, nous avons deux phrases distinctes :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	oui	
	de ce temps-là	*madame*

Lorsque la reprise fonctionne de manière autonome sans possibilité d'être vue comme un affixe, elle relève d'une prédication implicite. Ainsi, pour :

(345a) *L3 alors vous avez combien de - un mois deux mois de flûte là*
L1 une leçon
L3 une leçon
L2 mon pauvre beau - j'ai fait - trois quarts d'heure
L1 ah ben c'est bien - ça va
L3 ***trois quarts d'heure en tout*** *euh*
L2 oui en tout [CTFP : 22]

la reprise correspond à une phrase non complète équivalent à :

(345d) *[tu as fait] trois quarts d'heure en tout*

1.4. Les segments averbaux détachés par interruption

Dans notre relevé de segments averbaux dans notre corpus oral, nous avons répertorié de nombreux constituants sans verbe apparaissant en situation d'interruption, tels que l'extrait :

(465) *L1 euh nous avons tous entendu dans les journaux de la presse que vous feriez une dernière tournée le trente et un janvier*
L3 oui
L1 ***pour dire vos adieux***
L2 ah ouais [CTFP : 4]

Le groupe prépositionnel « pour dire vos adieux » est ici énoncé après une irruption du discours du locuteur L3. Notre découpage syntaxique se voit alors contraint par ce phénomène interactionnel typique de l'oralité. Comment alors interpréter ce segment détaché ?

1ère hypothèse :

Sans l'intervention inattendue du locuteur L3, l'énonciateur L1 aurait vraisemblablement poursuivi son énoncé et formulé en une seule séquence l'ensemble :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	euh nous avons tous entendu dans les journaux de la presse que vous feriez une dernière tournée le trente et un janvier pour dire vos adieux	

2nde hypothèse :

L'interruption provoquée par l'intervention de L3 entraîne une analyse différente et confère au segment averbal émis après cette coupure une relative indépendance. Dans ce cas, la syntaxe est segmentée :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	euh nous avons tous entendu dans les journaux de la presse que vous feriez une dernière tournée le trente et un janvier	
	oui	
	pour dire vos adieux	
ah	*ouais*	

Nous remarquons enfin que ce phénomène touche essentiellement la catégorie des circonstants ou des caractérisations nominales de fin de phrase.

1.5. Séquence elliptique *vs* prédication averbale

Nous poserons maintenant le problème du repérage des séquences elliptiques lorsque celles-ci peuvent se confondre avec des prédications averbales complètes à un terme (c'est-à-dire à sujet implicite) ou inversement.

Ainsi, pour (346) :

(346a) *L2 et tu as appris comment alors* ***sur le tas***
L1 et j'ai appris après tout seul [CTFP : 10]

nous pouvons lire le groupe prépositionnel nominal comme un prédicat locatif à sujet implicite correspondant alors à :

(346b) *Sur le tas, ton apprentissage ?*

Le constituant « sur le tas » est cependant trop proche de la phrase qui précède pour pouvoir prétendre à une autre lecture qu'une analyse elliptique. Ainsi, « sur le tas » semble plutôt se rattacher au début du noyau « tu as appris » avec expression du verbe :

(346c) *L2 et tu as appris comment alors [tu as appris]* ***sur le tas***
L1 et j'ai appris après tout seul

La phrase est alors tronquée alors qu'elle aurait été complète avec un prédicat locatif à sujet implicite.

Lorsque le verbe élidé est le verbe « être » le rapport avec la phrase averbale est encore plus étroit. On hésite alors entre une analyse en séquence elliptique ou en prédicat locatif pour :

(466) *L2 et vous vous vous cachez pour les tuer ou comment vous faites*
L1 non on (n') est pas caché
L2 vous êtes en plein plein milieu du bois
L1 ***en plein champ en bordure de route n'importe où où le sanglier lui il te voit pas*** *- s'il te sent pas - il te voit pas le sanglier - - sûr si tu fais la java au milieu de la route il te voit* [CTFP : 25]

(467) *moi pourvu que je voie la mer là et lui - vous l'avez vu où il était - vous l'avez vu où il était lui -* ***à la pointe du Pors Carm*** *ben il était où face à la mer et qu'est-ce qu'il a pour ses distractions madame - eh ben il a son petit canot* [CTFP : 32]

Lorsque le segment exprimé est un groupe nominal indéfini, on hésite aussi entre une lecture elliptique et une analyse en prédicat attributif à sujet implicite marquant une relation d'appartenance :

(468) *nous avons des des veuves ou alors des veufs* ***plus souvent des veuves*** *car on sait que les femmes vivent beaucoup plus beaucoup plus vieux que les que les hommes en moyenne*

→ [nous avons] plus souvent des veuves

→ [c'est] plus souvent des veuves

Enfin, pour (347), le risque serait de regrouper sous une même phrase les éléments « les deux ensemble » et « oui » et d'y voir une prédication à deux termes avec expression du sujet en position de préfixe et du prédicat adverbial modalisateur « oui » dans le rôle de noyau :

(347a) *il faut faire l'un ou l'autre ou faire que du neuf ou faire que de la réparation -* ***les deux ensemble - oui*** *si on (n') a pas beaucoup de réparation(s) on peut faire du neuf mais si on a beaucoup de réparation(s) il vaut mieux faire la que la réparation*

Cependant le groupe nominal « les deux ensemble » relève d'une construction antérieure et correspond à une structure du type :

(347b) *[il faut faire] les deux ensemble*

Dans ce cas, le référent du sujet du prédicat « oui » porte sur toute cette phrase et non uniquement sur le groupe nominal « les deux ensemble ». Une lecture préfixale de ce dernier est donc écartée.

Le constituant « les deux ensemble » aurait également pu être interprété seul comme une prédication à deux termes en structure liée avec le sujet « les deux » et le prédicat « ensemble ». Cependant, seule l'interprétation elliptique semble correspondre parfaitement ici.

II- LES ELLIPSES TOTALES DU NOYAU

Dans ce second ensemble, les séquences dites « préfixées » sont uniquement composées d'éléments préfixaux. Elles ne comportent par de noyau, celui-ci étant considéré comme non formulé, sous-entendu, implicite. C'est le cas par exemple de :

(156) *L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça*
L2 euh
L1 ***et ça***
L2 là - - et ça - des skis
L1 c'est des skis [CTFP : 5]

Le noyau est totalement absent de la séquence et l'exemple est à analyser selon le schéma :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
et ça	[vide]	

Cette construction peut sembler étonnante puisque toute phrase est censée reposer sur une base : le noyau. Or ici, le noyau n'est pas exprimé explicitement mais la séquence « tient debout » tout de même, même si elle ne peut être énoncée hors contexte. Et l'interlocuteur y répond sans difficulté : « et ça des skis » analysé en préfixe « et ça » et noyau averbal « des skis ».

Nous parlons ici encore de phrase tout en restant prudente puisque la construction est ici exprimée avec un noyau implicite. Ces réalisations s'opposent aux séquences inabouties, avortées après l'énonciation d'un préfixe. Nous n'étudions pas ici ce dernier cas de figure qui correspond à un essai de structuration de phrase non réussi.

2.1. Approche morphosyntaxique

D'un point de vue formel, différents constituants syntaxiques peuvent tenir le rôle de préfixes dans ce type de constructions : des groupes substantivaux définis, des pronoms toniques, des groupes prépositionnels, des adverbes, tous caractérisés par une très forte valeur référentielle.

Ces préfixes correspondent à des topiques (actants thématisés) :

(469) *L1* ***alors votre réponse à vous ce qu'il faut faire***
L3 ma ré- ma réponse c'est la deuxième chose [CTFP : 12]

à des cadres :

(348) *L2* ***et au Père-Lachaise alors***
L1 et au Père-Lachaise
L2 qu'est-ce qui t'est arrivé [CTFP : 14]

ou sont réduits à des ligateurs :

(349) *L1* ***donc***
L2 et donc il est propo- euh disons que cette cette cette firme en question - là elle pro- enfin disons que elle offre - aux chercheurs… [CTFP : 13]

Ces séquences préfixées sont typiquement précédés du ligateur « et » en pré-préfixe qui introduit et ouvre la séquence :

(156) *L1 et ça* [CTFP : 5]

(350) *L2 et toi le contact humain* [CTFP : 10]

(351) *L2 et tes journées* [CTFP : 14]

(348) *L2 et au Père-Lachaise alors* [CTFP : 14]

2.2. Un phénomène interactionnel

Ces préfixes permettent à tout énonciateur de relancer, de réorienter la discussion ou de mettre du relief dans son discours en créant des effets de focalisation. Ce phénomène se rencontre cependant parfois à l'écrit avec une ponctuation forte comme le point d'interrogation, assez peu dans les romans :

(352) ***le droit ?*** *on l'a banni ;* ***l'honneur ?*** *on l'exila.* [HUGO : Les Châtiments]

avec une opposition de modalités. Ce phénomène est relativement typique de certains effets stylistiques d'écrits journalistiques :

(353) ***La cause ?*** *Le football.* ***Le service ?*** *La reprise du stade rennais en 1998.* [Le Monde : 29 & 30 /09/2002]

Dans ce type de constructions, l'énoncé thématique participe à la dynamique textuelle en relançant la conversation ou en la réorientant. Le thème constitue alors le plus souvent l'unique élément de l'intervention, employée par un locuteur pour témoigner de son attention et de son intérêt au récit de son interlocuteur.

La séquence est alors uniquement constituée d'éléments thématiques au sens de « ce dont on parle », ou mieux « ce dont on va traiter ». Le thème est ainsi posé par un locuteur. Il est attendu que l'interlocuteur y réponde bien sûr, mais en structurant son discours sur cette base thématique qui vient d'être posée. Il n'est ainsi pas rare que le second locuteur façonne ensuite son récit à partir cette structure thématique. Il reprend alors le préfixe précédemment énoncé et formule à partir de celui-ci son noyau :

(156) *L1* ***et ça***
L2 là - - et ça - des skis [CTFP : 5]

avec le noyau averbal « des skis ».

2.3. Un noyau implicite

Dans ce type de constructions, le noyau est absent de la séquence. Il n'en est pas moins inexistant. Il est au contraire sous-entendu, implicite.

Le noyau « vide » correspond souvent aux paraphrases « qu'en est-il ? » ou « qu'en penses-tu ? » :

(354) *après j'ai travaillé dans une usine de de filature - là j'étais payé un franc de l'heure - - et en descendant*
L2 ***et les mineurs***
L1 et descen- et descendant dans les mines bon ben - j'étais mieux j'étais payé combien la première je par mois - le premier mois c'était - trente mille francs à ce moment-là c'est-à-dire trois cents francs [CTFP : 17]

(350b) *L3 voilà c'est le côté c'est c'est le côté qui me plaît - voilà ce contact avec le client qu'on discute - voilà c'est ça c'est c'est /l'humain, X/ XXX*
L2 ***et toi le contact humain*** *[qu'en penses-tu]*
L1 XX ben moi ouais il y a il y a des moments que ça me plaît bien puis il y a des moments où - où j'en ai marre disons

Bien souvent, le contenu propositionnel du noyau vide est récupérable dans le proche contexte linguistique. Le locuteur ne juge pas utile de formuler son noyau puisque ce dernier a déjà été énoncé ultérieurement :

(156) *L1* ***et ça - qu'est-ce que c'est que ça***
L2 euh
L1 ***et ça***
L2 là - - et ça - des skis
L1 c'est des skis [CTFP : 5]

Conclusion

Ainsi, de nombreuses phrases sont sans verbe, du moins en apparence, sans pour autant marquer une prédication averbale. Une prédication est néanmoins présente mais implicitement et elle est tenue par un élément verbal. Nombreuses sont à l'oral les phrases qui usent de ce procédé. Cela tient d'une volonté de centrer ses propos sur l'essentiel qui passe par l'averbalité. L'oral se façonne sur des données déjà exprimées ou récupérables en situation et permet ainsi l'élaboration d'énoncés elliptiques.

CONCLUSION À LA DEUXIÈME PARTIE

Ainsi, les séquences averbales connaissent différents degrés de prédicativité.

Pour les phrases averbales attributives ou locatives, avec expression du sujet ou non, la prédication est complète, au même titre que n'importe quelle prédication verbale complète.

Les interjections et les termes communicatifs fonctionnent dans certains emplois comme des termes prédicatifs et portent les même caractéristiques. Cependant, en vue de leur morphogenèse affaiblie, nous ne parlons que d'emploi quasi-prédicatif.

Enfin, les séquences prédicatives peuvent être elliptiques, c'est-à-dire que le prédicat y est implicite, en partie ou en totalité. La séquence n'en reste pas moins prédicative, donc une phrase, puisque le prédicat, verbal, y est sous-entendu.

Nous pouvons ainsi établir une échelle de séquences possibles en fonction du degré, plus ou moins élevé de prédicativité qu'elles renferment :

1 Prédications pleines (phrases deux termes, à un terme, existentielles)

2 Emplois quasi-prédicatifs

3 Réalisations averbales de prédications verbales incomplètes (phrases elliptiques)

TROISIÈME PARTIE :
LES SEGMENTS AVERBAUX « FLOTTANTS » À L'ORAL

Quand on travaille sur une transcription écrite de textes oraux, certains segments averbaux sont clairement identifiables comme des éléments non autonomes (en fonction de sujet, de complément du verbe, de circonstant, etc.) tels que :

(470) *c'est que je me suis engagé volontaire* ***pour la durée de la guerre*** *- heureusement qu'elle a pas duré longtemps* ***un an et demi après*** *c'était fini* [CTFP : 27]

ou comme des unités autonomes, c'est-à-dire des phrases, des prédicats averbaux avec ou sans sujet :

(84) *quand je l'ai écouté dire ça j'ai dit mais* ***mais mon pauvre gars euh très bien ta vie très bien ce que tu as fait très beau*** *– mais mais mon mari il a vécu comme ça toute sa vie avec cinq autres bonhommes* [CTFP : 32]

(141) *c'est que je me suis engagé volontaire pour la durée de la guerre -* ***heureusement qu'elle a pas duré longtemps*** *un an et demi après c'était fini* [CTFP : 27]

(226) *L1 [...] je sais ce que vous avez euh vous avez un petit bout de du coccyx qui s'est un peu déplacé - donc ça vous fait ces douleurs et ça vous lance dans l'omoplate*
L2 ***d'accord***
L1 je vais vous donner des un rendez-vous à l'hôpital - Saint-Joseph [CTFP : 3]

Pour ces extraits, l'analyse est évidente, basée uniquement sur des indices syntaxiques, prédicatifs. Une seule lecture est possible. Pour de nombreux segments sans verbe, l'interprétation est moins sûre. Ces éléments non verbaux oscillent entre trois pôles : **des éléments intégrés** (en fonction de complément du verbe ou de circonstant pour la plupart), des **éléments détachés** en position de suffixe (ou de préfixe), et des **éléments autonomes** (prédications complètes ou non).

Pour ces segments plus délicats, les indices morphosyntaxiques (prédicatifs) ne suffisent plus et le repérage de certains segments averbaux autonomes en discours oral ne peut se faire qu'en recourant à d'autres niveaux d'analyse extérieurs à la syntaxe – prosodique, sémantique, pragmatique, informationnel – ainsi qu'en prenant position sur des choix d'analyse tenant compte des contextes interactionnels. Nous poserons donc ici quelques limites à l'analyse syntaxique quand il s'agit d'étudier pour la langue parlée les segments averbaux comme unités autonomes.

Les éléments étudiés dans cette partie posent de nombreux problèmes d'analyse linguistique. Leurs fonctions sont encore mal dominées par les grammaires traditionnelles[35] et elles font aujourd'hui l'objet de nombreux essais d'analyse.

Cette troisième partie s'intéressera donc aux segments averbaux susceptibles de plusieurs interprétations et elle posera les difficultés que l'on peut rencontrer quand on cherche à identifier dans la langue parlée les segments averbaux comme unités syntaxiques autonomes. Nous verrons dans quels cas de figure prosodie, sémantique et interaction peuvent exercer une certaine influence sur l'analyse syntaxique.

Les segments sans verbe entre phrase et non phrase relèvent de trois ensembles cependant pas uniformes.

Le chapitre 6 s'intéressera aux constituants périphériques présentant une certaine autonomie qui échappent à la syntaxe et ne relèvent que d'un niveau énonciatif. C'est par exemple :

(355) *alors il y avait des défilés il y avait des tas de trucs et tout ça se passait d'où je travaillais parce que c'était juste en face alors je voyais tout - ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah les fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein ça c'est une une passion pour moi* [CTFP : 14]

où le thème « ah les fleurs » s'apparente plus à un préfixe qu'à un noyau sans pour autant annoncer la prédication qui suit « j'aime toujours les fleurs ».

Le chapitre 7 présentera les ajouts dits « parallèles » répétant ou formulant un constituant initialement énoncé :

(356) *ben si elle est a pu s'arrêter sans m'écraser quand même c'est que elle d- bon si elle devait arriver assez rapidement je sais pas je l'ai vraiment - je l'ai vue au dernier moment* ***vraiment au dernier moment*** *et hum - je pense que si je n'avais pas enlevé les jambes elle me passait dessus* [CTFP : 23]

Nous proposerons une interprétation possible de ces réalisations.

Nous étudierons enfin au chapitre 8, l'ensemble le plus conséquent de segments « flottants », les compléments différés tels que :

(261) *L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici*
L2 alors là un bonnet
L1 oui
L2 là une écharpe - - euh - là un pantalon ***- chaud*** [CTFP : 5]

Notre objectif sera de traiter de ces phénomènes en tenant compte de leurs contours prosodiques à l'origine de l'effet de détachement.

---

[35] Cf. par exemple Abeillé 1993 ; Arrivé *et al.* 1986 ; Denis & Sancier-Château 1994 ; Dubois *et al.* 1994 ; Gadet 1989-1992 ; Gary-Prieur 1985 ; Le Goffic 1993 ; Riegel *et al.* 1994 ; Sandfeld 1928 ; Sauvageot 1962 & 1972 ; Soutet 1989 & 1995.

CHAPITRE 6
LES CONSTITUANTS PÉRIPHÉRIQUES

Introduction

Nous avons déjà mentionné au chapitre 5 qu'une séquence peut être dite « préfixée ». Il s'agit alors de préfixes employés sans noyau, cependant implicite. Dans ce vaste ensemble, nous avons distingué les énoncés introduits par un cadratif :

(348) *L1 [...] et qu'est-ce que j'aurais fait d'autre sans mes fleurs j'aurais pas pu vivre sans des fleurs hein oh mais c'était bien oh là là c'était drôlement bien – impeccable*
L2 ***et au Père-Lachaise alors***
L1 et au Père-Lachaise
L2 qu'est-ce qui t'est arrivé [CTFP : 14]

ceux débutés par un ligateur :

(357) *L2 si je puis dire je cherche un peu les trucs quoi ça ça poserait un problème quoi d'information et euh ça on peut pas physiquement euh pouvoir*
L1 ***donc***
L2 et donc il est propo- euh disons que cette cette cette firme en question - là elle pro enfin disons que elle offre - aux chercheurs [CTFP : 13]

et les énoncés thématiques :

(156) *L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça*
L2 euh
L1 ***et ça***
L2 là - - et ça - des skis
L1 c'est des skis [CTFP : 5]

Nous n'avons pas mentionné les exemples du type :

(355) *alors il y avait des défilés il y avait des tas de trucs et tout ça se passait d'où je travaillais parce que c'était juste en face alors je voyais tout - ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah les fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein ça c'est une une passion pour moi* [CTFP : 14]

qui réalisent un thème pur sans assertion.

Le noyau d'une séquence peut être non formulé pour plusieurs raisons : en cas d'abandon ou en cas d'ellipse du noyau. Dans le premier cas, il s'agit de phrases inabouties, inachevées. Dans le second, soit un acte de langage est perçu, comme en (348), (357) et (156), qui marque une interrogation via une prédication implicite, soit aucune assertion n'est posée comme en (355). C'est ce dernier type qui entre en jeu ici : une autonomie certaine mais pas de prédication.

Les thèmes purs ne sont pas les seuls à présenter ce fonctionnement. Les termes mis en apostrophe, lorsqu'ils sont employés seuls, posent un même problème syntaxique.

Dans ce chapitre, nous concentrerons donc notre étude sur les termes périphériques qui relèvent d'un niveau énonciatif et qui ne peuvent constituer une phrase.

I- LES THÈMES PURS

Nous entendons par thèmes purs, ou énoncés thématiques, les exemples du type de :

(355) *alors il y avait des défilés il y avait des tas de trucs et tout ça se passait d'où je travaillais parce que c'était juste en face alors je voyais tout - ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah les fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein ça c'est une une passion pour moi* [CTFP : 14]

qui constituent de véritables thèmes. Nous parlons d'énoncés dans le sens où ils se réalisent indépendamment des phrases environnantes.

D'un point de vue formel, nous avons différents types de constituants syntaxiques pouvant tenir le rôle de thèmes purs mais il s'agit essentiellement de groupes substantivaux définis et de pronoms non atones, parfois aussi de groupes prépositionnels ou d'adverbes, tous caractérisés par une très forte valeur référentielle.

Nous verrons ici que les notions de thèmes purs ne relèvent pas d'un niveau syntaxique mais résultent d'un niveau énonciatif.

1.1. Énonciation non prédicative

Les thèmes purs étudiés ici se distinguent des énoncés du type de :

(156) *L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça*
L2 euh
L1 ***et ça***
L2 là - - et ça - des skis
L1 c'est des skis [CTFP : 5]

étudiés au chapitre 5 et qui marquent une interrogation[36], ou du moins qui amorcent une modalité portée par le noyau non explicite.

En (355), cependant, il n'y a pas d'assertion :

(355a) *alors il y avait des défilés il y avait des tas de trucs et tout ça se passait d'où je travaillais parce que c'était juste en face alors je voyais tout - ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah les fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein ça c'est une une passion pour moi* [CTFP : 14]

Aucune prédication n'est formulée, même partiellement. À ce niveau, nous ne nous situons plus dans le domaine de la syntaxe mais uniquement dans un niveau énonciatif. Il n'y a pas d'acte de langage formel mise à part une expression d'affect.

Cet énoncé se rapproche néanmoins des prédications averbales comme :

(355b) *Ah les fleurs qu'on avait !*

Cependant en (355), l'élément formulé s'apparente plus à un sujet ou à un topique « détaché ». Une phrase, d'un point de vue thématique renferme un thème et un rhème. La prédication est sur ce point définie comme un mécanisme affectant un rhème à un thème (ou prédicat à un sujet). Le thème peut dans certains cas être implicite. Il renvoie dans ce cas à la situation d'énonciation. Mais ici, l'énoncé est uniquement composé de l'élément thématique.

Cette construction semble étonnante puisque toute séquence est censée reposer sur un centre : le noyau. Or ici, le noyau n'est pas exprimé. La séquence « tient tout de même debout », même si elle ne peut être énoncée hors contexte.

Ces éléments ne peuvent recevoir le statut de noyau. En effet, ces énoncés ne peuvent porter de négation :

(355c) ****** *ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah pas les fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein*

ou de restriction :

(355d) ****** *ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah que les fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein*

Cela est totalement différent en (355e) :

(355e) *ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah quelles fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein*

qui marque une prédication.

[36] Cf. supra p. 3.

La notion de thème, à la fois ambiguë et difficile à définir, se situe entre syntaxe, dimension textuelle, pragmatique et énonciative. Nos énoncés n'offrent ainsi pas d'indices formels d'interprétation certaine.

Les énoncés thématiques étudiés ici se rapprochent néanmoins des phrases exclamatives puisqu'ils sont énoncés avec affect.

Certains éléments, comme ici le pré-préfixe interjectif « ah », renforcent ce caractère d'ordre affectif :

(355) *ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah les fleurs*** ***eh purée j'aime*** *toujours les fleurs hein ça c'est une une* ***passion*** *pour moi* [CTFP : 14]

(213) *alors ça allait mais la fleur coupée hein -* ***oh là là quel boulot*** *- c'était un travail* ***terrible*** [CTFP : 14]

L'adjectif « terrible » intensifie cette portée. Les phrases environnantes sont en effet énoncées avec beaucoup d'affect. Le caractère thématique peut être également mis en valeur par des procédés prosodiques.

1.2. Observation morphologique

1.2.1. Classes syntaxiques

Les énoncés à valeur de thème relèvent des mêmes catégories syntaxiques employées dans les énoncés interrogatifs, à savoir des groupes nominaux définis :

(355) *ah les fleurs*

(213) *mais la fleur coupée hein*

(258) *le Mur des Fédérés - les tombes des grands artistes des X grands*

(259) *et puis le soir*

(260) *et les roses hein*

Ces énoncés nominaux sont tous déterminés par un article défini. L'emploi d'un possessif est tout à fait possible dans ce type d'emploi :

(355f) *ah ces fleurs*

1.2.2. Éléments introducteurs

Ces énoncés sont bien souvent introduits par un autre terme.

La présence de préfixes ligateurs en zone pré-initiale est également très développée avec le coordonnant « et » :

(359) ***et** puis le soir*

(361) ***et** si tu pouvais me rappeler quand tu rentres*

(360) *et les roses hein*

ou « mais » :

(213) ***mais** la fleur coupée hein*

Le ligateur peut également être couplé d'un élément temporel ou discursif :

(359) *et **puis** le soir*

1.3. Un noyau implicite ?

Une séquence préfixée est, nous l'avons vu, composée uniquement d'un terme préfixal sans noyau. Le préfixe exprimé peut éventuellement être suivi d'un suffixe (ou infixe) tel que « hein » comme c'est le cas pour :

(213a) *mais la plus mauvaise fête c'est le muguet parce que le muguet ça tourne tout de suite - Noël Jour de l'An - ça allait à peu près - Fête des mères ça allait à peu près aussi parce que c'était des plantes hein alors ça allait **mais la fleur coupée hein** - oh là là quel boulot - c'était un travail terrible* [CTFP : 14]

La particule « hein » peut être ici perçue comme un infixe. Si nous cherchons à rétablir un noyau, la place de l'élément interjectif « hein » est discutable : avant ou après le noyau ?

(213b) *mais la fleur coupée hein c'était […]*

(213c) *mais la fleur coupée c'était […] hein*

Le noyau n'est donc pas formulé explicitement. Il n'est pas rare de noter une pause dans le flux de la parole après un énoncé thématique :

(213) *alors ça allait **mais la fleur coupée hein** - oh là là quel boulot* – [CTFP : 14]

(358) *alors le Père-Lachaise je le connais par cœur par cœur par cœur - **le Mur des Fédérés - les tombes des grands artistes des X grands** et puis c'est joli vous savez le Père Lachaise* [CTFP : 14]

(359) *et puis qu'il fasse froid qu'il fasse pas froid - **et puis le soir** - alors je devais quitter à - sept heures le soir* [CTFP : 14]

Le locuteur choisit de ne pas formuler de prédication pour des effets stylistiques. Nous ne pouvons donc pas parler d'énoncé inachevé, ni de phrase.

Ici, l'énonciateur construit consciemment son énoncé autour d'un topique. Le contexte, suffisamment déterminé, permet aux interlocuteurs de traiter facilement de ce type d'énoncé.

Le locuteur aurait très bien pu poursuivre :

(355g) *alors il y avait des défilés il y avait des tas de trucs et tout ça se passait d'où je travaillais parce que c'était juste en face alors je voyais tout - ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah les fleurs*** *[j'aimais ça] eh purée j'aime toujours les fleurs hein ça c'est une une passion pour moi* [CTFP : 14]

(213d) *mais la plus mauvaise fête c'est le muguet parce que le muguet ça tourne tout de suite - Noël Jour de l'An - ça allait à peu près - Fête des mères ça allait à peu près aussi parce que c'était des plantes hein alors ça allait* ***mais la fleur coupée hein*** *[ça n'allait pas forcément] - oh là là quel boulot - c'était un travail terrible* [CTFP : 14]

(358b) *j'y ai travaillé pendant vingt ans au Père en face le Père-Lachaise - alors le Père-Lachaise je le connais par cœur par cœur par cœur -* ***le Mur des Fédérés*** *[je le connais par cœur]* ***- les tombes des grands artistes des X grands*** *[je le connais par cœur] et puis c'est joli vous savez le Père Lachaise il y a des grandes allées avec des bancs* [CTFP : 14]

(359b) *mais vous savez à une gosse de quatorze ans hein - c'était pas rigolo de tenir les corbeilles dehors ou n'importe hein - et puis qu'il fasse froid qu'il fasse pas froid -* ***et puis le soir*** *[il faisait nuit] - alors je devais quitter à - sept heures le soir* [CTFP : 14]

1.4. Énoncés thématiques *vs* séquences averbales prédicatives

Les énoncés thématiques purs se distinguent des phrases averbales du fait de ne pas comporter de noyau explicite et du fait du caractère non prédicatif de l'élément averbal exprimé. Dans le premier cas, l'élément averbal se rapproche des préfixes alors que dans le second il constitue un véritable prédicat, donc un noyau.

L'erreur serait donc d'analyser certaines de ces occurrences comme des prédicats – attributifs ou locatifs – à sujet implicite. Prenons l'exemple :

(358a) *j'y ai travaillé pendant vingt ans au Père en face le Père-Lachaise - alors le Père-Lachaise je le connais par cœur par cœur par cœur -* ***le Mur des Fédérés - les tombes des grands artistes des X grands*** *et puis c'est joli vous savez le Père Lachaise il y a des grandes allées avec des bancs* [CTFP : 14]

Nous pourrions tout à fait l'interpréter comme une suite de phrases averbales à sujet implicite paraphrasables par :

(358c) *alors le Père-Lachaise je le connais par cœur par cœur par cœur - c'est* ***le Mur des Fédérés – c'est les tombes des grands artistes des X grands*** *et puis c'est joli vous savez le Père Lachaise il y a des grandes allées avec des bancs* [CTFP : 14]

avec un développement de ce que représente le Père-Lachaise pour l'énonciateur.

Ces énoncés pourraient également correspondre à des prédicats existentiels sans sujet équivalant à :

(358d)*alors le Père-Lachaise je le connais par cœur par cœur par cœur – [il y a]* ***le Mur des Fédérés – [il y a] les tombes des grands artistes des X grands*** *et puis c'est joli vous savez le Père Lachaise il y a des grandes allées avec des bancs* [CTFP : 14]

Cependant l'intonation qui accompagne l'extrait suggère une toute autre interprétation. Elle correspondrait davantage à une structure thématique, à mettre en parallèle avec la séquence qui précède et qui comporte l'élément préfixal « le Père-Lachaise » comme actant thématisé disloqué à gauche et repris ensuite par le pronom personnel « le » complément direct du verbe « connaître » dans le noyau « je le connais par cœur ». Ainsi, les éléments « le Mur des Fédérés » et « les tombes des grands artistes des X grands » correspondraient davantage à des éléments disloqués à gauche à comprendre comme :

1/ *alors le Père-Lachaise je le connais par cœur par cœur par cœur –*

2/ ***le Mur des Fédérés*** **[je le connais par cœur]**

3/ ***les tombes des grands artistes des X grands*** **[je les connais par cœur]**

à analyser en trois ensembles distincts.

La phrase « alors le Père-Lachaise je le connais par cœur » constitue une prédication verbale analysée en « préfixes (ligateur + topique) + noyau (verbal) ». Nous ne discuterons pas ici le problème de la triple énonciation du syntagme « par cœur » qui peut soulever plusieurs analyses. Nous ferons cela au chapitre suivant.

Après cette phrase, surviennent les éléments « le Mur des Fédérés » et « les tombes des grands artistes » que l'on pourrait analyser comme des sujets ou des actants thématisés. Seulement aucun prédicat n'est formulé. Nous pourrions supposer que ceux-ci sont implicites et que nos énoncés se construisent sur la phrase qui précède. Le locuteur ferait ainsi l'économie d'un même noyau. Mais il est toujours difficile de travailler sur l'implicite, surtout lorsqu'aucune assertion n'est posée.

Nous avons en (355) :

(355a)*alors il y avait des défilés il y avait des tas de trucs et tout ça se passait d'où je travaillais parce que c'était juste en face alors je voyais tout - ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah les fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein ça c'est une une passion pour moi* [CTFP : 14]

un groupe nominal défini mais qui n'est pas relié à un sujet implicite. Il possède ici une valeur thématique et ne peut constituer une phrase. Il n'y a ni prédication, ni assertion. Aucun jugement n'est formulé. Le locuteur ne formule pas de marques d'engagement. Il ne pose pas « les fleurs » en lien avec un sujet implicite. Il donne uniquement un caractère thématique à l'énoncé. Le prédicat (noyau) n'est pas formulé. Il pourrait correspondre à :

(355h)*ah les fleurs quel calvaire*

Le groupe nominal défini « les fleurs » ne peut donc que se lire comme un thème, caractère qui est confirmé par la présence du « ah » initial comme préfixe interjectif (marqueur énonciatif), par les contours prosodiques, et par le contexte (évocation du passé).

La confusion avec une phrase averbale à deux termes peut également être effectuée. Notre exemple :

(213) *mais la plus mauvaise fête c'est le muguet parce que le muguet ça tourne tout de suite - Noël Jour de l'An - ça allait à peu près - Fête des mères ça allait à peu près aussi parce que c'était des plantes hein alors ça allait* ***mais la fleur coupée hein*** *- oh là là quel boulot - c'était un travail terrible* [CTFP : 14]

peut être lu comme une phrase à deux termes avec pour sujet « la fleur coupée » et pour prédicat « quel boulot ». Cependant, la présence de l'affixe « hein », la pause notée par « - » et l'expression de l'ensemble interjectif « oh là là » instaure une trop forte distance entre les deux éléments. D'un point de vue sémantique, le prédicat « quel boulot » renvoie non pas à « la fleur coupée » mais à l'ensemble des activités énumérées plus haut. Le prédicat « quel boulot » est par ailleurs développé et explicité avec précision par la phrase qui suit : « c'était un travail terrible ». Ainsi, « la fleur coupée » correspond à un thème sans noyau exprimé. Et l'ensemble « quel boulot » doit être perçu comme un prédicat attributif à sujet implicite.

II- L'APOSTROPHE

Notre travail de segmentation du discours oral en unités autonomes a dégagé des apostrophes ne se rattachant à aucun noyau. Cependant, cette « autonomie » ne peut être qu'énonciative puisqu'une apostrophe n'a pas de vocation à constituer une phrase. Il est ainsi périlleux de traiter de ces réalisations en termes phrastiques ou syntaxiques. Nous cherchons ici quel traitement proposer à ce type de termes lorsqu'ils ne se rattachent à aucune prédication.

2.1. Fonctionnements

L'apostrophe est une figure permettant à un locuteur d'identifier son allocutaire par un emploi nominal ou pronominal. Elle fonctionne habituellement comme un affixe et se rattache automatiquement à un noyau. Elle est préférentiellement préfixale, comme en (83) :

(83) *alors* ***Nicolas*** *tu vois son pull* [CTFP : 5]

Le nom propre fonctionne ici comme une apostrophe et non comme un thème posant le propriétaire du pull.

L'apostrophe est également suffixe dans des emplois comme :

(131) *L1 bonjour* ***madame***

L2 bonjour [CTFP : 22]

L'apostrophe semble cependant dans certains emplois constituer une « séquence » à part entière, comme en (362) :

(362) *L2 [...] et après - euh - on va les oublier et - mais là quand on l'a oublié alors il faut pas euh faire ça - surtout c'est bébé qui fait ça qui veut pas euh ramener - à la bibliothèque ses livres alors moi je /X, y a/ pas un bébé quand même -* ***Nicolas – Nicolas***
L1 ***Nicolas*** *- - alors tu vois - - comment tu t'appelles encore*
L2 Noémie
L1 Noémie - alors Nicolas tu vois son pull [CTFP : 5]

Nous resterons tout de même très prudente quant à l'emploi ici du terme séquence puisque nous avons défini cette dernière comme un palier de traitement à vocation phrastique, c'est-à-dire destinée à produire une unité énonciative et syntaxique.

Nous avons en (362) une série de noms propres prosodiquement indépendants. Nous reconnaissons ici la valeur dativale : le locuteur L2 invite le locuteur L3 Nicolas à s'exprimer. Cela se rapproche des groupes prépositionnels prédicatifs à valeur dativale tels que :

(227a) *L2 [...] ils vont y aller dans une autre maison parce que il a soufflé*[37] *d- dans leur maison -* ***- à Nicolas -*** *Nicolas*
L1 Nicolas - tu connais l'histoire des Trois Petits Cochons
L3 non
L1 et toi tu connais l'histoire - tu connais une autre histoire - - l'histoire de Blanche-Neige tu connais [CTFP : 5]

que nous avons dans le texte.

Dans l'extrait (227), si nous envisageons l'existence d'un noyau implicite, celui-ci peut correspondre à une prédication du type :

(227b) *Nicolas [c'est à toi]*

Mais bien souvent, l'apostrophe sert uniquement de fonction d'appel.

2.2. Un terme énonciatif

L'apostrophe, constituant nominal ou pronominal, correspond au vocatif du latin. Il ne tient cependant en français à aucune fonction syntaxique. Il est un complément accessoire de la phrase. Les mots mis en apostrophe sont ainsi généralement considérés comme des « termes

[37] [fufle]

libres », des mots « hors phrase » puisqu'ils n'appartiennent pas syntaxiquement à la phrase à laquelle ils sont ajoutés. Ils échappent aux règles de la syntaxe et n'entretiennent aucun rapport, direct ou indirect, avec le noyau de la phrase

Il s'agit effectivement d'une figure rhétorique macrostructurale (Aquien & Molinié 1999) qui appartient au domaine de l'énonciation et non à la syntaxe. Avec un tel emploi, nous n'avons plus les mêmes attentes syntaxiques et nous nous situons hors phrase (Moignet 1981 : 39).

Syntaxiquement annexes (Le Goffic 1993 : 374), les éléments en apostrophes sont analysés comme des termes périphériques lorsqu'ils se rattachent à une phrase sans y appartenir totalement. Ils fonctionnent ainsi comme des satellites de phrases.

Employée seule et de façon autonome, l'apostrophe est dotée d'une forte autonomie énonciative au point que l'on parle de sous-phrase (Le Goffic 1993 : 373) ou même de phrase interpellative (Grevisse 1986 : 155). Meillet (1952), également, évoque une « phrase à terme unique [...] pour appeler quelqu'un ». Cependant, l'apostrophe doit être écartée des phrases sans verbe puisqu'il ne s'agit pas d'un terme prédicatif (Lefeuvre 1999 : 16). Par conséquent, elle ne peut pas former de phrase. Aucune assertion n'est posée. L'apostrophe est davantage considérée comme un membre de phrase. Cependant, lorsqu'elle fonctionne seule, elle n'est membre d'aucune séquence ou phrase.

L'emploi de l'apostrophe est donc lié au système d'énonciation du discours. Elle n'appartient pas à la syntaxe. Et l'unité minimale de traitement et de production à l'oral est dans notre approche la séquence. Nous avions défini cette dernière comme une unité à la fois énonciative et syntaxique, et ayant pour vocation de constituer une phrase. Cependant, avec les emplois autonomes, nous sommes en face d'une contradiction : un élément périphérique mais qui fonctionne seul.

Conclusion

Ainsi, pour ce type de constituants périphériques et autonomes, les segments averbaux constituent des séquences mais ces dernières sont uniquement composées d'éléments affixaux. Cependant, l'énoncé n'a pas pour vocation d'aboutir à une phrase et de formuler une prédication. Il s'agit d'avantage de membres de phrase, hors syntaxe.

CHAPITRE 7
LES AJOUTS DE CONSTITUANTS SYMÉTRIQUES

Introduction

Le présent chapitre exposera un ensemble de réalisations particulières du système oral qui s'opposent à la linéarisation de l'écrit : les répétitions, les reprises, les reformulations, les caractérisées exprimées sous des formes sans verbe.

Ce premier ensemble d'ajouts connait un constituant parallèle symétrique dans le contexte antérieur.

C'est par exemple (363) :

(363) *voilà - c'était les deux ou trois sorties qu'on a pu faire quand j'étais là-bas -* ***enfin que j'ai pu faire tant que j'étais là-bas*** *- sinon tout le reste du temps ça se passait au camp* [CTFP : 28]

où l'on note une symétrie des constituants entre « qu'on a pu faire quand j'étais là-bas » et « que j'ai pu faire tant que j'étais là-bas ».

Il y a également réduplication d'un constituant déjà existant et exprimé avec les reformulations :

(364) *c'est un village de nains - et ils sont vraiment tous nains - et les enfants de Willow - ils trouvent un bébé -* ***un bébé*** *- et ils le ramènent* [CTFP : 2]

La reprise d'un constituant du contexte de gauche peut aussi s'accompagner selon les cas d'un modalisateur :

(356) *ben si elle est a pu s'arrêter sans m'écraser quand même c'est que elle d- bon si elle devait arriver assez rapidement je sais pas je l'ai vraiment - je l'ai vue au dernier moment* ***vraiment au dernier moment*** *et hum - je pense que si je n'avais pas enlevé les jambes elle me passait dessus* [CTFP : 23]

ou d'un ajout de diverses expansions :

(216) *L3 XX /tu es , tu étais/ payé pour ça*
L2 oui enf- oui oui j'étais payé huit francs ***huit francs par mois***
L3 non non mais maintenant dis-lui combien [CTFP : 27]

ou de modifications :

(365) *puis ma foi euh - il faut faire beaucoup d'heures bien sûr euh -* ***énormément d'heures*** [CTFP : 10]

Nous étudierons successivement les répétitions averbales, réduplications simples, et les reformulations averbales, réduplications étoffées.

I- LES RÉPÉTITIONS

Une des principales ressources et possibilités de la langue orale est la capacité réitérative, volontaire ou non, de certains éléments. Ainsi, un élément peut être exprimé plusieurs fois :

(366) *mais ce cette destruction phénoménale de la terre - je crois que c'est le s- la seule chose qui puisse me - mettre pas hors de moi - j'en suis pas là - mais fou furieux je trouve ça* ***honteux - honteux honteux*** *- alors que les gens s'étripent ben ils ont qu'à s'étriper si ça leur fait plaisir - mais qu'on étripe la terre ça c'est autre chose* [CTFP : 34]

Les répétitions à l'oral sont monnaie courante (Henry & Paullaud 2004) : répétitions de mots, de constituants, de constructions, et même de phrases entières. Les répétitions de constituants averbaux nous intéresseront tout particulièrement, d'autant plus lorsque celles-ci apparaissent aux limites interphrastiques, c'est-à-dire en fin de phrase, comme par exemple :

(367) *ben XX chaussure(s) plastique(s) ça faisait baisser le travail hein - des chaussures bon marché euh que les gens il fallait juste* ***un un peu de colle là un peu de colle là*** *euh on gagnait pas notre vie - mais ça c'est du passé euh on est revenu à la belle chaussure quand même* [CTFP : 10]

Le ou les éléments nouveaux semblent occuper dans l'énoncé produit une fonction déjà saturée par un premier segment. Il y a donc, au niveau de la grammaire, réduplication d'une fonction syntaxique déjà réalisée.

Les répétitions marquant une hésitation ne sont pas pertinentes pour notre étude. Nous faisons cependant remarquer la difficulté de distinction entre ces différentes répétitions. Existe-t-il des critères fiables ? Via des outils prosodiques, peut-être ? Nous resterons dans tous les cas très prudente quant à nos affirmations qui suivent.

1.1. Observations

1.1.1. Répétitions immédiates vs répétitions distanciées

Nous devons distinguer les **répétitions immédiates**, plus fréquentes, pour lesquelles le(s) terme(s) dupliqué(s) suit/suivent immédiatement le terme « modèle » et les **répétitions distanciées** où la/les répétition(s) ne suit/suivent pas immédiatement l'élément rejeté.

La répétition distanciée

En (368) :

(368) *et j'ai appris après* ***tout seul*** *vu que ça me plaisait euh* ***tout seul*** *une chose l'autre - j'ai appris comme ça voilà avec un peu de goût on peut faire un très bon cordonnier* [CTFP : 10]

le locuteur reprend pour insistance le groupe adjectival « tout seul », donnée principale de la construction :

[et >j'ai appris après ***tout seul*** *<vu que ça me plaisait]*

Le syntagme premier est ici séparé de sa répétition par le suffixe circonstanciel « vu que ça me plaisait ».

En (214) :

(214) *comment j'ai appris le métier eh ben - mon père était cordonnier et je me suis mis* ***à à vingt ans*** *à faire la la cordonnerie - /hein, X/* ***à vingt ans*** [CTFP : 10]

la précision temporelle « à vingt ans » est répétée après-coup, après la formulation du complément indirect du verbe « à faire la la cordonnerie »

L'élément répété correspond ici à un constituant du noyau, circonstant en position postverbale et non finale. La phrase se clôture en effet sur le complément indirect « à faire de la cordonnerie ».

La répétition immédiate

La répétition est dite « immédiate » ou « contigüe » (Antoine *et al.* 2003) lorsque les éléments répétés sont concomitants :

(367) *ben XX chaussure(s) plastique(s) ça faisait baisser le travail hein - des chaussures bon marché euh que les gens il fallait juste* ***un un peu de colle là un peu de colle là*** *euh on gagnait pas notre vie - mais ça c'est du passé euh on est revenu à la belle chaussure quand même* [CTFP : 10]

En grande majorité, les répétitions sont de ce type.

1.1.2. Répétitions de performance vs répétitions délibérées

Deux types de répétitions sont à dégager :

(a) Les répétitions spontanées, « accidentelles », non délibérées

(b) Les répétitions intentionnelles, délibérées

Pour nommer ces deux types, nous reprendrons les expressions employées par Henry (2002) : la répétition de performance pour le type (a) et la répétition délibérée pour le type (b).

La répétition de performance

Les répétitions de performance sont les traces de l'élaboration du discours. Elles correspondent aux modes de production de l'oral comme produit en cours d'élaboration. Les répétitions de performance touchent principalement les termes de structuration discursive, c'est-à-dire les mots-outils (Henry 2002) : déterminants, pronoms, conjonctifs, négation, verbes auxiliaires, attributifs, opérateurs, copulatifs, supports, formules en « c'est », etc.

Candéa (2000) et Henry (2002) notent que les répétitions de performance sont les plus fréquentes :

(369) *quand il y a eu un peu de jour j'ai pu pouvoir savoir où **je je je** jetais ma ligne* [CTFP : 36]

(370) *la société a eu des problèmes - **et et** c'était un petit peu fatigant je commençais à avancer en âge* [CTFP : 21]

La répétition délibérée

À l'inverse, les répétitions dites « délibérées » sont intentionnelles. Elles sont également dites « intensives » puisqu'elles créent un effet conscient d'intensification.

Moins courantes, les répétitions délibérées s'effectuent avec des termes ayant une charge lexicale pleine, c'est-à-dire des mots-pleins, qu'il s'agisse de noms, d'adjectifs, de verbes, d'adverbes, d'onomatopées/interjections, etc.

C'est ce type de répétitions, lorsqu'il est réalisé par un constituant non verbal, qui est intéressant pour notre étude.

De plus, ces répétitions apparaissent essentiellement en fin de phrase, c'est-à-dire à la limite de la phrase, ce qui complique l'analyse. Où se termine la phrase en (366a) ?

(366a) *mais ce cette destruction phénoménale de la terre - je crois que c'est le s- la seule chose qui puisse me - mettre pas hors de moi - j'en suis pas là - mais fou furieux je trouve ça **honteux - honteux honteux -** alors que les gens s'étripent ben ils ont qu'à s'étriper si ça leur fait plaisir - mais qu'on étripe la terre ça c'est autre chose* [CTFP : 34]

Dans un premier temps, la phrase est perçue comme achevée après l'énonciation du premier adjectif « honteux ». Mais la répétition entraîne une réinterprétation.

La zone finale facilite la répétition. Sont concernés les éléments du noyau (le verbe et ses compléments) mais pas du tout les éléments initiaux (préfixes). Il nous parait d'ailleurs difficile d'envisager un énoncé du type :

(366b) *je trouve ça **honteux - honteux honteux** de détruire la terre comme ça*

d'autant plus que la répétition est triple.

Nous verrons au point suivant que l'adjonction d'un élément à la répétition, du type :

(366c) *je trouve ça honteux – vraiment honteux*

peut entraîner une lecture différente.

Deux fonctionnements opposés

Nous partirons de l'hypothèse que les répétitions délibérées doivent recevoir un traitement différent des répétitions de performance correspondant à des bribes typiques du système oral. Mais comment les différencier ?

D'un point de vue morphologique, tout d'abord, ces deux ensembles se distinguent puisqu'ils dépendent de deux systèmes différents : mots-outils ou mots pleins. Cela peut être un premier indice.

La longueur du constituant répété, ensuite, peut nous orienter vers telle ou telle interprétation. Plus l'élément répété est bref :

(369) *quand il y a eu un peu de jour j'ai pu pouvoir savoir où **je je je** jetais ma ligne* [CTFP : 36]

plus la répétition a de chances d'être non maîtrisée.

Plus l'élément répété est long :

(367) *ben XX chaussure(s) plastique(s) ça faisait baisser le travail hein - des chaussures bon marché euh que les gens il fallait juste **un un peu de colle là un peu de colle là** euh on gagnait pas notre vie - mais ça c'est du passé euh on est revenu à la belle chaussure quand même* [CTFP : 10]

plus la répétition semble intentionnelle.

La présence d'une pause – même si nous restons toujours très prudente sur ces indications[38] – peut également témoigner d'une réflexion posée du locuteur :

(366) *je trouve ça honteux - **honteux honteux*** [CTFP : 34]

(371) *Bordeaux faisait partie de la zone occupée - et - Périgueux Périgueux enfin euh Brive tout ça c'était la zone libre **- la zone libre** - alors le restant l'autre équipe euh le reste des des citernes c'est-à-dire la /vingtaine, XX/ XX citernes qui restait - quand on a rejoint Périgueux ils étaient là ces citernes et ces citernes - c'est des types de Marseille de Saint-Marcel qui sont venus les chercher et /qu'ils, qui les/ ont rapatriées à Saint-Marcel* [CTFP : 27]

Une étude prosodique pourrait sûrement proposer des résultats plus sérieux.

Nous partirons de l'idée que les répétitions averbales étudiées ici sont délibérées.

[38] Cf. infra p. 3.

1.1.3. Zoom sur les répétitions averbales finales

La répétition lexicale et averbale se réalise essentiellement dans la zone finale de la phrase. Elle concerne le plus souvent le dernier constituant formulé. Elle peut toucher **un seul mot** lorsque celui-ci tient à lui seul une fonction syntaxique au sein de la phrase :

(366) *mais ce cette destruction phénoménale de la terre - je crois que c'est le s- la seule chose qui puisse me - mettre pas hors de moi - j'en suis pas là - mais fou furieux je trouve ça* ***honteux - honteux honteux -*** *alors que les gens s'étripent ben ils ont qu'à s'étriper si ça leur fait plaisir - mais qu'on étripe la terre ça c'est autre chose* [CTFP : 34]

ou **un ensemble de mots** composant un même syntagme :

(371) *Bordeaux faisait partie de la zone occupée - et - Périgueux Périgueux enfin euh Brive tout ça c'était la zone libre* ***- la zone libre*** *- alors le restant l'autre équipe euh le reste des des citernes c'est-à-dire la /vingtaine, XX/ XX citernes qui restait - quand on a rejoint Périgueux ils étaient là ces citernes et ces citernes - c'est des types de Marseille de Saint-Marcel qui sont venus les chercher et /qu'ils, qui les/ ont rapatriées à Saint-Marcel* [CTFP : 27]

Les **fonctions** concernées sont diverses, du moment qu'il s'agit de constituants finaux.

La répétition touche l'attribut de l'objet en (366) :

(366) *je trouve ça* ***honteux - honteux honteux*** [CTFP : 34]

l'attribut du sujet en (371) et (368), essentiel ou accessoire :

(371) *c'était la zone libre* ***- la zone libre*** [CTFP : 27]

(368) *et j'ai appris après* ***tout seul*** *vu que ça me plaisait euh* ***tout seul*** [CTFP : 10]

le complément direct du verbe en (364) :

(364) *c'est un village de nains - et ils sont vraiment tous nains - et les enfants de Willow - ils trouvent un bébé -* ***un bébé*** *- et ils le ramènent* [CTFP : 2]

un circonstant en (314) :

(314) *comment j'ai appris le métier eh ben - mon père était cordonnier et je me suis mis* ***à à vingt ans*** *à faire la la cordonnerie - /hein, X/* ***à vingt ans*** [CTFP : 10]

la séquence d'une structure impersonnelle en (367) :

(367) *ben XX chaussure(s) plastique(s) ça faisait baisser le travail hein - des chaussures bon marché euh que les gens il fallait juste* ***un un peu de colle là un peu de colle là*** *euh on gagnait pas notre vie - mais ça c'est du passé euh on est revenu à la belle chaussure quand même* [CTFP : 10]

etc.

Du point de vue des catégories syntaxiques, les répétitions sont principalement de nature adjectivale ou nominale, c'est-à-dire des constituants construits à partir de mots-pleins, ayant une charge lexicale pleine.

Les répétitions de termes relevant de la structuration du discours relèvent de la répétition de type performance.

1.2. Répétition et focalisation

La répétition, tout comme la dislocation qui thématise, le clivage et les présentatifs qui focalisent, est un moyen de mettre en relief un élément de la phrase. Elle permet donc de focaliser, après-coup, un élément déjà mentionné dans une structure liée, « plate ». l'exemple (366) :

(366a)*je trouve ça* ***honteux - honteux honteux*** [CTFP : 34]

correspond en réalité à :

(366d)*je trouve ça vraiment honteux*

(366e)*c'est honteux tout ça*

et non à :

(366f)*je trouve ça* ***honteux***

De même, l'énoncé (371) :

(371a)*c'était la zone libre* ***- la zone libre*** [CTFP : 27]

correspond davantage aux paraphrases :

(371b) *la zone libre c'était*

(371c) *c'est la zone libre que c'était*

(371d) *j'ai dit : la zone libre*

qu'une simple répétition de la structure :

(371e)*c'était la zone libre* ***– c'était la zone libre***

La répétition délibérée et d'ordre lexical concourt effectivement à de nombreux effets sémantiques et rhétoriques : insistance, gradation, précision, etc. Nous parlerons, en règle générale, d'un effet d'**intensification**.

L'intonation peut également marquer et ou renforcer ces mises en relief.

1.3. Quelle analyse syntaxique ? Pour une représentation en grille

L'approche aixoise s'intéresse également aux répétitions du lexique (Blanche-Benveniste 1997 : 128). Pour traiter ces réalisations, elle opte pour une analyse en grilles (Bilger 1999) mettant en évidence les alignements paradigmatiques que fait ressortir ce type de phénomènes.

Cela correspond pour (369) à une représentation du type :

j'ai pu pouvoir savoir où ***je*** ***je*** ***je*** *jetais ma ligne*

ou encore pour (366) :

je trouve ça ***honteux*** ***honteux*** ***honteux***

Délibérément, Blanche-Benveniste ne fait pas de distinction, au niveau de l'analyse, entre les deux types de répétitions (de performance ou délibérée). Nous pensons au contraire que l'intention du locuteur est une donnée primordiale pour notre analyse. S'il s'agit juste de « ratés » (Jeanjean 1984 ; Blanche-Benveniste 1997), retouches ou bribes (Blance-Benveniste & Caddéo 2000), comme c'est souvent le cas pour des répétitions de sujets ou de verbes par exemple (essentiellement à un ou deux termes), notre analyse négligera alors la répétition jugée non pertinente. Cependant, nous avons vu qu'un énonciateur peut choisir consciemment de dupliquer un constituant pour marquer une insistance. L'effet styliste est alors important.

L'analyse doit tenir compte de ces différences.

Pour les répétitions de performance, nous admettons sans problème l'intérêt d'une interprétation en grille, sous une seule séquence. Pour (369) :

j'ai pu pouvoir savoir où ***je*** ***je*** ***je*** *jetais ma ligne*

le locuteur se reprend à trois reprises pour formuler la fonction sujet. Mais cette répétition n'influe pas sur la structure communicative, informationnelle, ou même syntaxique de l'énoncé.

Que l'on ait :

(369a)*quand il y a eu un peu de jour j'ai pu pouvoir savoir où* ***je je je*** *jetais ma ligne*

ou :

(369b)*quand il y a eu un peu de jour j'ai pu pouvoir savoir où* ***je*** *jetais ma ligne*

l'énoncé reste inchangé.

En revanche, l'énoncé (366) :

(366a)*je trouve ça* ***honteux - honteux honteux*** [CTFP : 34]

est bien différent du point de vue de l'intention communicative de :

(366g)*je trouve ça* ***honteux***

Pour les répétitions délibérées, une représentation en grille reste intéressante mais elle nécessite d'être aménagée.

Nous pourrions envisager une représentation laissant apparaître les listes paradigmatiques mais réparties dans des séquences distinctes :

1	*je trouve ça* ***honteux***
2	***honteux***
3	***honteux***

Cela rejoint les propositions qui seront faites dans le chapitre suivant sur les compléments différés. L'analyse oscille ici entre plusieurs interprétations pour les séquences 2 et 3.

1ère possibilité :

Il s'agit des prédicats attributifs à sujet implicite équivalents à :

(366h)*je trouve ça honteux – (c'est) honteux (c'est) honteux*

2e possibilité :

Il s'agit de phrases elliptiques de la structure verbale exprimée antérieurement :

(366i)*je trouve ça honteux – (je trouve ça) honteux (je trouve ça) honteux*

Nous préférons cette seconde analyse, le changement de structure syntaxique – « je trouve ça » / « c'est » – nous paraissant plus difficilement envisageable ici.

Nous introduisons ainsi ici l'idée d'éléments structurés à partir d'une construction verbale Ø correspondant à la première structure formulée (Avanzi 2010 à par.) :

1	*je trouve ça* ***honteux***
2	Ø ***honteux***
3	Ø ***honteux***

Le lien avec la structure précédente est nette. Les éléments averbaux en 2 et 3 se construisent à partir d'une structure verbale explicite, structure répétée mais implicitement, de manière à ne formuler que l'élément le plus rhématique. L'interprétation de 2 et 3 ne peut donc se faire qu'à partir de 1. Cela révise une nouvelle fois le caractère autonome des phrases qui se construisent les unes par rapport aux autres.

II- LES REFORMULATIONS

Beaucoup de travaux ont déjà été réalisés sur la reformulation (dernièrement Le Bot, Schuwer & Richard 2008) mais essentiellement sur la reformulation verbale avec les formules du type « c'est-à-dire », « autrement dit », etc. La reformulation averbale est plus difficile à analyser.

Par définition, l'opération de reformuler consiste à formuler à nouveau et/ou à formuler différemment. Comme pour la répétition, le phénomène de la reformulation est une particularité propre au système oral : tout énonciateur peut revenir en arrière sur son discours déjà énoncé pour le modifier, le compléter, le préciser, etc. Ces allers et retours permettent ainsi d'insérer des corrections. Il s'agit effectivement de structures avec réitération d'un même lexème. En (372) :

(372) *eh ben ça sera la pollution elle existera plus jamais de la vie - mais pour moi la pollution c'est un p- c'est mal -* ***très mal*** [CTFP : 1]

l'adverbe « mal » est répété, modifié car renforcé par l'adverbe intensif « très ».

2.1. Reformulation immédiate *vs* reformulation distanciée

Nous pouvons ici aussi opérer la même distinction entre les reformulations immédiates qui suivent directement l'élément corrigé et les répétitions dites « distanciées ».

En (373) :

(373) *et donc je me suis mis à lire ça avec une passion euh - extraordinaire - et ce qui m'a alors euh - fait rire énormément - c'est l'attaque* ***l'attaque contre les médecins*** *alors ça j'ai trouvé ça admirable -* ***admirable parce que ça rejoint un petit peu ce que je pense des médecins en général*** *- pas tous bien entendu hein - mais d- en tout cas de la médecine et du pouvoir médical - et donc là bon ben je peux je peux pas vous racon- je peux pas raconter euh ce qu'il dit* [CTFP : 35]

Les reformulations sont majoritairement immédiates. Ces répétitions concernent le plus souvent les éléments finaux de la phrase.

Les reformulations non immédiates sont également possibles mais semblent moins fréquentes. Elles apparaissent lorsque le syntagme à modifier n'est pas formulé en dernier dans la phrase. Pour (374) :

(374) *L1 [...] et il m'a fichu* ***en taule*** *- le temps que le convoi soit chargé -* ***en taule avec les fellaghas la boule à zéro les cheveux rasés - et et et gardé en armes comme un vulgaire bandit***
L2 ah bon
L1 ouais - alors je suis resté en prison [CTFP : 28]

le complément indirect essentiel du verbe est repris et reformulé après l'énonciation du circonstant « le temps que le convoi soit chargé ».

2.2. Quel étoffement syntaxique ?

Nos reformulations averbales se construisent donc à partir d'une répétition d'un constituant averbal auquel s'ajoute un élément qui renforce le terme averbal et le précise. On parle alors d'autocorrection. Pour corriger un élément, tout locuteur reprend généralement ses propos depuis le début du syntagme qu'il souhaite reformuler. L'élément nouveau, ajouté, n'est jamais la tête du constituant mais différents éléments peuvent venir étoffer la reformulation.

La reformulation peut tout d'abord se caractériser par la présence d'un marqueur discursif. En (356), le locuteur reprend le groupe prépositionnel circonstanciel pour lui adjoindre le modalisateur « vraiment » :

(356) *ben si elle est a pu s'arrêter sans m'écraser quand même c'est que elle d- bon si elle devait arriver assez rapidement je sais pas je l'ai vraiment - je l'ai vue au dernier moment* ***vraiment au dernier moment*** *et hum - je pense que si je n'avais pas enlevé les jambes elle me passait dessus* [CTFP : 23]

La reformulation peut également s'effectuer avec un adverbe modifieur :

(372) *eh ben ça sera la pollution elle existera plus jamais de la vie - mais pour moi la pollution c'est un p- c'est mal -* ***très mal*** [CTFP : 1]

L'ajout « très mal » s'inscrit alors dans le même paradigme que l'adverbe « mal » employé seul :

c'est ***mal***
très mal

L'élément répété peut également connaître diverses expansions de type adjectival comme l'ajout d'une subordonnée relative :

(375) *on est beaucoup touché quand on voit arriver tous ces jeunes -* ***tous ces jeunes qui ont des pathologies assez lourdes comme la schizophrénie*** *- parce que ça c'est vraiment quand même quelque chose de très sérieux hein - vivre avec - c'est difficile* [CTFP : 15]

d'une qualification adjectivale :

(376) *L2 et comment on t'a appris*
L1 alors ma patronne c'est ma patronne ***ma première patronne*** *qui m'a appris le métier ben elle m'a appris à épiner les roses elle m'a appris appris à monter les œillets* [CTFP : 14]

ou d'un complément du nom :

(377) *et ils partent encore plus loin et tout et ils rencontrent un monsieur qui est dans une cage -* ***une cage à corbeaux*** *et il lui fait donnez-moi de l'eau donnez-moi de l'eau et tout* [CTFP : 2]

Des circonstants peuvent aussi compléter l'élément répété :

(378) *et donc je me suis mis à lire ça avec une passion euh - extraordinaire - et ce qui m'a alors euh - fait rire énormément - c'est l'attaque l'attaque contre les médecins alors ça j'ai trouvé ça admirable -* ***admirable parce que ça rejoint un petit peu ce que je pense des médecins en général*** *- pas tous bien entendu hein - mais d- en tout cas de la médecine et du pouvoir médical - et donc là bon ben je peux je peux pas vous racon- je peux pas raconter euh ce qu'il dit* [CTFP : 35]

L'ajout de compléments essentiels de second niveau est également possible :

(379) *voilà donc au début on (n') avait rien on avait une machine à coudre - **à coudre les tiges** - hein et puis on faisait tout le reste à la main* [CTFP : 10]

Mais il n'est pas rare non plus que les expansions s'additionnent les unes aux autres :

(380) *j'ai trouvé plein de trucs mais ça pose plein de problèmes parce que souvent c'est le matin ou en plein(e) après-midi - et que bon - donc il y a il y a il y a des problèmes comme ça très matériels et très terre à terre - mais euh c'est très très important pour moi - **très important parce que** - euh c' bon premièrement c'est la seule c'est la seule radio euh - écoutable à mon avis hein* [CTFP : 35]

(381) *il faut voir qu'elle a quat- quand même quatre-vingt quatre-vingt-douze ans - et euh - elle a un fils un fils qui euh dès euh - - dès la réussite de sa thèse il c'est un professeur **un très très grand professeur de Marseille** - dès qu'il a réussi sa thèse ben - on sait pas ce qui s'est passé dans sa tête ou on sait pas ce qui s'est passé au sein de la famille entre le fils et la mère - il a complètement ignoré sa mère* [CTFP : 33]

2.3. Quelle analyse syntaxique ?

Pour l'approche aixoise, « il est plus simple de représenter ces phénomènes à la verticale, les uns sous les autres, comme Saussure le proposait pour ses listes d'éléments latents :

dans ce -
dans ce - camping
dans ce -
cet hôtel » (Blanche-Beveniste 2000)

Ainsi, nous pourrions analyser (372) et (376) dans une représentation en grille :

c'est mal
très mal

c'est ma _____ patronne
ma première patronne

Cela rend compte parfaitement des réalisations de l'oral comme produit non fini par opposition à l'écrit. La langue parlée s'apparente à un brouillon : le locuteur a la possibilité de revenir en arrière sur son énoncé sur l'axe de syntagmes. L'oral laisse visible les étapes de la confection du discours et les entassements sont nombreux. Une représentation en grille accorde une place à ces corrections en les faisant figurer dans des systèmes de listes. Le tout est alors à rassembler dans une seule et même unité syntaxique. Cela signifierait que la structure finie, « idéale », soit pour (372) et pour (376) :

(372b) *c'est très mal*

(376b) *c'est ma première patronne qui m'a appris le métier*

Cela revient à dire que le premier essai est considéré comme raté. Il est annulé par l'énonciation du second élément averbal plus précis. Or cela ne semble pas convenir pour (372) tout d'abord,

où l'ajout réalise plus un effet d'intensification que de correction. Dans cette perspective, la reformulation fonctionnerait comme les répétitions précédemment étudiées.

Cet effet de focalisation se retrouve bien en (365) et (356) :

(365) *puis ma foi euh - il faut faire beaucoup d'heures bien sûr euh -* ***énormément d'heures*** [CTFP : 10]

(356) *ben si elle est a pu s'arrêter sans m'écraser quand même c'est que elle d- bon si elle devait arriver assez rapidement je sais pas je l'ai vraiment - je l'ai vue au dernier moment* ***vraiment au dernier moment*** *et hum - je pense que si je n'avais pas enlevé les jambes elle me passait dessus* [CTFP : 23]

mais beaucoup moins dans des énoncés tels que :

(386) *c'est quelque chose qui qui existe - euh* ***qui existe pour vous même*** [CTFP : 35]

(216) *L3 XX /tu es , tu étais/ payé pour ça*
L2 oui enf- oui oui j'étais payé huit francs ***huit francs par mois***
L3 non non mais maintenant dis-lui combien [CTFP : 27]

(383) *Bertrand a un très grand mérite c'est qu'il s'inspire - soit de tableaux réels en tout cas il essaie de construire avec les mots des tableaux -* ***des tableaux - visuels qui euh sont pour la plupart disons inspirés du seizième ou du dix-septième siècle ou de l'École flamande*** [CTFP : 19]

pour lesquels la structure avec reformulation ne semble pas produire de strates informationnelles.

En (378) :

(378) *et donc je me suis mis à lire ça avec une passion euh - extraordinaire - et ce qui m'a alors euh - fait rire énormément - c'est l'attaque l'attaque contre les médecins alors ça j'ai trouvé ça admirable -* ***admirable parce que ça rejoint un petit peu ce que je pense des médecins en général*** *- pas tous bien entendu hein - mais d- en tout cas de la médecine et du pouvoir médical - et donc là bon ben je peux je peux pas vous racon- je peux pas raconter euh ce qu'il dit* [CTFP : 35]

la reformulation sert de relance syntaxique et discursive. Elle permet, à partir d'un élément repris, qui devient pivot, de réorienter le discours.

Pour ce type d'occurrences, comme pour les énoncés (365) et (356), nous optons pour une analyse en phrases distinctes, la seconde étant elliptique de la structure de la première alors implicite et représentée par un prédicat Ø :

Préfixe(s)	**Noyau**	**Suffixe(s)**
puis ma foi euh -	*il faut faire beaucoup d'heures*	*bien sûr euh -*
	Ø énormément d'heures	

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	je l'ai vue _____ au dernier moment	
	Ø vraiment au dernier moment	

Cela nous paraît la meilleure analyse pour les reformulations non immédiates comme (384) et (374) :

(384) *ensuite c'est René Michéa qui était professeur d'allemand - au lycée de Périgueux mais qui avait déjà euh soutenu une brillante thèse de linguistique euh sur euh le vocabulaire le lexique de l'allemand qui a été convié - à participer aux travaux* ***convié par Gougenheim qui le connaissait à titre personnel parce que je crois que Gougenheim était membre du jury de sa thèse*** [CTFP : 24]

(374) *L1 [...] et il m'a fichu en taule - le temps que le convoi soit chargé - en taule avec les fellaghas la boule à zéro les cheveux rasés - et et et gardé en armes comme un vulgaire bandit*
L2 ah bon
L1 ouais - alors je suis resté en prison [CTFP : 28]

et pour lesquelles une représentation en grille reste possible :

ensuite c'est René Michéa [...]qui a été convié - à participer aux travaux ***convié par Gougenheim qui le connaissait à titre personnel parce que je crois que Gougenheim était membre du jury de sa thèse***

et il m'a fichu en taule - ...[le temps que le convoi soit chargé en taule avec les fellaghas la boule à zéro les cheveux rasés - et et et gardé en armes comme un vulgaire bandit

mais ne rend pas compte, au travers du découpage séquentiel, du rythme textuel, qui amène l'information par vagues successives.

Ces considérations sont aussi valables pour (385) où la reformulation semble incontestablement ouvrir une nouvelle unité :

(385) *j'ai trouvé plein de trucs mais ça pose plein de problèmes parce que souvent c'est le matin ou en plein(e) après-midi - et que bon - donc il y a il y a il y a des problèmes comme ça très matériels et très terre à terre - mais euh c'est très très important pour moi -* ***très important parce que*** *- euh c' bon premièrement c'est la seule c'est la seule radio euh - écoutable à mon avis hein* [CTFP : 35]

1) *c'est très très important pour moi –*
2) *c'est très important parce que - euh c' bon premièrement c'est la seule c'est la seule radio euh - écoutable à mon avis hein*

Notons que le groupe prépositionnel « pour moi » n'est pas repris dans la répétition.

Enfin, l'analyse en unités distinctes est renforcée par l'effet d'insistance que produisent certaines reformulations.

L'énoncé :

(372a) *c'est mal - **très mal*** [CTFP : 1]

est en réalité équivalent aux paraphrases :

(372c) *C'est mal. C'est vraiment très mal.*

(372d) *C'est mal. C'est plus que mal. C'est très mal.*

La reformulation pourrait ainsi être vue comme un type de focalisation. Cela est net en (385) :

(385) *ben si elle est a pu s'arrêter sans m'écraser quand même c'est que elle d- bon si elle devait arriver assez rapidement je sais pas je l'ai vraiment - je l'ai vue au dernier moment **vraiment au dernier moment** et hum - je pense que si je n'avais pas enlevé les jambes elle me passait dessus* [CTFP : 23]

peut-être moins en (471) :

(471) *L1 voilà - c'est ce que nous on appelait le chevalet - **le chevalet pour cueillir les olives** - on laissait ça donc comme je le disais - tout à l'heure on le laissait sur le champ* [CTFP : 6]

La reformulation permet de mettre en avant un élément rhématique. Pour (385), cela correspond à :

(385b) *je l'ai vue au dernier moment*
vraiment au dernier moment **[je l'ai vue]**

avec une structure verbale en suffixe (ou postfixe) et ici implicite.

L'analyse en grille est donc pertinente, mais sous des unités distinctes et uniquement pour les cas de reformulations finales. Pour les reformulations internes à la phrase, la grille envisagée par l'approche aixoise convient sans problème.

Les refomulations sont encore à distinguer des énumérations. Cependant, nous ne distinguons pas encore d'outils permettant de distinguer avec précision ces deux types. La présence d'adverbes modalisateurs[39] tels que « enfin » constitue néanmoins un indice formel de distinction (Benzitoun 2004).

Conclusion

Nous avons vu à travers l'analyse de données que les cas de répétitions et de reformulations exprimées par des constituants sans verbe se situent aux limites de la phrase.

[39] Cf. infra p. 3

L'énonciateur vient ajouter à une phrase complète un élément déjà formulé en le répétant ou en lui adjoignant une expansion. Ces réalisations proviennent d'un effet discursif marqué de focalisation. Le locuteur répète ou reformule uniquement un élément rhématique sur lequel il souhaite pointer l'attention. Et cette focalisation passe par l'averbalité. Nous avons ainsi proposé une analyse de ces phénomènes en phrases distinctes tout en reconnaissant une autonomie très relative de ces segments répétés. La mise en place d'une nouvelle phrase s'explique par la réalisation d'un phénomène discursif de focalisation. Le nouvel élément énoncé ouvre une nouvelle séquence construite à partir d'une construction prédicative antérieure rédupliquée implicitement.

CHAPITRE 8
LES COMPLÉMENTS DIFFÉRÉS

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de proposer une interprétation syntaxique des compléments différés (Blanche-Benveniste 1997 : 114) tels que :

(261) *L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici*
L2 alors là un bonnet
L1 oui
L2 là une écharpe - - euh - là un pantalon **- chaud** [CTFP : 5]

En (261), l'adjectif « chaud » semble être énoncé après-coup. Cette supposition provient de l'indication d'une pause entre le nom « pantalon » et l'adjectif « chaud ». Si le complément adjectival est énoncé dans un second temps, le récepteur identifiera d'abord la phrase « là un pantalon » comme une phrase complète correspondant à une phrase averbale existentielle précédée du préfixe cadratif « là ». L'ajout ouvrira une nouvelle unité. Nous avons ainsi été attentive, dans notre travail de structuration phrastique de l'oral, à ces constituants périphériques susceptibles de connaître différentes lectures.

Ce phénomène est problématique pour l'interprétation. Il relève d'une opération courante à l'oral qu'il convient de modéliser. Un énonciateur peut ainsi multiplier les compléments pour enrichir une phrase. Ces réalisations se recoupent avec la problématique de l'ajout après le point à l'écrit (Authier-Revuz 2002 ; Badiou-Monferra 2002 ; Combettes 2007 ; Apothéloz *et al.* 2009 ; Lefeuvre 2009 ; Charollet & Lamiroy 2002). Nous verrons que ce phénomène se révèle par des effets suprasegmentaux. La prosodie intervient en effet dans la structuration syntaxique de l'oral.

Ces difficultés analytiques renvoient ainsi à la problématique de la phrase. Ces segments passent pour rattachés à un élément de gauche mais semblent en même temps tendre vers une certaine autonomie. Cette question difficile a été soulevée à de nombreuses reprises déjà (Sabio 2006a ; Deulofeu 2009 ; Blanche-Benveniste 1993b, 2002a, 2003 ; Neuveu 2002b ; etc.) mais aucune des propositions n'illustre le problème en termes de phrase.

Nous étudierons donc, dans ce dernier chapitre, un ensemble de segments « flottants » (terme employé par Bilger *et al.* (1997)) en marge des complémentations canoniques – les ajouts, ou détachements – qui marquent une rupture de linéarité dans le discours en cours de

formulation. Ce type d'ajout présente pour particularité de s'additionner à une structure prédicative en apparence achevée pour la compléter. L'ajout correspond en réalité à un élément non exprimé dans la phrase qui vient d'être énoncée. Il s'oppose ainsi aux ajouts ayant un constituant parallèle dans le contexte de gauche comme :

(372) *c'est mal – **très mal*** [CTFP : 1]

que nous avons étudiés dans le chapitre précédent.

Un complément peut être différé par des moyens divers : par la prosodie d'une part, et/ou par la présence d'un marqueur discursif d'autre part.

Ainsi, dans le premier cas, le complément différé est non introduit par un marqueur spécifique :

(386) *il me reste un morceau à mettre là // **pour fermer euh le tour du cadre** //*[40] [GRE03 : doreur]

Dans le second type, le complément différé est introduit par un terme coordonnant et/ou modalisant comme :

(387) *il y a très longtemps que je le connais c'était vraiment par hasard c'était je pense quand - Emilfork avait joué Minetti - et euh - c- et ça m'avait frappée **mais mais comme un coup de tonnerre** - et je me suis mis donc à à acheter systématiquement tout ce qui paraissait de Thomas Bernhard* [CTFP : 35]

Le complément différé prend alors le nom de caractérisation modalisée ou caractérisation énonciative.

Ces deux types s'accordent sur différents points : disjonction intonative et/ou énonciative, absence de constituant symétrique dans le contexte antérieur, modalité énonciative identique au noyau qui précède et parfaite continuité syntaxique avec la construction prédicative de gauche.

Problématique

La présence dans notre corpus d'ajouts différés et sans marqueurs introductifs a d'abord été supposée par l'annotation de pauses signalées par « - » dans les transcriptions et précédant certains constituants sans verbe :

(388) *c'est là que j'ai commencé à conduire - **un camion - sans permis** mais là - c'était l'exode on s'en foutait* [CTFP : 27]

La transcription en (388) suggère la présence de « tronçons prosodiques » (Sabio 2006a). Au niveau de l'interprétation, nous pensons tout d'abord que la structure clivée « c'est là que j'ai

[40] Les doubles barres obliques marquent la fin d'une période intonative.

commencé à conduire » constitue un énoncé complet. Cependant, l'énonciation de « un camion » et de « sans permis » oblige à réinterpréter la première structure qui continue. Le récepteur doit alors reconsidérer ce qui précède comme le début d'un seul ensemble, dont le sens est différent puisque l'ajout opère une réduction de champ :

conduire > conduire un camion > conduire un camion sans permis

Toutefois, cette indication graphique de pause ne peut pas toujours constituer un critère fiable de segmentation. Tout d'abord elle n'apparaît pas systématiquement entre différentes séquences pour délimiter des ensembles autonomes. L'extrait (389) :

(389) *oui || mais il faut mettre en œuvre les politiques qui insensiblement et et puis sensiblement vont améliorer la situation || mais je crois que passer son temps à brandir à l'avance des chiffres ou à commenter des chiffres dont on (n') est pas sûr du tout de la validité de la solidité ce n'est pas une bonne méthode || maintenant on ne changera pas les comportements tels qu'ils sont aujourd'hui || mais je dois vous dire que cela me laisse pour ma part assez froid* [CTFP : 12]

est énoncé d'un seul bloc alors qu'il comporte cinq ensembles prédicatifs que nous avons indiqué ici par les doubles barres ||. À l'inverse, une pause peut apparaître à l'intérieur d'une séquence : entre le préfixe et le noyau, entre le noyau et le suffixe, ou à l'intérieur même de ces éléments, entre les constituants primaires, et même à l'intérieur de l'un de ces constituants. La pause ne révèle alors dans ce cas rien de particulier.

Ensuite, l'indication de pause est laissée au jugement du transcripteur. Elle n'est pas le résultat de délimitations prosodiques effectuées par des outils scientifiques, ce qui peut donc entraîner des variations d'un texte à l'autre.

Nous nous tournerons ainsi rapidement vers les rapports entre syntaxe et prosodie en confrontant unités prédicatives (phrases) et unités prosodiques, c'est-à-dire des périodes intonative au sens de Lacheret-Dujour et Victorri (2002).

Le complément différé averbal est alors sujet à plusieurs interprétations :

- comme **élément intégré**, lié, à rattacher au noyau qui précède
- comme **élément détaché** à analyser comme un suffixe
- ou comme **élément autonome**.

L'étude de transcriptions écrites de textes oraux fait ainsi bien apparaître ici la difficulté pour l'analyste de traiter certains constituants lorsqu'ils se situent hors contexte, coupés des informations auditives ou visuelles de la situation.

La première difficulté d'analyse de ces segments sans verbe « flottants » réside dans le fait que ces constituants sont de même modalité énonciative que la séquence qui précède. En (390) :

(390) *alors il a fallu tout développer - changer les brins fanés pour en remettre des neufs à la place - **pour faire les livraisons** - mais tous ces muguets fanés qu'est-ce qu'on allait en faire* [CTFP : 14]

l'élément averbal « pour faire des livraisons » est énoncé avec une intonation « assertive », tout comme le noyau « il a fallu tout développer - changer les brins fanés pour en remettre des neufs à la place ». Nous verrons par la suite que le complément différé peut être analysé comme une unité autonome avec réduplication implicite d'un prédicat. Nous resterons donc prudente quant à l'emploi de modalité pour ces segments autonomes puisque selon notre interprétation, ils dépendent d'un prédicat implicite qui porte la modalité. L'élément différé ne porte donc pas à lui seul la modalité énonciative. Cela ne l'empêche pas de porter des contrastes.

Cela est différent pour (391) :

(391) *tu l'écoutais de temps en temps quand même - **mais pas régulièrement*** [CTFP : 29]

pour lequel il est indiscutable pour nous que l'ensemble négatif « mais pas régulièrement » constitue une unité énonciative autonome, indépendante par rapport à « tu l'écoutais de temps en temps quand même » qui est affirmatif. Les deux ensembles présentent des valeurs opposées (Sabio 2002).

De même en (392) :

(392a) *qui fait que c'est le lien et alors nous pourquoi cette colle là contrairement à l'ébéniste qui lui se sert plutôt de colle d'os // **parce que lui l'ébéniste ce qu'il veut c'est une colle qui colle une fois pour toutes** //* [GRE03 : doreur]

la subordonnée en « parce que » est « assertive » alors que la phrase qui précède « pourquoi cette colle là contrairement à l'ébéniste qui lui se sert plutôt de colle d'os » est énoncée avec la modalité interrogative.

Le locuteur pose tout d'abord une question « pourquoi cette colle là contrairement à l'ébéniste qui lui se sert plutôt de colle d'os » à laquelle il répond de manière elliptique :

(392b) ***[L'ébéniste se sert de colle d'os]*** *parce que lui l'ébéniste ce qu'il veut c'est une colle qui colle une fois pour toutes*

La réponse aurait d'ailleurs pu être énoncée par un autre locuteur.

Nous sommes donc ici dans un système « question / réponse ». Les énoncés sont successivement interrogatif et assertif. De ce fait, il s'agit sans problème de deux énoncés distincts.

Notre étude présentera et évaluera donc les difficultés rencontrées à analyser ce type de segments : une seule construction syntaxique pour plusieurs tronçons prosodiques ou plusieurs séquences définies à la fois syntaxiquement, prosodiquement et communicativement ?

Ces unités se situent entre micro- (relations rectionnelles, intraphrastiques) et macro-syntaxe (relations non rectionnelles). Nous chercherons à travers cette partie à vérifier les différentes possibilités d'analyse en rapprochant les études syntaxiques des analyses prosodiques et du niveau informationnel.

État de la question

Le phénomène de l'ajout tire ses fondements des figures rhétoriques de l'épexégèse et de l'hyperbate.

Le terme d'**épexégèse** (Bally 1944), au sens d'explication ajoutée, s'applique pour désigner une adjonction en fin de phrase d'un constituant appelé à compléter, préciser, expliquer, désambiguïser une première construction énoncée. Aucun changement quant à l'ordre habituel, normal, des constituants n'est constaté. L'irrégularité provient uniquement de la rupture prosodique (pause) ou graphique que la syntaxe ne présage pas. L'épexégèse chez Du Marsais est à rapprocher de la notion d'apposition : « figure de construction appelée en latin « epexegesis » mettant en relation deux noms : un nom propre et un appellatif, qualificatif du premier » (1729-1756). L'ajout et l'apposition se distinguent cependant sur la position. Ils se confondent uniquement en position finale.

La figure de style de l'**hyperbate** (Bonhomme 2009), en fin de phrase, ajoute un élément à un ensemble en apparence complet syntaxiquement et sémantiquement mais clôturé graphiquement par une virgule, signe ambigu isolant l'élément détaché tout en le reliant à ce qui précède. La présence d'un point marque une rupture syntaxique, sémantique et énonciative.

Actuellement, les travaux sur l'ajout sont foisonnants (Authier-Revuz 2002 ; Authier-Revuz & Lala 2002 ; Noailly 2002 ; Bosredon & Tamba 2003 ; Deulofeu 2003 ; Sabio 2006a & 2009 ; Combettes 2007 ; Simon 2002 ; etc.). De nombreuses expressions, pour n'en citer que quelques-unes, sont employées pour désigner la catégorie des ajouts : « segments graphiques isolés » pour Bosredon et Tamba (2003), « complément différé » chez Blanche-Benveniste (1997), « épexégèse » (Bally 1944) ou « « énoncé détaché » pour Deulofeu (2009), « rejet extra-phrastique » pour Kuyumcuyan (2009 : 319), « tronçons prosodiques » pour Sabio (2006a), etc.

Nous empruntons à Blanche-Benveniste le terme de « compléments différés » (2000 : 114) qu'elle emploie pour tout élément rajouté à un verbe après-coup et avec un statut intonatif

autonome. Or, tout complément différé n'est pas systématiquement ajouté à un verbe. Un adjectif énoncé après-coup peut se rattacher à un nom comme par exemple :

(261) *L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici*
L2 alors là un bonnet
L1 oui
L2 là une écharpe - - euh - ***là un pantalon - chaud*** [CTFP : 5]

Blanche-Benveniste note par ailleurs que la discordance entre structure syntaxique (une seule unité phrastique) et structure prosodique (deux ensembles) opère un « effet de syncope » (2000 : 114). Ces ajouts sont donc clairement syntaxiquement dépendants des verbes qui précèdent. Blanche-Benveniste les traite cependant, au plan macro-syntaxique comme des noyaux indépendants :

(37) *il dépensait* ***- tout ce qu'il avait*** [Blanche-Benveniste 2000 : 114]

(472) *Tout était en ordre.* ***Dans la tradition.*** [Blanche-Benveniste 2000 : 114]

Cependant, plus loin, elle écrit que tout élément construit après le noyau verbal en détachement est analysé comme un suffixe. Elle traite ici des appositions énoncées après un complément du verbe :

(393) *je suis obligée d'acheter beaucoup de médicaments –* ***qui ne sont pas remboursés*** [Blanche-Benveniste 2000 : 121]

ainsi que les compléments détachés et introduits par « mais ».

Ainsi, dans l'approche de Blanche-Benveniste, les compléments sont tantôt analysés comme des noyaux, tantôt comme des suffixes.

Deulofeu

Deulofeu, dans son article de 2003, cherche à résoudre plusieurs problèmes d'analyse syntaxique en les traitant par des concepts ad hoc. Les épexégèses y sont traitées comme des suffixes régis par un constructeur du noyau. La structure énonciative doit être à un premier niveau analysée comme une structure macro-syntaxique canonique construite autour d'un noyau éventuellement complété de préfixes, postfixes ou suffixes. À un niveau inférieur, les composants sont à distinguer selon une organisation micro-syntaxique : caractère régi ou non des unités entourant le noyau par rapport à celui-ci. L'épexégèse, analysée comme un **suffixe régi**, devient ainsi « une structure régulière ».

Deulofeu emploie également le terme d'**énoncé détaché** pour un constituant énoncé de façon autonome. Mais qui sous-entend « détaché » insinue « détaché de » (2009 : 236). Il ne s'agit pas seulement d'« une simple opération stylistique ou [une] réorganisation informationnelle » (Deulofeu 2009 : 248). C'est surtout une construction contrainte par le prédicat qui précède.

Afin de déterminer le cadre dans lequel nous nous situons, nous commencerons par aborder les interférences entre les niveaux syntaxiques et prosodiques.

I- ASPECTS PROSODIQUES : LES INTERACTIONS SYNTAXE / PROSODIE

Nous venons de voir que le « détachement » d'un complément différé peut être marqué par des indices intonatifs ou par la présence d'un modalisateur. Nous traiterons dans cette première partie des inférences entre les niveaux syntaxiques et prosodiques pour comprendre comment et dans quels cas la structuration prosodique entraîne une réinterprétation du découpage syntaxique. L'importance de la dimension prosodique dans la segmentation du discours et les relations entre intonation et unités conversationnelles ont été très souvent soulevées ces dernières années : Martin-Baltard (1977), Di Cristo (2002), Grobet (1998), Fontaney (1987), Kerbrat-Orecchioni (1990), Simon (2002), etc.

Pour notre étude, nous nous attarderons plus précisément sur les réalisations différées par l'intonation. Nous vérifierons si les outils prosodiques peuvent offrir des **indices fiables** pour traiter de ces segments « flottants ».

1.1. Critères de segmentation

Un précédent travail de confrontation de découpages syntaxiques et découpages prosodiques (Avanzi & Tanguy 2009) nous a ainsi permis de dégager les différentes congruences possibles entre les deux types de structurations.

Notre **approche syntaxique** s'attache à repérer dans un texte des unités syntaxiques maximales à partir de la notion de phrase et sa grammaire, notion élargie à celle de séquence comme unité minimale de traitement et de production à vocation phrastique, c'est-à-dire pouvant aboutir à des phrases ou non.

L'**analyse prosodique** à laquelle nous nous sommes confrontée travaille à partir d'unités d'intégration prosodique supérieures : la période intonative telle que la définissent Lacheret-Dujour et Victorri (2002 ; Lacheret-Dujour 2003 ; Lacheret-Dujour & Beaugendre 1999 ; Avanzi &

Lacheret-Dujour à par. ; Avanzi 2005 & 2008) selon des critères acoustiques au sens strict. La période regroupe de manière générale un ensemble de phrases. C'est le cas pour (394) :

(394) *la plongée c'est euh une longue histoire ça a commencé par une paire de palmes et d'un tuba qui ont jamais vu la mer //*[41] [CRFT : Plongée]

qui constitue une seule période intonative alors que nous comptons deux phrases :

Phrase 1 « la plongée [préfixe] c'est euh une longue histoire [noyau] »

Phrase 2 « ça a commencé par une paire de palmes et d'un tuba qui ont jamais vu la mer [noyau]»

L'analyse prosodique s'effectue à plusieurs niveaux. Différents points sont expertisés (Lacheret-Dujour & Victorri 2002) :

1) la durée de la pause et plus précisément de l'intervalle entre deux portions de F0

2) l'amplitude du « geste », c'est-à-dire la différence de hauteur entre le dernier extremum de F0 et la moyenne de F0 sur toute la portion de signal qui précède la pause

3) l'amplitude du « saut », c'est-à-dire la différence de hauteur entre la dernière valeur (dernier extremum) de F0 précédant la pause et la première valeur de F0 suivant la pause

4) La présence d'un allongement lié à une hésitation (*d'un* « euh ») juste avant ou juste après la pause

ce qu'illustre la figure suivante :

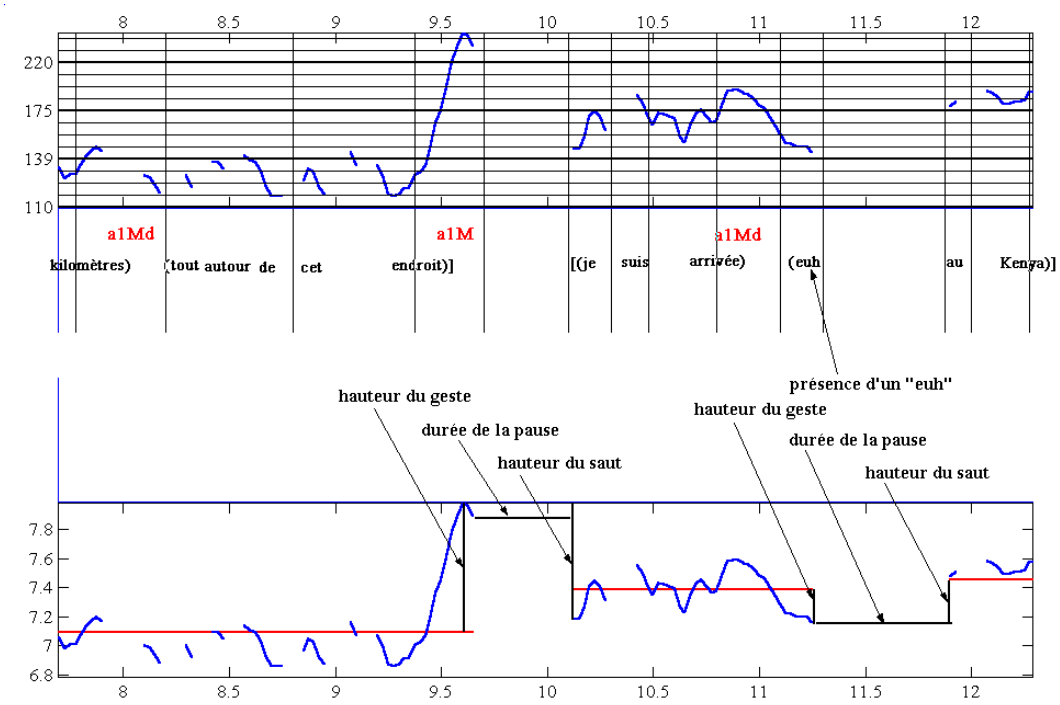

Figure 10 : Illustration des quatre paramètres utilisés pour le découpage automatique en périodes intonatives, d'après Lacheret-Dujour & Victorri (2002 : 63). Sortie Logiciel Analor (Avanzi *et al.* 2008)**.**

[41] Les doubles barres obliques marquent la fin d'une période intonative.

Ainsi, il y a segmentation en période si les quatre conditions suivantes sont réunies :

1) La durée de la pause dépasse un seuil de l'ordre de 300 ms (millisecondes).

2) L'amplitude du « geste » dépasse un seuil de l'ordre de 4 dt (demi-tons).

3) L'amplitude du « saut » dépasse un seuil de l'ordre de 3 dt.

4) Il n'y a pas de « euh » à la proximité immédiate de la pause.

1.2. Les différents résultats – confrontation des approches

Nous avons soumis quatre textes à la comparaison pour une durée totale de 19 minutes et de 3500 mots.

Texte 1 : Plongée
Récit de vie (Clermont-Ferrand)
CRFP [DELIC 2004]
Homme, 45 ans
4'39" – 804 mots

Texte 2 : Itinéraire
Indication d'itinéraire en milieu urbain (Grenoble)
C-PROM [Simon *et al.* 2008]
Homme, 23 ans, étudiant & Femme, 34 ans, commerciale
0'50" ; 133 mots + 1'40' ; 333 mots

Texte 3 : Doreur
Récit de vie (Grenoble)
GRE03 [Savelli, Grenoble 3]
Homme, 46 ans, doreur sur bois (artisan)
5'18" – 1016 mots

Texte 4 : N. Noroy
Interview (Paris)
CFPP2000 [Branca *et al.* 2009]
Femme, 53 ans, libraire
6'10" – 1246 mots

Une première comparaison des résultats a permis de relever un nombre plus important de phrases que de périodes : 330 phrases ont été relevées contre 242 périodes.

Les résultats se distinguent selon différents types de mises en rapport de la syntaxe et de la prosodie. Les travaux traitant de ces interactions ont fait ressortir trois cas de figure de correlations entre les deux niveaux (Lacheret-Dujour & Victorri 2002, Deulofeu & Blanche-Benveniste 2006, Degand & Simon 2008 ; Avanzi 2010 à par.). Nous reprendrons ici les termes d'Avanzi (2010 à par.), à savoir :

- les cas de congruence (phrase = période)

- les cas de couplage, ou **condensation** (Lacheret-Dujour & Victorri 2002) (phrase < période)
- les cas de fragmentation, ou **dislocation** (Lacheret-Dujour & Victorri 2002) (phrase > période)

1.2.1. Les cas de congruence

Le terme de congruence est employé lorsque la syntaxe et la prosodie donnent des indices congruents, c'est-à-dire que la phrase et la période s'alignent l'une sur l'autre.

Phrase = Période

Tout type de phrases peut apparaître dans ce cas de figure : des phrases longues, comme des phrases courtes, des phrases verbales, canoniques ou non, des phrases averbales, des phrases elliptiques, etc.

C'est le cas par exemple de :

(395) *à la place Victor Hugo à la banque euh qui fait l'angle tu prends à droite* [CPROM]

où nous avons le noyau « tu prends à droite » précédé de deux préfixes à vocation cadrative, de localisation spatiale : « à la place Victor Hugo » et « à la banque qui fait l'angle »

1.2.2. Les cas de couplage

Le cas de couplage (ou condensation) est le premier cas pour lequel syntaxe et prosodie ne livrent pas des indices congruents. La période regroupe plusieurs phrases. Elle est une unité englobante (Lacheret-Dujour & Victorri 2002).

Phrase < Période

Il s'agit d'un assemblement prosodique mais nous pourrions aussi parler de regroupement sémantico-discursif. Les phrases sont distinctes. Elles sont indépendantes les unes des autres mais se regroupent selon des bases prosodiques, également sémantiques et informationnelles. Des critères syntaxiques peuvent d'ailleurs participer à la cohésion de l'ensemble.

C'est par exemple le cas de (396) :

(396) *c'était vraiment un des précurseurs de la plongée || il a donné le virus à pas mal de gens* [CRFP : Plongée]

dans lequel l'énonciateur introduit un nouveau référent dans son discours via une structure quasi-impersonnelle que la phrase suivante développe.

1.2.3. Les cas de fragmentation

Les cas dits « de fragmentation », ou « de dislocation », sont les plus intéressants pour notre étude. Ils font apparaître des segments averbaux en apparence isolés, en rupture périodique. La période est une ici unité dislocante (Lacheret-Dujour & Victorri 2002) : une phrase est scindée en plusieurs périodes. Ainsi, à nouveau, syntaxe et prosodie ne livrent pas des indices congruents.

Phrase > Période

La prosodie peut isoler un constituant à n'importe quel endroit dans la phrase. Trois positions-clés sont cependant retenues :

- à l'intérieur du noyau, entre le sujet et le prédicat :

(397) *la seule école privée euh qu'il y avait dans le quartier moi avec qui je travaillais un peu quand je suis arrivée ici // a fermé y a maintenant pfff // y a peut être au moins deux ans //* [GRE03 : Doreur]

- en début de noyau, entre le préfixe et la structure prédicative :

(398) *ils avaient beau brûler des forêts dans les cheminées // y avait une différence hygrométrique de l'atmosphère dans les châteaux énorme //* [GRE03 : Doreur]

- en fin de noyau, entre après le prédicat :

(399) *on descend // à Grenoble // de Paris //* [GRE03 : Doreur]

Cette place finale dans la phrase est en effet le lieu privilégié pour les fragmentations prosodiques. Les fragmentations dites « finales » sont bien plus importantes que celles qui apparaissent à l'initiale de la phrase ou de celles qui surgissent entre le verbe et le sujet. La fragmentation prosodique relègue ici au second plan la relation syntaxique entre les éléments isolés « à Grenoble » et « de Paris » et le verbe recteur « descendre ». Il y a ici segmentation d'un ensemble rectionnel.

Le terme de fragmentation ne nous semble pas pertinent pour ce type d'emploi. Par « fragmentation », nous sous-entendons l'existence d'un « tout » qui est ensuite fractionné en plusieurs unités. Or en temps réel, dans l'énonciation, ce qui est considéré dans un premier temps comme un « tout » est par exemple pour (399) la phrase « on descend ». L'ajout d'un complément différé ouvre une nouvelle unité basée à partir de la précédente mais déjà traitée. L'énonciation de « à Grenoble » est une suite bien sûr de « on descend » mais de manière implicite et la nouvelle

unité correspond à « [on descend] à Grenoble » qui fait suite à la phrase « on descend ». Nous reviendrons sur cette analyse plus loin dans notre description.

Les compléments différés à droite par l'intonation se distinguent entre eux selon le contour prosodique qui les précéde, c'est-à-dire selon l'intonation terminale (contour mélodique conclusif descendant au niveau infra-bas) ou l'intonation non terminale (contour mélodique continuatif) sur la période qui précède le complément différé.

Nous distinguons ainsi deux types de compléments différés :

- les compléments différés précédés d'un **contour continuatif :**

(473) *j'ai j'ai toujours rêvé de faire de la plongée je voulais faire de la plongée* // ***comme Cousteau*** // [CRFP : Plongée]

- les compléments différés précédés d'un **contour conclusif** :

(400) *c'est une croisière* // ***sur un un bateau un joli bateau*** // [CRFP : Plongée]

Ce dernier type se rapproche de la notion de paragraphe oral de Morel (1998) et de celle des épexégèses de Bally (1944).

Mais la confrontation syntaxe *vs* prosodie connaît sur ce point une première limite puisqu'il n'existe pas d'outils techniques pour identifier les deux types d'intonations. La sélection n'a pu être effectuée que selon notre perception.

1.2.4. Bilan

Dans le corpus étudié, certes réduit, le cas de mise en rapport syntaxe / prosodie le plus fréquent est le cas de « couplage » pour lequel une période contient plus d'une phrase. Cela concerne quasiment la moitié de nos résultats. Les cas de « congruence » connaissent un taux de fréquence de 33% tandis que les fragmentations, moins représentées, ont un taux d'apparition de 23%, soit presque un quart des résultats. Le taux de fragmentation varie cependant d'un type de textes à un autre. Il est plus élevé pour les récits de vie que pour les autres textes analysés (indications d'itinéraire, interview).

1.3. L'apport de la prosodie à la syntaxe

La prosodie permet donc d'isoler des segments averbaux que l'approche syntaxique, sans confrontation avec l'enregistrement du texte, n'avait pas repérés comme autonomes. La question est alors de savoir si l'autonomie suggérée par la prosodie peut l'être également au niveau syntaxique. Les segments sans verbe qui constituent des périodes actualisées d'un contour mélodique descendant au niveau infra-bas, signifient que le segment en épexégèse pourrait tout à fait fonctionner de manière autonome, comme par exemple en réponse à une question.

La prise en compte de données prosodiques s'avère indispensable pour l'analyse de certains constituants. Elle l'est pour déterminer les segments averbaux périphériques disjoints oscillant entre plusieurs pôles : intégré, détaché ou autonome. Elle l'est également pour l'identification des affixes qui peuvent porter aussi bien sur la phrase qui précède comme préfixe que sur la séquence qui suit comme suffixe :

(401a) *il y avait des fabricants - il y a à Aureille je pff je connais pas - mais euh il y en a - un à Mouriès qui le faisait encore il y a pas longtemps -* ***à Fontvieille*** *- il y en a un qui le fait encore de façon artisanale* [CTFP : 6]

Dans ce cas, seuls des outils prosodiques peuvent décider. Mais cela révèle peut-être aussi la possibilité d'une double portée cadrative pour un locatif : à gauche comme à droite. Ici, le groupe prépositionnel « à Fontvieille » à valeur spatiale peut aussi bien se rattacher au noyau « il y a pas longtemps » :

(401b) *mais euh il y en a - un à Mouriès qui le faisait encore il y a pas longtemps -* ***à Fontvieille***

tout comme il peut cadrer le noyau verbal « il y en a un qui le fait encore de façon artisanale » :

(401c) ***à Fontvieille*** *- il y en a un qui le fait encore de façon artisanale*

Ainsi, les outils prosodiques permettent aujourd'hui d'appréhender la structuration du discours de manière plus précise. Nous verrons à la fin de ce chapitre comment nous pensons pouvoir appliquer les segmentations prosodiques aux problèmes rencontrés par l'analyse syntaxique.

II- PROPRIÉTÉS

Les compléments différés que nous souhaitons étudier partagent un certain nombre de propriétés :

(a) Il s'agit tout d'abord, pour tous, de **segments averbaux**, c'est-à-dire des formes non canoniques. Nous avons déjà vu qu'un segment averbal est plus difficilement interprétable qu'une structure verbale toujours prédicative. Un constituant sans verbe, à l'inverse, peut connaître de multiples emplois.

(b) Ces éléments peuvent connaître différentes interprétations allant de l'intégration à l'autonomie. Ils peuvent ainsi être analysés comme :

- des segments intégrés à la phrase qui précède en construction liée (élément interne au noyau)
- des segments disloqués et détachés à droite comme suffixes.
- des segments autonomes, libres et isolés.

(c) Ces éléments peuvent être de longueur variable. Ils sont le plus souvent relativement **brefs** : entre un et quatre mots en moyenne. Cependant, de longues subordonnées peuvent apparaître comme ajouts.

(d) Ces fragments apparaissent en position **inter-séquentielle** c'est-à-dire aux frontières d'une séquence. Cette **position finale** coïncide avec les limites d'une unité phrastique. Il s'agit de syntagmes que l'on rencontre ordinairement en fin de phrase : circonstants, caractérisations nominales, adjectivales, c'est-à-dire toute catégorie acceptant facilement le détachement (Noailly 2002).

(e) Les compléments différés apparaissent toujours après une phrase syntaxiquement complète. Les verbes concernés présentent plusieurs valences possibles. C'est pourquoi la valence paraît saturée dans un premier temps.

Nous ne trouvons jamais, sauf quelques rares exceptions, comme compléments différés des compléments essentiels verbaux d'un verbe qui ne connaît qu'une seule valence possible, c'est-à-dire qu'il ne peut pas accepter d'emploi absolu sans complément. Un énoncé du type de :

(402) **ma mère semble // fatiguée*

est impossible, de même qu'une rupture prosodique entre un sujet « lié » et un prédicat verbal est rare, voire quasi-impossible :

(397) *et la seule école privée euh qu'il y avait dans le quartier moi avec qui je travaillais un peu quand je suis arrivée ici // a fermé y a maintenant pfff // y a peut être au moins deux ans //* [GRE03 : doreur]

Pour un énoncé comme :

(402) *Ma mère semble fatiguée.*

le seul contour prosodique admis est :

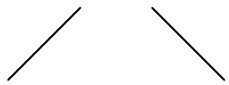

Celui suggéré par le découpage ci-dessous est impossible :

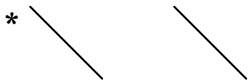

(f) Ces éléments ne semblent pas toujours pouvoir être déplacés. Ils ne peuvent quasiment pas occuper une autre place dans le texte ou alors très difficilement. Les manipulations syntaxiques suivantes paraissent bien difficiles :

(261b) ***Là, une écharpe. Chaud.** Là, un pantalon.*

(403b) *? D'accord. On va voir ça. **Sur le fauteuil.** Installez-vous, s'il vous plaît. Je vais vous faire une radio.*

(404b) ***Cette année.** D'après vous, Patrick, quels ont été les jouets les plus vendus ?*

Les compléments adverbiaux sont cependant plus mobiles, mais pas toujours, compte tenu de leur fonction circonstancielle. En revanche, l'impossibilité d'un déplacement pour les compléments adjectivaux s'explique par leur fonction d'épithète.

(g) Ces segments se présentent comme des reprises caractérisantes d'un substantif ou d'une action dénotée par un prédicat. Il s'agit de « constructions **endocentriques**, incorporant une marque de rection intraphrastique (une préposition, par exemple) ou interphrastique (subordonnant) » (Bosredon et Tamba 2003 : 29) : ils sont liés à la prédication qui précède au niveau du sens et par la structure syntaxique. De ce fait, un statut totalement autonome est impossible à poser.

Nous avons défini notre séquence comme une unité minimale et autonome de production et de traitement à vocation de phrase. Chaque séquence est donc caractérisée par une certaine autonomie. Or nous savons bien que ce critère n'est pas absolu dans un texte. Les phrases s'imbriquent les unes dans les autres et entretiennent certaines relations avec leur contexte.

Ici, c'est justement le statut autonome des segments qui est discuté. Selon nos exemples, l'éloignement avec le prédicat qui précède est plus ou moins important. Ils possèdent tous un degré plus ou moins important d'autonomie syntaxique. Prédicats à sujet implicite, appositions ellipses ou circonstants, ces segments entretiennent une relation anaphorique avec un élément antérieur du texte. Ils ont tous un antécédent référentiel direct (Bosredon & Tamba 2003 : 31), dans la séquence qui précède ou à l'intérieur du même noyau. Ils se rapportent à différents

constituants : sujet, objet ou même prédicat. Il y a donc une forte proximité avec le contrôleur référentiel (Bosredon & Tamba 2003), c'est-à-dire le constituant support.

Qu'il y ait prédication seconde, prédication autonome, ou prédication elliptique, il y a toujours une certaine continuité référentielle. Nos segments se rapprochent des structures « adpropositionnelles » que Neveu définit comme des constructions « exophrastiques ou encore incidentes à la phrase » (Neveu 2002a : 34). Quand la construction est davantage « exo-phrastique » (Neveu 2000 : 110) c'est-à-dire se rapportant à l'ensemble de la phrase, le degré d'autonomie est plus marqué.

Même si ces éléments composent une prédication autonome, ils continuent d'entretenir une étroite relation avec leur contexte avec une réduplication implicite d'un prédicat.

(h) Les compléments différés peuvent être distingués par les contours prosodiques. De ces considérations découleront les différentes analyses syntaxiques.

III- TYPOLOGIE CATÉGORIELLE

Le phénomène du détachement concerne tout syntagme susceptible d'entretenir une relation plus ou moins dépendante avec son contexte de gauche, des éléments rectionnels aux circonstants. Les subordonnées relatives, au fonctionnement identique à celui des adjectifs (ou groupes adjectivaux), constituent une catégorie bien particulière d'ajouts en produisant un effet discursif tout à fait particulier.

Un classement des compléments différés peut s'effectuer selon différents aspects : catégories syntaxiques, fonctions grammaticales (la notion de « fonction » doit alors être relativisée), valeurs sémantico-discursives exprimées, etc. Nous préférons travailler à partir d'une typologie catégorielle plus observable et plus objective.

Nous distinguerons donc :

(i) Les **complément différés nominaux**, équivalents à un groupe nominal et exerçant des fonctions nominales au niveau de la phrase (complément direct, etc.) et à un niveau inférieur (apposition, etc.)

(ii) Les **compléments différés adjectivaux**, équivalents à un adjectif ou à un groupe adjectival et exerçant des fonctions adjectivales (épithètes, appositions, etc.)

(iii) Les **compléments différés adverbiaux**, équivalents à un adverbe et exerçant des fonctions adverbiales (circonstants, localisations essentielles, etc.)

3.1. Les compléments différés nominaux

Les **complément différés nominaux** sont équivalents à un groupe nominal et exercent des fonctions nominales au niveau de la phrase (complément direct, etc.) et à un niveau inférieur (apposition, etc.).

Les groupes nominaux entre prédication seconde et prédication (autonome) première constituent un problème. Dans tous les cas, il s'agit bien d'une prédication. C'est uniquement le niveau d'analyse qui est ici discuté : de premier ou de second niveau.

Prenons l'extrait (405) :

(405) *je travaillais pour une usine - Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris -* [CTFP : 27]

1ère possibilité

L'extrait peut être lu, dans un premier temps en une seule unité syntaxique. Il s'agit alors d'une phrase simple constituée autour de la structure « sujet – verbe – circonstant ».

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	je travaillais pour une usine - Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris	

Cette analyse peut tout à fait convenir. Cependant, d'autres découpages peuvent être proposés. Ici ce sont les différents statuts possibles des éléments nominaux « Coder » et « la même qu'il y a

à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris » qui peuvent nous conduire à des lectures différentes. Dans notre tableau ci-dessus, ces membres de phrase sont analysés comme des groupes nominaux liés au syntagme « une usine ».

2e possibilité

Une prédication seconde, comme constituant apposé détaché en fin de phrase, est analysée comme un suffixe. Ainsi, la deuxième possibilité serait :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	je travaillais pour une usine -	*Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris*

Le suffixe est alors analysé comme une apposition, unité périphérique non intégrée (Neveu 1998 ; Combettes 1998a, 1998b & 2000). Il est détaché du reste de la phrase et forme une prédication seconde apportant une information supplémentaire au groupe nominal « une usine » (Combettes 1992, 1998a, 1998b ; 2000 ; Havu 2003 ; Havu & Pierrard 2007).

3e possibilité

Enfin, les deux derniers constituants peuvent correspondre à des prédicats substantivaux attributifs à sujet implicite. Le référent du sujet est alors présent dans la phrase précédente. Les prédicats renvoient tous deux à « une usine ».

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	je travaillais pour une usine -	
	Coder	
	la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris	

Le caractère averbal permet dans ce cas de pointer sur l'élément le plus informatif. Ainsi, l'information se fait de plus en plus précise avec une progression de l'apport informatif en trois temps :

1 → Je travaillais pour une usine.

2 → Cette usine est Coder.

3 → Cette usine Coder est la même qu'il y a à Marseille…

Enfin, puisque nous avons posé l'éventualité que le nom « Coder » peut constituer un noyau averbal comme il peut composer une apposition, le syntagme « la même qu'il y a à … Paris » peut tout autant fonctionner comme noyau, comme constituant apposé lié ou comme suffixe. Et il est tout à fait possible que ces deux éléments connaissent deux analyses différentes. Ainsi, notre extrait peut encore connaître de multiples possibilités.

Il est important de noter que ces ajouts appositifs composent une classe singulière d'ajouts. À la différence des ajouts que nous étudierons ensuite et qui coordonnent un élément non formulé précédemment à une structure verbale, l'ajout appositif, lui, au contraire, n'ajoute pas un nouveau référent. Il adjoint une qualification à un référent déjà existant.

Observons maintenant (406) :

(406) *donc il y avait Dédé un celui qu'on appelle le petit nain […] Alain* ***un col- un ami également qui plonge souvent avec nous*** *il est entraîneur de chevaux* [CRFP : Plongée]

dans lequel nous avons le groupe nominal « un ami également qui plonge souvent avec nous » que nous pouvons soumettre à deux interprétations.

1ère possibilité

Il est vu dans un premier temps comme une apposition au nom propre « Alain » qui est lui même un prédicat existentiel (« [il y avait] Alain… »). Dans ce cas, le groupe nominal se rattache au noyau de la phrase : « Alain un ami également qui plonge souvent avec nous » mais comme un suffixe :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	Alain	*un col- un ami également qui plonge souvent avec nous*

2e possibilité

Le groupe nominal indéfini peut aussi être vu comme autonome. Il est alors analysé comme un prédicat attributif à sujet implicite dont le référent serait « Alain ». Dans tous les cas, nous avons un groupe nominal avec article indéfini indiquant une relation d'appartenance entre « Alain » et « un ami également qui plonge souvent avec nous » :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	Alain	
	un col- un ami également qui plonge souvent avec nous	

Notons que la séquence qui précède « donc il y avait Dédé un celui qu'on appelle le petit nain » connaît une structure identique : une structure impersonnelle en « il y avait » avec l'introduction d'un nouveau référent : le locuteur asserte l'existence de quelqu'un et il spécifie ce dernier par un groupe pronominal appositif « celui qu'on appelle le petit nain ». Nous nous demanderons si les structures similaires suivent un schéma prosodique identique.

Nous écartons ici la possibilité d'une lecture en un seul noyau compte tenu de l'apposition nominale longue, toujours analysée en termes de détachement.

3.2. Les compléments différés adjectivaux

Les **compléments différés adjectivaux** sont équivalents à des adjectifs ou à des groupes adjectivaux et exercent des fonctions adjectivales (épithètes, appositions, etc.).

Nous distinguons la catégorie des adjectifs de celle des relatives.

3.2.1. Les adjectifs ou groupes adjectivaux et équivalents (groupes prépositionnels, etc.)

Nous traiterons tout d'abord des adjectifs épithètes en apparence détachés :

(407) *L1 après tu as les boute-feux les boute-feux c'est ceux qui font exploser la dynamite - - alors ils descendent dans une - cage dans un puits et dans une cage -* ***différente des autres personnes***
L2 ils sont à l- à en avant [CTFP : 17]

(408) *L2 donc je vais terminer euh d'ici euh - la fin de l'année –* ***scolaire***
L1 hum [CTFP : 8]

ainsi que diverses complémentations du nom – groupes prépositionnels :

(409) *ils ont une musette en cuir avec plein d'explosifs d'un côté - une musette -* ***en bois - avec plein de détonateurs de l'autre côté - et un détonateur à main -*** *ils* <u>*descendent*</u> [CTFP : 17]

(410) *et puis comme c'était le matin et qu'il faisait froid - à un certain moment j'avais deux copines alors on allait au bistrot on mangeait des bons sandwiches -* ***de pâté - de jambon*** *puis on buvait des fois un ou deux cafés puis on rigolait bien puis je rentrais avec mon petit barda sur* <u>*le dos*</u> [CTFP : 14]

Dans l'exemple qui suit (261) :

(261) *L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici*
L2 alors là un bonnet
L1 oui
L2 là une écharpe - - euh - là un pantalon ***- chaud*** [CTFP : 5]

nous observons les différents emplois possibles pour l'adjectif « chaud » qui semble être énoncé après une pause. Et c'est essentiellement l'indication de cette pause qui nous amène à nous interroger sur le statut de cet élément.

1ère possibilité : un élément intégré

Nous pouvons naturellement analyser l'adjectif « chaud » comme un adjectif épithète se rapportant au syntagme nominal « un pantalon ». Dans ce cas, il appartient au noyau averbal « un pantalon », précédé de l'adverbe « là » en position de préfixe, comme circonstant extra-prédicatif cadratif de lieu :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
là	*un pantalon – chaud*	

Le noyau « un pantalon » est lui-même sujet à deux interprétations : prédicat averbal existentiel ou complément direct du verbe « porter » (le noyau est dans ce cas elliptique).

2e possibilité : un élément autonome

Une lecture en deux séquences distinctes peut également être envisagée. L'adjectif « chaud » constitue dans ce cas un prédicat attributif à sujet implicite dont le référent renvoie au syntagme « un pantalon ».

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
là	*un pantalon -*	
	chaud	

Dans ce cas, un jugement est émis : le pantalon est caractérisé comme chaud (adjectif évaluatif non axiologique). Nous avons donc ici un énoncé asserté.

3e possibilité : un élément détaché

Entre ces deux possibilités, nous en avons une troisième qui pose l'adjectif détaché, apposé, en position de suffixe :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
là	*un pantalon*	*chaud*

Nous avons ainsi un degré d'autonomie plus ou moins marqué pour l'adjectif « chaud » qui connaît un emploi d'épithète ou de prédicat. L'interprétation au niveau de l'information est différente selon les emplois.

Dans l'emploi lié, le locuteur pose comme information qu'il y a un pantalon chaud. Ce pantalon est immédiatement qualifié de chaud. L'assertion pose l'existence d'un pantalon qui est chaud.

Dans l'emploi détaché, le locuteur pose dans un premier temps le fait qu'il y a un pantalon et dans un second temps il précise que ce pantalon est chaud. Cependant dans ce cas, l'énonciation du suffixe est préparée par l'intonation (contour continuatif sur « là un pantalon »). En énonçant le prédicat « un pantalon », le locuteur prévoit de lui adjoindre une qualification mais de manière détachée.

Dans un emploi autonome, l'effet est encore différent. Le locuteur pose toujours dans un premier temps le fait qu'il existe un pantalon. Cependant il lui ajoute après-coup une qualification et cette attribution n'est pas amorcée puisque le prédicat « un pantalon » est énoncé avec un contour conclusif. Ce contour conclusif et la fin d'une période intonative marquent la clôture de la phrase « là un pantalon » pour le producteur comme pour le récepteur. L'ajout ouvre une nouvelle unité prosodique et syntaxique même si le complément différé poursuit la phrase qui vient d'être achevée. Puisque celle-ci est achevée, l'adjectif énoncé ensuite ouvre nécessairement une nouvelle phrase. Ce dernier emploi doit être lu au sens de :

là un pantalon || chaud [le pantalon]

là un pantalon || [là un pantalon] chaud

là un pantalon || [et il est] chaud

Les différentes possibilités peuvent être illustrées par la graphie :

Là, un pantalon chaud.

Là, un pantalon, chaud.

Là, un pantalon. Chaud.

3.2.2. Les subordonnées relatives

Nous pouvons également observer les subordonnées relatives en position finale dans la phrase comme c'est le cas en (400) :

(400a)*c'est un voyage en Égypte en Mer Rouge c'était une croisière sur un un bateau un joli bateau* ***qui est arrêté maintenant*** [CRFP : Plongée]

La fonction type d'une subordonnée relative, de type adjectival, est celle d'épithète d'un nom en fonction secondaire, donc un élément régi, par définition dépendant. Mais bien souvent à l'oral, certaines relatives apparaissent en position détachée. Il s'agit principalement des relatives de type explicatif, descriptif, appositif : la subordonnée ne restreint pas l'antécédent. Elle n'est pas nécessaire d'un point de vue sémantique.

Tout comme les exemples précédemment étudiés, la relative est sujette à une triple interprétation. Nous évoquerons ici uniquement le cas de la relative même si le groupe nominal « un joli bateau » peut connaître deux emplois, de prédicat second (suffixe) ou de prédicat premier (noyau). Pour faciliter notre explication, nous modifierons légèrement nos exemples pour les représentations en tableau.

1ère possibilité : un élément intégré

La relative est rattachée naturellement à son terme support en fonction d'épithète :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	c'était [...] un joli bateau qui est arrêté maintenant	

2e possibilité : un élément détaché

La rupture prosodique confère à la relative « qui est arrêté maintenant » une certaine autonomie. Comme un adjectif détaché, nous pouvons envisager une interprétation suffixale. C'est d'ailleurs cette analyse que retient Blanche-Benveniste (2000).

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	c'était [...] un joli bateau	*qui est arrêté maintenant*

3e possibilité : un élément autonome

La subordonnée relative peut également être énoncée en une seule unité intonative, se détachant ainsi de son terme support, le caractère totalement autonome étant bien sûr impossible puisqu'une subordonnée de type relatif se rattache nécessairement à un nom. L'unité sera alors vue comme elliptique, puisqu'une relative ne peut tenir un rôle de prédicat : un terme subordonnant ne peut pas être la tête d'un prédicat :

(400b)*c'était une croisière sur un bateau un joli bateau // **[c'était un bateau]** qui est arrêté maintenant*

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	c'était [...] un joli bateau	
	c'était [...] un joli bateau qui est arrêté maintenant	

Lorsque plusieurs relatives se suivent dans un effet de liste, l'« autonomie » est plus certaine :

(411) *mais il lui manque bien sûr cette influence prestigieuse qu'a Victor Hugo par exemple - tandis que lui - il a vous lirez ça dans l'introduction il est un obscur petit dijonnais* ***- qui*** *n'a pas pu - trouver sa place dans le Cénacle romantique* ***- qui*** *est rentré à Dijon tout modestement et en tirant le diable par la queue* ***et puis qui*** *a inventé - totalement - le poème en prose faute de mieux* ***- et puis qui*** *est mort sans avoir été connu pratiquement et ce recueil - le Gaspard de la Nuit n'a paru que après sa mort* [CTFP : 19]

Le traitement des relatives restrictives, déterminatives, détachées sera différent. Le niveau informationnel, sémantique, rattachera automatiquement ces éléments à leur support pour la bonne compréhension de l'ensemble.

3.3. Les compléments différés adverbiaux

Les **compléments différés adverbiaux** sont équivalents à un adverbe et exercent des fonctions adverbiales (circonstants, localisations essentielles, etc.).

Les adverbiaux constituent l'ensemble le plus fourni. Il rassemble les locatifs (groupes nominaux, prépositionnels, adverbiaux, subordonnées adverbiales) en fonction circonstancielle (intra- ou extra-prédicative) ou en fonction de complément indirect d'un verbe transitif et séquence averbale autonome (prédication averbale locative et complète à sujet implicite ou prédication elliptique).

3.3.1. Fonctions syntaxiques

Différentes fonctions syntaxiques adverbiales sont concernées par le phénomène de détachement :

- **Les circonstants :**

(386) *il me reste un morceau à mettre là* ***pour fermer euh le tour du cadre*** [GRE03 : Doreur]

• **Les compléments indirects d'un verbe intransitif (verbe bivalent indirect) :**

(412) *cette année euh je compte prendre un mois de congé au mois de juillet partir avec - ma femme et mes enfants au bord de la plage -* ***à Fréjus*** *- - se reposer un mois parce que j'en ai grand besoin* [CTFP : 9]

• **Les locatifs de l'objet (localisation de l'objet avec un verbe transitif de perception ou de déplacement) :**

(413) *donc on a pu voir le - le lever du - du soleil -* ***sur la mer*** *c'était très beau* [CTFP : 31]

(414) *alors là il y avait les les infirmières elles étaient gentilles elles étaient aux petits soins XXX on nous a mis dans le train on nous a évacués -* ***sur Lyon*** *-* ***à l'hôpital Desgenettes*** *- - et là j'ai eu ma convalescence* [CTFP : 27]

• **Les compléments indirects d'un verbe transitif trivalent** :

Le complément indirect correspond à un actant défini en (415) :

(415) *aussi bien les Américains que les Anglais avaient mis en avant euh l'outil euh Basic English qui avait été utilisé avec un certain succès pendant la guerre la seconde guerre mondiale notamment pour enseigner l'anglais -* ***aux troupes euh euh du Commonwealth*** *- et les Français n'avaient rien* [CTFP : 24]

Le complément marque une localisation pour :

(416) *il y avait des Français qui avaient suivi le général de Gaulle - -* ***en Angleterre*** *- et ceux-là préparaient la revanche* [CTFP : 29]

(417) *donc une fois que le système d'exploitation existe - - hum après les programmes quand tu programmes en fait tu tu produis une séquence -* ***sur un ruban*** *-* ***de m- dans une mémoire*** *- il va avoir va là-bas prends A mais par exemple après il y a des registres des registres c'est des des - c'est A B C D E F sur le le petit processeur* [CTFP : 16]

Exceptés les extraits (386) et (415), il s'agit principalement de locatifs à valeur spatiale. La frontière avec les circonstants est ici très mince, ce qui explique la forte tendance à détacher ces éléments locatifs du verbe recteur.

3.3.2. Valeurs sémantiques locatives

Les valeurs locatives réalisées sont diverses. La valeur de **but** est la plus représentée :

(418) *je me réveille - immédiatement je me lève - et je me dis - euh il faut que je me prépare il faut que je mette mon armure il faut que je prenne mon - mes armes -* ***pour me défendre*** *- euh et j'ai - j'ai j'ai du mal à - à expliquer pourquoi je me sens aussi menacée* [CTFP : 35]

(419) *les azalées quand ils étaient pas bien ronds - on avait des petits fils - et puis on les on prenait les branches on attachait la branche on venait la tourner autour de la tige -* ***pour leur donner une forme ronde une jolie forme*** *- et puis quand on faisait des des corbeilles on les dépotait* [CTFP : 14]

suivie de près par la **manière** au sens large :

(420) *on a un petit peu bu - **légèrement** - et euh - comme c'était vers euh vers midi - c'était euh aux alentours de midi et demie le car - le car devait passer vers euh vers une heure* [CTFP : 23]

(421) *dans les plus grandes villes de France il y a des fraternités - **comme celle de Marseille dans le- dans laquelle je travaille** - la fraternité de Marseille est donc euh régie par une directrice et il y a une une dizaine de permanents appelés euh salariés* [CTFP : 33]

(422) *et les chiens ils sont autour et le sanglier est au milieu - et ils aboient alors à ce moment-là on s'avance là-bas - **avec les fusils** - - un - pas pas deux ni trois - un seul il s'avance avec le fusil et les autres ils cernent* [CTFP : 25]

La valeur **temporelle** est également bien représentée :

(423) *on partit - - on est parti de Nice - - **euh le le matin donc** - on a pris l'avion pour Paris* [CTFP : 31]

(424) *ce taux est fixé en début d'année - il va s'appliquer à l'ensemble des versements - **depuis la constitution du plan** - je m'explique - si cette année par exemple vous versez cinq mille francs - le taux garanti est de huit pour cent* [CTFP : 7]

tout comme le **lieu** :

(425) *ensuite c'est René Michéa qui était professeur d'allemand - **au lycée de Périgueux** mais qui avait déjà euh soutenu une brillante thèse de linguistique euh sur euh le vocabulaire le lexique de l'allemand* [CTFP : 24]

Sont plus rares, les valeurs de **cause** :

(426) *et - - euh par ailleurs euh la plupart des notions que tu veux faire passer à l'intérieur de - de du groupe et - à travers les consignes que tu donnes pour le travail - euh il y a toujours quelqu'un qui est capable de les trouver - et qui les expliquera - euh à ses partenaires dans un langage qui passera beaucoup mieux - que euh celui du prof - **pour des tas de raisons** - - d'abord parce que - - euh au niveau des représentations - ils vont ils vont parler le même langage ça c'est très important* [CTFP : 18]

et de **moyen** :

(427) *et nous partîmes le lundi matin - **en avion** - - on partit* [CTFP : 30]

3.3.3. Observations d'exemples

Dans l'exemple (428) :

(428a) *elle accueille tous les malades qui sont désireux de participer à l'activité choisie - **pour la journée** - on les prend en charge* [CTFP : 15]

le segment averbal « pour la journée » peut tout autant se rattacher à la phrase précédente comme circonstant intra-prédicatif du verbe « participer » ou « choisir » ou comme circonstant extra-prédicatif, qu'à la phrase qui suit (circonstant extra-prédictif préfixal), comme il peut également fonctionner seul.

1ère possibilité :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	elle accueille tous les malades qui sont désireux de participer à l'activité choisie -	*pour la journée*
	on les prend en charge	

2e possibilité :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	elle accueille tous les malades qui sont désireux de participer à l'activité choisie - pour la journée	
	on les prend en charge	

3e possibilité (anticipation) :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	elle accueille tous les malades qui sont désireux de participer à l'activité choisie -	
pour la journée	*on les prend en charge*	

4e possibilité :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	elle accueille tous les malades qui sont désireux de participer à l'activité choisie -	
	pour la journée	
	on les prend en charge	

Pour les trois premières possibilités, le groupe prépositionnel « pour la journée » joue le rôle circonstant – intra- ou extra-prédicatif (suffixe ou préfixe). Dans la quatrième possibilité, le groupe prépositionnel employé de manière indépendante est un prédicat locatif à sujet implicite ou un noyau elliptique équivalant à :

(428b) *[elle les accueille] pour la journée*

ou

(428c) *pour la journée [on les prend en charge]*

avec une perte de valeur prédicative pour la structure verbale.

En (386) :

(386) *il me reste un morceau à mettre là* ***pour fermer euh le tour du cadre*** [GRE03 : Doreur]

le circonstant est dit « flottant ».

1ère possibilité : un élément intégré

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	il me reste un morceau à mettre là pour fermer euh le tour du cadre	

La portée du circonstant est intra-prédicative.

2e possibilité : un élément détaché

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	il me reste un morceau à mettre là	*pour fermer euh le tour du cadre*

La portée du circonstant est extra-prédicative.

3e possibilité : un élément autonome

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	il me reste un morceau à mettre là	
	pour fermer euh le tour du cadre	

Il constitue dans ce cas une sorte de prédicat focalisé au sens de :

il me reste un morceau à mettre là

pour fermer euh le tour du cadre [il me reste ce morceau]

En (429), ce sont trois groupes (adverbiaux et prépositionnels) qui tendent vers une certaine autonomie :

(429) *au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là on tournait autour de l'arbre* ***comme ça*** *-* ***pour se mettre à l'abri -*** *tu vois* ***pour se mettre à l'abri -*** [CTFP : 27]

1ère possibilité :

La première hypothèse consiste encore une fois à lire ces éléments comme des circonstants extra- (donc suffixes) ou intra-prédicatifs. Ils sont alors plus ou moins fortement rattachés au noyau.

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là	*on tournait autour de l'arbre comme ça - pour se mettre à l'abri – [tu vois] pour se mettre à l'abri -*	

2e possibilité :

Une seconde hypothèse donne les résultats suivants :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là	*on tournait autour de l'arbre*	
	comme ça -	
	pour se mettre à l'abri	*tu vois*
	pour se mettre à l'abri -	

3e possibilité :

L'hypothèse cadrant le plus avec l'intonation du texte compte trois séquences :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là	*on tournait autour de l'arbre comme ça -*	
	pour se mettre à l'abri	*tu vois*
	pour se mettre à l'abri -	

En (404) :

(404a) *d'accord hum on va voir ça installez-vous s'il vous plaît - **sur le fauteuil** euh - - je vais vous faire une radio* [CTFP : 3]

le locatif « sur le fauteuil » peut fonctionner comme un complément différé.

1ère possibilité :

Sans l'indication d'un arrêt, le segment « sur le fauteuil » serait naturellement rattaché au noyau « installez-vous ». L'ensemble compose alors une seule séquence. La formule « s'il vous plaît » est analysée comme un infixe. La structure verbale correspond ainsi à la construction : verbe transitif « installer » + complément essentiel direct « vous » + complément essentiel indirect « sur le fauteuil » :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	installez-vous [s'il vous plaît] - sur le fauteuil	

2e possibilité :

La frontière avec un complément circonstanciel accessoire est discutable. Le locatif « sur le fauteuil » peut aussi être vu comme un circonstant – suffixe.

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	installez-vous [s'il vous plaît] -	*sur le fauteuil*

3e possibilité :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	installez-vous	*s'il vous plaît -* *sur le fauteuil*

4e possibilité :

Seulement le constituant locatif peut aussi constituer un énoncé autonome. Dans ce cas, nous avons deux phrases :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	installez-vous	*s'il vous plaît -*
	sur le fauteuil	

Cette dernière analyse est tout à fait permise. La première phrase est alors constituée d'un noyau verbal suivi d'un suffixe. Le verbe « installer », transitif, est ici employé avec un seul complément : son complément essentiel direct. Le groupe prépositionnel « sur le fauteuil » est lui encore soumis à deux interprétations possibles :

(a) Le groupe prépositionnel « sur le fauteuil » compose une phrase averbale locative à sujet implicite. Elle est d'ordre également injonctif. Le référent du sujet n'est autre que l'allocutaire (référent présent dans la situation d'énonciation).

(b) Le groupe prépositionnel « sur le fauteuil » relève d'une prédication elliptique par la réduplication implicite d'une structure déjà énoncée :

(404b)*installez-vous s'il vous plait || [installez-vous] sur le fauteuil*

Ce type d'ajout, nous l'avons déjà mentionné, n'est possible qu'après une structure en apparence achevée, complète à la fois syntaxiquement et sémantiquement. La valence du verbe semble dans un premier temps saturée. Mais cela concerne les verbes pouvant connaître plusieurs schémas de valence. Et l'ajout d'un nouvel actant va nous contraindre à réinterpréter le verbe même si le sens n'est pas radicalement modifié. Ainsi, pour (430) :

(430) *j'ai sorti ma corbeille - **sur le palier** j'ai laissé l'ascenseur là-haut* [CTFP : 14]

Le verbe « sortir » initialement analysé comme transitif bivalent (« qn sort qch ») se voit réinterprété en transitif trivalent (« qn sort qch qpart »). Cette remarque est valable pour toutes nos occurrences :

(431) *à l'arrivée on a pris un taxi qui nous a conduits - **à l'hôtel** - - quand on est arrivé à l'hôtel euh c'était un hôtel euh - magnifique - quatre étoiles* [CTFP : 31]

→ conduire qn / conduire qn qqpart

(432) *le loup il a frappé - **dans la porte** - toc toc toc* [CTFP : 5]

→ frapper / frapper qqpart

(433) *il faut pas les laisser seuls euh - **dans la nature comme ça hein** alors on s'en occupe à la journée* [CTFP : 15]

→ laisser qn / laisser qn qqpart

etc.

De nombreuses concessives introduites par « quoique » ou « bien que » et suivies de l'indicatif peuvent fonctionner à l'oral comme des propositions quasi indépendantes (Debaisieux 1994, Benzitoun 2006).

Les subordonnées en « parce que » peuvent selon les cas fonctionner de la même manière (Deulofeu & Benzitoun 2004). Nous devons distinguer les « parce que P » séquences causales régies par le verbe qui précède et les « parce que P » séquences causales non régies par le verbe précédant qui doivent recevoir des traitements différents : relations dépendancielles ou non dépendancielles (Sabio 2006a : 135). Cela rejoint l'opposition intra- *vs* extra-prédicatif.

Les circonstants en « parce que » doivent être traités séparément des « circonstants » prépositionnels ou adverbiaux qui peuvent connaître des emplois autonomes prédicatifs. Une subordonnée en « parce que » ne peut en effet tenir un rôle prédicatif. Cependant, sa possibilité de fonctionner de manière autonome doit être envisagée mais avec un statut non prédicatif :

(434a) *elle nous a demandé de l'hospitaliser - et puis vu sa - son sida bien avancé - on a préféré après le diriger en secteur médecine -* ***parce qu'on ne pouvait rien plus rien faire pour lui*** [CTFP : 15]

Cela est même d'ailleurs récurrent en français parlé.

Une subordonnée en « parce que » fonctionne habituellement en tant que circonstant intra-prédicatif. Elle se rattache à un verbe et peut être dans ce cas clivée. C'est le cas de la subordonnée en (434b) :

(434b) *c'est parce qu'on ne pouvait rien plus rien faire pour lui qu' on a préféré après le diriger en secteur médecine -*

Les subordonnées détachées par la prosodie oscillent donc entre plusieurs analyses. Le récepteur rattachera systématiquement, dans un premier temps, une subordonnée en « parce que » à ce qui précède. Ce n'est que dans un second temps, avec le contenu de la proposition, que le récepteur interprétera différemment la subordonnée ne se rattachant pas à la prédication antérieure. Une subordonnée du type de (434) est donc reçue dans un premier temps comme un élément du noyau puis dans un second temps comme une unité autonome sémantiquement.

Examinons (435) :

(435a) *mais j'avais un peu peur - parce que - c'est /les, des/ grandes pentes* [CTFP : 5]

Par définition, une subordonnée en « parce que » entretient une relation de dépendance avec un verbe. Cette relation interdit donc à la subordonnée la possibilité de composer un noyau. Elle est au contraire employée comme circonstant du prédicat et appartient donc au noyau :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
mais	*j'avais un peu peur - parce que - c'est /les, des/ grandes pentes …*	

Cependant, devant l'indication de pause entre le noyau et le suffixe, nous sommes tentée de penser que l'on passe d'un second niveau à un niveau syntaxique autonome. La subordonnée constituerait ainsi le noyau d'une séquence autonome :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
mais	*j'avais un peu peur -*	
	parce que - c'est /les, des/ grandes pentes …	

On pourrait gloser cela par :

(434b)*mais j'avais un peu peur || [c'est] parce que c'est /les, des/ grandes pentes*

ou :

(434c)*mais j'avais un peu peur || [j'avais un peu peur] parce que c'est /les, des/ grandes pentes.*

Nous venons de le mentionner, une subordonnée en « parce que », par définition, dépend d'un verbe. Cependant, ce dernier peut être explicite mais aussi implicite. En effet, un rattachement à gauche de la subordonnée est impossible pour des énoncés tels que :

(436a)*je crois ce qui est très important c'est d'abord que je suis effectivement médecin* ***- parce que euh - très jeune avec une histoire familiale un peu compliquée et un peu dramatique - je me suis demandée euh qu'est-ce que XXX qu'est-ce que c'était ce truc-là où on mourait -*** *et - ça m'a semblé euh évident qu'il fallait que je fasse médecine pour voir un peu comment ça se passait - comment les gens euh pouvaient tomber malade et mourir* [CTFP : 35]

(437a)*enfin - en fin de compte - on arrive à Bordeaux -* ***parce que on passe beaucoup - euh de de passages tragiques hein*** [CTFP : 27]

Au niveau sémantique, il est impossible de rattacher les subordonnées aux verbes qui précèdent. En (437), le locuteur expose ses souvenirs sur la guerre de 39-45. L'arrivée à Bordeaux est une étape dans le parcours de l'énonciateur et dans son récit, le locuteur souhaite ne pas mentionner certains événements nommés « passages tragiques ». Il justifie cette ellipse par la séquence « parce que on passe beaucoup - euh de de passages tragiques hein », dans le sens :

(437b)*je dis ça parce que je/on passe beaucoup de passages tragiques*

(437c) *je passe directement à l'épisode de Bordeaux parce que je/on passe beaucoup de passages tragiques*

Le « on » semble inclure le locuteur et son allocutaire.

Ainsi, le seul découpage possible serait le suivant :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
enfin - *en fin de compte*	*on arrive à Bordeaux -*	
	parce que on passe beaucoup - euh de de passages tragiques	*hein*

Il en est de même pour (436) qui se paraphraserait par :

(436b)***[je suis effectivement médecin]*** *parce que euh - très jeune avec une histoire familiale un peu compliquée et un peu dramatique - je me suis demandée euh qu'est-ce que XXX qu'est-ce que c'était ce truc-là où on mourait*

3.4. Cumul des compléments différés

De même que l'apposition qui peut être complexe et cumuler énumérations et enchâssements (Caddéo 2002), tous les compléments différés peuvent s'ajouter les uns aux autres. Ce fonctionnement est typique. Un locuteur ajoute ainsi à la suite différents types catégoriels de compléments.

En (488) :

(488) *c'est là que j'ai commencé à conduire* ***- un camion - sans permis*** [CTFP : 27]

deux types d'ajouts s'additionnent : un complément essentiel (complément direct du verbe) dans un premier temps avec le groupe nominal « un camion » et une expansion nominale avec le groupe prépositionnel « sans permis » circonstant du verbe « conduire ».

1ère possibilité : des éléments intégrés

L'extrait (488) peut très bien être regroupé sous un même noyau. Il s'agit alors d'une phrase clivée avec focalisation de l'adverbe « là », élément nouveau informatif. Le verbe « conduire » y est transitif avec une structure bivalente directe appelant la réalisation d'un complément direct exprimé par « un camion sans permis ».

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	c'est là que j'ai commencé à conduire - un camion - sans permis	

Dans cette éventualité, le groupe substantival « un camion » est lu comme un élément sous la rection du verbe « conduire ». Il est complément d'objet direct du verbe transitif. L'ensemble « sans permis », au sein d'un même noyau, est un circonstant intra-prédicatif.

2e possibilité : des éléments autonomes

L'hypothèse d'une lecture en une phrase est tout à fait acceptable mais ici aussi notre analyse tend, pour les éléments « un camion » et « sans permis », vers une certaine dépendance. Une deuxième analyse en trois phrases cette fois est également possible avec le découpage suivant :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	c'est là que j'ai commencé à conduire	
	un camion -	
	sans permis	

Phrase 1 : « c'est là que j'ai commencé à conduire » avec un emploi intransitif du verbe « conduire » qui n'appelle alors pas de complément

Phrase 2 : « un camion », prédication attributive à sujet implicite, paraphrasable par « c'était un camion » ou prédication elliptique d'une structure verbale équivalente à « [j'ai commencé à conduire] un camion ».

Phrase 3 : « sans permis », prédication locative à sujet implicite également, paraphrasable par « sans permis, ma conduite » ou prédication elliptique correspondant à « [c'est] sans permis [que j'ai commencé à conduire un camion] ».

Ici, d'une phrase à l'autre, l'identification se fait de plus en plus précise :

1 → conduire quelque chose

2 → conduire un camion

3 → conduire, sans permis, un camion

Chaque nouvelle information introduite compose un nouveau noyau.

D'autres découpages sont encore permis si l'intonation de ces deux compléments ne suit pas un schéma identique. Les compléments différés peuvent très bien recevoir des traitements opposés s'ils sont énoncés différemment. Ainsi, nous pouvons envisager une troisième possibilité avec une autonomie du groupe nominal « un camion sans permis ». :

3e possibilité :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	c'est là que j'ai commencé à conduire	
	un camion - sans permis	

Les découpages sont ainsi multiples.

Une interprétation du groupe nominal « un camion » comme suffixe nous paraît cependant plus difficile :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
	c'est là que j'ai commencé à conduire	*un camion*

puisque le groupe nominal appartient à la valence du verbe « conduire » dont il est le complément essentiel direct.

IV- ASPECTS DISCURSIFS, PRAGMATIQUES ET INFORMATIONNELS DES COMPLÉMENTS DIFFÉRÉS

Bien entendu, certains ajouts sont stylistiquement insignifiants. Cependant, bien souvent, l'ajout conduit à une modification dans le domaine énonciatif avec ses effets polyphoniques : explication, réorientation discursive, commentaire à orientation négative, développement, précision, etc.

> « À s'en tenir à ce type de marqueurs, on peut en effet constater que la fragmentation due à la présence d'ajout correspond à une importance accrue du niveau énonciatif et du niveau informationnel, la phrase tendant à devenir un palier de traitement pour le marquage des « îlots » énonciatifs et des unités du dynamisme communicatif. » (Combettes 2007 : 128)

Les segments « flottants » sont le fait d'une stratégie discursive du locuteur pour varier son discours, produire certains effets ou pour désambiguïser après-coup une énonciation. Cela rejoint la notion de sujet suffixal des phrases averbales à deux termes :

(84) *très bien ta vie* [CTFP : 32]

où le sujet « ta vie » est énoncé dans un second temps pour qualifier la portée du prédicat « très bien ».

Nous avons ici avec nos ajouts une **mise en place progressive de l'apport informationnel**, l'information étant plus pertinente si elle est véhiculée par des éléments autonomes et rhématiques. Selon Halliday (1985), les principales différences entre productions orales et productions écrites proviennent essentiellement de la façon de présenter l'information. L'« information packaging », c'est-à-dire les différents façonnages de l'information, appelleraient la mise en place de constructions ou formes grammaticales types : une forte concentration lexicale, la fragmentation phrastique en unités inférieures et distinctes, etc. Les analyses fonctionnalistes menées par Halliday ont ainsi mis en relation ordre des mots, prosodie et structure informationnelle. Pour l'oral, comme pour l'écrit, le niveau syntaxique ne peut donc se couper des autres domaines d'analyse linguistique.

Le rythme que nous soumettent ces exemples renvoie au **cheminement spontané de la réflexion** du locuteur qui marque d'une nouvelle unité chaque nouvel élément informatif. Ces segments sont donnés comme informatifs, c'est-à-dire porteurs d'éléments pertinents pour la communication. Ils permettent de pointer un élément. L'ajout d'un nouvel élément dans le discours facilite bien souvent la mise en place d'une nouvelle unité syntaxique autonome. Le critère d'informativité intervient ici pour soutenir l'idée d'une nouvelle phrase. À chaque unité séquentielle correspond un nouveau thème discursif. Au niveau textuel, ces segments jouent un rôle important : ils amènent progressivement l'information et assurent une certaine continuité. Le locuteur gagne en clarté d'une séquence à l'autre. On assiste ici à un développement, une stratification énonciative (Kronning 1993). On pointe sur l'élément le plus informatif.

Nous l'avons démontré pour (405) :

(405) *je travaillais pour une usine - Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris -* [CTFP : 27]

1 → Je travaillais pour une usine.

2 → Cette usine est Coder.

3 → Cette usine Coder est la même qu'il y a à Marseille.

ou encore pour (388) :

(388) *c'est là que j'ai commencé à conduire -* ***un camion - sans permis*** [CTFP : 27]

1 → conduire quelque chose

2 → conduire un camion

3 → conduire sans permis un camion

Tous ces fragments possèdent un **degré élevé d'informativité**, ce qui en suppose une rhématisation importante. Le caractère averbal appuie la focalisation sur un élément de la phrase qui précède ou sur un élément du contexte antérieur. Les termes, identifiant et précisant cet élément rhématique sont prosodiquement et syntaxiquement isolés.

L'autonomie énonciative doit être consolidée par des critères d'indépendance syntaxique (prédication, modalité énonciative, etc.). Ici encore la syntaxe doit se mettre au service du niveau logico-sémantique. Nous avons vu que ces hypothèses sont tout à fait plausibles. Nos extraits averbaux peuvent correspondre à des séquences complètes et autonomes d'un point de vue informatif et prédicatif.

Fragmentation et figure d'ajout

Ces réalisations « après-coup » sont aussi à rapprocher du phénomène de l'ajout de plus en plus usuel dans la langue écrite. L'ajout se définit comme un phénomène couplant cohérence sémantique et continuité syntaxique, comme en (438) :

(438) *J'avais plein de sang sur moi. Le sang pourri de Batisti. Ses yeux étaient ouverts.* ***Qui me regardaient****. Il balbutia :*
- Ma-nu… je ai… mai. [IZZO JC, *Total Khéops*]

Nous avons ici une séquence écrite non canonique, autonome typographiquement, séparée de son contexte de gauche par un point, exemple que nous pouvons comparer à l'extrait oral (474) :

(474) *et il l'a fait par l'intermédiaire de la Commission française pour l'UNESCO*[42] ***qui était un organisme particulièrement actif à l'époque et qui prenait beaucoup d'initiatives euh dans ces différents domaines*** *- alors ensuite c'est euh Georges Gougenheim - qui est entré en scène* [CTFP : 24]

L'ajout tient un rôle conséquent dans la structuration textuelle avec des effets de symétrie, de commentaire, d'explication ajoutée ou de rectification – comme on l'a vu, ou avec des effets de listes, des procédés en cascade (Noailly 2002), puisque les ajouts peuvent se cumuler par juxtaposition et/ou coordination :

(475) *mais il lui manque bien sûr cette influence prestigieuse qu'a Victor Hugo par exemple - tandis que lui - il a vous lirez ça dans l'introduction il est un obscur petit dijonnais -* ***<u>qui</u> n'a pas pu - trouver sa place dans le Cénacle romantique - <u>qui</u> est rentré à Dijon tout modestement et en tirant le diable par la queue <u>et puis qui</u> a inventé - totalement - le poème en prose faute de mieux - <u>et puis qui</u> est mort sans avoir été connu pratiquement*** *et ce recueil - le Gaspard de la Nuit n'a paru que après sa mort* [CTFP : 19]

[42] Nous enregistrons ici une intonation descendante sur « UNESCO ».

V- TESTS ET INDICES

Les compléments différés ne peuvent constituer des phrases à part entière, donc des prédicats, que si et seulement si ils répondent à une série de tests. Nous reconnaissons toutefois le caractère délicat du recours aux tests puisque cela revient à travailler avec des données que nous n'avons pas.

5.1. Le changement de modalité énonciative[43]

Lorsque l'ajout porte une valeur différente de ce qui précède, le caractère autonome est certain. Par exemple, nous l'avons déjà relevé, en (392) :

(392) *qui fait que c'est le lien et alors nous pourquoi cette colle là contrairement à l'ébéniste qui lui se sert plutôt de colle d'os // **parce que lui l'ébéniste ce qu'il veut c'est une colle qui colle une fois pour toutes** //* [GRE03 : doreur]

La subordonnée en « parce que » (réponse) est « assertive » alors que la phrase qui précède « pourquoi cette colle là contrairement à l'ébéniste qui lui se sert plutôt de colle d'os » est énoncée avec la modalité interrogative (question).

L'autonomie énonciative de ces segments peut donc être développée par un changement de modalité, différente de celle de la séquence précédente juxtaposée. Nos énoncés étant majoritairement déclaratifs, nous essaierons principalement une conversion avec la modalité interrogative :

(261b) *Là, une écharpe. Là, un pantalon. **Chaud ?***

(405b) *Je travaillais pour une usine. Coder ? La même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais à la Garenne Bezons à Paris ?*

(405c) *Je travaillais pour une usine. Coder ! La même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais à la Garenne Bezons à Paris !*

(388b) *C'est là que j'ai commencé à conduire. **Un camion ? Sans permis ?***

(403b) *D'accord. On va voir ça. Installez-vous s'il vous plaît. **Sur le fauteuil ?** Je vais vous faire une radio.*

(428d) *Elle accueille tous les malades qui sont désireux de participer à l'activité choisie. **Pour la journée ?** On les prend en charge.*

---

[43] Pour les tests de changement de modalité et d'acceptation de marqueurs énonciatifs, cf. Delorme et Lefeuvre (2004).

Le test du changement de modalité semble ici fonctionner sans grande difficulté. Les segments en question acceptent assez facilement le changement de modalité : assertion → interrogation.

Le changement de modalité s'effectue sans aucun problème pour l'ensemble des caractérisations énonciatives :

(439a) *donc moi j'y j'y j'y vais plusieurs fois* ***mais en touriste*** [GRE03 : Doreur]

(439b) *donc moi j'y vais plusieurs fois* ***mais pas en touriste*** *(modalité négative)*

(439c) *Donc moi j'y vais plusieurs fois.* ***Mais en touriste ?*** *(modalité interrogative)*

(439d) *Donc moi j'y vais plusieurs fois.* ***Mais en touriste !*** *(valeur exclamative d'affect)*

(440a) *je me gêne pas en général* ***surtout avec les malades*** [CTFP : 35]

(440b) *je me gêne pas en général* ***surtout pas avec les malades*** *(modalité négative)*

(440c) *Je me gêne pas en général.* ***Surtout avec les malades ?*** *(modalité interrogative)*

(440d) *Je me gêne pas en général.* ***Surtout avec les malades !*** *(valeur exclamative d'affect)*

5.2. L'acceptation de marqueurs signalant un jugement de la part du locuteur

Le second test consiste à observer si les compléments différés sans marqueurs acceptent différentes marques de la présence d'un jugement énonciatif du locuteur telles que les locutions « apparemment », « d'ailleurs », « après tout », « probablement », « peut-être », « sans doute », etc. Les marqueurs de prédication (Lefeuvre 1999 : 48) peuvent également renforcer le caractère prédicatif de l'énoncé. Ils sont « chargé[s] d'orienter l'élément averbal avec une valeur prédicative » (Delorme et Lefeuvre 2004 : 14). La prédication peut être signalée et renforcée par le marqueur négatif « pas », des adverbes d'intensité « bien », « très », « plus », « trop », « tout » – ou des adverbes aspectuels « encore », « enfin », « toujours », « souvent ».

(261c) *Là, une écharpe. Là, un pantalon.* ***Pas*** */****très*** */* ***trop*** */* ***tout*** */* ***bien*** *chaud.*

(405d) *Je travaillais pour une usine. Coder.* ***Exactement*** */* ***sans doute*** *la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais à la Garenne Bezons à Paris.*

(405e) *Je travaillais pour une usine. (?)* ***Peut-être*** *Coder. La même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais à la Garenne Bezons à Paris.*

(388c) *C'est là que j'ai commencé à conduire.* ***Probablement*** */* ***apparemment*** *un camion.* ***Sans doute*** */* ***d'ailleurs*** *sans permis.*

(403c) *D'accord. On va voir ça. Installez-vous s'il vous plaît.* ***Juste*** */* ***bien*** */* ***toujours*** */* ***encore*** *sur le fauteuil. Je vais vous faire une radio.*

(428e) *Elle accueille tous les malades qui sont désireux de participer à l'activité choisie.* ***Juste*** */* ***souvent*** */* ***toujours*** *pour la journée. On les prend en charge.*

(404c) *D'après vous, Patrick, quels ont été les jouets les plus vendus ?* ***Juste*** */* ***toujours*** *cette année.*

(437d) *Enfin, en fin de compte, on arrive à Bordeaux.* ***D'ailleurs****, parce que on passe beaucoup de passages tragiques.*

Nos exemples admettent plus ou moins volontiers ces marques de jugement énonciatif et divers marqueurs de prédication.

D'autres tests (possibilité d'être clivé, acceptation de la négation) ou encore le recours à une glose verbale peuvent également nous orienter vers une prédication pleinement autonome :

(388c) *C'est là que j'ai commencé à conduire.* ***C'était un camion. Il était sans permis.***

(388d) *C'est là que j'ai commencé à conduire. C'était un camion que j'ai commencé à conduire. C'était sans permis qu'était ce camion.*

De plus, le caractère prédicatif et/ou rhématique est parfois explicitement appuyé par des marqueurs comme :

(441) *je suis restée -* ***toujours à Toulon*** *oui je n'ai pas bougé* [CTFP : 29]

5.3. La présence d'un terme modalisant

Les différents termes introduisant les caractérisations énonciatives sont de sérieux indices d'autonomie énonciative. Nous relevons différents introducteurs :

- le coordonnant « et » :

(442) *donc de ce point de vue-là il y avait des implications politiques bien entendu - et qui se sont manifestées violemment dans la polémique qui euh a accompagné euh la diffusion du projet* [CTFP : 24]

- des particules énonciatives (« donc », déjà ») :

(443) *un bassin école on appelle ça dans le collège de la rue Cler* ***donc euh près de la tour Eiffel*** [cfpp2000]

(444) *et - il n'y avait plus de la farine alors - il s- il va couper ses pattes parce que on dirait c'est pas un loup c'est un X bien c'est un XX mais on le sait pas - -* ***déjà parce que - eh eh sa patte elle est bien en farine*** *- on va la toucher non c'est en farine - alors les petits cochons ils voulaient pas non non non -* [CTFP : 5]

qui signalent une opération discursive.

- des adverbiaux temporels, de fréquence, énonciatifs (« enfin », « d'abord », « toujours », « surtout », « d'ailleurs », etc.) :

(445) *ça t'est arrivé même - même maintenant* ***enfin vers la fin*** [CTFP : 10]

(446) *et - - euh par ailleurs euh la plupart des notions que tu veux faire passer à l'intérieur de - de du groupe et - à travers les consignes que tu donnes pour le travail - euh il y a toujours quelqu'un qui est capable de les trouver - et qui les expliquera - euh à ses partenaires dans un langage qui passera beaucoup mieux - que euh celui du prof - pour des tas de raisons - -*

d'abord parce que - - euh au niveau des représentations - ils vont ils vont parler le même langage *ça c'est très important* [CTFP : 18]

(441) *je suis restée -* ***toujours à Toulon*** *oui je n'ai pas bougé* [CTFP : 29]

(447) *des moments calmes il y en a eu des moments pénibles il y en a eu -* ***surtout quand c'était des copains que l'on - - qu'on connaissait très bien quoi*** *- j'ai eu deux copains av- avec qui j'avais fait mes classes en Allemagne qui sont pas revenus ils sont été tués* [CTFP : 28]

(448) *alors on a mangé - - puis on s'est tout de suite couché assez tôt - d'ailleurs parce qu'avec le décalage horaire pour nous euh - il était deux heures du matin alors que là-bas en réalité il était huit heures - du soir vingt heures - - ensuite donc comme on s'est couché très tôt le matin on s'est réveillé il était très tôt également* [CTFP : 31]

• le connecteur argumentatif « mais » (Cadio *et al.* 1979) servant à relier deux énoncés d'orientation argumentative opposée :

(387) *il y a très longtemps que je le connais c'était vraiment par hasard c'était je pense quand - Emilfork avait joué Minetti - et euh - c- et ça m'avait frappée* ***mais mais comme un coup de tonnerre*** *- et je me suis mis donc à à acheter systématiquement tout ce qui paraissait de Thomas Bernhard* [CTFP : 35]

Ce sont ces mêmes joncteurs qui introduisent de la même manière des termes de listes (Benzitoun *et al.* 2004).

Ces différents introducteurs sont des indices d'autonomie de l'élément ajouté. Ils traduisent l'attitude adoptée par le locuteur à l'égard de son énoncé et devant sa propre énonciation : marques de jugement, termes d'adhésion, de doute, d'hypothèse, etc. Ces introducteurs signalent ainsi un changement de plan énonciatif dans le discours.

La présence, par exemple, du relateur « et », tout comme celle de « mais », conduit à un décrochage énonciatif. Elle oblige à interpréter l'élément ajouté comme le signalement d'un changement de point de vue, comme le passage à un commentaire du locuteur, à une confirmation, à une précision, à une réorientation argumentative de l'énoncé, etc.

L'adverbe « surtout » en (441a) a une portée extra-prédicative. Il n'est pas intégré au prédicat comme :

(449) *elle aime surtout sa mère*

(441b) *je suis surtout restée à Toulon*

5.4. L'ordre des termes

L'ordre des termes peut parfois nous orienter vers telle ou telle lecture (liée, disloquée). Pour (441) par exemple :

(441a) *je suis restée -* ***toujours à Toulon*** *oui je n'ai pas bougé* [CTFP : 29]

la place occupée par l'adverbe de fréquence « toujours » tend à rendre autonome le groupe prépositionnel « à Toulon ». Une lecture liée aurait préférentiellement employé le circonstant adverbial entre l'auxiliaire et le participe :

(441c)*je suis toujours restée à Toulon*

De plus, l'ensemble « toujours à Toulon » peut ensuite être réinterprété en préfixe comme sujet du noyau averbal prédicatif « oui ».

En (450) :

(450a)*et puis comme ça on avait des fleurs toutes fraiches - que là elles restaient tout elles arrivaient le matin aux Halles - et puis elles restaient jusqu'à trois heures que les Halles soient ouvertes euh -* ***comme ça dans les paniers*** *avant d'être mises en vente - et puis nous quand on rentrait ben il était six heures six heures et demie* [CTFP : 14]

les compléments locatifs semblent assez éloignés du verbe « rester » pour constituer de véritables compléments indirects. L'ordre :

(450d)*et puis elles restaient* ***comme ça dans les paniers*** *jusqu'à trois heures que les Halles soient ouvertes euh - avant d'être mises en vente -*

aurait permis une analyse sans équivoque. Cependant, la présence du groupe prépositionnel infinitival « avant d'être mise en vente » tend à rassembler le tout sous une même séquence.

5.5. Rattachement logique par le sens

La logique sémantique permet dans certains cas de résoudre l'ambiguïté d'analyse de certains constituants nominaux détachés par l'intonation. Seul un rattachement à gauche est possible, par exemple, pour les extraits :

(451) *il n'y a aucune modernité - dans les thèmes et les sujets de - Bertrand la modernité parce que Baudelaire au contraire est l'inventeur de - la poésie -* ***moderniste si vous voulez non pas moderne mais moderniste*** *- eh bien euh la modernité vient après - mais la forme est au contraire extraordinairement - moderne beaucoup plus que ses contemporains romantiques - là nous allons jeter un coup d'œil* [CTFP : 19]

(452a) *à l'arrivée on a pris un taxi qui nous a conduits - à l'hôtel - - quand on est arrivé à l'hôtel euh c'était un hôtel euh -* ***magnifique - quatre étoiles - - avec une piscine immense -*** *tout le mobilier était en rotin* [CTFP : 31]

En (451), nous supposons que le locuteur à qui s'adresse l'extrait sait que Baudelaire n'est pas l'inventeur de la poésie mais celui d'un courant poétique, ce qui suppose une complémentation évidente, attendue, au groupe « la poésie ».

En (452), le récepteur attend une suite qualificative à « c'était un hôtel » puisque le référent « hôtel » vient d'être introduit dans le discours par la phrase « on a pris un taxi qui nous a

conduits à l'hôtel ». Et sans les précisions « magnifique quatre étoiles avec une piscine immense », l'ensemble n'a pas la même portée sémantique, comme le montre l'essai (452b) :

(452b) ***à l'arrivée on a pris un taxi qui nous a conduits - à l'hôtel - - quand on est arrivé à l'hôtel euh c'était un hôtel - tout le mobilier était en rotin**

5.6. Contraintes déterminatives

Pour un constituant nominal, l'indépendance syntaxique n'est possible que si le substantif est déterminé, c'est-à-dire introduit par un déterminant – défini ou indéfini.

(405) *je travaillais pour une usine - Coder **la** même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris -* [CTFP : 27]

(388) *c'est là que j'ai commencé à conduire **- un camion - sans permis*** [CTFP : 27]

Un substantif employé sans déterminant et se rapportant à un syntagme support ne peut qu'occuper la fonction d'apposition :

(453a)*Il a rencontré une femme**, institutrice à Paris**.* [Exemple construit]

→ constituant apposé

(453b) *Il a rencontré une femme, une institutrice à Paris.*

(453c)*Il a rencontré une femme. Une institutrice à Paris.*

→ constituant apposé ou prédicat nominal à sujet implicite

(453d) *Il a rencontré une femme, l'institutrice de CE1 de l'école X du 16e arrondissement.*

(453e)*Il a rencontré une femme. L'institutrice de CE1 de l'école X du 16e arrondissement.*

→ constituant apposé ou prédicat nominal à sujet implicite

5.7. Autonomie énonciative

Les caractérisations modalisées peuvent fonctionner comme des énoncés autonomes, comme des réponses à une question :

(339e) *Tu es allé plusieurs fois ?*
Oui, mais en touriste.

ou comme des énoncés en coénonciation :

(339f) *L1 j'y vais plusieurs fois*
L2 ***mais en touriste***

Cette manipulation est également possible avec les compléments différés sans marqueur :

(340) *L1 : j'ai acheté des lunettes euh*
L2 : oui qui sont très peu remboursées hein [Sabio 2006a : 130]

5.8. Test de la restriction

Le test de la restriction peut également parfois conforter la possibilité pour les compléments différés de composer un noyau autonome pouvant être contrasté :

(439a) *donc moi j'y j'y j'y vais plusieurs fois* ***mais en touriste***

(439g) *donc moi j'y j'y j'y vais plusieurs fois* ***mais qu'en touriste***

(441a) *je suis restée -* ***toujours à Toulon*** *oui je n'ai pas bougé*

(441d) *je suis restée -* ***toujours qu'à Toulon*** *oui je n'ai pas bougé*

VI- PROPOSITION D'ANALYSE

6.1. Les compléments différés sans marqueur

6.1.1. Modèle

Nous avons exposé que les compléments différés peuvent être interprétés de trois façons différentes. Différents critères, que nous venons de décrire, peuvent orienter vers une de ces trois lectures. Cependant, en l'absence d'indices de segmentation suffisants, nous ne pouvons décider. La prosodie peut alors substituer des critères d'interprétation.

Nous avons vu dans notre première partie que le détachement est marqué par une rupture prosodique mettant en évidence deux périodes du type :

(261) *là un pantalon // **chaud** //*

(386) *il me reste un morceau à mettre là // **pour fermer euh le tour du cadre** //*

Il convient ensuite de distinguer deux types de périodes s'opposant selon le contour intonatif qui précède. La structure prédicative de gauche peut en effet porter un intonème terminal (conclusif) ou non terminal (continuatif).

Nous pouvons envisager trois cas de figure possibles pour (386) :

(386) *il me reste un morceau à mettre là* ***pour fermer euh le tour du cadre*** *[GRE03 : Doreur]*

Ces trois possibilités peuvent être illustrées en prosodie par les découpages suivants :

a) il me reste un morceau à mettre là pour fermer euh le tour du cadre //

b) il me reste un morceau à mettre là [→] // ***pour fermer euh le tour du cadre*** //

c) il me reste un morceau à mettre là [↓] // ***pour fermer euh le tour du cadre*** //

En (a), la structure conjointe est liée. Il n'y a qu'une seule période intonative. En (b), la structure est disjointe, disloquée. Nous avons deux périodes. La première se termine par un intonème continuatif. En (c), nous avons des structures autonomes. L'extrait est analysé en deux périodes, la première se conclut sur une intonation conclusive.

Ainsi, pour analyser les compléments différés, nous proposons, à partir de la prosodie, les critères suivants :

1) la présence ou non d'une rupture prosodique qui fera apparaître une ou deux périodes distinctes

2) le critère de terminalité ou de continuité prosodique précédant la première structure. Nous prendrons le critère de terminalité prosodique comme signe de clôture marquant la fin d'une séquence syntaxique.

Le second critère découle de l'actualisation du premier.

Pour les cas de périodes averbales, celles qui sont précédées d'un contour **continuatif** seront analysées comme des éléments **détachés, suffixes**, tandis que celles qui sont précédées d'un contour **conclusif** seront analysées comme des énoncés **autonomes**, syntaxiquement et énonciativement. Les segments averbaux ambigus non détachés prosodiquement seront intégrés au noyau de gauche.

Nous pouvons résumer cela par le tableau suivant :

	(a) Élément intégré	**(b)** Élément détaché = suffixe	**(c)** Élément autonome = noyau (phrase)
Rupture prosodique	-	+	+
Contour conclusif sur l'élément qui précède	-	-	+

Figure 11 : Proposition d'analyse syntaxique des compléments différés à l'interface syntaxe – prosodie.

(a) Les éléments énoncés **sans rupture prosodique** seront intégrés au noyau qui précède. C'est le cas de la relative en (454) :

(454) *ça a commencé par une paire de palmes et d'un tuba **qui ont jamais vu la mer** // et même jamais vu l'eau je crois bien* // [CRFP : Plongée]

(b) Les périodes averbales précédées d'un contour **continuatif** sur l'élément qui précède seront analysées comme des éléments **détachés, suffixes**. C'est le cas du groupe prépositionnel « sur un bateau un joli bateau » en (400) :

(400) *c'est un voyage en Égypte en Mer Rouge c'est une croisière // **sur un un bateau un joli bateau** // qui est arrêté maintenant* // [CRFP : Plongée]

(c) Les périodes averbales précédées d'un contour **conclusif** sur l'élément qui précède seront analysées comme des noyaux, c'est-à-dire des **éléments autonomes**. C'est le cas de la relative en (400) :

(400) *c'est un voyage en Égypte en Mer Rouge c'est une croisière // sur un un bateau un joli bateau// **qui est arrêté maintenant** //* [CRFP : Plongée]

Cependant, les segments ajoutés du type (c) ne sont pas totalement autonomes par rapport à la structure antérieure, bien évidemment. Mais cette remarque est également valable pour toutes les phrases elliptiques comme les réponses à une question, par exemple, qui constituent bien un énoncé à part entière. La subordonnée complétive en « parce que » de :

(455a) *mais je regrette rien hein je suis bien à Grenoble hein par rapp- je regrette pas paris ça c'est sûr// **parce que Paris Paris profiter de Paris il faut faut bien gagner sa vie** //* [GRE03 : Doreur]

aurait très bien pu être énoncée en réponse à une question :

(455b) *L1 : Pourquoi tu ne regrettes pas Paris ?*
L2 : Parce que Paris Paris profiter de Paris il faut faut bien gagner sa vie.

Là il n'y a qu'une possibilité pour la subordonnée : en faire une nouvelle unité, donc une phrase mais non complète. Cela est plus vite acceptable, bien sûr, avec changement de locuteur et opposition de modalités énonciatives, comme ici, mais cela n'est pas totalement différent pour nos segments « flottants » en apparence assertifs.

Le critère d'autonomie est donc ici encore à tempérer : toute phrase appartient à un texte qui tisse des liens sémantiques et syntaxiques entre ses différentes unités et donc par conséquent toute phrase n'est jamais totalement indépendante.

Plutôt que d'y voir un décalage entre prosodie et syntaxe, nous proposons une réinterprétation de la syntaxe guidée, contrainte par la prosodie et par le niveau informationnel. C'est d'ailleurs celui-ci qui conditionne en premier lieu les autres niveaux. Pour créer une structure

informationnelle particulière, tout locuteur va moduler sa compétence syntaxique (effet de rhématisation, de focalisation, mise en relief, etc.) et/ou prosodique. Si les variations ne sont pas marquées syntaxiquement (la focalisation est très souvent le lieu priviligié des adverbes paradigmatisants (Nølke 1990 ; Blanche-Benveniste 2002a : 107)), c'est la prosodie qui va contraindre la syntaxe en la fragmentant.

L'ajout induit une construction Ø qui correspond en réalité à la réactualisation de la phrase qui précède. Nous suivons ici en partie le point de vue de Culicover et Jackendoff (2005) qui préfèrent une analyse par regroupement de type paratactique entre une structure verbale et un « fragment » autonome syntaxiquement, tout de même relié à la construction précédente mais uniquement au niveau de l'interprétation.

Nous parlerons de réduplication implicite d'une structure verbale déjà émise. Ainsi pour (388) :

(388) *c'est là que j'ai commencé à conduire - **un camion - sans permis** mais là - c'était l'exode on s'en foutait* [CTFP : 27]

si l 'énoncé suit le schéma prosodique :

(388) *c'est là que j'ai commencé à conduire [↓] // **un camion** [↓] // **sans permis** [↓] //*

où [↓] indique un contour terminal, nous aurons trois séquences distinctes à la fois prosodiquement, énonciativement et syntaxiquement. Nous ne pourrons donc parler, pour le groupe nominal « un camion » de complément direct du verbe « conduire » exprimé. Il spécifie en réalité ce même verbe « conduire » non répété (Avanzi 2010 à par.). Ainsi :

c'est là que j'ai commencé à conduire

[c'est là que j'ai commencé à conduire] ***un camion***

Ø → ***un camion***

*[c'est là que j'ai commencé à conduire **un camion**]* ***sans permis***

Ø → ***sans permis***

Ces ajouts correspondent en réalité à une focalisation averbale. Ils permettent de mettre l'accent sur certains éléments phrastiques, tout en amenant l'information progressivement, morcelant ainsi la structure modèle.

6.1.2. Applications

Maintenant ce modèle exposé, nous illustrerons rapidement les résultats selon deux exemples problématiques décrits précédemment.

En (406), la prosodie fait apparaître quatre périodes :

(406) *donc il y avait Dédé un celui qu'on appelle le petit nain // [...] // Alain //* ***un col- un ami également qui plonge souvent avec nous*** *// il est entraîneur de chevaux //* [CRFP : Plongée]

Le groupe nominal indéfini est d'emblée écarté d'une interprétation intégrée. Le contour prosodique de la période intonative « Alain » est conclusif. Le groupe nominal « un col- un ami également qui plonge souvent avec nous » fonctionne donc syntaxiquement de manière autonome. Nous avons donc ici deux structures identiques (via le parallèle effectué avec la structure existentielle qui ouvre l'extrait) au niveau de la syntaxe mais pas au niveau prosodique.

En conclusion ici, le groupe nominal isolé « un ami également qui plonge souvent avec nous » est vu comme une phrase averbale autonome. Il constitue une période intonative précédée d'un contour conclusif sur la période qui précède. Il constitue donc une phrase :

Préfixe(s)	**Noyau**	**Suffixe(s)**
donc	*il y avait Dédé un celui qu'on appelle le petit nain*	
	Alain	
	un col- un ami également qui plonge souvent avec nous	
	il est entraîneur de chevaux	

Pour (261) :

(261) *L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici*
L2 alors là un bonnet
L1 oui
L2 là une écharpe - - euh - là un pantalon ***- chaud*** [CTFP : 5]

le contour prosodique est le suivant :

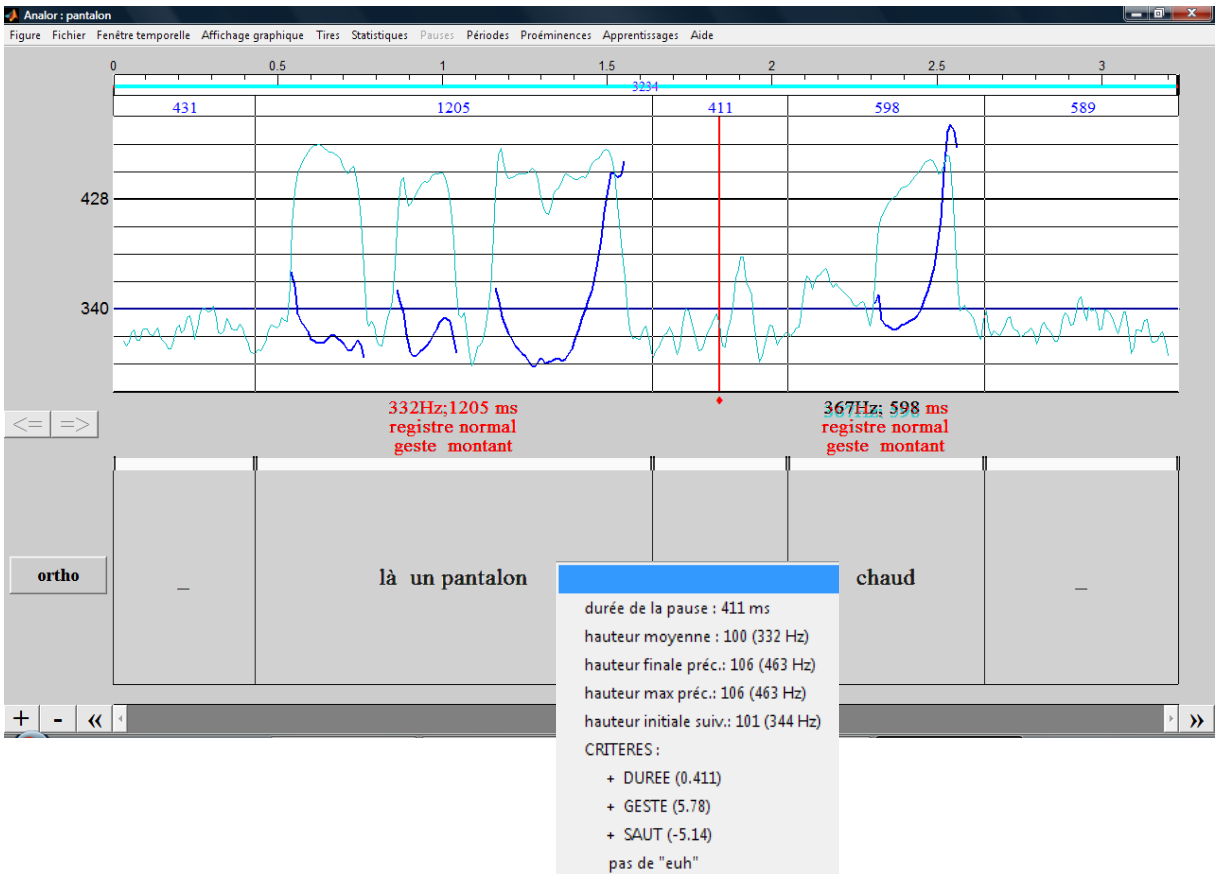

Figure 12 : Tracé mélodique de l'ensemble : « là un pantalon chaud » [CTFP : 5]

Une rupture prosodique apparaît entre les éléments « là un pantalon » et « chaud ». la lecture en adjectif épithète lié pour « chaud » est donc écartée. L'intonation nous semble, à l'écoute, continuative sur « pantalon ». L'élément « chaud » est alors analysé comme un suffixe :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
là	*un pantalon*	chaud

6.2. Les caractérisations modalisées

Blanche-Benveniste analyse tout complément détaché introduit par des termes du type de « mais » comme des suffixes (1997). Il est évident, dans tous les cas, que les caractérisations modalisées ne peuvent apparaitre en début d'intervention.

Sabio (2002) traite également ce type de réalisations (modalisations de termes) en une seule unité macro-syntaxique.

Nous pensons au contraire que l'autonomie est évidente avec la présence d'un coordonnant, d'un modalisateur ou d'un adverbe paradigmatisant, fonctionnant alors comme préfixe ou comme élément du noyau. La structure syntaxique suit alors le niveau énonciatif.

Puisque l'autonomie énonciative est certaine, le statut syntaxique du noyau averbal doit être fixé.

Il ne semble pas ici non plus correspondre à une prédication averbale :

(456a) *il y a un truc de Diderot que j'aime beaucoup c'est Le Neveu de Rameau - parce que Le Neveu de Rameau c'est pour moi - le le le portrait même du raté - et pour moi le le raté - actuellement c'est peut-être - à l'inverse celui - qui réussit le mieux sa vie -* ***euh mais X ici et maintenant*** *- je parle pas comme ça dans l'absolu* [CTFP : 35]

(456b)? *Mais ici et maintenant, la réussite de sa vie.*

mais plus à une structure elliptique du type (même si ce point de vue est contredit par Cappeau & Bilger (1995)) :

(456c) *mais c'est celui qui réussit le mieux sa vie ici et maintenant*

(456d) *mais j'insiste sur le fait que ce soit ici et maintenant*

ou encore un équivalent à :

(456e) *mais c'est ici et maintenant qui est important*

marquant une focalisation sur « ici et maintenant ».

Cela se rapproche encore ici de l'idée de rhématisation des éléments détachés.

La fragmentation de l'information et de la structure syntaxique entraîne ici aussi une interprétation par un prédicat Ø :

Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
donc moi	*j'y j'y j'y vais plusieurs fois*	
	(j'y vais plusieurs fois) mais en touriste ↓ Ø *mais en touriste*	

Puisque nous retenons une analyse en unités autonomes pour ces ajouts modalisés, introduits, nous devons nous demander comment traiter les introducteurs. Certains fonctionnent comme des préfixes les éléments « et », « mais » et « enfin » sont de typiques ligateurs :

(457) *donc de ce point de vue-là il y avait des implications politiques bien entendu - et qui se sont manifestées violemment dans la polémique qui euh a accompagné euh la diffusion du projet* [CTFP : 24]

(439) *donc moi j'y j'y j'y vais plusieurs fois* ***mais*** *en touriste* [GRE03 : Doreur]

(458) *et euh alors il rencontre la femme - - il lui fait un bébé - enfin à ce qu'on croit - /tout le monde, tout le moins/ - eh oui - et alors - - euh il il après il y a un monsieur je sais plus qui c'est il il y va puis euh - il - il puis il est pas très gentil avec Tarzan* [CTFP : 2]

Pour « déjà » :

(459a) *et - il n'y avait plus de la farine alors - il s- il va couper ses pattes parce que on dirait c'est pas un loup c'est un X bien c'est un XX mais on le sait pas - -* ***déjà parce que - eh eh sa patte elle est bien en farine*** *- on va la toucher non c'est en farine - alors les petits cochons ils voulaient pas non non non -* [CTFP : 5]

le statut de préfixe est discutable en fonction de la manière dont on comprend l'ajout :

(459b) *Déjà, on le sait pas parce que sa patte elle est bien en farine.*

→ préfixe

(459c) *C'est déjà parce que sa patte elle est bien en farine qu'on ne le sait pas.*

→ élément du noyau

Les adverbes aspectuels « surtout » et « toujours » fonctionnent davantage comme des marqueurs de prédication :

(440) *les gens me - me fascinent complètement - à chaque fois que je vois quelqu'un euh que ce soit un malade d'ailleurs ou ou une personne dans ma vie privée - j'ai une envie absolument irrésistible et je me gêne pas en général* ***surtout avec les malades*** *parce que /ça, c'/ c'est éminemment confortable - hein - on est derrière un bureau - lui le malade est là en face* [CTFP : 35]

(441) *je suis restée -* ***toujours à Toulon*** *oui je n'ai pas bougé* [CTFP : 29]

Ils se rattachent donc au prédicat et font partie intégrante du noyau.

Selon nous, donc, les caractérisations modalisées dépendent d'un effet de focalisation. Ainsi (x) :

(439a) *donc moi j'y j'y j'y vais plusieurs fois* ***mais*** *en touriste* [GRE03 : Doreur]

sous-entend :

(439h) *j'y vais plusieurs fois mais j'y vais en touriste*

où le groupe verbal et le sujet sont rédupliqués implicitement.

Il peut aussi correspondre à :

(439i) *j'y vais plusieurs fois mais en touriste j'y vais*

ce qui s'oppose radicalement à l'emploi lié :

(439j) *j'y vais plusieurs fois en touriste*

Dans l'avant-dernier cas, le groupe prépositionnel fonctionne comme l'élément prédicatif (il porte la modalité et les contrastes) tandis que la partie verbale est reléguée au rang de suffixe comme complément accessoire[44].

[44] Cf. supra p. 3.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'élaborer un modèle d'interprétation des compléments différés dans l'oral spontané.

Les exemples décrits ont permis d'illustrer les différentes variantes de découpage possibles pour un même texte. La syntaxe est perçue sur ce point dans une dimension dynamique. Les phrases n'ont qu'une existence temporaire dans le flux de l'activité productive (pour l'énonciateur) et interprétation (pour le récepteur) (Le Goffic 2008 : 330). Une phrase peut être achevée et reprise immédiatement pour y adjoindre un complément.

Cependant, les critères prosodiques doivent être traités avec prudence. Les indices ne sont pas totalement objectifs. Le domaine de la prosodie est une interaction homme / machine. Les critères de continuation ou de conclusion ne sont pas, par exemple détectés, par des outils scientifiques. Ainsi, notre étude gagnerait en approfondissant davantage l'interface entre prosodie et syntaxe dans une approche de la phrase.

CONCLUSION À LA TROISIÈME PARTIE

Cette troisième partie a exposé les difficultés d'analyse pour certains segments sans verbe.

Ainsi, tout segment sans verbe n'est pas clairement identifiable comme noyau comme l'étaient les segments présentés dans la deuxième partie de notre travail.

Tout d'abord, certains segments périphériques comme les thèmes purs et les apostrophes peuvent apparaître coupés de toute prédication.

Ensuite, nous avons proposé pour différents types d'ajouts (répétitions, reformulations et compléments différés) une analyse en phrases distinctes avec l'idée d'une réduplication d'une prédication antérieure non reformulée.

Dans notre première partie, nous avons cherché à rendre à la phrase toute sa légitimité pour décrire et analyser des données orales. À cet égard, nous avons dans un premier temps dressé un bilan des approches actuellement dominantes pour le français parlé. Nous avons pour cela exposé mais aussi discuté ces principaux modèles. Il ressort de ces observations que la notion de phrase peut aisément être conservée pour traiter du français parlé à condition cependant d'être modelée selon une organisation souple et dynamisante.

L'objectif était de décrire et d'observer un corpus oral avec comme outil la phrase et non une ou des unités de remplacement. En définitive, même si la phrase occupe un rôle principal en linguistique et en grammaire comme compétence centrale entre locuteurs (cela signifie qu'elle correspond à un modèle à partir duquel tout énonciateur produira et interprétera des énoncés), la phrase est également un produit culturel et idéologique. Elle apparaît pour tout locuteur comme un outil de pensée, un produit naturel et spontané : « c'est par phrases que nous pensons et que nous parlons » (Grevisse 1986).

Pour traiter des unités de l'oral, nous avons emprunté le terme de séquence comme palier de traitement, unité transitoire à vocation de phrase.

Les approches discutées dans notre première partie introduisent cependant de manière adéquate différentes dimensions : action langagière, dynamique communicative, intonation, aspect mimo-gestuel, etc. Toutes ces approches mettent également l'accent sur l'importance d'envisager une notion plus large que celles qui recouvrent le niveau micro-syntaxique. La dimension macro-syntaxique (modèle aixois), la notion de période (équipe de Fribourg) et le concept d'hyperparagraphe (Morel & Danon-Boileau) ont ainsi émergé. Cela témoigne du fait qu'il existe une unité supérieure à la phrase. Dans ce cas, l'analyse surpasse le niveau de la syntaxe pour le domaine discursif, textuel. L'articulation entre phrases et texte, c'est-à-dire l'intégration des phrases dans une dimension textuelle, gagnerait à être intensifiée.

La deuxième partie nous a permis d'exposer les différentes réalisations d'un segment sans verbe constituant une phrase. Ainsi, il existe un continuum entre les réalisations sans verbe marquant une prédication averbale et celles relevant d'une prédication verbale mais elliptique.

En effet, les séquences averbales à l'oral ne correspondent pas toujours à des prédications averbales comme :

(84) *très bien ta vie* [CTFP : 32]

(136) *un sale tour* [CTFP : 28]

(266) *en face de moi un tapis roulant euh qui menait directement euh à des jolies demoiselles qui mettaient de b- belles étiquettes de toutes les couleurs sur nos sur nos petits poulets - donc devant moi il y avait un bac* [CTFP : 30]

aussi complètes que des phrases verbales.

Une interjection peut également constituer le centre d'une phrase même si le caractère prédicatif n'est pas pleinement assuré par un lexème averbal :

(85) *puis tout à coup* ***blauf*** [CTFP : 36]

Nous avons enfin relevé des réalisations averbales de prédications verbales implicites :

(86) *L2 il rest- u- elle restera à l'hôpital combien de jours*
L1 hum ***à peu près un jour***
L2 ça va [CTFP : 3]

s'appuyant sur la mémoire organisatrice de l'émetteur et du récepteur.

Nous avons démontré dans notre troisième partie que tous les segments sans verbe ne sont pas toujours clairement identifiables comme peuvent l'être ceux qui tiennent un rôle de noyau, c'est-à-dire ceux décrits dans notre deuxième partie et ceux qui occupent des fonctions intra-phrastiques comme les fonctions sujet, objet, circonstant, etc.

Nous avons ainsi cherché à offrir une analyse à tous les segments sans verbe. Nous pouvons résumer les différentes possibilités d'emplois averbaux étudiés dans le tableau ci-dessous :

Constructions averbale	Préfixe(s)	Noyau	Suffixe(s)
Prédications averbales		***très bien***	*ta vie*
		heureusement que P	
		un sale tour	
	en face de moi	***un tapis roulant***	
Prédications interjectives	*puis tout à coup*	***blauf***	
Emplois méta-communicatifs		***allo***	*maman*
Prédications verbales elliptiques (réponse à une question)		*elle restera à l'hôpital combien de jours*	
		à peu près un jour	
Prédications verbales elliptiques (séquence préfixée)	***et ça***		
Prédications verbales elliptiques (coénonciation)		*L1 et les deux montants se rejoignaient*	
		L2 ***juste en haut***	
Apostrophe	*Nicolas*		
Thèmes purs	*ah les fleurs*		
Répétitions		*je trouve ça honteux*	
		honteux	
		honteux	
Reformulations		*je l'ai vue au dernier moment*	
		vraiment au dernier moment	
Complément lié (pas de rupture prosodique)		*ça a commencé par une paire de palmes et d'un tuba* ***qui ont jamais vu la mer***	
Complément différé (contour conclusif + rupture prosodique)		*c'est une croisière*	***sur un un bateau un joli bateau***
Complément différé (contour conclusif + rupture prosodique)		*là un pantalon*	
		chaud	

Figure 13 : Les différents emplois des segments averbaux à l'oral

Nous avons cherché à démontrer à travers différents phénomènes que la phrase est une unité qui doit être perçue en temps réel. La phrase est avant tout une unité de production, pour l'émetteur, et une unité d'interprétation (ou de traitement) pour le récepteur. Il nous a semblé en effet important de mettre l'accent sur le caractère assurément dynamique que nécessite une observation de l'oral.

Nous espérons ainsi avoir proposé tout au long de notre travail une analyse juste et non statique des unités de l'oral. Cette vision s'illustre particulièrement dans les constructions à prédicat modal anticipatoire en préfixe :

(460) ***tu sais*** *les petit Belges* [CTFP : 27]

Nous retrouvons cette même idée de recatégorisation dans les structures pour lesquelles une prédication averbale existentielle est recyclée dans un emploi préfixal :

(105) ***trois coups de ligne*** *le moulinet la canne tout gelé* [CTFP : 36]

Cette idée de cadre non réducteur se retrouve aussi dans des cas plus difficiles étudiés dans notre troisième partie et pour lesquels nous envisageons l'idée d'une réduplication implicite d'une construction verbale déjà formulée.

Ainsi, le caractère autonome de la phrase doit être relativisé. Une phrase ne peut avoir d'autonomie absolue. Elle appartient à un texte et se construit à la suite et à partir des unités qui la précèdent. C'est ainsi que l'on peut parler de réduplication de prédication implicite pour des phénomènes comme les compléments différés ou les reformulations.

Le postulat de départ était clairement de travailler le moins possible avec l'intonation puisque nous défendions l'idée qu'une phrase se repère par des indices syntaxiques et prédicatifs. Au terme de cette étude, même si nous avons cherché à observer les différentes conditions d'apparitions des segments averbaux à l'oral en privilégiant l'aspect prédicatif, mais en recourant au niveau informationnel et aux paramètres prosodiques lorsque cela était nécessaire, il reste des points à couvrir. Nous souhaiterions par la suite décrire la phrase en liaison plus profonde avec la prosodie comme outil de segmentation ou de recatégorisation. L'interaction entre les deux niveaux pourrait s'effectuer par deux moyens : une observation des découpages prosodiques après une segmentation en phrases (c'est-à-dire selon l'approche que nous avons menée pour ce travail) et une interprétation en phrases à partir de structures précédemment dégagées par la prosodie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABEILLÉ A. (1993) *Les nouvelles syntaxes*. Paris : Armand Colin.

ADAM J-M. (1989) « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation ». *Langue Française*. 81. 59-98.

ADAM J-M. (1990) *Éléments de linguistique textuelle*. Paris : Mardaga.

ADAM J-M. (1992) *Les textes : types et prototypes*. Paris : Nathan. coll. : « fac ».

ADAM J-M. (1999) *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.

ADAM J-M. (2002) « De la période à la séquence. Contribution à une (trans)linguistique textuelle comparative ». *In* ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds) *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang. 167-188.

AMBROSE J. (1996) *Bibliographie des études sur le français parlé.* Paris : Didier-Érudition.

ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds) (2002) *Macro-syntaxe et macro-sémantique : actes du colloque international d'Ärhus*. 17-19 mai 2001. Berne : Peter Lang.

ANTOINE J-Y., GOULIAN J. & VILLANEAU J. (2003) « Quand le TAL robuste s'attaque au langage parlé : analyse incrémentale pour la compréhension de la parole spontanée ». *Actes de la conférence TALN'2003*. 1. 22-34

APOTHÉLOZ D., COMBETTES B. & NEVEU F. (éds) (2009) *Les linguistiques du détachement*. Bern : Peter Lang.

ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M. (1986) *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Librairie Flammarion.

ASCHER N. *et al.* (1995) « De l'espace temps dans l'analyse du discours ». *Sémiotiques.* 9. 13-61.

AUCHLIN A. (1981) « Mais, heu, pis, bon, ben alors voilà, quoi !, marqueurs de structuration de la conversation et complétude ». *Cahiers de linguistique française*. 2. 141-159.

AUSTIN J. L. (1970) *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.

AUTHIER-REVUZ J. (2002) « Du dire « en plus » : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne ». *In* AUTHIER-REVUZ J. & LALA M.-Ch. (éds). *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture.* Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle. 147-167.

AUTHIER-REVUZ J. & LALA M.-Ch. (éds). (2002) *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture.* Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle.

AVANZI M. (2005) « Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes ». *Actes du symposium Interface Discours-Prosodie*. Aix-en-Provence. 8-9 sept. 05. CD-ROM.

AVANZI M. (2006) « Propositions pour une analyse de la structure interne des périodes narratives ». *Cahiers of French Language Studies*. 12/2. 6-19.

AVANZI M. (2007) Regards croisés sur la notion de 'macro-syntaxe'. *Tranel*. 47. 39-58.

AVANZI M. (2008) « La différence entre micro- et macro-syntaxe est-elle marquée prosodiquement ? L'exemple des dispositifs clivés en *il y a SN qui / Ø V* ». *L'information Grammaticale.* 119. 8-13.

AVANZI M. (2010 à par.) « Rattachement et fragmentation de la syntaxe par la prosodie ». *Travaux de linguistique* « La Rection verbale, entre micro- et macro-syntaxe ». Numéro coordonné par Gautier A., Pino Serrano L. & Van Raemdonck D.

AVANZI M. & LACHERET-DUJOUR A. (2009 à par.) « Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé ». *In* BÉGUELIN M-J., AVANZi M. & CORMINBOEUF G. (éds). *La parataxe. vol. 2 : Structures, marquages et exploitation discursive* (Actes du colloque « La parataxe », Neuchâtel, 12-15 février 2007).

AVANZI M. & MARTIN P. (2007) « L'intonème conclusif. une fin de phrase en soi ». *Nouveaux cahiers de Linguistique Française*. 28. 247-258.

AVANZI M. & TANGUY N. (2009) « Structuration syntaxique et structuration prosodique du français parlé ». Communication au séminaire LATTICE (15 mai 2009). Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

AVANZI M., LACHERET-DUJOUR A. & VICTORRI B. (2008) « Analor, un outil d'aide pour la modélisation de l'interface prosodie – grammaire ». *Cahiers du CERLICO.* 21. 27-46.

AQUIEN M. & MOLINIÉ G. (1999) *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*. Paris : Librairie générale française.

BADIOU-MONFERRAN C. (2002) « Coordonner : (qu') est-ce (qu') ajouter ? ». *In* AUTHIER-REVUZ J. & LALA M.-C. (éds) (2002) *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle. 97-110.

BALLY C. (1944) *Linguistique générale et linguistique française.* Berne : Francke.

BEGUELIN M.-J. (1998) « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices ». *Cahiers de linguistique française*. 20. 229-253.

BEGUELIN M.-J. (éd.) (2000) *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boecke Duculot.

BEGUELIN M.-J. (2002) « Clause, période ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse ». *Verbum.* XXIV. 1-2. 85-107.

BEGUELIN M.-J. (2003) « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation ». *In* SCARANO A. (éds) *Macro-syntaxe et pragmatique : l'analyse linguistique de l'oral*. Italie/Rome : Bulzoni. 111-132.

BEHR I. (2004) « Énonciations a-verbales en situation d'entretien ». *Verbum*. XXVI. 3. 327-342.

BEHR I. & LEFEUVRE F. (2005) « La configuration GN GN : comment reconnaître le prédicat ? ». *In* BEHR I & FRANÇOIS J. (éds) *Les Constituants prédicatifs et la diversité des langues. Mémoires de la Société linguistique de Paris*. XIV. Leuven : Peeters. 199-21.

BEHR I. & LEFEUVRE F. (à par.) *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours.* Paris : Ophrys.

BEHR I. *et al.* (2004) *Aux Marges de la prédication, Syntaxe et Sémantique*. 6. 7-12.

BENVENISTE É. (1966) *Problèmes de linguistique générale*. I. Paris : Gallimard.

BENVENISTE É. (1974) *Problèmes de linguistique générale*. II. Paris : Gallimard.

BENZITOUN C. (2004) « L'annotation syntaxique de corpus oraux constitue-t-elle un problème spécifique ? ». Actes de la conférence *RECITAL*. 2004. Fès. 13-22.

BENZITOUN C. (2006) « Examen de la notion de « subordination » : le cas des *quand* « insubordonnés » ». *Coordination et subordination, Diversité des langues et modélisations, Faits de Langue*. 28. Ophrys.

BENZITOUN C. (2008) « Quelle(s) unité(s) syntaxique(s) maximale(s) en français parlé ? Discussions autour de quelques problèmes rencontrés ». séminaire ATILF. http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Syntaxe_Benzitoun_2008-10.pdf

BENZITOUN C. *et al.* (2004) « L'analyse syntaxique de l'oral : problèmes et méthode ». Journée d'Étude de l'ATALA "Evans : Méthodes et outils pour l'évaluation des analyseurs syntaxiques". Paris.

BERRENDONNER A. (1983) « Connecteurs pragmatiques et anaphores ». *Cahiers de linguistique française*. 5. 215-246.

BERRENDONNER A. (1990) « Pour une macro-syntaxe ». *Travaux de linguistique*. 21. 25-36.

BERRENDONNER A. (1993a) « Périodes ». *In* PARRET H. (éd.) *Temps et discours*. Louvain : Presses Universitaires. 47-61.

BERRENDONNER A. (1993b) « La phrase et les articulations du discours ». *Le français dans le monde. Recherches et applications*. février-mars 1993. 20-26.

BERRENDONNER A (2002a) « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques ». *In* ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang. 23-41.

BERRENDONNER A. (2002 b.) « Les deux syntaxes ». *Verbum*. XXIV. 1-2. 23-35.

BERRENDONNER A. (2003) « Éléments pour une macro-syntaxe. Actions communicatives, types de clauses, structures périodiques ». *In* SCARANO A. (éds) *Macro-syntaxe et pragmatique : l'analyse linguistique de l'oral*. Italie/Rome : Bulzoni. 83-99.

BERRENDONNER A. (2004) « Grammaire de l'écrit *vs* grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques ». *In* RABATEL A. (éd.) *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s') apprendre*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. 249-264.

BERRENDONNER A. (2008). « L'alternance que / #. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? ». *In* VAN RAEMDONCK D. (éd.) *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles : Peter Lang. 279-296

BERRENDONNER A. & (REICHLER)-BEGUELIN M-J. (1989) « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française*. 81. 99-125.

BIBER D. *et al.* (1999) *Longman Grammar of Spoken and Written English*. London : Pearson.

BILGER M. (1999) « Quelques problèmes autour de la 'représentation' des données orales ». *In* BARBERIS J-M. *Le français parlé. Variétés et discours*. Montpellier III : Praxiling. coll. : « Le fil du discours ». 181-193.

BILGER M., GADET F. & VAN DEN EYNDE K. (1998) *Analyse linguistique et approches de l'oral. Hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Louvain / Paris : Peeters. coll. : Orbis Supplementa. 10.

BILGER M. *et al.* (1997) « Transcription de l'oral et interprétation : illustration de quelques difficultés ». *Recherches sur le français parlé*. 14. 57-86.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1983) « L'importance du français parlé pour l'étude du français tout court ». *Recherches sur le français parlé*. 5. 23-45.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1989) « Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé*. 9. 53-73.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1991) « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains ». *Langue Française*. 89. 52-71.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1993a) « Répétition de lexique et glissement vers la gauche ». *Recherches sur le français parlé*. 12. 9-34.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1993b) « Une description linguistique du français parlé ». *Le Gré des langues*. 5. 8-29.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1997) *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys. coll. : « l'essentiel ».

BLANCHE-BENVENISTE C. (1998) « Ponctuation et langue parlée ». *Le Discours Psychanalytique, Revue de l'Association Freudienne*. numéro spécial 18 : La ponctuation, Actes de l'Association Freudienne Internationale (14-15 juin 1997). 73-109.

BLANCHE-BENVENISTE C. (2000) « Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée ». *Langue française*. 125. Paris : Larousse. 60-70.

BLANCHE-BENVENISTE C (2002a) « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les *dispositifs* de la rection verbale ». *In* ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang. 95-118.

BLANCHE-BENVENISTE C. (2002b) « Phrase et construction verbale ». *Verbum*. XXIV. 1-2. 7-22.

BLANCHE-BENVENISTE C. (2003) « Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe ». *In* SCARANO A. (éds). *Macro-syntaxe et pragmatique : l'analyse linguistique de l'oral*. Italie/Rome : Bulzoni. 53-75.

BLANCHE-BENVENISTE C. (2004) « Le singulier et le pluriel en français parlé contemporain ». *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*. XCIX/1. 129-154.

BLANCHE-BENVENISTE C. *et al.* (1984) *L'Approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.

BLANCHE-BENVENISTE C. & JEANJEAN C. (1987) *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier Érudition.

BLANCHE-BENVENISTE C. *et al.* (1990) *Le Français parlé : études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.

BLASCO M. (1995) « Dislocation et thématisation en français parlé ». *Recherches sur le français parlé*. 13. 45-65.

BLASCO M. (1997) « Pour une approche syntaxique des dislocations ». *Journal of French Language Studies*. 7. 1. 1-21.

BLASCO-DULBECCO M. (1999) *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris : Champion.

BOERSMA P., WEENINK D. (2009) *Praat : doing phonetics by computer* (Version 5.1). www.praat.org<http://www.praat.org/>

BOSREDON B. & TAMBA I. (2003) Aux marges de la phrase écrite : analyse d'unités typographiques autonomes. *L'information grammaticale*. 98. 28-38.

BOSSONG G. (1981) Séquence et visée. L'expression positionnelle du thème et du rhème en français. *Folia linguistica*. XV/3-4. 237-252.

BOUVET D. & MOREL M.-A. (2001) « Les réalisations formelles de la coénonciation et de la colocution : cooccurrence et distribution des indices des trois plans morpho-syntaxique, intonatif et posturo-mimo-gestuel ». *Orage'01*. L'Harmattan.

CADDÉO S. (2002) « Prédication et apposition ». *In* LEROY S. & NOWAKOWSKA A. (dir.) *Actes du Colloque Jeunes Chercheurs - Praxiling - UMR 5475*. 23-24 mars 2001. Université Paul-Valéry. Montpellier III. 273-286.

CADIOT A. *et al.* (1979) « Oui mais, non mais » ou Il y a dialogue et dialogue. *Langue Française*. 42. 94-102.

CAMPIONE E. (2004) « Étude des interactions entre pauses silencieuses et pauses remplies en français parlé ». *Recherches sur le français parlé*. 18. 185-200.

CAMPIONE E. & VÉRONIS J. (2004) « Pauses et hésitations en français spontané ». *Actes des XXVèmes Journées d'Étude sur la Parole (JEP'2004)*. Fès (Maroc). 109-112.

CAPPEAU & BILGER (1995) « J'ai une douleur dans la cuisse mais pas là. Analyse d'un cas de contraste ». *Recherches sur le français parlé*. 13. 33-43.

CERVONI J. (1993) « Syntagmes prépositionnels 'mobiles', ordre des mots et thématisation ». *In* HILTY G. & KREMER D. (éds) *Actes du XXe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*. Tome 1 « La Phrase ». Tübingen : A. Francke. 124-133.

CHANET C. (2001) « 1700 occurrences *de la* particule *quoi* en français parlé contemporain : approche de la « distribution » et des fonctions en discours ». *Marges linguistiques*. 2.

CHANET C. (2004) « Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé : quelques problèmes de méthodologie ». *Autour du corpus de référence du français parlé*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence. 83-106.

CHAROLLES M. (2001) « De la phrase au discours : quelles relations ? ». *In* ROUSSEAU A. (éd.) *La sémantique des relations*. Université de Lille 3. Travaux et recherches. 237-260.

CHAROLLES M. (2003) « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase ». *In* CHAROLLES M. & PRÉVOST S. (éds) Adverbiaux et topiques. *Travaux de linguistique*. 47. Bruxelles : Duculot.

CHAROLLES M. & COMBETTES B. (1999a) « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours ». *Langue française*. 121. 76-116.

CHAROLLES M. & COMBETTES B. (1999b) « De la phrase au discours : rupture et continuité ». *Langue Française*. 121. 76-116.

CHAROLLES M. & LAMIROY B. (2002) « Syntaxe phrastique et transphrastique : du but au résultat ». *In* ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang. 383-419.

CHAROLLES M. & VIGIER D. (2005) « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours ». *Langue Française*. 148. 9-30.

CHAROLLES M., LE GOFFIC P. & MOREL M.-A. (éds.) (2002) *Verbum*. XXIV. 1/2 : « *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?* »

CHAROLLES M. *et al.* (éds). (2007) *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic.* Paris : Ophrys.

CHOI-JONIN I. & DELAIS-ROUSSARIE E. (2006) « Association de propositions sans marque segmentale en français parlé: étude syntactico-sémantique et prosodique ». *Faits de Langues 28. Coordination et subordination : typologie et modélisation*. 83-94.

COMBETTES B. (1983) *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles-paris : De Boeck-Duculot.

COMBETTES B. (1992) Grammaire de phrase et contraintes textuelles : le cas des constructions détachées. *Verbum*. 149-163.

COMBETTES B. (1993) « Hiérarchie et dépendance au niveau « informationnel » : la perspective fonctionnelle de la phrase ». *L'information grammaticale*. 50. 48-51.

COMBETTES B. (1998a) *Les constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.

COMBETTES B. (1998b) « Prédication et perspective fonctionnelle de la phrase : le cas des constructions détachées ». *In* FORSGREN M., JONASSON K. & KRONNING H. (éds).

Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996. Uppsala : Acta universitatis upsaliensis. 129-138.

COMBETTES B. (2000) « L'apposition comme unité textuelle et constituant phrastique : approche diachronique ». *Langue française*. 125. 90-105.

COMBETTES B. (2007) « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuelles ». *In* CHAROLLES M. *et al.* (éds). *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic.* Paris : Ophrys. 119-132.

CRESTI E. (1999) « Force illocutoire, articulation topic/comment et contour prosodique en italien parlé ». *Faits de Langue*. 13. 168-181

CRESTI E. (2000) « Critère illocutoire et articulation informative ». *In* BILGER M. (éd.) *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques.* Paris : Champion. 350-367.

CULICOVER P. W. & JACKENDOFF R. (2005) *Simpler syntax*. Oxford / New-York : Oxford University Press.

CULIOLI A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations.* Paris : Ophrys.

DANON-BOILEAU *et al.* (1991) « Intégration discursive et intégration syntaxique ». *Langages*. 104. 111-128.

DAVOINE J-P. (1980) « Des connecteurs phatiques : tu penses, penses-tu !, remarque, écoute ». *In Le discours polémique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon. 83-07.

DEBAISIEUX J-M. (1994) *Le fonctionnement de* parce que *en français parlé contemporain : Description linguistique et implications didactiques*. Thèse de doctorat, Université de Nancy II.

DEGAND L. & SIMON A.-C. (2008) « Minimal discourse units in spoken French: Uncovering genre-bound segmentation strategies ». *In* RAMM W. & FABRICIUS-HANSEN C. (eds.). *Linearisation and Segmentation in Discourse. Multidisciplinary Approaches to Discourse 2008 (MAD 08)*. Feb 20-23 2008. Lysebu. Oslo. Norway.

DELAIS-ROUSSARIE É. (2005) *Phonologie et Grammaire : Études et modélisation des interfaces prosodiques.* Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR). Université Toulouse Le Mirail.

DELESALLE S. (1974) « L'étude de la phrase ». *Langue française*. 22. 45-67.

DELORME B. & LEFEUVRE F. (2004) « De la prédication seconde à la prédication autonome ». *Verbum*. XXVI. 3. 281-297.

DENIS D. & SANCIER-CHATEAU A. (1994) *Grammaire du français*. Paris : le livre de poche. coll. : « Les usuels de poche ». 8078.

DEULOFEU, J. (1977) « La syntaxe et les constructions binaires ». *Recherches sur le français parlé*. 1. 30-61.

DEULOFEU J. (1989) « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé ». *Recherches sur le français parlé*. 9. 111-141.

DEULOFEU J. (1999) *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème* que). Thèse d'État. Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

DEULOFEU J. (2000), « Les commentaires sportifs constituent-ils un « genre », au sens linguistique du terme ? ». *Actes du Colloque Questions de méthode dans la linguistique sur corpus*. Perpignan. 9-11 Mai 98.

DEULOFEU J. (2001) « La notion de construction corrélative en français : typologie et limites ». *Recherches sur le français parlé*. 16. 103-124.

DEULOFEU J. (2003) « L'approche macro-syntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles ? ». *SCOLIA*. 16. Strasbourg : Publications de l'Université Marc Bloch. 77-95.

DEULOFEU J. (2004) « Lontan degli occhi lontan dal cuore : Les énoncés non verbaux sont des énoncés comme les autres ». *In La rime et la raison, Hommage à Benoît de Cornulier*. Paris : Champion.

DEULOFEU J. (2009) « Pour une linguistique du rattachement ». *In* APOTHÉLOZ D., COMBETTES B. & NEVEU F. (éds) *Les linguistiques du détachement*. Bern : Peter Lang. 229-250.

DEULOFEU J. (à par.) « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection ». *In* BÉGUELIN M.-J., AVANZI M. & CORMINBOEUF G. (éds). *La Parataxe, vol. 1 : Entre dépendance et autonomie*. Berne : Peter Lang. Collection Sciences pour la communication.

DEULOFEU J. & BENZITOUN C. (2004) « Typologie des structures syntaxiques à mettre dans une grammaire sur corpus du français ». document de travail. http://panini.u-paris10.fr/dea/?sl=fr&u_s=0&u_a=7&

DEULOFEU J. & BLANCHE-BENVENISTE C. (2006) « C-ORAL-ROM — French Corpus ». *In* KAWAGUCHI Y., SUSUMU Z. & TOSHIHIRO T. (eds.). *Spoken Language Corpus and Linguistic Informatics*. 181–198.

DI CRISTO A. (2002) « Prosodie et discours : modélisation et codage de la constituance prosodique ». *Verbum*. XXIV. 1-2. 37-53.

DUBOIS J. *et al.* (1994) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

DU MARSAIS C. C. (1729-1756 / 1987) *Les véritables principes de la grammaire et autres textes*. Paris : Fayard.

ESQUENET-BERNAUDIN M. (1985) « Lisibilité de l'oral : une gageure ? ». *Langue française*. 5. 17-27.

FERNANDEZ-VEST M. M. J. (1994) *Les Particules énonciatives dans la construction des discours*. Paris : Presses Universitaires de France.

FILLMORE *et al.* (à par.) *Construction grammar*. Stanford : CA. CSLI.

FONTANEY L. (1987) « L'intonation et la régulation de l'interaction ». *In* COSNIER J. & KERBRAT-ORECCHIONI C. *Décrire la conversation*. Lyon : Presses Universitaires. 225-267.

FUCHS C. (1988) « « *Encore, déjà, toujours* : de l'aspect à la modalité ». *In* TERSIS N. & KIM A. (éds.). *Temps et aspects*. Paris, Peeters/SELAF. 135-148.

FUCHS C. (éd.) (1997) *La place du sujet en français contemporain*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

FUCHS C. (2006) « La place du sujet nominal en français : de la syntaxe à l'énonciation ». *In* HRUBARU F. & VELICU A. (éds.) *Énonciation et Syntaxe*. Cluj : Echinox. 9-25.

FUCHS C. & FOURNIER N. (2003) « Du rôle cadratif des compléments localisant initiaux selon la position du sujet nominal ». *Travaux de Linguistique*. 47. 79-110.

GADET F. (1992) *Le Français populaire*. Paris : Presses Universitaires de France. coll. : « Que sais-je ? ».

GADET F. (1989) *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.

GADET F. & KERLEROUX F. (1988) « Grammaires et données orales ». *LINX*. 18. 5-18.

GARDES-TAMINE J. (2003) « Phrase, proposition, énoncé, etc. Pour une nouvelle terminologie ». *L'information grammaticale*. 98. Juin. 23-27.

GARY-PRIEUR M.-N. (1985) *De la grammaire à la linguistique : l'étude de la phrase*. Paris : Armand Colin.

GINESTE M.-D. (2003) « De la *phrase* à la *proposition* sémantique. Un point de vue de la psychologie cognitive du langage ». *L'information grammaticale*. 98. 48-51.

GOSSELIN L. (1996) *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect.* Paris : Duculot.

GREVISSE M. (1986) *Le Bon usage*. Paris / Gembloux : Duculot. 13e éd.

GROBET A. (1998) « Le rôle des ponctuants dans le marquage des unités périodiques, à la lumière d'un exemple tiré de *Fin de partie* de Samuel Beckett ». *In* DEFAYS J-M. *et al. À qui appartient la ponctuation ?*. 99-116.

HALLIDAY M. A. K. (1985) *Spoken and written language*. Oxford : Oxford University Press.

HALLIDAY M. A. K. & HASAN R. (1976) *Cohesion in English*. Longman English Language Series 9. London: Longman.

HAVU E. (2003) « Sur quels principes l'interprétation des constructions détachées repose-t-elle ? ». Actes du XVe. congrès des romanistes scandinaves. Oslo 12-17 août 2002. 389-400.

HAVU E. & PIERRARD M. (2007) « Détachement et prédication seconde ». *Neuphilologische Mitteilungen*, 4. CVIII. 729-742.

HAZAËL-MASSIEUX M.-C. (1983) « Le rôle de l'intonation dans la définition et la structuration de l'unité de discours ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*. 78. 99-160.

HAZAËL-MASSIEUX M.-C. (1985) « De quelques avatars de la période en français et en créole : de l'oral à l'écrit ». *Travaux du CLAIX*. 13. 13-42.

HAZAËL-MASSIEUX M.-C. (1994) « De la période à la phrase, ou de l'oralité à l'écriture : quelques remarques sur la structure de l'unité de communication ». *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, n.s.t. II : *La phrase : énonciation et information*. Paris : Klincksiek. 91-130.

HAZAËL-MASSIEUX M-C. (2000) « Comment étudier le français oral. Place des structures intonatives ». *Polifonia*, 3. 123-139.

HJELMSLEV L. (1971) « Le verbe et la phrase nominale ». *In Essais linguistiques. Paris*. Minuit. 174-200.

HENRY S. (2002) « Étude des répétitions en français parlé spontané pour les technologies de la parole ». *Actes de la 6ème Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues (RECITAL'02)*. 24-26 juin 2002. 467-476.

HENRY S. & PALLAUD B. (2004) « Amorces de mots et répétitions dans les énoncés oraux ». *Recherches sur le français parlé, 18, Autour du Corpus de Référence du français parlé*. 201-229.

HOBBS J. R. (1979) « Coherence and coreference ». Cognitive Science 3. 67-90.

JAYEZ J. (2004) « *Bon* : le mot de la fin » Communication à l'Université de Genève. 23 mars 2004. http://perso.ens-lsh.fr/jjayez/bon.pdf

JEANJEAN C. (1984) « Les ratés c'est fa- fabuleux : étude syntaxique des amorces et des répétitions ». LINX, 10, 171-177.

JEANNERET T. (2002) « Vers une respécification de la notion de coénonciation : pertinence de la notion de genre ». Marges linguistiques. 2. 81-94.

JEANNERET T. (1999) *La coénonciation en français. Approche discursive, conversationnelle et syntaxique*. Berne : Peter Lang.

JESPERSEN O. (1971) *La philosophie de la grammaire*. Paris : Les Éditions de minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990) *Les Interactions verbales*. 1. Paris : Colin.

KLEIBER G. (2003) « Faut-il dire *adieu* à la phrase ? ». *L'information grammaticale*. 98. 17-22.

KRONNING H. (1993) « Modalité et réorganisation énonciative de la phrase ». *In* HILTY G. & KREMER D. (éds). *Actes du XXe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*. 1. « La Phrase ». Tübingen : A. Francke. 354-366.

LACHERET-DUJOUR A. (2003) La *prosodie des circonstants en français parlé*. Louvain/Paris : Peeters.

LACHERET-DUJOUR A. & BEAUGENDRE F. (1999) *La prosodie du français*. Paris : Éditions du CNRS.

LACHERET-DUJOUR A. & VICTORRI B. (2002) « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques ». *Verbum*. 24/1-2. 55-73.

LAMBRECHT K. (1994) *Information structure and sentence form: Topic, focus, and the mental representation of discourse referents*. Cambridge Studies in Linguistics 71. Cambridge : Cambridge University Press.

LAMBRECHT K. (2003) « Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées ». In FERNANDEZ-VEST J. & CARTER-THOMAS S. (éds) *Structure informationnelle. Typologie et genres du discours*. Paris : L'Harmattan. 21-62.

LAMBRECHT K. (2008) « Contraintes cognitives sur la syntaxe de la phrase en français parlé ». *In* VAN RAEMDONCK D. (éd.) *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles : Peter Lang. 247-277.

LASCARIDES A. & ASHER N. (1993) « Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entaihnent ».*Linguistics and Philosophy*. 16. 437-493.

LE BOT M-C., SCHUWER M. & RICHARD É. (2008) *La reformulation : Marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*. Rennes : PU Rennes.

LEECH G., Mc ENERGY T. & WYNNE A. (1997) « Further levels of annotation. *In* LEECH G., Mc ENERGY T. (éds). *Corpus Annotation*. Garside.

LEEMAN-BOUIX D. (1998) « La préposition comme catégorie prédicative ». *In* FORSGREN M., JONASSON K. & KRONNING H. *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala : Acta universitatis upsaliensis. 327-334.

LEFEUVRE F. (1999) *La phrase averbale en français*. Paris : L'Harmattan.

LEFEUVRE F. (2004) (éd.) « La phrase averbale, délimitation et caractéristiques ». *Verbum*. XXVI. 3.

LEFEUVRE F. (2006) *Quoi de neuf sur quoi ? Étude morphosyntaxique du mot quoi.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

LEFEUVRE F. (2007) « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle ». *In* CHAROLLES M. *et al.* (éds). *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic.* Paris : Ophrys. 143-158.

LEFEUVRE F. (2009) « Segments averbaux isolés : prédication seconde ou première ? ». *In* APOTHÉLOZ D., COMBETTES B. & NEVEU F. (éds) *Les linguistiques du détachement*. Bern : Peter Lang. 347-360.

LE GOFFIC P. (1993) *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette Supérieur.

LE GOFFIC P. (2001) « Pourquoi et comment une grammaire de la phrase ». *In* DEMARTY-WARZÉE J. & ROUSSEAU J. Faire une grammaire, faire de la grammaire. Paris : Didier. 29-39.

LE GOFFIC P. (2005) « La phrase 'revisitée' ». *Le français aujourd'hui*. 148. 55-64 (republication de 2001 : *Le français aujourd'hui*. 135. 97-107.

LE GOFFIC P. (2008) « Phrase, séquence, période ». *In* VAN RAEMDONCK D. (éd.) *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles : Peter Lang, 329-356.

LÉON J. (2003) « Proposition, phrase, énoncé dans la grammaire : parcours historique ». *L'information grammaticale*. 98. 5-16.

LETOUBLON F. (1988) « À votre santé, adieu et au diable : rite et formules de libation, de salut et de malédiction ». Bulletin de la Société de Linguistique de Paris. LXXXIII. 89-110.

LUZZATI D. (1982) « « Ben » appui du discours ». *Le Français moderne*. 3. 193-207.

LUZZATI D. (1985) « Analyse périodique du discours ». *Langue française*. 65. 62-73.

MAILLARD M. (1974) « Essai de typologie des substituts diaphoriques ». *Langue française*. 22. 55-71

MARCHELLO-NIZIA C. (1979) « La notion de « phrase » dans la grammaire ». *Langue française*. 41. 35-48.

MARTIN P. (2006) « Intonation du français : parole spontanée et parole lue ». *Estudios de Fonética Experimental*. XV. 133-162.

MARTIN R. (1980) « « Déjà » et « encore » : de la présupposition à l'aspect ». *In* DAVID J. & MARTIN R. *La Notion d'aspect*. Paris : Klincksieck.

MARTINS-BALTAR M. (1977) *De l'énoncé à l'énonciation : une approche des fonctions intonatives*. Paris : Didier Credif.

MEILLET A. (1906-1908). « La phrase nominale en indo-européen ». *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. XIV. 1-26.

MEILLET A. (1952) « Remarques sur la théorie de la phrase ». *Linguistique historique et linguistique générale*. II. Paris : Klinksieck. 1-8.

MERTENS P. (1990) « Intonation ». *In* BLANCHE-BENVENISTE C. *et al*. *Le Français parlé : études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS. 159-176.

MERTENS P. (2006) « A Predictive Approach to the Analysis of Intonation in Discourse in French ». *In* KAWAGUCHI Y., FONAGY I. & MORIGUCHI T. (éds). *Prosody and syntax*. Amsterdam : John Benjamins. 64-101.

MOESCHLER J. (éd.) (1998) *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle.* Paris : Kimé.

MOIGNET G. (1981) *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.

MOLINIÉ G. (1993) « À propos de la notion de 'phrase' ». *Mélanges Lanher*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy. 389-393.

MOREL M.-A. (2001a) « Statut intonatif et énonciatif du postrhème dans l'oral spontané en français ». *In* LOFFLER-LAURIAN A.M. (éd.) *Hommage à Jean Perrot*. Étude de linguistique générale et comparée. Paris : Éditions du CRELS. 343-351.

MOREL M.-A. (2001b) « Complémentarité des indices du plan segmental, du plan suprasegmental et du plan posturo-mimo-gestuel dans l'oral spontané en français ». *In* WEHR B. (éd.) *Actes du Congrès des Romanistes français en Allemagne « Faire signe »*. Publications de l'Université de Mayence.

MOREL M.-A. (2002) « Intonation et gestion du sens dans le dialogue oral en français ». *In* ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang. 119-139.

MOREL M.-A. (2003a) « Phrase ? Énoncé ? Paragraphe ? Hyperparagraphe ? Quelles unités intonatives et discursives pour le dialogue oral en français ? ». *L'information grammaticale*. 98. 39-47.

MOREL M.-A. (2003b) « Le paragraphe intonatif et ses variations dans le débat oral ». *Modèles linguistiques*. XXIV-2. 48. 121- 138.

MOREL M.-A. (2003c) « Intonation et regard dans la structuration du dialogue oral en français ». *In* RABATEL A. (éd.) *Interactions orales en contexte didactique*. Presses Universitaires de Lyon.

MOREL M.-A. (2004) « Intonation et regard dans la structuration du dialogue oral en français ». *in* RABATEL A. (éd.) *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s') apprendre*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. 335-351.

MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1995) « Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français ». Journal of *French Language Studies*. 5. 2. 189-202.

MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998) *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris : Ophrys.

MULLER C. (1998) « Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l'assertion ». *In* FORSGREN M., JONASSON K. & KRONNING H. (éds). *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala : Acta universitatis upsaliensis. 355-366.

MULLER C. (2002a) *Les bases de la syntaxe*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.

MULLER C. (2002b) « Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macro-syntaxe ? ». *In* ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang. 71-94.

MULLER C. (2008) « Modes d'organisation syntaxique et dépendances multiples. Micro et macro-syntaxe unifiées ». *In* VAN RAEMDONCK D. (éd.) *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles : Peter Lang. 213-130.

NEVEU F. (1998) « Les constructions appositives frontales et la structure informationnelle de l'énoncé ». *in* FORSGREN M., JONASSON K. & KRONNING H. (éds) *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala : Acta universitatis upsaliensis. 367-375.

NEVEU F. (2000) « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle ». *Langue française*. 125. Paris : Larousse. 106-124.

NEVEU F. (2002a) « Du prédicat second à la clause : Sur le rang syntaxique de quelques types de détachements ». *Verbum*. XXIV. 1-2. 129-140.

NEVEU F. (2002b) « L'ajout et la problématique appositive – Détachement, espace phrastique, contextualité ». *In* AUTHIER-REVUZ J. & LALA M.-C. (éds). *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle. 111-122.

NOAILLY M. (2002) « L'ajout après le point n'est-il qu'un simple artifice graphique ». *in* AUTHIER-REVUZ J. & LALA M.-C. (éds). *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle. 133-145.

NØLKE H. (1990) « Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification ». *Langue française*. 88. 117-123.

NØLKE H. (2002) « Pour un traitement modulaire de la syntaxe transphrastique ». *Verbum*. XXIV. 1-2. 179-192.

PERROT J. (1978) « Fonctions syntaxiques, énonciation, information ». *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*. LXXIII/1. 85-101.

PERROT J. (1994) « L'ordre des mots dans l'énoncé-message : principes et illustrations ». *Tema*. 33-50.

PERROT J. (1995). « Éléments pour une typologie des structures informatives ». *Mémoires de la Société Linguistique de Paris. nouv. série* 2. 102-117.

POTTIER B. (1967) *Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie*. Paris : Klinsieck.

POTTIER B. (1987) *Théorie et analyse en linguistique*. Paris : Hachette.

REY-DEBOVE J. (1988) « À la recherche de la distinction oral/écrit ». *In* CATACH N. (éds). *Pour une théorie de la langue écrite*. Paris : Éditions du CNRS.

RIEGEL M., PELLAT J-C. & RIOUL R. (1994) *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

ROSSARI C. (1996) « Identification d'unités discursives : les actes et les connecteurs ». *Cahiers de linguistique française*. 18. 157-177.

ROSSI-GENSANE N. (2007) « Quelles unités syntaxiques pour l'oral ? ». *Bulletin PFC 7*.

ROULET E. (1994) « La phrase : unité de langue ou unité de discours ? ». *In* CERQUIGLINI-TOULET J. & COLLET O. *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*. Genève : Droz. 101-110.

ROULET E. (2002 a.) « Le problème de la définition des unités à la frontière entre le syntaxique et le textuel ». *Verbum*. XXIV. 1-2. 161-178.

ROULET E. (2002 b.) « De la nécessité de distinguer des relations de discours sémantiques, textuelles, praxéologiques ». *In* ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang. 141-165.

ROULET E. *et al.* (1985) *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne / Francfort : Peter Lang.

SANFELD K. (1928) *Syntaxe du français contemporain*. Paris : Champion.

SABIO F. (1995) « Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des compléments antéposés en français ». *Recherches Sur le Français Parlé*. 13.111-155.

SABIO F. (1996) *Description prosodique et syntaxique du discours en français : données et hypothèses.* Thèse de doctorat. Université de Provence.

SABIO F. (2002) « L'opposition de modalité en français parlé : étude macro-syntaxique ». *Recherches sur le français parlé.* 17 : 55-77.

SABIO F. (2006a) « Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé ». *In Constructions verbales et production de sens*. Actes du colloque organisé à Besançon les 26, 27 et 28 janvier 2006. Presses universitaires de Franche-Comté. 127-140.

SABIO F. (2006b) L'antéposition des compléments dans le français contemporain : l'exemple des objets directs. *Lingvisticæ Investigationes*. 29. 1: 173-182.

SABIO F. (2007) « La description de « l'ordre des mots » confrontée à la diversité des usages : quelques observations sur la place des compléments en français ». *Cahiers de l'Association for French Language Studies*. 13 : 1. 18-32.

SABIO F. (2009) « Les objets prépositionnels antéposés et leur statut d'éléments 'détachés' ». *In* APOTHÉLOZ D., COMBETTES B. & NEVEU F. (éds). *Les linguistiques du détachement*. Bern : Peter Lang. 491-506.

SAUVAGEOT A. (1972) *Analyse du français parlé*. Paris : Hachette.

SAUVAGEOT A. (1962) *Français écrit, français parlé*. Paris : Larousse.

SCARANO A. (2003) « Les constructions de syntaxe segmentée : syntaxe, macro-syntaxe et articulation de l'information ». *In* SCARANO A. (éds) *Macro-syntaxe et pragmatique : l'analyse linguistique de l'oral*. Italie/Rome : Bulzoni. 163-18.

SCHNEIDER S. (2004) « Les clauses parenthétiques réduites en français, italien et espagnol. Une analyse pragmatique fondée sur des corpus de la langue parlée ». *XXIVe Congrès*

International de Linguistique et de Philologie Romanes, Aberystwyth, 1-6 août 2004 : http://www-gewi.uni-graz.at/staff/schneider/ricerca/articles/06_schneider_cpr.pdf.

SEARLE J. R. (1972) *Les actes de langage : essai de philosophie du langage*. Paris : Hermann.

SEGUIN J-P. (1993) « *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle. Contribution à l'étude du sentiment linguistique français* ». Louvain : Peeters.

SEGUIN J-P. (2002) « Le métalangage de l'oralité dans les théories de la ponctuation au XVIIIe siècle ». *Verbum*. XXIV. 1-2. 73-84.

SPERBER D. & WILSON D. (1989) *La pertinence*. Paris : Minuit.

SIMON A.-C. (2002) « Le rôle de la prosodie dans le repérage des unités textuelles minimales ». *Cahiers de linguistique française*. 23. 99-125.

SIMON A.-C (2004) La *structuration prosodique du discours en français*. Bern : Peter Lang.

SOUTET O. (1989) *La syntaxe du français*. Paris : Presses Universitaires de France. coll. : « Que sais-je ? ».

SOUTET O. (1995) *Linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France. coll. : « Premier cycle ».

STATI S. (1990) *Le transphrastique*. Paris : PUF. coll. : « Linguistique nouvelle ».

SWIATKOWSKA M. (1998) « L'acte de prédication non phrastique est-il possible ? ». *in* FORSGREN M., JONASSON K. & KRONNING H. (éds). *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala : Acta universitatis upsaliensis. 545-550.

TERRAN É. (2002) *Le cadrage temporel en français*. Thèse de Doctorat. Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

THOMSEN C. (2002) « *Oui* : il y a *oui* et *oui* – marqueurs de la syntaxe conversationnelle ». *In* ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang. 189-206.

TUTESCU M. (1993) « Modalité et présupposition dans la structure de la phrase ». *In* HILTY G. & KREMER D. (éds) *Actes du XX e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*. 1 : « La Phrase ». Tübingen : A. Francke. 766-776.

VAN DEN EYNDE K. & BLANCHE-BENVENISTE C. (1978) « Syntaxe et mécanismes descriptifs : présentation de l'approche pronominale ». *Cahiers de Lexicologie*. 32. 3-27.

VAN DEN EYNDE K. & MERTENS P. (2003) « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal ». *Journal of French Language Studies*. 13. 63-104.

VAN VALIN R. D. & LAPOLLA R. J. (1997) Syntax : structure, meaning, and function. New York : Cambridge University Press.

VAN RAEMDONCK D. (éd.) (2008) *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles : Peter Lang.

WINTHER A. (1985) « Bon (bien, très bien) : ponctuation discursive et ponctuation métadiscursive ». *Langue française*. 65. 80-91.

ZRIBI-HERTZ A. (1988) « L'oral, la syntaxe et l'astérisque : questions méthodologiques avec et sans réponse ». *LINX*. 18. 33-45.

L'Information grammaticale, n°98, juin 2003 : Phrase et énoncé.

Pratiques, n°70, juin 1991 : La ponctuation.

Corpus de référence :

BLANCHE-BENVENISTE C., ROUGET C. et SABIO F. (2002) *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*, Paris : Honoré Champion.

BRANCA-ROSOFF S., FLEURY S., LEFEUVRE F. & PIRES M. (2009) *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/

DELIC 2004. *Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé. RSFP* 18. 11-42.

Tables des matières

SOMMAIRE 3
INTRODUCTION 4
AVANT-PROPOS : PRÉSENTATION DU CORPUS DU RÉFÉRENCE 8

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSUPPOSÉS THÉORIQUES, MODÈLE & APPLICATIONS 13

CHAPITRE 1 : ÉTAT DE LA QUESTION : PARCOURS D'APPROCHES DU FRANÇAIS PARLÉ 14
I- Modèle aixois 15
1.1. Double structuration : micro- et macro-syntaxe 15
1.2. Observations de quelques analyses 22
1.3. Une analyse pertinente au niveau de la syntaxe ? 25
II- Morel et Danon-Boileau : le paragraphe oral 26
2.1. Présentation du modèle : le paragraphe oral 27
2.2. Observations de quelques analyses 32
2.3. Une analyse pertinente au niveau de la syntaxe ? 39
III- Le modèle de fribourg 40
3.1. La notion de phrase 40
3.2. Clause, période et mémoire discursive 41
3.3. Clause, période *vs* phrase 43
3.4. Observations de quelques analyses 44
3.5. L'unité phrase efficacement remplacée ? 49
IV- Divers autres modèles 50
4.1. Perrot 51
4.2. Lambrecht 51
4.3. Cresti et la teoria de la lingua in atto 51
4.4. Le Goffic 53
V – Confrontation des différentes approches 54

CHAPITRE 2 : LA SÉQUENCE COMME UNITÉ DE TRAITEMENT ET DE PRODUCTION 57
I- La séquence : description et composition 58
1.1. Le noyau 59
1.2. Le préfixe 61
1.3. Le suffixe 65

1.4. L'infixe 67
II- Applications : essais de structuration de textes en séquences 67
2.1. Application n°1 : Essai de structuration syntaxique d'un texte oral 67
2.2. Application n°2 : Essai de structuration syntaxique d'un texte oral 77
III- la séquence et les relations du discours 94
3.1. La relation de narration 94
3.2. La relation d'élaboration 95
3.3. La relation de mise en arrière plan ou *background* 95
3.4. La relation d'explication ou *explanation* 95
3.5. Relation de résultat ou *result* 95

DEUXIÈME PARTIE : TYPOLOGIE DES SÉQUENCES AVERBALES EN LANGUE PARLÉE 98

CHAPITRE 3 : LES SÉQUENCES AVERBALES PRÉDICATIVES EN FRANÇAIS PARLÉ 100
I- les phrases averbales à deux termes 104
1.1. La structure : « prédicat attributif + sujet » 105
1.2. Structure : « sujet + prédicat attributif » 109
1.3. La structure : « prédicat locatif + sujet » 113
1.4. La structure : « sujet + prédicat locatif » 121
1.5. Propriétés 124
1.6. Les phrases averbales à deux termes à l'oral : bilan 128
1.7. Focalisation averbale *vs* focalisation verbale en français parlé dans les constructions binaires 129
II- La prédication à un terme à sujet implicite 134
2.1. Les structures à prédicat attributif et sujet implicite 135
2.2. Les structures à prédicat locatif et sujet implicite 140
2.3. Propriétés 145
2.4. Les phrases averbales à un terme à sujet implicite à l'oral : bilan 149
III- La prédication existentielle sans sujet 150
3.1. Les classes averbales prédicatives sans sujet 151
3.2. Les noyaux existentiels recatégorisés en préfixe 155
3.3. Caractéristiques et propriétés de la phrase existentielle. 157

CHAPITRE 4 : LES SÉQUENCES AVERBALES QUASI-PRÉDICATIVES EN FRANÇAIS PARLÉ 162
I- Les séquences interjectives 162

1.1. Approche morphologique 163
1.2. Approche sémantique 165
2.3. Approche syntaxique 166
II- Les termes averbaux conventionnels, méta-communicatifs 176
3.1. Des unités de traitement et de production 177
3.2. Séquences communicatives *vs* séquences prédicatives 179

CHAPITRE 5 : LES SÉQUENCES AVERBALES NON PRÉDICATIVES EN FRANÇAIS PARLÉ 181
I- Les ellipses partielles du noyau 182
1.1. L'ellipse en discours 184
1.2. L'ellipse et la coénonciation 188
1.3. Les reprises en écho 198
1.4. Les segments averbaux détachés par interruption 202
1.5. Séquence elliptique *vs* prédication averbale 203
II- Les ellipses totales du noyau 204
2.1. Approche morphosyntaxique 205
2.2. Un phénomène interactionnel 205
2.3. Un noyau implicite 206

TROISIÈME PARTIE : LES SEGMENTS AVERBAUX « FLOTTANTS » À L'ORAL 209

CHAPITRE 6 : LES CONSTITUANTS PÉRIPHÉRIQUES 211
I- Les thèmes purs 212
1.1. Énonciation non prédicative 212
1.2. Observation morphologique 214
1.3. Un noyau implicite ? 215
1.4. Énoncés thématiques *vs* séquences averbales prédicatives 216
II- L'apostrophe 218
2.1. Fonctionnements 218
2.2. Un terme énonciatif 219

CHAPITRE 7 : LES AJOUTS DE CONSTITUANTS SYMÉTRIQUES 221
I- Les répétitions 222
1.1. Observations 222
1.2. Répétition et focalisation 227

1.3. Quelle analyse syntaxique ? Pour une représentation en grille 227
II- Les reformulations 230
2.1. Reformulation immédiate *vs* reformulation distanciée 230
2.2. Quel étoffement syntaxique ? 231
2.3. Quelle analyse syntaxique ? 232

CHAPITRE 8 : LES COMPLÉMENTS DIFFÉRÉS 237
I- Aspects prosodiques : Les interactions syntaxe / prosodie 243
1.1. Critères de segmentation 243
1.2. Les différents résultats – confrontation des approches 245
1.3. L'apport de la prosodie à la syntaxe 249
II- Propriétés 249
III- Typologie catégorielle 252
3.1. Les compléments différés nominaux 253
3.2. Les compléments différés adjectivaux 256
3.3. Les compléments différés adverbiaux 260
3.4. Cumul des compléments différés 270
IV- Aspects discursifs, pragmatiques et informationnels des compléments différés 272
V- Tests et indices 275
5.1. Le changement de modalité énonciative 275
5.2. L'acceptation de marqueurs signalant un jugement de la part du locuteur 276
5.3. La présence d'un terme modalisant 277
5.4. L'ordre des termes 278
5.5. Rattachement logique par le sens 279
5.6. Contraintes déterminatives 280
5.7. Autonomie énonciative 280
5.8. Test de la restriction 281
VI- Proposition d'analyse 281
6.1. Les compléments différés sans marqueur 281
6.2. Les caractérisations modalisées 286

CONCLUSION 291
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 295
TABLES DES MATIÈRES 309
ANNEXES : INDEX DES EXEMPLES SUIVIS 313

ANNEXES : INDEX DES EXEMPLES SUIVIS

	Exemple	Pages
(1)	*le déroulement de la guerre est-ce qu'il y avait des des informations qui circulaient* [CTFP : 29]	6, 62
(3)	*quel métier c'était* [CTFP : 14]	4, 10, 129-130, 133-134, 167-168
(12)	*à la caisse il se pèsent* [Sabio 1995 : 114]	18, 21, 130, 132
(27)	*je suis obligée d'acheter beaucoup de médicaments - **qui ne sont pas remboursés*** [Blanche-Benveniste 1997 : 121]	20, 25, 242
(30)	*finalement, vu l'importance de l'enjeu, **intéressant, la Patagonie*** [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 126]	21-23, 108
(37)	*il dépensait **- tout ce qu'il avait*** [Blanche-Benveniste 2000 : 114]	26, 242
(83)	*L1 tu /peux, veux/ me le décrire /ton, son/ pull* *L2 **où** - - je vois pas où c'est écrit* [CTFP : 5]	135, 143, 147, 168
(84)	*quand je l'ai écouté dire ça j'ai dit **mais mais mon pauvre gars euh très bien ta vie très bien ce que tu as fait très beau** – mais mais mon mari il a vécu comme ça toute sa vie avec cinq autres bonhommes* [CTFP : 32]	60, 98, 102, 104, 117-119, 125-126, 128-129, 131-134, 141, 148, 209, 272-273, 292, 293
(85)	*il commençait à faire sombre on commence à pêcher puis tout à coup **blauf*** [CTFP : 36]	98, 152, 170-171, 292
(86)	*L2 il rest- u- elle restera à l'hôpital combien de jours* *L1 hum **à peu près un jour*** *L2 ça va* [CTFP : 3]	60, 99, 181-182, 292-293
(105)	*le lendemain matin premier mai on descend là non plus on (n')était pas tard on arrive il avait gelé moins huit - X - on avait bien mis le cache-nez le passe-montagne et tout le tremblement mais c'était pas la joie - **trois coups de ligne le moulinet la canne tout gelé** bon on trempe le scion dans l'eau pour faire tomber les glaçons je t'explique pas* [CTFP : 36]	63, 109-111, 112, 125, 155, 294,
(120)	***allo** maman c'est Julien ça va - passé de bonnes fêtes* - [CTFP : 20]	165, 177, 183, 187
(135)	*L2 [...] c'était perdu alors on a un peu - arrêté les dégâts en faisant en ce que le maréchal Pétain a proposé - **la moitié de la France occupée l'autre moitié** [sujet]*	101, 103, 109,

	libre *[noyau] - -* *L1 en parlant de de Gaulle est-ce que tu as entendu son appel à la radio* [CTFP : 29]	110, 112, 128
(136)	*et et je peux te raconter une anecdote qui m'est arrivée* ***un sale tour*** *- - euh quand on arrivait je t'ai dit tout à l'heure qu'on (n') avait pas le droit de descendre en ville avec les armes* [CTFP : 28]	102-103, 134, 139, 147-148, 292-293
(137)	*il reprend la descente ouh je dis ben c'est pas ça va faire comme l'autre* ***pas de problème*** *il redescend il se cale par le bord et puis je le pompe je le pompe je le pompe il remonte il remonte il remonte [CTFP : 36]*	102, 150, 151, 155, 157-158
(140)	*/j'ai, je sais/ pas l'heure d'arrivée ça doit être autour de vingt heures - voilà bisous* ***à demain*** *– ciao* [CTFP : 20]	103-140-141, 146, 149, 180
(143)	*je dis moi le trente avril je pose trois semaines au mois de mai ah il me dit tu es fou* ***tes conneries ton truc*** *- c'est fini la saison* [CTFP : 36]	105, 106, 125, 128
(145)	*pas frais mon rouget* [Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 144]	108, 128
(147)	*inutile en cours de route - qu'on mangeait pas souvent hein* [CTFP : 27]	109, 128
(151)	*je lis cette lettre tout ça à la suite d'un vol effectué le trente et un août - votre chèque se trouvant dans ma mallette* ***photocopie ci-jointe*** *puisqu'il a envoyé la photocopie - voilà alors d'autre part je vous serais reco- euh - reconnaissant de bien vouloir me refaire un nouveau chèque et je m'engage à vous retourner le premier s'il me - s'il me parvenait* [CTFP : 26]	101, 112, 124-125
(156)	*L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça* *L2 euh* *L1* ***et ça*** *L2 là - -* ***et ça - des skis*** *L1 c'est des skis* [CTFP : 5]	113, 128, 181, 204, 206-207, 211-212, 293
(157)	*L1 non j'avais pensé lui téléphoner pour lui demander des explications mais je me suis dit après tout - pourquoi faire le rappeler - étant donné qu'il y avait ce ce - cette photocopie du chèque ça me paraissait louche – comment* *L2 XXX* ***en sa possession hein le chèque*** *il a pu en faire XXX* *L1 voilà c'est ça - ce qui m'a paru bizarre c'est que quand je lui ai dit je vous le mets à l'ordre de - quel ordre monsieur - il m'a dit non non non laissez laissez j'ai l'habitude je le ferai moi-même* [CTFP : 26]	114, 115, 129
(158)	*à savoir qu'il y a un vieux chien qui est qui est pas loin de la mort qui ne peut plus marcher qui est complètement aveugle mais elle veut pas s'en défaire elle veut pas s'en détacher euh* ***hors de question de le piquer*** *et elle le nourrit tous les jours chaque jour elle l'oublie pas* [CTFP : 33]	114, 116, 127
(161)	*je mouline le truc je te chope ce moulinet - hum - l'autre il est monté droit comme un i le Paul était là crac* ***un coup de gaffe par les reins dehors - treize livres*** *-* ***un poisson tout blanc*** *- il était - je sais pas comme si tu l'avais peint au au Tôlémail il était ces couleurs mauves ces ce gros œil cette espèce de bec puissant cette grande queue large* [CTFP : 36]	139, 143, 156, 170, 171, 172
(162)	*pas si mal cette conf* [oral]	117-119, 128
(167)	*L1 [...] et après ils bourrent avec de l'argile - - et il y a le détonateur aussi bien sûr*	118-120, 129

	dedans *L2* ***pourquoi avec de l'argile*** *L1 de l'argile pour pas que la dynamite s'en va - - pour boucher - vraiment le trou - ça c'est des boute-feux* [CTFP : 17]	
(168)	*L2 euh enfin il y a plein d'applications avec les algues hein diverses et variées* *L1 hum* *L2 puis* ***pourquoi pas l'alimentation humaine*** *L1 oui* *L2 parce que - c'est quand même* [CTFP : 8]	117, 119-120, 127, 140
(172)	*je suis tombé comme un con* ***le cul dans les orties*** *j'en aurais pleuré - ah vrai j'en aurais pleuré - mais j'étais dégoûté - trois ans pour en arriver là j'étais écœuré* [CTFP : 36]	121, 127
(176)	*L1 ah malgré malgré les frayeurs que tu a eues tu as eu le temps de de voir la couleur de la voiture de voir euh qu'il y avait deux dames dans la voiture - de de sentir que ta soeur te relevait de sentir que tu avais glissé enfin qu'il fallait que tu enlèves les jambes et tout malgré - enfin m- malgré euh le le la peur* *L2 ben - disons que -* ***la peur non*** *la peur elle vient après* [CTFP : 23]	122-123, 126
(178)	*c'était un dimanche on commence le matin on s'installe au bistrot on prend notre carte et puis nous voilà partis hop on monte là-haut au milieu des gorges de l'Allier et puis on commence premier coup psst* ***l'Allier soixante mètres plus bas*** *et hop on descend à travers tout le bataclan on arrive ça pêche le coup psst zéro bon on remonte* [CTFP : 36]	123, 128-129, 152, 172
(179)	*L3 c'était une une une étrangère je crois aussi - et elle était très très bonne - je crois que c'était Jean-Pierre qui la qui la connaissait je crois* *L1 /XXX, ah je m'en rappelle plus/* *L3 euh - elle elle assurait* *L1 oui ah ouais* ***elle non*** *mais elle est bien hein Carole* [CTFP : 22]	124, 129
(187)	*mais je vais quand même faire un tour à mon Père Lachaise hein parce que je l'aime bien - hein au columbarium aux tombes voir un peu -* ***toujours bien fleuri toujours bien beau hein bien bien entretenu*** *- vraiment - c'est un beau métier hein - c'était pas - c'était pas toujours rigolo hein mais enfin c'était bien* [CTFP : 14]	134, 136, 148-149
(189)	*L2 et vous devez entretenir tous les bâtiments euh* ***combien de cages d'escalier en tout*** *euh* *L1 huit cages d'escalier- - euh je le fais l- lundi je fais le bâtiment un - le deux - - et par la suite je fais le trois et le quatre -* ***impeccable*** *bon les gens euh ils n'ont rien à me reprocher c'est toujours impeccable les étages* [CTFP : 9]	135, 150, 155, 157-159
(192)	*et puis il lui fait tu en prends bien soin hein tu en prends bien soin - euh oui oui* ***promis promis*** *- tu jures je jure mais tu en es certain je suis certain* [CTFP : 2]	136, 147, 149
(193)	*L1 en arrivant là-bas euh il y en a un qui m'a appelé qui m'a dit ben non tu vas pas en ville toi tu montes la garde tu montes les tu gardes ah - tu imagines un peu le truc* *L2* ***déçu*** *L1 j'ai j'ai j'ai été plus que déçu j'ai j' j'ai commencé à gueuler* [CTFP : 28]	136, 147, 149
(194)	*alors là je commençais à préparer mon coup je posais mes congés et hop j'arrivais deuxième année je pêche j'ai eu une touche -* ***encore - loupé - bon loupé loupé*** *- troisième année pareil je commence à pêcher - et puis euh - - je me souviens c'était*	136, 149

	c'était un poisson /que, Ø/ j'avais vu un soir [CTFP : 36]	
(195)	*L1 c'est bien c'est bien vous avez commencé alors* *L2 ouais* *L1 ah ben c'est bien -* ***avec la dame que je vous ai dit*** *L2* ***aussitôt dit aussitôt fait*** *L1 c'est bien elle* [CTFP : 22]	136, 142, 149
(204)	*ah les défilés je les voyais ça durait des heures entières il y a eu des artistes j'ai vu m comment elle s'appelle* ***une artiste là une qui est morte qui chantait - Édith Piaf je crois bien*** *elle est enterrée au Père Lachaise on a vu son enterrement - il y avait un monde fou* [CTFP : 14]	138, 140, 149
(210)	*il voulait pas me croire puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui* ***blauf*** *- je lui dis celui-là oh merde il me fait ah ben je dis ben oui je lui dis c'est le troisième quand même* [CTFP : 36]	60, 62, 152, 165, 167, 170-172
(212)	*j'aimais les fleurs je voulais faire les fleurs ah les fleurs ça c'était mon dada hein ça j'étais contente dans mon métier -* ***mais quelle rigolade - qu'on a fait quelquefois c'était*** *puis après les Halles sont parties à Rungis alors là c'était moins rigolo* [CTFP : 14]	139-148
(213)	*mais la plus mauvaise fête c'est le muguet parce que le muguet ça tourne tout de suite - Noël Jour de l'An - ça allait à peu près - Fête des mères ça allait à peu près aussi parce que c'était des plantes hein alors ça allait* ***mais la fleur coupée hein*** *- oh là là* ***quel boulot*** *- c'était un travail terrible* [CTFP : 14]	140, 148, 165, 214-216, 218
(217)	*L2 puis pourquoi pas l'alimentation humaine* *L1 oui* *L2 parce que - c'est quand même* *L1 et on a commencé de faire quoi pour - l'alimentation* *L2 euh pas* *L1 XX* *L2* ***pas au sein du C.E.A. mais oui euh dans le en Bretagne - à XX -*** *L1 hum -* *L2 il y a des ce qu'on appelle des fermes aquacoles* [CTFP : 8]	141, 148
(218)	*mais enfin quand on aime son métier qu'est-ce qu'il faut faire hein - c'était tellement un joli métier vous savez* ***toujours dans les fleurs et tout*** *- c'est froid - on a les mains dans l'eau mais - c'est c'est - quand même - c'est - j'y repen- quand j'y repense des fois je dis quand même tu as appris un beau métier hein* [CTFP : 14]	141, 148-149
(226)	*L1 [...] je sais ce que vous avez euh vous avez un petit bout de du coccyx qui s'est un peu déplacé - donc ça vous fait ces douleurs et ça vous lance dans l'omoplate* *L2 d'accord* *L1* ***je vais vous donner des un rendez-vous a l'hôpital - Saint-Joseph*** [CTFP : 3]	142, 146, 209
(227)	*ils vont y aller dans une autre maison parce que il a soufflé d- dans leur maison - -* ***à Nicolas*** *– Nicolas* [CTFP : 5]	142, 146, 165, 219
(251)	*L1 au r- euh /// voici la fin de ce journal mes fidé- mes fidélités* *L2 nous aujour- ///* ***tout de suite*** ***la météo d'Évelyne Dhél- Dhélia suivie de La Boum*** *L1 au revoir* [CTFP : 4]	150, 154, 155, 160
(253)	*il m'a dit* ***aucune nouvelle rien*** *[CTFP : 26]*	151, 157, 159, 160

(254)	*alors on descend et puis je dis houp j'avais pris deux poissons j'en avais loupé un deuxième lui il était encore à blanc hein - je dis - royal j'y fais passe devant et pêche donc hop il donne un coup de canne ptt* ***rien deux coups de canne rien*** *trois coups de canne ouh moi j'étais cool hein* [CTFP : 36]	151, 156
(255)	*il commençait à faire sombre on commence à pêcher puis tout à coup blauf - je dis au père tu as entendu ah mon père comme il a quarante ans de chaudronnerie il avait pas entendu grand-chose - on continue à pêcher blauf ah je dis -* ***saumon quelque part*** *et puis bon il me dit ah bah bah bah bah il voulait pas me croire* ***puis tout à coup devant lui à quinze mètres devant lui blauf*** *- je lui dis celui-là oh merde il me fait ah ben je dis ben oui je lui dis c'est le troisième quand même* [CTFP : 36]	152, 160, 170
(259)	*et puis qu'il fasse froid qu'il fasse pas froid -* ***et puis le soir*** *- alors je devais quitter à - sept heures le soir* [CTFP : 14]	214-216
(261)	*L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici* *L2* ***alors là un bonnet*** *L1 oui* *L2* ***là une écharpe*** *- - euh -* ***là un pantalon*** *- chaud* *L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça* [CTFP : 5]	155, 160, 210, 237, 242, 251, 256-258, 275-276, 281, 285-286, 293
(266)	*alors mon premier poste ce fut euh le conditionnement euh du poulet - soit je m'installais à ma machine euh et à ma droite il y avait un distributeur de barquettes -* ***en face de moi un tapis roulant euh qui menait directement euh à des jolies demoiselles qui mettaient de b- belles étiquettes de toutes les couleurs sur nos sur nos petits poulets*** *- donc devant moi il y avait un bac* [CTFP : 30]	154, 292-293
(274)	*je dis bon ben c'est raté je secoue un peu le bastringue ça démiaule je le reprends tss je te balance ça là-bas le long de cet arbre de l'autre côté de l'Allier* ***trois tours de manivelle blauf*** *- oh nom d'un chien je dis c'est pas possible* [CTFP : 36]	156, 171-173
(308)	*L1 [...] et puis de ce temps-là il m'écoutait il a fait la petite pêche il a pratiqué la petite pêche* *L2* ***de ce temps-là*** *L1 oui de ce temps-là madame* [CTFP : 32]	175, 199
(314)	*comment j'ai appris le métier eh ben - mon père était cordonnier et je me suis mis à à vingt ans à faire la la cordonnerie - /hein, X/* ***à vingt ans*** [CTFP : 10]	140-141, 200, 223, 226
(318)	*L1 et les deux montants se rejoignaient* *L2* ***juste en haut*** [CTFP : 6]	183, 189, 193-198, 293
(331)	*L1 non dans le temps c'était plus difficile que maintenant - il fallait coudre à la main il fallait faire pas mal de trucs - et maintenant euh enfin après c'est tout collé c'est de la colle c'est c' c'est plus facile disons -* ***c'est beaucoup plus facile*** *L2 parce que avant c'était des chaussures en cuir et puis euh pas que* *L1 c'était les chaussures c'était ressemelé cousu à la main* [CTFP : 10]	188-189, 194, 197
(340)	*L1 : j'ai acheté des lunettes euh* *L2 : oui qui sont très peu remboursées hein* [Sabio 2006a : 130]	193-194, 196-198, 280
(346)	*L2 et tu as appris comment alors* ***sur le tas*** *L1 et j'ai appris après tout seul* [CTFP : 10]	182, 203
(348)	*L1 [...] et qu'est-ce que j'aurais fait d'autre sans mes fleurs j'aurais pas pu vivre sans*	205, 211

	des fleurs hein oh mais c'était bien oh là là c'était drôlement bien – impeccable *L2* ***et au Père-Lachaise alors*** *L1 et au Père-Lachaise* *L2 qu'est-ce qui t'est arrivé* [CTFP : 14]	
(355)	*alors il y avait des défilés il y avait des tas de trucs et tout ça se passait d'où je travaillais parce que c'était juste en face alors je voyais tout - ben c'était drôlement intéressant hein* ***ah les fleurs*** *eh purée j'aime toujours les fleurs hein ça c'est une une passion pour moi* [CTFP : 14]	210-214, 216-217, 293
(358)	*alors le Père-Lachaise je le connais par cœur par cœur par cœur -* ***le Mur des Fédérés - les tombes des grands artistes des X grands*** *et puis c'est joli vous savez le Père Lachaise* [CTFP : 14]	214-217
(364)	*c'est un village de nains - et ils sont vraiment tous nains - et les enfants de Willow - ils trouvent un bébé -* ***un bébé*** *- et ils le ramènent* [CTFP : 2]	221-226
(365)	*puis ma foi euh - il faut faire beaucoup d'heures bien sûr euh -* ***énormément d'heures*** [CTFP : 10]	221, 233
(366)	*mais ce cette destruction phénoménale de la terre - je crois que c'est le s- la seule chose qui puisse me - mettre pas hors de moi - j'en suis pas là - mais fou furieux je trouve ça* ***honteux - honteux honteux*** *- alors que les gens s'étripent ben ils ont qu'à s'étriper si ça leur fait plaisir - mais qu'on étripe la terre ça c'est autre chose* [CTFP : 34]	222, 224-229, 293
(367)	*ben XX chaussure(s) plastique(s) ça faisait baisser le travail hein - des chaussures bon marché euh que les gens il fallait juste* ***un un peu de colle là un peu de colle là*** *euh on gagnait pas notre vie - mais ça c'est du passé euh on est revenu à la belle chaussure quand même* [CTFP : 10]	222-223, 225, 226
(368)	*et j'ai appris après* ***tout seul*** *vu que ça me plaisait euh* ***tout seul*** *une chose l'autre - j'ai appris comme ça voilà avec un peu de goût on peut faire un très bon cordonnier* [CTFP : 10]	223, 226
(371)	*Bordeaux faisait partie de la zone occupée - et - Périgueux Périgueux enfin euh Brive tout ça c'était la zone libre* ***- la zone libre*** *- alors le restant l'autre équipe euh le reste des des citernes c'est-à-dire la /vingtaine, XX/ XX citernes qui restait - quand on a rejoint Périgueux ils étaient là ces citernes et ces citernes - c'est des types de Marseille de Saint-Marcel qui sont venus les chercher et /qu'ils, qui les/ ont rapatriées à Saint-Marcel* [CTFP : 27]	225-227
(372)	*eh ben ça sera la pollution elle existera plus jamais de la vie - mais pour moi la pollution c'est un p- c'est mal -* ***très mal*** [CTFP : 1]	230-232, 235, 238
(385)	*ben si elle est a pu s'arrêter sans m'écraser quand même c'est que elle d- bon si elle devait arriver assez rapidement je sais pas je l'ai vraiment - je l'ai vue au dernier moment* ***vraiment au dernier moment*** *et hum - je pense que si je n'avais pas enlevé les jambes elle me passait dessus* [CTFP : 23]	210, 221, 231, 233-235, 293
(386)	*il me reste un morceau à mettre là* ***pour fermer euh le tour du cadre*** [GRE03 : Doreur]	238, 260, 264-265, 281-282
(387)	*il y a très longtemps que je le connais c'était vraiment par hasard c'était je pense*	238, 278

	quand - Emilfork avait joué Minetti - et euh - c- et ça m'avait frappée ***mais mais comme un coup de tonnerre*** *- et je me suis mis donc à à acheter systématiquement tout ce qui paraissait de Thomas Bernhard* [CTFP : 35]	
(388)	*c'est là que j'ai commencé à conduire* ***- un camion - sans permis*** [CTFP : 27]	77-78, 81, 84, 90, 92, 95, 238-239, 270-273, 275-277, 280, 284
(392)	*qui fait que c'est le lien et alors nous pourquoi cette colle là contrairement à l'ébéniste qui lui se sert plutôt de colle d'os //* ***parce que lui l'ébéniste ce qu'il veut c'est une colle qui colle une fois pour toutes*** *//* [GRE03 : doreur]	240, 275
(400)	*c'est un voyage en Égypte en Mer Rouge c'est une croisière //* ***sur un un bateau un joli bateau*** *// qui est arrêté maintenant //* [CRFP : Plongée]	248, 258-259, 283, 293
(403)	*d'accord hum on va voir ça installez-vous s'il vous plaît -* ***sur le fauteuil*** *euh - - je vais vous faire une radio* [CTFP : 3]	251, 266, 267, 275-276
(405)	*je travaillais pour une usine - Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris -* [CTFP : 27]	77-78, 81, 87, 132, 253-255, 273, 275-276, 280
(406)	*donc il y avait Dédé un celui qu'on appelle le petit nain [...] Alain* ***un col- un ami également qui plonge souvent avec nous*** *il est entraîneur de chevaux* [CRFP : Plongée]	255, 285
(428)	*elle accueille tous les malades qui sont désireux de participer à l'activité choisie -* ***pour la journée*** *- on les prend en charge* [CTFP : 15]	262-264, 275-276
(437)	*enfin - en fin de compte - on arrive à Bordeaux -* ***parce que on passe beaucoup - euh de de passages tragiques hein*** [CTFP : 27]	78, 80, 90, 269-270, 277
(439)	*donc moi j'y j'y j'y vais plusieurs fois* ***mais en touriste*** [GRE03 : Doreur]	276, 280, 281, 287-288
(440)	*je me gêne pas en général* ***surtout avec les malades*** [CTFP : 35]	276, 288
(441)	*je suis restée -* ***toujours à Toulon*** *oui je n'ai pas bougé* [CTFP : 29]	277-279, 281, 288

Résumé

Différentes études sur de larges corpus oraux ont permis ces dernières années de mettre en lumière des structures bien particulières tout en élaborant différents modèles articulés autour de nouvelles unités opératoires censées remplacer avec efficacité la notion de phrase.

Nous pensons à l'inverse que la notion de phrase comme prédication assortie d'une modalité énonciative peut aisément être conservée pour traiter du français parlé, à condition cependant d'être perçue en temps réel. La phrase, désormais analysée en « noyau + affixes », est en effet avant tout une unité de traitement et de production n'ayant qu'une existence temporaire dans le flux de l'activité productive et interprétative.

Ce postulat nous permettra d'expliquer certains phénomènes averbaux typiques de l'oral comme les réalisations de compléments différés, les répétitions, les reformulations, les recatégorisations de prédicats en affixes.

Nous nous sommes donc intéressée plus particulièrement aux différents fonctionnements des segments sans verbe dans un corpus oral.

Un premier ensemble rassemble les segments sans verbe fonctionnant en tant que phrases selon des degrés de prédicativité plus au moins élevés : prédications averbales, prédications interjectives et réalisations averbales d'une prédication verbale implicite.

Cependant, pour de nombreux segments sans verbe, l'interprétation est moins sûre et ces segments dits « flottants », en marge des emplois canoniques, nous renvoient à la problématique de la phrase. C'est par exemple le cas de compléments différés, constituants averbaux oscillant entre trois pôles : éléments intégrés, éléments détachés et éléments autonomes.

Titre en anglais : Verbless segments as syntactic units in spoken French

Abstract

Over the last few years, various studies on large corpora in spoken French have shed light on quite specific structures and have come up with various patterns which resort to new operating units. These units are alleged to efficiently replace the notion of sentence.

However, we have chosen to keep the word 'sentence', which we define as the association of a predication and of an enunciative modality. We therefore think that this definition needn't be replaced to analyse spoken French, provided the segment under scrutiny is deciphered at the time of its utterance. In this study, we will consider that the sentence is composed of a "nucleus plus affixes" and that it is above all a means of analysis as well as a production unit which are both temporary within the process of the productive and interpretative activity.

This postulate will enable us to explain why some verbless structures are only found in spoken French, such as the production of deferred complements, repetitions, rewordings and the re-categorizing of predicates into affixes.

We took special interest in the various functions performed by verbless segments in a spoken French corpus.

A first subgroup includes verbless segments which work like sentences in so far as they express various levels of predicability, such as verbless predications, interjectional predications, or verbless realisations of an implicit verbal predication.

Yet, this analysis does not seem to work when applied to many verbless segments called floating segments since they do not correspond to the canonical definitions of the sentence. We thus have to reconsider what a sentence is, especially when we tackle postponed complements, or verbless constituents which partake of the three following categories: integrated elements, detached elements and autonomous elements.

Mots clés : syntaxe, phrase, oral, prédicat, averbal

Keywords : syntax, sentence, oral, predicate, verbless

Thèse de Doctorat – Discipline : Sciences du Langage

École Doctorale ED 268 – Langage et langues : description, théorisation, transmission
Laboratoire LaTTiCe – UMR 8094 : Langues, Textes, Traitements Informatiques, Cognition